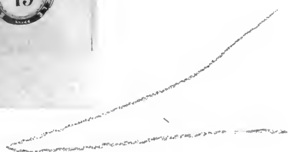






OEUVRES

DE RABELAIS.

TOME SECOND.

Imprimerie de
Jules Didot aîné,
IMPRIMEUR DU ROI.

ŒUVRES
DE RABELAIS

ÉDITION VARIORUM,

AUGMENTÉE DE PIÈCES INÉDITES,

DES SONGES DROLATIQUES
DE PANTAGRUEL,

OUVRAGE POSTHUME, AVEC L'EXPLICATION EN REGARD;

DES REMARQUES DE LE DUCHAT, DE BERNIER, DE LE MOTTEUX, DE L'ABBÉ DE MARSY, DE VOLTAIRE, DE GINGUENÉ, ETC.;

ET D'UN NOUVEAU COMMENTAIRE

HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE,



PAR ESMANGART ET ÉLOI JOHANNEAU,

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES.

TOME SECOND.







A PARIS
CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M. DCCC. XXIII.

LA VIE
DE GARGANTUA
ET
DE PANTAGRUEL.



CHAPITRE XXV.

Comment feut meu entre les fouaciers de Lerné, et ceulx du pays de Gargantua, le grand debat dont feurent faictes grosses guerres.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

« Voilà, dit l'abbé de Marsy, une guerre cruelle allumée entre deux rois puissants, pour l'enlèvement d'une charretée de galettes. Que de guerres ont été entreprises pour une cause aussi légère! Le caractère de ces deux princes a des différences bien remarquables. *Picrochole*, que nous connoîtrons encore mieux dans les chapitres suivants, est un homme dominé par l'humeur, et d'un tempérament bilieux et *cholérique*, comme son nom l'annonce. Dès qu'il apprend le traitement fait à ses fouaciers, traitement qu'ils s'étoient attiré eux-mêmes, par leur insolence, *incontinent entre en courroux furieux, et sans plus*

outre s'informer quoy ny comment, fait crier par son pays, ban et arriereban, et que un chascun sus peine de la hart, s'assemble en armes. Contre le droit des gens, et sans autre déclaration de guerre, il fait une irruption subite sur les terres de Grandgousier, désole le pays, met tout à feu et à sang. »

« Grandgousier, comme nous le verrons dans la suite, se conduit tout autrement. Quoique la querelle ait commencé par les gens de Picrochole, quoiqu'il s'agisse d'une légitime défense, et que ses conseillers l'exhortent à repousser la force par la force (chap. XXXII), « ce non obstant, dit ce bon prince, puisqu'il n'est question que de quelques fouaces, j'essayerai de le contenter, car il me déplaît par trop de lever guerre. » Picrochole est un ambitieux, qui, livré à ses flatteurs, et enivré des projets les plus chimériques, se propose de conquérir le monde (chapitre XXXIII). Grandgousier, au contraire, est un prince équitable et modéré. « Ma deliberation, dit-il (chap. XXIX), n'est de provoquer, ains d'appaiser; d'aissaillir, mais de deffendre; de conquester, mais de conserver..... » Il est certain que tout cela renferme plusieurs allusions historiques. Dans Grandgousier, on reconnoît toujours Louis XII, le meilleur et le plus pacifique de tous les princes. Il n'entreprit jamais la guerre qu'à regret, et l'on sait que sur la fin de ses jours, il refusa de la porter en Italie, où il avoit de si justes prétentions à faire valoir. Il aima mieux renoncer à tous ses droits, que d'entreprendre une expédition qui étoit trop à charge à ses sujets. »

« Pour Picrochole, cet ennemi juré de Grandgousier et de Gargantua, il ressemble tout à-la-fois, et à Ferdinand d'Arragon, et à Charles-Quint, l'un ennemi cruel de Louis XII, l'autre toujours en guerre avec François Ier. Rabelais a eu peut-être en vue ces deux personnages, et il n'y a point d'inconvénient à dire que Picrochole les re-

présente tous deux. Dans un roman allégorique, ainsi que Le Motteux l'a fort bien remarqué, un même acteur peut jouer plusieurs rôles. Dans l'Argenis de Barclay, Polyarque et Archombrote sont un seul et même personnage. Au reste il ne faut pas chercher ici des convenances parfaites; on sait bien que Charles-Quint n'eut pas le sort de Picrochole, et que bien loin d'être battu, il remporta de grandes victoires sur François Ier; mais il suffit que, dans le portrait du perfide et de l'ambitieux Picrochole, il y ait plusieurs traits marqués qui caractérisent ce monarque, ainsi que Ferdinand, son prédécesseur. C'est ce que je remarquerai plus particulièrement, à mesure que les allusions viendront s'offrir dans les chapitres suivants: comme les remarques grammaticales y seront plus rares, j'insèrerai parmi les notes ordinaires mes observations historiques, à moins que leur étendue ne m'oblige à en faire des articles à part. »

« Outre ces allusions générales aux guerres de Ferdinand d'Arragon, et de Charles-Quint avec la France, Le Motteux prétend que Rabelais a eu en vue d'autres événements particuliers, et principalement les démêlés de religion. A l'en croire, les combats des bergers et des fouaciers, est l'image de la célèbre dispute touchant la réalité et la transsubstantiation. « Je crois, dit-il, que le grand débat des fouaciers de Lernay et des bergers de Gargantua, représente ici quelque chose de plus qu'un combat proprement dit. Le terme de *débat* signifie plus naturellement une *dispute* qu'une bataille. On donne aux ministres luthériens ou protestants, le titre de *pasteurs*, qui est un synonyme de *bergers*, et par les *fouaciers* de Lernay, Rabelais a prétendu désigner les prêtres catholiques, et les défenseurs de la messe. » On peut voir le reste de cette allusion forcée, dans les remarques de Le Motteux, sur le chapitre xxv, où ce ministre se déchaîne contre les défenseurs du dogme de

la transsubstantiation, avec un emportement et une aigreur inexcusables: outre que cette controverse théologique est, ce me semble, fort déplacée dans un commentaire sur Gargantua. »

Nous ferons voir plus bas que Picrochole n'est ni Ferdinand d'Arragon, ni Charles-Quint, ni l'un et l'autre encore moins, et il est étonnant qu'un écrivain aussi judicieux que de Marsy, ait pu croire que Rabelais qui avoit lui-même tant de jugement, ait eu en vue ces deux personnages à-la-fois, et que Picrochole les répresente tous deux. Du reste il a bien raison de rejeter l'allusion forcée de Le Motteux, qui s'est imaginé que le combat des bergers et des fouaciers est l'image de la dispute des catholiques et des luthériens au sujet de la transsubstantiation. On va en juger; laissons parler lui-même cet interprète protestant, qui, entiché de son opinion, y rapporte tout, bien ou mal, et continue de s'égarer avec plus d'esprit que de raison.

« Il y a, dit-il, dans tout cela (dans les chap. XXV, XXVI, et suivants) quantité de traits qui s'appliquent naturellement aux guerres de la maison d'Albret avec Ferdinand et Charles, rois d'Espagne. Les habitants de Lerné sont appelés des *Truands*[1], c'est-à-dire des marauds, remarquables par leur gueuserie et par leur fainéantise; voilà déja un trait qui ne caractérise pas mal les Espagnols. Le nom de *Lerné* peut avoir été choisi exprès pour désigner l'*Espagne*, et tout le mal dont elle étoit cause, soit à l'égard de l'Europe en général, par le projet d'une monarchie universelle, soit en particulier à l'égard de la *Navarre* qu'elle avoit injustement envahie et qu'elle retenoit de même. *Lerné* ne semble être d'abord que le nom d'un petit endroit qui n'est pas bien loin de Chinon: mais Rabelais n'ignoroit pas que

[1] C'est peut-être ma faute, dit le traducteur de Le Motteux; j'ai cherché l'endroit où les habitants de Lerné sont appelés des *truands*, et il m'a été impossible de le trouver.

Lerne ou *Lerna* est aussi le nom de ce lac fameux où étoit l'hydre, qui du temps d'Hercule faisoit tant de ravages dans le territoire d'Argos; et par allusion auquel les Grecs ont dit proverbialement *une lerne de maux*, pour dire une source de malheurs. »

« Jean d'Albret, à qui Ferdinand d'Arragon enleva la Navarre, dans le mois de juillet 1512, et cela presque aussi facilement que Picrochole s'empare des terres de Grandgousier, où les troupes de l'usurpateur ne rencontrent d'abord *résistance quelconque*, non plus qu'au siége de *la Roche-Clermauld:* Jean d'Albret, dis-je, afin de détourner le torrent qu'il voyoit prêt à abymer son royaume, envoya *don Alphonse Carillo*, connétable de Navarre, pour porter Ferdinand à la paix : mais l'ambassadeur fut si mal reçu qu'il n'eut rien de mieux à faire que de revenir au plus vite chez son maître, pour lui apprendre combien la voie de la négociation étoit inutile. Voilà justement l'ambassade d'*Ulrich Gallet*, de la part de Grandgousier auprès de Picrochole, dans le chap. XXXII : et notez encore que dans le chapitre suivant, Picrochole jure par *saint Jacques*, qui est le saint des Espagnols. »

« Après cela vient la guerre, où Picrochole a le dessous, et où l'histoire nous apprend au moins que Ferdinand et Charles-Quint n'eurent pas toujours le dessus; car nous voyons que, dès le mois de novembre de cette même année 1512, la France envoya au secours de Jean d'Albret, une armée qui reprit plusieurs places, qui assiégea la capitale, qui peut-être même l'auroit regagnée si la rigueur de la saison eût permis d'en continuer le siége: et en 1521, la Navarre fut entièrement reconquise par une autre armée, sous la conduite du seigneur d'Asperault, qui, sans son imprudence et l'avarice d'un de ses principaux officiers, auroit remis ce royaume entre les mains de son premier maître. »

« Je crois que le grand débat des *fouaciers* de Lerné, et des *bergers* de Gargantua, représente ici quelque chose de plus qu'un combat proprement ainsi nommé. Le terme de *débat* signifie plus naturellement une *dispute* qu'une bataille: on donne aux ministres luthériens ou protestants le titre de *pasteurs*, qui est un synonyme de *bergers*: et si l'on considère que les hosties transsubstantiées des prêtres catholiques ne sont autre chose pour les protestants que des oublies cuites entre deux fers chauds à la manière des *fouaces* du Poitou, où Rabelais avoit vécu, on concevra facilement que par les *fouaciers* de Lerné, il a pu vouloir désigner les ecclésiastiques d'Espagne, et tous les autres *messificateurs* [2] : de sorte que le grand débat des fouaciers avec les bergers pourroit bien être une image des grandes controverses des théologiens catholiques avec les protestants. Les bergers vouloient acheter des fouaces pour les manger à leur déjeuné avec les raisins qu'ils gardoient: les fouaciers les refusèrent; et de là le grand débat. Cela s'applique de soi-même à la grande controverse de l'Eucharistie. La sainte Cène est une espèce de déjeuné, puisqu'on la prend communément à jeun: or, pour cette espèce de déjeuné, que faut-il aux protestants? ce qu'il falloit aux bergers pour le leur: du pain et du jus de raisin : *car notez que c'est viande céleste*, comme le dit mon auteur, *manger a desjeuner raisins avec fouace fraische*. Mais ne parlons que du pain. Un communiant avec des sentiments protestants aura beau demander le pain dans la communion à des prêtres catholiques, le pain même lui sera refusé: on ne

[2] Dans l'anglois *missificators*. Je ne sais, dit de Missy, si ce mot est de l'invention de Le Motteux: mais il y a long-temps que l'on a dit *messifier* pour célébrer la *messe*. Je le trouve en ce sens dans l'*Estat de l'eglise*, par Jean Crépin, page 508 de l'édition de 1582; et on lit dans Sleidan, en françois: *prestres malotrus et belistres* missifiants.

lui accordera que les *accidents* du pain, et tout le monde sait que c'étoit là, dans le temps de Rabelais, le grand sujet de la dispute entre les catholiques et les protestants. »

« Nous voyons que les fouaciers, non contents de refuser aux bergers ce qu'ils demandoient, les accablèrent d'injures, « adjoutans que poinct a eulx n'apartenoyt manger « de ces belles fouaces: mais qu'ils se devoient contenter « de gros pain ballé: » et en effet, il faut bien que les morceaux de la plus dure digestion soient assez bons pour des gens à qui l'on prétend faire gober une chose aussi difficile à digérer que le dogme de la transsubstantiation. La réponse des bergers fut assez modeste: « ung d'entre eulx « nommé Forgier, bien honneste homme de sa personne, « et notable bachelier, répondit doulcement: Depuis quand « avez-vous prins cornes, qu'estes tant rogues devenus? « dea, vous nous en souliez voulentiers bailler, et mainte- « nant y refusez? » Ce discours indique clairement la nouveauté de cette doctrine qui soustrait aux communiants la substance du pain..... Ces deux champions (Forgier et Marquet) représentent fort bien les controversistes des deux partis: le catholique se donne bientôt des airs insultants; il paroît en quelque sorte le fouet à la main, et encore frappe-t-il en traître. La réponse du protestant démonte son homme, et le met, de bonne guerre, hors de combat. Ceux qui voudront chercher quelque chose de plus remarquable dans le débat allégorique que je viens d'expliquer, n'auront qu'à s'imaginer que Rabelais avoit particulièrement en vue le *colloque de Ratisbonne*, où Pflug, Eccius, et Gropper, théologiens catholiques, se tirèrent de leurs disputes avec Melancton, Bucer, et Pistorius, à-peuprès aussi bien que Marquet de sa bataille avec Forgier. »

Il ne manquoit pour donner le coloris ou l'apparence de la vérité à cette dernière explication de Le Motteux, que de faire observer que le nom de *Pistorius* qui vient de

pistor, boulanger, celui qui *braye de la fouace*, comme dit Rabelais, chap. XXXII, en étoit la confirmation; et c'est vraiment dommage qu'il n'y ait pas songé, il auroit été bien plus enchanté de sa découverte. Mais outre que cette rencontre fortuite de nom n'eût rien prouvé isolément, c'est que pour admettre cette explication, comme l'a très bien remarqué de Missy, il faudroit passer à Le Motteux que Rabelais n'a écrit que depuis l'an 1541; car ce fut seulement sur la fin d'avril de cette année que le colloque de Ratisbonne commença à se tenir (voyez Sleidan, à l'entrée du liv. XIV). L'histoire fait bien mention d'une assemblée de Ratisbonne, qui se tint en 1524, sur les affaires de la religion: mais cette assemblée n'a rien de commun avec ce qu'on nomme un *colloque* ou une *conférence*, ni avec la conférence particulière des théologiens nommés ici par Le Motteux.

Selon Voltaire, la guerre pour une charrette de fouaces, est la guerre entre Charles-Quint et François Ier, qui commença, dit-il, par une querelle très légère, entre la maison de Bouillon la Marck, et celle de Chimay, et cela est si vrai, que Rabelais appelle *marckuet*, le conducteur des fouaces, par qui commença la noise.

Bernier assigne une autre cause à la guerre des fouaces, et y voit d'autres héros. « Quant au vingt-cinquième chapitre, dit-il, qui décrit la guerre des fouaciers de Lernay, avec les bergers de Gargantua, c'est à mon avis, l'inquiétude et l'insolence des petites gens qui ne peuvent se souffrir, et encore plus la trop grande facilité que les princes ont à entreprendre des guerres dont l'avénement est douteux, pour des sujets trop légers, et des causes chimériques; car ne sait-on pas que les Ætoles et les Arcadiens s'acharnèrent les uns contre les autres pour une hure de sanglier, ceux de Carthage et de Bizague pour le fust d'un brigantin, et du temps de nos pères, ce qui arriva entre les habitants de Bourg en Bresse et les Mâconnois, pour un

échange qu'un gentilhomme Bressan avoit fait de son blé avec le vin d'un de Mâcon; ce qui fut le commencement de la guerre entre le roi François Ier et le duc de Savoye? Ne sait-on pas aussi que la guerre du duc de Bourgogne et des Suisses arriva pour une charretée de peaux de moutons; ce qui me remet en mémoire celle des Boulonois et des Modenois, pour un seau dérobé, fameux par le poëme burlesque (*la Secchia rapita*) de Tassone.»

«Quant à Picrochole, j'aime bien mieux me figurer que ce petit homme colérique et entêté est quelque grand et fier prince ou seigneur qui ne peut vivre en repos, qui se faisant des affaires, en fait à tous ses voisins, que de croire avec M. Ménage, que c'étoit un médecin du roi, agent de messieurs de Sainte-Marthe; car ce n'est pas d'aujourd'hui que l'inquiétude et l'ambition ont fait croire aux princes que la guerre est pour leur réputation, et pour leur gloire, préférable à la paix; qu'il en faut prendre où on en trouve; que le droit de l'épée justifie tout..... On voit tôt ou tard ce qui en arrive, et si on ne pourroit pas dire aux guerriers à la fin du compte: *Quem fructum habuistis in his in quibus nunc erubescitis?* Pour le soldat, il ne sait ce qu'il fait, ni ce qu'il veut, dès qu'il s'enrôle..... En effet, quels maux ne causèrent point les princes du temps de Rabelais, par les guerres qu'ils s'entre-firent, et quel désordre, même de notre temps, ce terrible fléau n'a-t-il point causé dans une grande partie de l'Europe?....»

«On peut encore penser que cela marque les négociations de ce prince (de François Ier) pour la restitution de la Navarre, à moins qu'on ne veuille croire que tout roule toujours sur la guerre des Mâconnois et des Bressans, dont le duc de Savoie se trouva fort mal, comme chacun sait... Quoi qu'il en soit, si le duc de Savoie, dépouillé de ses états par le roi François Ier, est marqué par le Picrochole de Rabelais, comme quelques uns le pensent, la prédic-

tion de la vieille auroit été fausse, puisque ce duc fut rétabli après quelque temps, et après avoir appris à ne plus attaquer les plus forts. »

La fable de la guerre des fouaciers de Lerné, sujets de Picrochole, et des bergers sujets de Grandgousier, est, selon nous, la guerre qui eut lieu en 1500, pour la reprise du Milanois, entre Louis Sforce, dit le Maure, ou l'Éthiopien, usurpateur du duché de Milan, et Louis XII, qui le fit prisonnier et l'enferma dans une cage de fer (que nous avons vue), au château de Loches, où il mourut, ainsi que celle qui eut lieu pour le même sujet, entre Maximilien Sforce, son fils, qui avoit usurpé de nouveau le duché de Milan, en 1512, et François I[er], qui l'en dépouilla en 1515. Les torts des sujets de Picrochole envers ceux de Grandgousier, sont, d'après l'histoire, les insultes, les humiliations, les vexations, et les mauvais traitements que ces deux usurpateurs firent éprouver aux François dans ce duché, sous les régnes de Louis XII, et de François I[er], et qui y furent la cause des premières guerres de ces deux rois. Les fouaces, qui sont des espéces de galettes, sont une allusion burlesque ou aux excellentes pâtisseries et aux fines pâtes d'Italie, dont le Milanois sur-tout fait un grand commerce; ou aux fouaces de la belle boulangère de Lodi (voyez note 1*, liv. I, chap. II, strophe XI); ou à cette *galéasse* chargée de vins, de fromage, et de jambons (et peut-être de *fouaces* ou *galettes*), que Jules II, dont Rabelais (liv. II, chap. XXX) fait un crieur de petits *pâtés* tout chauds, envoya au roi et au parlement d'Angleterre, en 1510, pour les entraîner dans la guerre contre Louis XII (Voyez la note 3* de la strophe I, du chap. II du liv. I[er]); ou enfin aux deux *galéace* Sforce, père et fils, usurpateurs du duché de Milan, dont le second ayant été empoisonné en 1494 par son oncle, Ludovic Sforce, surnommé le Maure, sa mort fut cause de la guerre des *fouaces*, et fut vengée par

Louis XII, qui envoya contre Ludovic Louis de La Trémouille, qui s'en rendit maître, l'amena en France, et le fit enfermer, comme nous l'avons dit, au château de Loches, où il mourut en 1510. Il n'en falloit pas davantage pour Rabelais, que ces rapports de noms, quelque différente qu'en soit la signification: *Galéazza* ou Galéace Sforce, *Galéasse* ou galère chargée de macaronis, *galettes* ou fouaces, et même le nom de *la Trémouille*, qui paroît être un diminutif de *trémie* de moulin, c'étoit tout un pour lui. Il met la guerre des fouaces dans le Chinonnois, sans doute parceque le neveu de *Galéace* Sforce fut enfermé au château de Loches, et parcequ'en effet les fouaces de Lerné, qui est un bourg près de cette ville et de celle de Chinon sa patrie, qu'il étoit jaloux d'illustrer, étoient et sont encore en renommée dans le pays.

Comme le Milanois est en renommée également pour ses *macaronis*, il a pu comparer les macaronis aux fouaces de Lerné, à une époque sur-tout où *Merlin Coccaie*, qui étoit de Mantoue, et par conséquent du Milanois, venoit de publier (en 1521) son *Opus Macaronicorum*, poëme burlesque qu'il a évidemment pris pour modèle, et dont le titre vient, comme on sait, du mot italien *maccaroni*, qui est le nom d'un gâteau (d'une espèce de petite *fouace*), qu'on fait en Italie avec de la farine, des œufs, et du fromage. Au commencement de sa première macaronée, Merlin Coccaie, après avoir invoqué toutes les muses burlesques, décrit les montagnes où elles habitent, comme un séjour de sauces, de potages, de brouets, de ragoûts, de restaurants, où l'on voit couler des fleuves de vin, et des ruisseaux de lait; ce qui a fait penser à La Monnoie que le nom du pays imaginaire de *Cocagne*, venoit de celui de son inventeur, et que de *Cocaio*, on a fait *Cocagna;* nous n'admettons pas cette étymologie; mais comme il y a, dit-on, en Italie, sur la route de Rome à Lorette, une petite contrée qu'on

nomme *Cocagna*, dont la situation est très agréable, et le terroir très fertile, et où les denrées sont excellentes, et à bon marché, et comme ce pays même a pu servir de modèle à celui que Merlin Coccaie a si follement décrit, il nous paroît très vraisemblable que c'est du nom de ce pays, qu'on a fait celui de *pays de Cocagne*, et que le nom de *Cocagna* vient du proverbe, il est à son aise comme *coq* en pâte, ou du latin *coccus*, graine de kermès, *cochenille*, ou du languedocien *coco*, pain mollet au sucre et aux œufs. De *maccarone, maccaroni*, viande de pâte longuette, *maccheroni*, des crêpes ou beignets, sorte de viande de pâte, les Italiens ont fait *macaroneggiare*, vivre de macarons ou de viande de pâte, vivre goulûment, et disent proverbialement: *Il cascio, vi cade sopra i maccheroni*, tout vous vient à souhait.

L'époque à laquelle l'auteur place cette rixe des sujets de Picrochole avec ceux de Grandgousier est très remarquable: ce fut, dit-il, *en la saison des vendanges*. Ce fut en effet, vers la fin de septembre, époque des vendanges dans le Milanois, que François Ier reconquit ce duché en l'année 1515, sur Maximilien Sforce.

En cestuy temps, qui feut la saison des vendanges, au commencement de autonne, les bergiers de la contree estoyent a garder les vignes, et empescher que les estourneaulx[3] ne mangeassent les raisins. Auquel temps les fouaciers de Lerné[4] passoyent le grand quarroy[5], menants

[3] Les étourneaux sont en effet friands de raisins, et souvent dévastent les vignes par leur grand nombre.

[4] *Lerné*, ou, comme Bernier a écrit ce nom, *Lernay*, est une pa-

dix ou douze charges de fouaces a la ville. Lesdicts bergiers les requirent courtoisement leur en bailler pour leur argent, au prix du marché. Car

roisse du Poitou, dans laquelle ou fait une espèce de galette ou de tonrteau cuit au feu, que ceux du païs appellent *foûace*. Les Périgourdins et ceux du Languedoc disent *fougace*, et le petit peuple de Touraine et de la Haute-Normandie *fouée* dans la même signification. M. de Busbeq rapporte que sur sa ronte de Vienne à Constantiuople, dans tonte la Bulgarie, on ne lui servit presque point d'autre pain que certaine espèce de foûaces, qui même n'étoient pas levées. « Post hæc, dit-il, plnribus diebns fecimus iter per amœnas et « non infrugiferas Bulgarorum convalles; quo ferè tempore pane usi « sumus subcinericio; *fugacias* vocant: eum puellæ mulieresque ven- « dunt: ueque enim sunt in eâ regione pistores. Illæ ubi hospites « advenisse sentiunt, unde lucelli quid sperent, calidis cineribus « subjiciunt, atque ita ferventes etiamnum à loco panes parvo pretio « venales circumferunt. » En France ce sont des hommes qui font et qui débitent la foûace, et ce sont eux que Rabelais appelle *Foüaciers*. (L.) — *Lerné* est un bourg de la Touraine, et non pas du Poitou: il est à huit kilomètres ou deux petites lieues de Chinon. On y fait encore des galettes qn'on appelle *fouaces*, et qui sont en grande réputation dans le pays: elles sont fort bonnes en effet. Nous avons maugé de cette *viande céleste* sur les lieux en 1821, en buvant du vin de la Devinière: il ne manquoit à notre déjeuner que les raisins; mais ils n'étoient pas encore assez mûrs. C'étoit dans la première semaine de septembre. Les fouaces, selon M. Beauséjour, sont une sorte de gâteaux, faits de pâte non levée et ferme de fine fleur de froment, échaudée, c'est-à-dire, jetée dans l'eau bouillante, où on la laisse jusqu'à ce qu'elle monte à la surface, puis mise au four. Dans toute la Saintonge et le Poitou, ce sont les hommes qui les colportent sur un cheval avec de grands panniers de clisse, dans les foires de campagne. Deux de ces mannequins font une charge, voyez chap. XXVI, note 3; les paysans en achètent pour boire le vin du marché, et en apportent de la foire à leurs enfants et à leurs femmes qui en sont très friands. La Monnoye dans son

notez que c'est viande celeste[6], manger a desjeuner raisins avec fouace fraische[7], mesmement des pineaulx[8], des fiers, des muscadeaulx[9], de la bi-

glossaire bourguignon, au mot FOISSE, dit que la fouace est une sorte de pain blanc que les boulangers de Dijon cuisent la veille de Noël, et dont ils font un très grand débit, parcequ'il n'est pas jusqu'aux plus pauvres gens qui, à l'honneur de la fête, ne veuillent manger de la fouace. Il en est de même encore en Sologne à la même époque de Noël et du premier de l'an : on y donne aux enfants des fouaces en étrennes, qu'on appelle *cochelins*.

[5] Le grand chemin, selon de Marsy et M. Beanséjour: on nomme encore en Saintonge, nous dit ce dernier, *charroi*, un grand chemin à charrette, et *charre* l'entrée d'une prairie destinée à faire passer les charrettes. On parle de même en Sologne; mais *charroi* n'est pas le même mot que *carroi;* dans ce pays *carroy* se dit pour carrefour ; et Marot l'emploie dans le même sens : nous croyons donc que *le grand carroy* signifie plutôt le *grand carrefour. Carroi* dans ce sens doit venir de *quadrivium ;* tandis que *charroi* vient de *carrus*, char.

[6] Aussi M. de Busbeq dit-il qu'on lui vendoit les fouaces toutes chaudes, et comme elles sortoient du feu. (L.)

[7] *Avec fouace fraische*, sans l'article *la* est plus élégant, et c'est comme on lit dans les éditions gothiques de 1535 et 1542, suivies en cela par celle de 1626. Dans celle de Dolet, il y a *avec la fouace fraische.* Les autres moins correctes encore ont mis *fouaces* au pluriel, sans considérer qu'ici *fouace* est un terme générique, comme plus bas chap. XXXII, où Picrochole dit : *Venez les quérir... ils vous brayeront de la fouace.* (L.)

[8] On a déja pu voir dans la remarque 37 du chap. V, ce que c'est que le *pineau* des Angevins, qui est le même raisin qu'en Guienne on appelle *foirard*. Les *fiers* sont une autre sorte de raisins qu'on nomme aussi *fumez*. En Anjou on prononce *fiez* au lieu de *fiers*, mais on dit *figers* en Poitou, ce qui fait croire à Ménage que le mot de *fiers* ou *figers* a été fait de *ficarii*, et qu'on appelle ainsi ces raisins à cause de leur douceur qui approche de la *figue;* et ce qui le confirme dans cette pensée, c'est qu'il a trouvé dans Borel qu'à

cane[10], et des foirars pour ceux qui sont constipez du ventre. Car ilz les font aller long comme ung vouge[11] : et souvent cuidants peter ilz se conchient, dont sont nommez les cuideurs de vendanges[12].

Montauban on les appelle raisins *goust-de-figue*. La *bicane* ou *bicarne*, comme on lit ce mot dans le dictionnaire françois-italien d'Antoine Oudin, est un raisin duquel pour l'ordinaire on fait du verjus, *Uva da far agresta*, dit ce dictionnaire; ce qui me donne quelque pensée que la *bicarne* pourroit bien avoir été appelée de la sorte d'*albi-carne*, par aphérèse, à cause de la chair blanche de ce gros raisin qu'à Metz on appelle *Boulenois*. (L.) — Les pineaux, nous écrit M. Beauséjour, sont des raisins noirs dont le grain est petit et très doux. On les nomme aussi *chauchés*. A La Rochelle et dans l'île d'Oleron, on en fait un vin rouge très estimé et fort délicat, nommé *vin chauché*, et une liqueur appelée *pineau*, en le mettant un peu au four et ensuite infuser dans de l'eau-de-vie. En Anjou, les *pineaux* sont des raisins blancs dont le grain est menu et fort serré, très doux, et bon à manger : « c'est de la Devinière : c'est vin pineau, o le gentil vin blanc »! dit Rabelais, liv. I, chap. v. *Mesmement* signifie sur-tout, principalement, du latin *maximè*.

[9] Les muscadeaux ou muscadets sont des raisins blancs jannâtres, dont les grains sont clairs : ils sont très doux et fort bons. C'est de cette sorte de raisins que sont faits en grande partie les vins blancs de Sauterne, nous écrit encore M. Beauséjour.

[10] *La bicane* ou *vicane* est une sorte de raisin blanc bon à manger également; et non pas une sorte de pain, comme le croit une interprète de Rabelais.

[11] Le *vouge* est un long épieu ou javelot à large fer dont se servoient les francs-archers à la guerre, et les veneurs à la chasse du sanglier. C'est de cet usage que Rabelais a tiré sa comparaison burlesque et proverbiale.

[12] Cette plaisanterie est fondé sur la qualité laxative du raisin nommé par cette raison *foirard*. Quand on en avoit trop mangé et qu'on croyoit se soulager en pétant, on étoit sujet à faire quelque chose de plus. Ce qui donnoit lieu de dire dans le langage du bon

A leur requeste ne feurent aulcunement enclinez[13] les fouaciers, mais (qui pis est) les oultraigearent grandement, les appellans Trop diteux[14], breschedens[15], plaisans rousseaulx[16], galliers[17], chi-en-licts, averlans[18], limes sourdes, faictneans,

vieux temps : *je cuidois seulement peter et je me suis embrené.* Ainsi, lorsque Rabelais, chap. IX de la Prognostication pantagrueline, dit que *les Cuidez seront de saison*, il entend qu'en automne, en temps de vendange, on aura souvent occasion de dire *je cuidois*, etc. (L.)— *Se conchier* signifioit se salir, s'embrener, et *cuider* croire, du latin *cogitare*. De là, dit La Monnoye, au mot CUEUDÉ, dans son glossaire bourguignon, *gois*, *goës* ou *goets*, sorte de gros raisins blancs, ainsi nommés, parceque ceux qui en mangent, *cuidant peter*, dit Rabelais, *se conchient, dont sont nommez les cuideurs de vendanges*. Le même dans la Prognostication pantagruéline, au chapitre de l'Automne : *les cuidez seront de saison, car tel cuidera vessir, qui baudement fiantera.*

[13] Inclinés, enclins, favorables.

[14] Ce mot, comme je l'ai expliqué ci-dessus, chap. XIV, signifie *jaseur, disant trop*. Un vieux dictionnaire latin-picard, imprimé en gothique, sans nom de lieu, et sans date : *dictator, qui dite bien, diteur.* (L.) — Bavards, qui en *disent trop*.

[15] Le traducteur anglois explique ce mot par celui de *gloutons*, ou de gens qui avec leurs *dents* font une grande *brêche* aux vivres qu'on leur présente : au lien que naturellement il doit s'entendre de gens qui en général ont les dents mal-saines et ébréchées. (L.)

[16] Donble injnre. (L.)

[17] *Galliers* signifioit pauvres diables, misérables. On lit dans la Satire Menippée : « Je vous conduiray seurement, repondit le paillard, jusques où voudrez, si bien qne ne serez descouverts d'aucuns de nos *galiers* et confrères. » Cotgrave l'explique par *strigosus equus*, rosse, haridelle.

[18] Grossiers et brutaux comme ces roulliers du païs de Limbourg, qu'on appelle en France *Averlans* et à Metz *Haverlings*, du bourg de *Haver* où ils se tienuent. Ce mot, au reste, qui, soit dit en passant,

frandeaulx, bustarins[19], talvassiers[20], rien-ne-vaulx[21], rustres, challans, hapelopins, traineguaines[22], gentils flocquets[23], copieux[24], lando-

n'est point dans l'édition de 1535, ni dans celle de Dolet, a une signification plus étendue dans un article qu'on lui a donné parmi les remarques du chap. III du liv. I. (L.)

[19] *Bustarin*, mot qui se trouve dans Coquillart, au Blason des armes et des dames, ou *Boustarin*, comme on lit dans le dictionnaire françois-italien d'Oudin, y est expliqué par *pancione*, ventru, homme à grosse pance. Ailleurs, dans le *Monologue du pays*, autre poëme du même Coquillart, on lit *rustarins* dans la signification de jeunes gens qui voient les dames, de muguets, et d'amoureux parfumés; et ce mot, qui sans doute est une faute d'impression dans l'édition de Galiot du Pré, in-16, 1532, a trompé Borel, qui l'a rendu par celui de *rustres*. Mais on y doit lire aussi *bustarins*; et ces *bustarins*, c'étoient proprement les jeunes damerets, qui, pour se mettre à la mode, se faisoient de gros ventres avec de ces pourpoints rembourrés qu'on appeloit *poulaines*. (L.) — « *Bustarin*, ajoute Le Duchat dans Ménage, vient du saxon *pusten* souffler, d'où *puster* soufflet, *follis*, et *buestard*, nom d'une idole des anciens Saxons, laquelle étoit un vrai Eolipyle. Voyez la Dissertation de Straube sur cette idole. » L'éditeur de 1752 et celui de 1820, d'après lui, expliquent *bustarin* par un gros panchu (*pansu*), ivrogne qui videroit un *bussard*. Mais bustarin ne peut pas venir de *bussard*; il viendroit mieux de *busse*.

[20] En Anjou le menu peuple traite de *talvassier* un grand hableur, un fanfaron : peut-être de *tallevas*, sorte d'ancien pavois, qui, couvrant son homme depuis la tête jusqu'aux pieds, convenoit fort à un faux brave, qui, à l'exemple du bon Sancho, se trouvoit engagé malgré lui dans quelque combat. J'ai vu de ces longs pavois, composés de deux ais à angle obtus en guise de certains chêneaux; ce qui me fait soupçonner que *talevas* pourroit bien venir par inversion de *tabellatium*, formé de *tabella*. (L.)

[21] Aujourd'hui l'on dit *vauriens*, et au singulier *vaurien*, pour *ne vaut rien*, par transposition des mêmes mots.

[22] *Traineguaines* signifie bretailleurs, spadassins, selon le nou-

res[25], malotrus, dendins[26], baugears[27], tezez[28],

veau glossaire au mot TRAÎNE-GAINIERS; *traîne-savates*, hommes qui ont de la peine à lever les pieds, selon M. Beauséjour.

[23] Petits élégants, petits-maîtres, porteurs de *flocs* ou de houppes de soie. Voyez ibid. au mot FLOC.

[24] Railleurs, gens qui aiment à dire le mot pour rire. Le roman de Perceforest, vol. VI, chap. XXXVII, «Adonc, respondit une dame... « qui sçavoit très bien *coppier*, et dit, pucelles, j'ay plus cher au « regard de moy, que mon mary se gouverne par raison en armes, « que tant face qu'il ne se puisse ayder au soir. » Coquillart, dans le monologue du Puys :

> Quand nous eusmes bien *coppié*,
> Et bien lardé, et devisé.

On appelle proprement *copieux* ceux qui contrefont les gestes et les manières d'autrui pour les tourner en ridicule : et ce sobriquet s'adressoit apparemment à quelques uns qui étoient de la Flèche en Anjou, puisque les *copieux* de cette ville entrent plus d'une fois dans les contes de Bonaventure des Périers. (L.) — Les copieux, dit avec raison La Monnoye, sur la nouvelle 25 de des Périers, sont ainsi nommés du verbe *copier*, dans le sens d'*imiter malignement les manières de quelqu'un*, pour le rendre ridicule. Ménage écrit *les copieurs de la Flèche :* mais il vaut mieux, conformément à la prononciation ancienne qui s'est maintenue, écrire *copieux;* Furetière l'écrit ainsi. C'est une des injures que Rabelais fait dire aux bergers de Gargantua par les fouaciers de Lerné.

[25] Fainéants, paresseux, lambins, lents, et endormis, qui vont doucement et craignent de se fatiguer.

[26] Indolents qui marchent en se *dandinant.*

[27] De misérables paysans, dont les cabanes n'ont que des murs de *bauge*, qui est un mortier de terre farci de paille : la meilleure *bauge* étant celle où il entre quelques cailloux. (L.) — Gueux logés dans des *bauges; baugeards* se dit en Saintonge, selon M. Beauséjour, de ceux qui aiment à rester en place.

[28] Gens dont on taxe les champs, les vignes, les prés, à tant par *toise*. Voyez Du Cange au mot *Teisia*. (L.) — *Tezez* pour *toisés:* peut-être gens qu'on toise du haut en bas par mépris, ou pour la

gaubregeux[29], goguelus[30], claquedens[31], boyers d'estrons[32], bergiers de merde : et aultres tels epithetes diffamatoires, adjoustans que poinct a eulx n'appartenoyt manger de ces belles fouaces : mais qu'ilz se debvoyent contenter de gros pain ballé[33],

milice. Mais je crois plutôt avec Le Duchat, dans Ménage, que *tezé* est ici pour *tonsé* tondu, qui vient de *tonsatus*, fait de *tonsare*, fréquentatif de *tondere*. On appelle, dit-il, de même à Metz un homme qui a les cheveux coupés en rond tout près des oreilles. Il y a même des villages où cette mode de se couper les cheveux est également reçue; témoin les habitants de *Boulay*, petite ville de la Lorraine allemande, qui sont désignés sous le nom de *Rognés de Boulay*, à cause de leurs cheveux courts et mal coupés.

[29] Les Percherons, peut-être comme gens qui aiment à se *goberger*, à rire pour peu de chose. Le Dictionnaire françois-italien d'Oudin : goberge, *spezie di pesce, perca*. (L.) — Ce mot vient de *se goberger*, qui se dit pour se donner du bon temps, des aises, se régaler, sans se soucier du reste.

[30] Encore liv. V, chap. XIII : *Et toi, goguelu, n'y veux-tu rien dire?* Un *goguelu* c'est un rieur ridicule, soit que ce mot vienne de *gogue*, comme marquant de la joie, par rapport à la première syllabe de *gaudere*, ou de *cucullutus* pour désigner un gausseur, qui rit volontiers *sous cape*, comme on parle. (L.)

[31] Claque-dent, ici et liv. IV, chap. IX, est un vilain goulu qui en mangeant daube des machoires, comme on dit, et fait claquer ses dents. L'Arétin dans ses *Ragionamenti*, page 8 et 9 de l'édition de 1584 a décrit merveilleusement ce bruit; et par ceux à qui il l'a fait faire, on voit que le *grand vilain Claquedent* du liv. IV, ch. IX de Rabelais, est proprement un de ces moines mendiants qui se servent de sandales au lieu de souliers. (L.)

[32] Les Poitevins appellent *Boë* un bœuf, et *Boyers* les garçons qui ont soin des bœufs d'une métairie. (L.) — C'est-à-dire *bouviers de merde;* c'est une expression de mépris encore usitée en Saintonge où l'on dit *boyer* ou *boier*, pour *bouvier* qui a soin des *bœufs*, et les conduit.

et de tourte. Auquel oultraige ung d'entre eulx, nommé Forgier, bien honneste homme de sa personne, et notable bachelier[34], respondit doulcement : Depuis quand avez vous prins cornes[35],

[33] Le gros pain, ou *le pain ballé* est celui dans lequel entre la *balle*, c'est-à-dire, cette espèce de gousse qui couvre le blé. Ce pain, qui, dans le Poitou, ne se donne qu'aux domestiques de la campagne, est composé de plusieurs espèces de grains, comme d'avoine, d'orge, et de gros et de menu plâtre (*épeautre*), qui est une sorte de petit blé, dont l'épi est fort long, et le grain placé deux à deux dans la gousse qui est plate et fort dure. Or, comme on n'a pas grand soin au moulin de séparer cette gousse ni même la *balle* d'avec la farine, c'est ce qui rend le *pain ballé* si méprisable. La *tourte* est un pain de seigle, particulier aux paysans de certaines provinces, et sur-tout aux pauvres habitants des montagnes du pays de Forès, du Lyonnois, de la Savoie, de l'Auvergne, et du Bourbonnois. Ce pain, dont les miches sont à-peu-près de la grosseur et de la forme d'un fromage parmesan, se garde plusieurs mois; on prétend même que la saveur de la *tourte* augmente à proportion de sa vieillesse, qui lui donne nne couleur aussi jaune que celle de la cire, pourvu qu'on ait eu soin d'entasser ces grosses miches les unes sur les autres au sortir du four, et de les charger encore de quelque poids bien lourd. Ce pain, au reste, cst fort indigeste, et il n'y a que les gens de peine, comme porte-faix, laboureurs, maçons, et forgerons, qui puissent s'en accommoder. (L.) — *Balle*, en Anjou, selon M. Beauséjour, est un pain grossier fait de toutes sortes de grains mêlés ensemble et avec du son et du blé noir; la *tourte* est une galette sans levain, faite de farine de blé noir, et cuite le plus souvent sur le gril. Il lit : *de gros pain de balle;* mais il se trompe, il fant lire *ballé*.

[34] Les Picards appellent *bacheliers* les jeunes garçons, ou garçons à marier. C'est en ce sens que Rabelais emploie ici les termes de *notable bachelier*, pour désigner un jeune homme qui faisoit quelque figure dans son village. (L.) — *Bachelier*, dans nos anciens livres, signifie jeune garçon, comme *bachelette* jeune fille.

[35] Les *cornes* sont la défense du bélier, qui ne devient *rogue* qu'à

qu'estes tant rogues devenus? Dea, vous nous en souliez voulentiers bailler, et maintenant y refusez? Ce n'est faict de bons voisins, et ainsi ne vous faisons nous[36], quand venez ici achepter nostre beau froument, duquel vous faictes vos gasteaulx et fouaces: encores par le marché vous eussions nous donné de nos raisins, mais, par la merdé[37], vous en pourrez repentir, et aurez quelcque jour affaire de nous; lorsque nous ferons envers vous a la pareille, et vous en soubvienne. Adoncq Marquet[38], grand bastonnier de la confrarie des foua-

mesure qu'il cesse d'être agneau. C'est à quoi fait allusion cette champêtre façon de parler de Forgier, qui, à la brutale réponse des fouaciers, ne les reconnoissoit plus pour ces gens qui faisoient auparavant si fort les gracieux, lorsqu'ils s'attendoient qu'on leur donneroit du raisin. (L.) — L'éditeur de 1752 explique cette phrase ainsi: « Depuis quand es-tu devenu aussi pétulant que les jeunes chevreaux, lorsque les cornes leur commencent à pousser? » et cite un couplet où Favard a fait usage de ce proverbe.

36 C'est bien encore, dit M. Beauséjour, le langage ordinaire des paysans pour vanter leurs productions.

37 Voyez chap. XIII, note 28.

38* Voltaire prétend que la guerre des fouaces est la guerre qui eut lieu entre Charles-Quint et François Ier pour une querelle légère entre la maison de Bouillon la *Marck* et celle de Chimay. Il appuie sa conjecture sur le nom de *Marquet* (qu'il écrit *Marckuet*), le conducteur des fouaces. On pourroit croire en effet que Rabelais fait ici allusion à Robert de la *Marck*, quatrième du nom, duc de Bouillon, qui obtint le bâton de maréchal en 1547, en épousant l'aînée des deux filles de Diane de Poitiers et de Louis de Brézé: mais la chronologie s'y oppose. Il se pourroit plutôt qu'il fît allusion à Robert de la *Marck*, troisième du nom, père du gendre de Diane, qui se distingua à la bataille de Marignan en 1515, et à celle de Pavie,



ciers[39], luy dist: Vrayement tu es bien acresté[40] a ce matin, tu mangeas hersoir[41] trop de mil. Vien ça, vien ça, je te donneray de ma fouace. Lors Forgier en toute simplesse approcha, tirant ung unzein[42] de son baudrier, pensant que Mar-

en 1525, où il fut fait prisonnier, et qui fut créé maréchal de France en 1526. Mais alors ce seroit une allusion à un des héros de la guerre du Milanois, et non de celle qui eut lieu à l'occasion de la querelle entre la maison de Bouillon et celle de Chimay. Le Duchat croit que *Marquet* est un diminutif qui signifie un petit *Mars* qui ne respire que la guerre; mais cela n'est guère présumable: de *Mars* on ne fait pas *Marquet*, et ensuite on n'en sauroit pas davantage quel est le guerrier à qui ce beau nom auroit été donné par Rabelais.

[39] Le plus grand garçon de sa troupe. *Bachelier*, que nos meilleurs étymologistes dérivent de *baculus*, est un peu moins qu'ici *bastonnier*. *Forgier*, de *furcarius*, est un jet d'arbre qui commence à faire fourche, et *Marquet* un petit *Mars* qui ne respire que la guerre. (L.)

[40] Tu as la crête bien haute, bien fière, bien audacieuse, ou tu es crêté (*cristatus*) comme un coq. C'est un proverbe de campagne, dit de Marsy, pour servir de réplique à cet autre proverbe allégué par Forgier: *Depuis quand avez-vous prins cornes?* La crête est l'emblême de l'orgueil et de la fierté, de là le coq et la cocarde ou sa crête, symbole des anciens *Galli*, dont le nom signifie *les coqs*.

[41] Les coqs, qui la veille ont mangé beaucoup de ce grain qu'on appelle blé de Turquie, en ont le lendemain la crête plus droite, et en sont plus courageux; c'est à quoi vise Marquet, qui paie ici Forgier en même monnoie, c'est-à-dire, d'une expression villageoise, pour lui reprocher à son tour, qu'il étoit sans comparaison plus fier et plus résolu qu'il ne l'avoit jamais vu. (L.) — *Hersoir*, pour *hier au soir*.

[42] L'*onzain* étoit le grand blanc à la couronne, mis de dix deniers à *onze* par l'ordonnance du 4 janvier 1473, comme le grand blanc au soleil, appelé aussi *douzain*, fut depuis mis à treize deniers par celle du 24 avril 1488. Ce qu'autrefois on appeloit *baudrier* étoit

quet luy deut deposcher[43] de ses fouaces : mais il luy bailla de son fouet a travers les jambes, si rudement que les nouds y apparoissoyent; puis voulut gaigner a la fuite, mais Forgier s'escria au meurtre et a la force tant qu'il peut; ensemble luy jecta un gros tribard[44] qu'il portoyt soubs

proprement une ceinture de cuir doublée d'un autre cuir, laquelle servoit à mettre de l'argent, et à pendre aussi une épée, lorsqu'on avoit droit d'en porter une. De là vient qu'à Metz, en Champagne, et en Lorraine, on nomme *baudrillée* une quantité d'espèces ou de jetons qu'on voit couler comme un à un d'une bourse ou d'une espèce de boyau, tels que les marchands en portent quelquefois en guise de ceinture, quand ils voyagent. (L.) — C'est parcequ'on mettoit et que les marchands mettent encore l'argent dans la ceinture, qu'on a dit proverbialement, *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.

[43] Pour *déballer* : on le dit encore en Saintonge.

[44] On appelle *tribart*, à Paris, un bâton de crocheteur; mais ce terme est aussi du Limousin, où les paysans appellent de la sorte un bâton de chêne à trois arêtes, et long de trois pieds, qui sert également à les soutenir quand ils portent de gros fardeaux, et à défendre leurs personnes au défaut d'autres armes qu'ils n'oseroient porter. Ce mot ne veut dire autre chose que *trippe de fagot*, c'est-à-dire, un bâton tortu, mais assez gros, comme l'étoient ceux qui, dans les bons fagots du vieux temps, tenoient lieu de la bourrée dont on les a depuis farcis. C'est ce gros bâton de trois pans, ou d'environ trois pieds de longueur, que ceux de Beziers appeloient *épousette*, et dont en mars 1562, ils étrilloient à l'écart ceux d'entre les catholiques, leurs concitoyens, qui les avoient maltraités auparavant. Bèze, *Histoire ecclésiastique*, tom. III, pag. 140. Au chap. XXXI du liv. II, Rabelais nomme *beaux* tribars *aux ails*, un méchant ragoût de *tripes*, que Panurge fit préparer pour les noces du roi Anarche. (L.) — *Tribard* est un gros bâton court et noueux dont se serveut les porte-balles, les colporteurs, les porte-faix, pour supporter leur balle ou leur fardeau lorsqu'ils se reposent. On appelle aussi *tribard*,

son escelle, et l'attainct par la joincture coronale de la teste, sus l'artere crotaphicque, du cousté dextre; en telle sorte que Marquet tombit[45] de dessus sa jument, mieulx semblant homme mort que vif.

Cependent les mestaiers, qui la aupres challoyent[46] les noiz, accoururent avec leurs grandes gaules, et frapparent sus ces fouaciers comme sus seigle verd[47]. Les aultres bergiers et bergieres, ouyans le cry de Forgier, y vindrent avec leurs fondes et brassiers[48], et les suyvirent a grands coups de pierres, tant menuz qu'il sembloyt que ce feust gresle. Finablement les acconceurent[49], et

un bâton gros et court, qu'on attache au cou de quelque animal, pour l'empêcher de passer quelque part.

[45] C'est comme je crois qu'il faut lire, conformément à l'édition de Dolet. *Tombit* ici, et comme on lit ailleurs dans les bonnes éditions de Rabelais, *arrachit*, *destrempit*, pour *tomba*, *arracha*, *détrempa*, sont des métaplasmes autrefois si fréquents, que le petit peuple n'a pu encore s'en défaire. (L.)— *Tumbit* pour *tomba*, parfait du verbe *tomber*, se dit encore en Poitou, en Saintonge, et en Sologne.

[46] *Écaloient les noix*, et non pas *gauloient* les noix, comme l'a cru un interprète. *Écaler*, c'est ôter l'*écale* ou la coque. On dit encore en Saintonge, *challer* et *échaller* les noix, pour en enlever la coque quand elles sont mûres.

[47] C'est ainsi qu'il dit chap. XLIII, *les abattoit comme seille*, où *seille* est pour *seigle*.

[48] *Fondes* pour *frondes*, du latin *funda*; des *brassiers* sont des hommes de *bras* ou de peine, qui travaillent et gagnent leur vie à la peine de leurs *bras*. Voyez Nicot, à *brassier* et à *homme de bras*. De Marsy n'ayant pas entendu ce mot l'a retranché du texte.

oustarent de leurs fouaces environ quatre ou cinq douzeines; toutesfoys ilz les payarent au prix accoustumé, et leur donnarent ung cent de quecas[50], et trois panerees de francs aubiers[51], puys les fouaciers aidarent a monter a Marquet, qui estoyt villainement[52] blessé, et retournarent a Lerné, sans poursuyvre le chemin de Pareillé[53]; menassans fort et ferme les boviers, bergiers et mestaiers de Seuillé et de Sinays[54]. Ce faict, et ber-

[49] Les atteignirent à la course, d'*acconsuyvre*, que Nicot explique par r'atteindre, *assequi*, *consequi*, acconsuivre un qui va devant. Ce mot est composé de *ad* et *consuyvre*, qui est composé lui-même de *cum* et *suivre*, formé du latin *sequi*. *Acconceurent* vient de ce qu'on disoit aussi *acconcevoir* dans le même sens, à l'infinitif. Voyez chapitre XXIII, note 52.

[50] Un cent de noix, que les métayers de Grandgousier avoient écalées tout fraîchement pour eux-mêmes. (L.) — On nomme des *quecas* en Sologne, des *cacas* à Paris et en langage d'enfant, des noix vertes on fraîchement *écalées :* ce qui fait qu'on les nomme *calas* en Saintonge. C'est de là sans doute que vient le nom propre que le malheureux Calas a rendu si célèbre. Ce nom qui signifie *noix*, devoit être dans l'origine un nom de lieu.

[51] Sorte de raisin blanc d'une chair extrêmement ferme; d'*albus*. A Metz, où on les appelle *aubins;* le grain en est ovale, et la grappe médiocre. (L.) — C'est un raisin blanc fort délicat. On le nomme encore ainsi en Saintonge, nous dit M. Beauséjour.

[52] *Vilainement* blessé, signifie encore en Poitou et en Saintonge, blessé dangereusement, d'une manière grave, comme le même nous l'a appris.

[53] *Pareillé*, pour *Parilly*, village à trois kilomètres de Chinon.

[54] *Seuillé* et *Sinays*, aujourd'hui *Seuilly* et *Cinais*, deux villages voisins, l'un à six kilomètres, l'autre à cinq kilomètres de Chinon. *Cinais* pourroit venir de *Chenais*, sorte de raisin. Voy. la note 57.

giers et bergieres feirent chiere lie avecques ces fouaces et beaulx raisins, et se rigoularent ensemble au son de la belle bouzine [55], se mocquans de ces beaulx fouaciers glorieux, qui avoyent trouvé male encontre, par faulte de s'estre seignez [56] de la bonne main au matin. Et avec gros raisins chenins [57] estuvarent les jambes de Forgier mignonement, si bien qu'il feut tantoust guary [58].

[55] La *bouzine* est la musette ou cornemuse, qu'on nomme aussi *veze* en Saintonge et en Sologne, d'où on y dit *vezer* et *vezonner*, du bourdonnement des abeilles, des guêpes, des frelons, des mouches en général. Oudin dit que c'est un chalumeau dont jouent les paysans. *Bouzine*, doit venir du latin *buccina* ou *buccinum*, cornet de bouvier, *buccinare*, corner, donner du cor ou du cornet. Le Duchat, dans Ménage, le fait venir de *buxina*, fait de *buxus* buis; mais il se trompe. Ménage le dérive comme nous de *buccina*, et cite le petit dictionnaire latin françois, publié par le P. Labbe, où on lit: *Buccina*, buisine, *tibicen*, busineur.

[56] C'est avoir fait le signe de la croix, en se levant, de la main droite. Le peuple croit encore, dit M. Beauséjour, que si l'on ne fait pas le signe de la croix en se levant, on est exposé à éprouver des malheurs dans la journée.

[57] Les gros raisins *chenins*, sont, selon M. Beauséjour, de gros raisins blancs, piquetés de points noirs, assez mauvais à manger, mais qui donnent de fort bon vin. En Saintonge, on les nomme *chenins* ou *chenais*. Ce nom doit venir du latin *canus*, blanc, d'où nous avons fait aussi *chenu*. Ménage a cru qu'il venoit de *caninus*; ce pourroit être. Un interprète a dit que les raisins chenins étoient des raisins qui *serpentoient* autour des chênes.

[58] Bientôt. Ce n'est plus aujourd'hui que dans le style familier qu'on joint l'adverbe *tantôt*, soit avec l'aoriste, soit avec le prétérit. (L.)

CHAPITRE XXVI.

Comment les habitans de Lerné, par le commandement de Picrochole leur roy, assaillirent au despourveu les bergiers de Gargantua.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

« L'absurdité, la nullité des motifs qui occasionent la plupart des guerres, dit Ginguené, l'éloignement qu'un bon roi doit avoir pour toute guerre inutile, et les moyens qu'il doit employer pour la prévenir, la folle jactance d'un prince fanfaron, et l'humiliation dont elle mérite d'être suivie, tout cela se trouve parfaitement représenté dans la guerre déclarée à Grandgousier par Picrochole. Aujourd'hui que quelques Picrocholes se mettent, comme des enfants mutins, en colère contre une nation libre;... avant qu'ils aient achevé de courir à leur honte et à leur perte, je voudrois, s'ils entendent encore le françois, leur faire lire le récit d'une guerre qui ne ressemble pas mal à celle qu'ils veulent entreprendre, et leur en présage le succès. »

« Les fouaciers de Lerné, sujets de Picrochole, insultent gratuitement les bergers de Grandgousier, et les maltraitent à coups de fouet. Les métayers du pays viennent au secours des bergers, chassent les ennemis à coups de bâtons et de pierres, et s'emparent de leurs fouaces, en les payant au prix courant. Picrochole entre en fureur, et sans

s'informer davantage, fait crier par son pays ban et arrière ban. Ordre à tous ses sujets, sous peine de la hart, de s'assembler en armes, à l'heure de midi. En dînant, il distribue les emplois de l'armée, et ordonne qu'elle se mette en marche. Elle sc répand dans le pays sans ordre ni discipline, emmenant les bestiaux, la volaille; abattant les noix, vendangcant les vignes. On a beau supplier les soldats et se mettre à leur merci: *rien plus ne répondoient, si non qu'ils leur vouloient apprendre à manger de la fouace.*»

« Rabelais, dit l'éditeur de 1752, met ici des rois comme en Grèce, où chaque ville avoit son prince; il a voulu imiter Homère. Les interprètes de Rabelais prétendent que ce Picrochole désigne à-la-fois et Ferdinand d'Arragon et Charles-Quint; et en effet, disent-ils, *il jure par saint Jacques*, et il dit à un de ses *conseillers de se couvrir.* A ces traits peut-on méconnoître les rois d'Espagne! Il faut bien pourtant que cela ne soit pas si clair, puisque Le Motteux, le principal interprète de Rabelais et celui qui l'a le plus étudié, prétcnd que « le grand débat des fouaciers et des bergers représente la grande dispute touchant la *transsubstantiation...* » Rabelais est incompréhensible, dit La Bruyère, et son livre est une énigme, *quoiqu'on veuille dire*, inexplicable. Quand Rabelais est allégorique, il est très aisé de le comprendre. Les chicanous, les grippeminaux, les chatfourrés, et les apédeftes à longs doigts et mains crochues, etc. sont des allégories sensibles pour tout le monde, et personne ne lit ces différents endroits du livre IV, qu'il ne reconnoisse les gens de palais. Quaresme-prenant, roi de l'île de Tapinois, l'île de Papimanie, l'île Sonnante, l'île des Esclots ou moines cloîtrés, les Gastrolâtres; les papegaux, cardingaux, évesgaux, abbesgaux, monasgaux, prestresgaux; les monagesses, les cardingesses, etc. de même que l'île de Satin ou des Mcnsonges, dans laquelle *Ouï-Dire* tient sa conr; ainsi que la fontaine

de la dive bouteille, où le puits de la vérité, et d'autres endroits du liv. V, sont encore des allégories qui n'échappent à personne. Pourquoi donc Rabelais, s'il avoit voulu jeter des traits sur les rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, et de Navarre, a-t-il si fort enveloppé ces allégories, qu'il n'est pas possible, ainsi qu'on l'a fait voir dans la préface, de les dévoiler? Dira-t-on qu'il avoit plus à craindre de la colère des rois d'Espagne et de Navarre, sous la domination desquels il ne vivoit pas, que du ressentiment des prélats, des prêtres, des moines et des gens de robe dont il dépendoit? et l'on voit tous les jours précisément arriver le contraire : les rois se mettent toujours fort au-dessus de toutes ces petites satires littéraires; les autres au contraire ne les oublient jamais. Il faut donc convenir avec La Bruyère que Rabelais, *quoiqu'on veuille dire*, est inexplicable. »

Bernier croit que Picrochole est le duc de Savoie qui fut dépouillé de ses états par François Ier. Voyez le commentaire historique du chapitre précédent. Selon Ménage, qui dit dans son *Ménagiana*, l'avoir appris de messieurs de Sainte-Marthe, Picrochole étoit un médecin de Fontevrault, aïeul de ces deux célèbres frères. C'étoit aussi l'opinion du savant Pierre Dupuy, garde de la bibliothèque du roi, mort en 1651, d'après l'extrait suivant que nous avons fait de ses *Remarques sur Rabelais*, volume in-fol., manuscrit de la bibliothèque du roi : mais l'un n'est pas plus vrai que l'autre. « *Picrochole*, dit Dupuy, estoit medecin de madame de Frontevraulx; il se nommoit Scévole ou Gaucher [1], aïeul de Gaucher ou Scévole, grand-père de messieurs de Sainte-Marthe. Il demeuroit à Lerné, qui est un beau vilage despendant de Frontevraulx, lequel vilage madame luy avoit donné sa vie durante, comme elle avoit

[1] *Scævola* signifie gaucher en latin; il vient du grec σκαιός, qui a le même sens.

fait à deux précédents, (*ce qui fut*) cause qu'il l'appela *tiers de ce nom*. Il estoit fort cholère : estant en consultation avec Rabelais, qui estoit médecin de l'abbaye de Suilly, il frappa Rabelais, qui fut cause qu'il l'appela Épicrochole, le roy de Lerné, troisième du nom. Il levoit les cens et rentes de sa dite seigneurie, et les loyalles tailles, *indè* roy. Il y eut procès entre aulcuns de Lerné, et les moines de Suilly; leur temporel fut saisi, entre autres le clos de l'abbaye qui fut baillé à ferme peu avant les vendanges. Les fermiers s'ingérèrent de jouir, a quoy s'opposa frère Jehan des Entommeures qui estoit leur procureur... *Marquet* estoit beau-père de Picrochole... *Gallet* estoit ung habitant de Lerné; il y en a encores à Chinon qui y ont ce nom... »

Selon Voltaire, il n'est pas possible de méconnoître Charles-Quint dans le portrait de Picrochole. Mais selon nous, la manière inique et barbare avec laquelle Picrochole vient assaillir les sujets de Grandgousier, peint parfaitement, d'après l'histoire, la conduite de Ludovic Sforce, et celle de Maximilien, son fils, envers les François, tant que dura leur usurpation du duché de Milan. Picrochole, *tiers de ce nom*, roi des fouaciers de Lerné, est donc Ludovic Sforce, surnommé *le Maure*, qui fut le troisième duc de Milan, de sa famille, comme fils de François Sforce, premier duc de Milan, du nom de Sforce. Mais Rabelais compte à sa manière, car Ludovic, second fils de François Sforce étoit réellement le quatrième Sforce duc de Milan, puisqu'il a succédé à Jean Galéace son neveu, en le détrônant; que Jean Galéace avoit succédé à son père, Galéace Marie, qui avoit succédé lui-même à François Sforce son père, et père de Ludovic. Rabelais laisse de côté le neveu détrôné, et ne compte que François Sforce et ses deux fils.

Le nom de *Picrochole*, du grec πικρόχολος, composé de πικρὸς amer, noir, et χολὴ bile, signifie qui a la bile noire, un atrabilaire, un homme colérique et bilieux : dans la tra-

duction de Galien, par Fayard, 1548, qui est l'écolier limousin, comme nous le prouverons, on lit: « Vinaygre est util aux *picrocoles*, c'est-à-dire abondans en colère. »

La scène où Picrochole *entre en courroux furieux*, et fait, sans déclaration de guerre, une irruption subite sur les terres de Grandgousier, et met tout à feu et à sang, retrace les fureurs de Ludovic Sforce, cet usurpateur, que l'auteur affecte toujours de confondre avec Maximilien son fils. Ce Ludovic étoit un lâche et un traître, dit le père Berthier. Qand il fut rentré dans Milan, après la première conquête du roi, il fit aux François une sorte de guerre digne d'un scélérat comme lui. Voici ce qu'en dit la chronique de Belleforêt:

« En janvier 1500, fut le grand jubilé de Rome célébré « par le pape Alexandre VI. Au dit an, ledit Ludovic Sforce, « accompagné d'un grand nombre d'Allemands, par la « faction des habitants de Milan, reprit ladite ville et en « chassa les François, et d'aucunes autres villes, lesquelles « se révoltèrent contre le roi; mais les châteaux, demeu- « rèrent toujours en la possession des François, et par le « moyen de ladite prise, plusieurs pélerins de France, qui « alloient audit jubilé, furent détroussés, pillés, et occis « par les hôteliers et autres gens dudit Ludovic Sforce « qui donnoit auxdits hôteliers, un ducat par chacune « tête de François, dont le roi (Louis XII) fit depuis faire « bonne justice. » Chronique de Belleforêt, vie de Louis XII, page 440. Ces cruautés furent vengées par d'autres cruautés; car les François portèrent le fer et le feu dans tous les lieux où leurs compatriotes avoient été égorgés. Ludovic Sforce fut pris à Pâques de l'an 1500, par Louis de La Trimouille, dans la ville de Novare, où cinq ans auparavant il avoit pensé faire périr de misère Louis XII, alors duc d'Orléans.

Les fouaciers, retournez a Lerné, soubdain davant boyre ny manger, se transportarent au capitoly [1], et la, devant leur roy, nommé Picrochole, tiers de ce nom [2], proposarent leur complaincte, monstrans leurs paniers rompuz [3], leurs bonnets foupyz [4], leurs robbes dessirees [5], leurs fouaces

[1] On ne lit *capitoly* que dans l'édition de Dolet. En quelques provinces de France, on a nommé *Capitole* le lieu où se rendoit la justice : d'où vient qu'à Toulouse les échevins se nomment *capitouls*. C'est en ce sens qu'il faut prendre ici le mot patois *capitoly*, puisqu'il est dit que les fouaciers vinrent en ce lieu porter leurs plaintes, et demander justice à leur roi, qui, suivant l'usage ancien, la rendoit personnellement et immédiatement à ses sujets. (L.) — Je ne sais, ajoute Le Duchat dans Ménage, si Rabelais a entendu par là la maison de ville de Toulouse, ou quelque autre maison de ville. De *caput*, dans la signification de *chapitre*, on a fait *capitulum*, mot de la même signification, *capitole* et *capitouls*. Les *capitouls*, de même que les échevins des autres villes, étoient proprement de petits chefs de la bourgeoisie, chacun dans sa paroisse ou son quartier.

[2] C'est-à-dire, à mon avis, encore plus emporté que les deux de même nom qui l'avoient précédé. Traiter quelqu'un d'Innocent *troisième*, de Benoît *troisième*, c'est le traiter d'innocent et de benêt achevé. Et c'est encore dans le même sens que ci-dessus, qu'au chap. XXVII du liv. V, l'auteur parlant du roi *Bénius* fondateur de l'ordre des frères Fredons, dit qu'il étoit le tiers du nom de *Bénius*, pour insinuer qu'il étoit encore plus *benest* que ses prédécesseurs qui s'étoient appauvris pour enrichir d'autres ordres qu'ils avoient aussi fondés. (L.) — Cette explication est ingénieuse ; mais l'explication historique que nous avons donnée nous semble la seule vraie. Voyez le commentaire historique de ce chapitre.

[3] Les paniers à porter des fouaces, dit M. Beauséjour, sont de grands paniers longs, faits en clisse, c'est-à-dire en bois plat, fendu très mince, et entrelacé. Deux de ces paniers font la charge d'un cheval.

[4] *Foupir*, signifie chiffonner, froisser : il se dit proprement

destroussees, et singulierement Marquet blessé enormement, disans le tout avoir esté faict par les bergiers et mestaiers de Grandgousier, pres le grand carroy[6] par dela Seuillé[7].

du linge repassé qui a été chiffonné; et on l'emploie, nous écrit M. Beauséjour, encore en ce sens en Saintonge, quand une main indiscrète touche le mouchoir ou la coiffure d'une jeune fille : *mon mouchoir, mon bonnet est tout foupi*. Le Duchat, dans Ménage, le fait venir de *fouler* et *pied*, comme de *pede tritus*, dit-il, nous avons fait *piétri*. Nous pensons que *foupi* n'est qu'une variante de *frippés*, par le changement de l'*r* en *l*, et par celui de l'*l* en *u* et en *ou*. Un autre interprète lit ici *soupis*, et le fait venir de *sopitus*, qu'il explique par fatigués, rompus!

[5] Déchirées. M. Beauséjour nous écrit : « Je ne sais si *dessirées* signifie *déchirées*, comme on a mis dans quelques éditions, ou *délustrées*, parceque l'on a coutume de dire de ce qui est luisant que cela est bien ciré. » Pour nous, nous ne doutons pas qu'il ne s'agisse ici de robes déchirées : on disoit et on écrivoit autrefois *dessirer* pour *déchirer*, qui doit venir du latin *de scindere*.

[6] De *carrus* ou *carrum*. C'est le synonyme de *charrière;* et ce mot, qui, selon Ménage, est un mot de Touraine qui veut dire un *carrefour*, signifie dans une bonne partie de la France le chemin par où passent les chars et charrettes. Marot, au premier chant de son poëme de l'Amour fugitif :

> Par maint *carroy*, par maint canton, et place.

Et dans le deuxième chant du même poëme :

> Quand feut en plain *carroy*,
> Sus ung hault lieu se mist en bel arroy. (L.)

Voyez la note 5 du chap. xxv.

[7] Aujourd'hui *Seuilly-l'abbaye*, à six kilomètres de Chinon : ce nom, par la confusion de l'*u* et du *v* dans l'ancienne orthographe, est mal écrit, *Sévillé*, dans la plupart des éditions, même dans celles de Le Duchat, même dans Ménage, comme on peut le voir au mot Carroy. C'est pour éviter cette confusion dans ce mot et dans tous

Lequel incontinent entra en courroux furieux, et, sans plus oultre se interroguer[8] quoy ne comment, feist crier par son pays ban et arriereban[9], et que ung chascun, sus peine de la hart, convint[10] en armes en la grande place devant le chasteau, a heure de midy[11]. Pour mieulx confermer son entreprinse, envoya sonner le tabourin a l'entour de la ville: luy mesme, cependant qu'on apprestoyt son disner, alla faire affuster[12] son artil-

les mots semblables, que nous avons substitué le *v* à *u* et le *j* à l'*i* dans le texte de Rabelais, toutes les fois que l'*u* et l'*i* sont consonnes. Cela ne dénature point son style, et en facilite singulièrement l'intelligence.

[8] Sans s'informer davantage. (L.)

[9] Au temps, dit M. Beauséjour, où le système féodal subsistoit, et où les troupes n'étoient pas soldées, la guerre ne pouvoit se faire qu'au moyen du service personnel des vassaux; on les rassembloit par une convocation nommée *ban*. Le ban étoit pour les vassaux immédiats qui, ayant des fiefs relevant du suzerain, étoient obligés au service personnel. L'*arrièreban* étoit pour les vassaux médiats, qui n'étoient tenus de faire ce service que pour le compte et par l'ordre de leurs seigneurs immédiats, qui les conduisoient sous leurs *bannières*, et les commandoient. Ainsi *faire crier ban et arrièreban*, c'étoit rassembler et mettre en campagne tous les habitants d'un pays, en état de porter les armes. Le service étoit ordinairement de quarante jours, non compris l'aller et le retour. C'est de *ban* qu'on a fait *bannir*, parcequ'on publioit un *ban* pour défendre à celui qu'on bannissoit de demeurer plus long-temps dans le pays.

[10] S'assemblât, se réunît: du latin *convenire*.

[11] Colérique, comme l'étoit naturellement Picrochole. Rabelais ne pouvoit choisir à ce prince, pour délibérer de guerre avec son conseil, une heure plus propre à lui faire prendre son parti *à la chaude*, comme on parle. (L.)

lerie, desployer son enseigne et oriflant[13], et charger force munitions, tant de harnoys d'armes que de gueulle[14]. En disnant bailla les commissions : et feut, par son edict, constitué le seigneur Trepelu[15] sus l'avant guarde, en laquelle feurent

[12] C'est la monter sur des *affuts*, toute prête à marcher : un *affut* est une espèce de charriot destiné à manœuvrer le canon.

[13] Mot corrompu d'*oriflande*, qu'on a dit pour *oriflamme*. Dans Monstrelet, vol. I, chap. LXXIX, on lit *oliffande* en la même signification. (L.) — *Oriflant* pour *oriflamme* est pris ici pour enseigne royale. L'oriflamme étoit dans l'origine l'enseigne militaire de l'abbaye de Saint-Denis ou plutôt de saint Denis, l'apôtre et le patron de la France, et le premier évêque de Paris. Les comtes de Vexin la portoient comme avoués de cette abbaye. Depuis le règne de Philippe I, le Vexin ayant été uni à la couronne, le roi étoit devenu l'avoué de l'abbaye et son *signifer* en cette qualité. On attachoit le succès de la guerre et pour ainsi dire le salut de l'état à sa conservation, et on ne la confioit qu'à un chevalier d'une bravoure éprouvée. Elle étoit rouge, toute unie, d'une étoffe de soie nommée *sandal* ou *cendal*, à trois pointes par le bas, attachée en travers et par le milieu à une lance dorée, d'où lui est venu le nom d'*oriflamme*. Elle fut prise par les Flamands à la bataille de Courtrai, en 1302. On la voit cependant reparoître en 1504 et en 1554 dans deux inventaires du trésor de Saint-Denis : ce qui prouve qu'il en étoit de cette relique comme de bien d'autres : *primo avulso, non deficit alter*.

[14] *Harnois de gueule* signifie des provisions de bouche : il est souvent employé dans ce sens dans Rabelais (voyez chap. XXXII). On s'en sert encore en Saintonge, selon M. Beauséjour.

[15] *Trepelu* signifie *très poilu* : les aventuriers dont il étoit capitaine faisoient voir leur poitrine, et souvent leurs cuisses aussi toutes velues; et portoient barbe et moustache pour effrayer les femmes et les enfants, et faire trembler la volaille et le lard au charnier, comme il dit ailleurs. L'erreur de Le Duchat qui donne à ce nom une signification contraire, provient de ce qu'il a cru que *trépelu* venoit de *trois poils*; tandis que ce mot vient de très poilu. Il l'a re-

comptez seize mille quatorze hacquebutiers[16], trente mille et unze adventuriers[17]. A l'artillerie

connu lui-même, dans Ménage, au mot AVENTURIERS; car il y dit qu'au lieu de *Grippeminaud*, que l'édition de 1542 donne pour chef aux aventuriers du chap. XXVI de Rabelais, dans les éditions postérieures, leur chef est appelé *Trapelu*, de *transpilosus*, qui signifie *très pelu*, *très velu*.

[16] Soldats armés de la *hacquebute*, qu'on a nommée depuis *arquebuse :* c'étoit une sorte de petit fusil court, de carabine de petit calibre dont se servoit alors l'infanterie, dit M. Beanséjour, d'après Brantôme et d'après le Traité de la milice françoise du P. Daniel. Du Bellay dit que la première occasion où l'on se servit de cette arme inventée en Italie, fut au siége de Parme, en 1521, dans la guerre que Léon X, uni à Charles-Quint, faisoit contre les François. La hacquebute de fort calibre fut introduite dans l'infauterie françoise par Dandelot, frère de l'amiral Coligny, lorsqu'il étoit colonel général de l'infanterie françoise. Étant prisonnier à Milan, il en reconnut l'avantage; il en fit acheter beaucoup pour armer les troupes françoises. C'est principalement à ces armes qu'étoit due la supériorité de l'infanterie des huguenots sur celle des catholiques, pendant les guerres de religion. Par la suite la cavalerie s'en servit aussi, et on les nomma arquebusiers à cheval. Mais l'usage de cette arme pour la cavalerie n'étoit pas encore adopté dn temps de Rabelais. *Hacquebutier* n'est qu'une variante de *arquebusier*, et a par conséquent la même étymologie. La preuve en est qu'on lit ici et chap. XLVII, *harquebusiers* pour *hacquebutiers*.

[17] C'est ainsi que portent toutes les éditions, excepté celles de 1535, et de Dolet, qui n'ont tout simplement qne *seize mille hacquebutiers, et trente-cinq mille adventuriers*. A l'égard des soldats que Rabelais nomme *adventuriers*, il est bon de voir ce que dit Brantôme de cette ancienne milice. Il remarque qne dans les vieux romans de Louis XII et de François Ier, par les *avanturiers de guerre* on entendoit les fantassins, gens habillés *à la pendarde*, comme on disoit, c'est-à-dire malproprement, portant des chemises à longues et grandes manches, qui leur duroient plus de deux ou trois mois sans changer, montrant leurs poitrines velues et pelues, et toutes

feut commis le grand escuyer Toucquedillon [18];
en laquelle feurent comptees neuf cens quatorze

découvertes, les chausses *bigarrées* et *balafrées*, usant de ces mots, dit-il. Que la plupart montroient la chair de la cuisse, et même des fesses. Que d'autres plus propres avoient du taffetas en si grande quantité, qu'ils doubloient ces chausses, et les appeloient chausses *bouffantes;* mais qu'il falloit que la plupart montrassent la jambe nue, une ou deux, et portassent leurs bas déchaussés pendants à la ceinture. « Encore aujourd'hui, ajoute-t-il, les Espagnols usent de « ce mot, *avanturiers;* mais ils ne sont pas soldats gagés ni sondoyés, « mais qui y vont pour leur plaisir, soit soldats ou gentilshommes. » Selon cet auteur, avant que le nom d'*avanturiers* fût en usage, quelques uns appeloient les soldats *laquais*. Même, dit-il, dans Monstrelet, sous Louis XI, on les appeloit de la sorte pour *allaquais*, comme voulant dire les gens de pied allant et marchant près de leurs capitaines; et c'étoient ces mêmes fantassins ou piétons qu'autrefois on appeloit aussi *rustres*. Voilà quels étoient ces soldats qu'on nommoit *Avanturiers*, gens autant et plus maussades que le Thersite d'Homère. C'est pourquoi aussi, au lieu de *Grippeminaud* qu'on lit dans l'édition de 1535, et de Dolet, les autres donnent pour chef à ces *avanturiers* un nommé *Trépelu*, c'est-à-dire, un homme qui n'étoit pas mieux en barbe et en cheveux que ce Grec de l'Iliade. Voyez ci-devant la note sur ce mot, chap. IX. (L.) — Les *adventuriers* étoient sous François Ier des *volontaires* à pied, qui faisoient la guerre pour leur compte, et à leur *volonté*, sans solde, sans être soumis à la discipline. Ils étoient ordinairement employés à l'avant-garde, dit M. Beauséjour. Ils étoient les plus intrépides soldats de l'armée : on les nommoit ainsi parcequ'ils tentoient les *aventures* les plus hasardeuses, sous des chefs de leur choix. Ils étoient formés sur le modèle des aventuriers d'Italie, et organisés en bandes et compagnies. Par l'ordonnance de 1523, ils étoient qualifiés « gens vagabonds, perdus, flagitieux... meurtriers, rapteurs et violeurs de femmes et de filles, renieurs de Dieu... loups ravissants, lesquels sont coutumiers de manger et dévorer le peuple, le dénuer, se dépouiller de tout son bien, mutiler, chasser et mettre le bon homme hors de sa maison, tuer, meurtrir, et tyranniser nos

grosses pieces de bronze, en canons[19], doubles canons, baselicz, serpentines, coulevrines[20],

pauvres sujets, etc. » L'entrée de Charles-Quint en Provence leur fournit une nouvelle occasion de recommencer leurs ravages. Il fut fait deux autres ordonnances contre eux en 1537 et en 1548. D'après cela, on ne doit pas s'étonner des dégats que leur fait commettre Rabelais dans ce chapitre et le suivant.

[18] *Toucquedillon* et *Hastiveau*, autre capitaine de Picrochole, dans le chap. XLIII, assurent à ce prince, dit Le Duchat, dans Ménage, que sa puissance est telle qu'il pourroit défaire tous les diables ensemble. Or, comme *Hastiveau* dénote un étourdi, qui parle et qui fait tout à la *hâte; Touquedillon*, qu'il pousse à bout, et qui le tue dans la suite, me paroît désigner un homme qui *touche de longue;* c'est-à-dire qui ne frappe que le plus tard qu'il peut: ce qui convient fort bien à *Touquedillon*, qui ne fut attaqué en son honneur par *Hastiveau* que pour avoir donné à Picrochole un conseil prudent, que le téméraire Hastiveau ne pouvoit goûter. Ce mot est du Languedoc, et signifie un poltron qui touche de loin. — M. Beauséjour pense que *toucquedillon* est composé de *touque*, qui signifie une cruche, dans les ports de l'ouest, et *dillon*, fausset destiné à la vider par le côté, sans la renverser. Mais Le Duchat et lui se trompent: *toucquedillon* doit signifier *touche dille. Dille* est employée pour mentule dans le chap. XI: « l'une la nommoit ma petite *dille.* » Alors un *toucquedillon* seroit ce que le peuple grossier nomme aujourd'hui en françois, un c...*on*, *coglione* en italien, un poltron. Voyez chap. XXXII, note 1.

[19] Le *canon* porte ordinairement vingt-quatre livres de balle. Le *double-canon*, qui n'est plus guère en usage que dans les parties orientales de l'Europe, portoit ou devoit porter environ quarante-huit livres de balle. (L.) — Le *canon* étant de vingt-quatre, et regardé comme l'unité, *le double canon* devoit être en effet de quarante-huit. On nommoit aussi, nous écrit M. Beauséjour, le premier *suffisant*, comme suffisant pour détruire toutes sortes de murailles, et le second *passe-mur*, parceque aucun mur ne lui résistoit: les murs des forteresses n'étant pas alors terrassés. On ne se sert plus aujourd'hui du *double canon;* il n'en existe plus que sur les batteries

bombardes, faulcons, passevolans, spirolles[21] et aultres pieces. L'arriere guarde feut baillee au

des côtes: tels sont ceux de la batterie royale à Brest. Le canon de vingt-quatre est la plus grosse artillerie dont on se serve dans les places, comme pour les sièges.

[20] Le *basilic* étoit la plus grosse pièce de l'ancienne artillerie. On prétend qu'il portoit cent soixante livres de balle: et les Turcs ont eu de ces pièces d'un calibre deux fois plus gros; mais ils les fondoient sur le lieu même où ils vouloient s'en servir. La *serpentine* est ce qu'on appelle communément une *coulevrine bâtarde*. Son boulet doit être de vingt-quatre livres, et elle est appelée de la sorte, tant à cause que ce boulet, par l'impétuosité dont il part, imite le sifflement de la *couleuvre*, que parceque cette pièce, en sa grosseur et en sa longueur, a quelque proportion avec ce reptile. (L.) — Le basilic signifie canon royal: il avoit de longueur, selon M. Beauséjour, dix-huit fois son calibre. Le basilic de Malte, qui étoit célèbre pour sa dimension, avoit de longueur vingt-quatre calibres. On voit encore, selon l'éditeur de 1752 et l'abbé de Marsy, au château des Dardanelles, de ces anciennes pièces qui ont vingt pieds de long sur cinq de circonférence. La *coulevrine* étoit une longue pièce de douze à dix-huit livres de balle, dont on croyoit la portée beaucoup plus grande que celle des canons ordinaires. La fameuse coulevrine de Nancy, qu'on voyoit jadis à Dunkerque, n'étoit que du calibre de dix-huit, quoiqu'elle eût vingt-un pieds onze pouces six lignes de long. Elle ne portoit pas plus loin et peut-être moins qu'une autre pièce de même calibre et plus courte. La *serpentine* étoit très longue comme la coulevrine, mais plus forte.

[21] La *bombarde* fut nommée de la sorte par onomatopée, parceque toute grosse pièce se fait entendre par un *bom bom* lorsque son boulet part. La note marginale sur ce vers *Dantque focum Schioppis tuf taf sborrante balotta* de la deuxième Macaronée de Merlin Cocaie, porte: *Tuf taf schioppetti est*, bom, bom, *artelarie grosse, unde versus*, *Schioppettus tuf taf*, bom, bom *colubrina sboronat*. C'étoit une grosse et courte pièce d'artillerie, qui ne différoit en rien du *basilic* ou canon royal, et quelques uns lui ont aussi donné le nom de

duc Raquedenare[22]. En la bataille se tint le roy et les princes de son royaulme. Ainsi sommairement accoustrez, davant que se mettre en voye, envoyarent troys cens chevaulx legiers soubz la conduicte du capitaine Engoulevent[23], pour descouvrir le pays, et sçavoir si embusche aulcune estoyt par la contree. Mais apres avoir diligemment

passe-volant, c'est-à-dire de bâton à feu, qui passoit en grossenr le commnn des bâtons-courts appelés *volans*, parcequ'on les faisoit voler à la tête ou aux jambes de son ennemi. A l'égard du *faucon*, c'est de ce mot qu'on a fait le nom de *fauconneau*, dont on appelle la plus petite de toutes les piéces de l'artillerie moderne. La *spirolle* étoit une petite coulevrine, ainsi appelée de *spiræ*, nom que les Latins ont donné aux replis des serpens; et la *spirolle* a eu ce nom soit à cause de la tortuosité du chemin que faisoit son boulet, soit pour distinguer ce canon de plusieurs autres, que le sifflement de leurs boulets, semblable à celui des serpens, avoit déja fait nommer *basilics*, *serpentines*, *coulevrines*. (L.) — Les *faucons*, qu'on nommoit aussi *fauconneaux*, étoient de petites pièces portatives, d'une demi-livre de balle environ, destinées à la défense des châteaux et des villes.

[22] *Raquedenare*, pour *racle denare* ou *racle denier* : *racler argent*, dans Duplessis, Myst. d'iniquité, 1612, fol. 519, *b*, c'est exiger des gens ou d'un pays jusqu'au dernier sou. Ainsi, dit Le Duchat dans Ménage, un *raquedenare* est un homme dont l'avarice va jusqu'à la rapine. Les Italiens disent *raschia danari*.

[23] Nom convenable à un capitaine dont la commission, qui étoit de découvrir le pays en pleine paix, l'exposoit à humer bien du vent, au hasard de ne rencontrer personne en armes, comme il arriva à celui-ci. (L.) — Le Duchat se trompe dans l'acception qu'il donne à ce mot : un *engoulevent* doit être ce que nous appelons aujourd'hui un *gobemouche*. Le grand dictionnaire de Trévoux dit qu'*engoulevent* étoit autrefois un personnage ridicule qu'on promenoit à Paris, et qu'on appeloit le *prince des sots*.

recherché, trouvarent tout le pays a l'environ en paix et silence, sans assemblee quelconque. Ce que entendant Picrochole, commanda qu'ung chascun marchast soubz son enseigne hastifvement. Adoncques, sans ordre et mesure, prindrent les champs les ungs parmy les aultres, guastans et dissipans tout par ou ilz passoyent, sans espargner ny paovre ny riche, ny lieu sacré ny prophane : emmenoyent beufz, vaches, taureaulx, veaulx, genisses, brebis, moutons, chievres et boucqs; poulles, chappons, poulletz, oysons, jards[24], oyes, porcs, truyes, gourretz[25]; abattans les noix, vendangeans les vignes, emportans les seps, croullans[26] tous les fruictz des arbres. C'estoyt ung desordre incomparable de ce qu'ilz faisoyent. Et ne trouvarent personne qui leur resistast: mais ung chascun se mestoyt a leur mercy, les supplians estre traictez plus humainement, en consideration de ce qu'ilz avoyent de tous temps esté bons et amiables voisins, et que jamais envers eulx ne commirent exces ne oultraige, pour ainsi soubdainement estre par yceulx

[24] Les *jards* sont les mâles des oies, destinés à propager l'espèce: on les nomme encore ainsi dans plusieurs départements.

[25] Les *gourrets* sont les jeunes porcs, par opposition aux cochons plus vieux et aux truies.

[26] C'est-à-dire faisant tomber tous les fruits des arbres. Ce mot est encore employé en ce sens au chap. x du liv. IV. *Crouller* ou *croller* c'est secouer pour faire tomber.

mal vexez, et que dieu les en puniroyt de brief[27]. Esquelles remontrances, rien plus ne respondoyent, si non qu'ilz leur vouloyent apprendre a manger de la fouace.

[27] *De brief*, du latin *de brevi*, sous-entendu *tempore*, devant peu, bientôt, promptement.

CHAPITRE XXVII.

Comment ung moyne de Seuillé saulva le cloz de l'abbaye du sac des ennemys.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Il s'élève une grande querelle entre les fouaciers de Lerné, pays soumis à Picrochole, leur roi, et les bergers de Seuillé, sujets de Gargantua. Ceux-ci ont l'avantage. Les vaincus à qui l'on a enlevé leurs fouaces (galettes), vont porter plainte à Picrochole, qui, furieux, et d'un caractère bien différent de celui de Grandgousier, fait une irruption subite sur les terres de ce bon roi, et y met tout à feu et à sang. Le bourg de Seuillé est livré au pillage, l'abbaye est près d'avoir le même sort: mais frère Jean des Entommeures ayant appris que les soldats de Picrochole pilloient et vendangeoient le clos de la vigne de l'abbaye, où étoit l'espérance de toute l'année, vient chercher ses confrères, qu'il trouve occupés à chanter... Il ne perd point de temps à cela; il s'arme du bâton de la croix, fond sur les ennemis, frappe sur eux à tort et à travers, les assomme, les renverse, et les fait *egorgeter* ensuite avec de petits couteaux, par ses frères, qui le suivent, et qui dépouillent ceux qu'il tue.

C'est de là que nous faisons venir, avec Bernier, le nom de frère Jean des *Entommeures*, comme qui diroit *entamu-*

res: ce nom vient d'*entamer*, *entomer*, ou *entaumer*, comme on dit encore en Sologne et le long de la Loire, *intamare*, en latin barbare, couper, trancher, tailler, parcequ'il aimoit à se ruer en cuisine et à jouer des couteaux, ainsi que l'auteur même le dépeint, liv. IV, chap. x et xi; parcequ'il étoit bien *fendu de gueule*, et à cause de la déconfiture qu'il fit des ennemis avec le bâton de la croix, voyez liv. I, chap. xxvii; parceque enfin, à la manière des anciens paladins, il entamoit et pourfendoit tous ceux qui vouloient le combattre.

Ce singulier personnage, « si foiblement imité par l'auteur du *Compère Mathieu*, sous le nom de *père Jean de Domfront*, dit M. Eusèbe Salverte, est un jeune moine, brave jusqu'à la témérité, ne s'affligeant de rien, parcequ'il ne sait rien craindre, et prend son parti sur tout, aimant la bonne chère, le vin et les femmes, sans jamais leur laisser troubler sa raison; également à sa place à la cuisine la veille d'un festin, et à l'avant-garde à l'instant d'une bataille; récitant gaiement son bréviaire, rossant gaiement les pillards qui dévastent le *clos* de son monastère, travaillant gaiement au milieu de l'orage à la manœuvre du vaisseau, et, gaiement encore, rassurant contre la peur de la mort ses compagnons menacés du naufrage. C'est le fondateur, le législateur de l'abbaye de *Thélème;* et rien ne terniroit son caractère brillant, si quelques histoires un peu libres, quelques propos un peu scandaleux ne justifioient le reproche que lui fait Pantagruel de porter dans le monde et à la cour le ton et la licence d'un couvent de cordeliers. »

Voici comme les divers interprètes exposent leurs diverses conjectures, et se combattent les uns et les autres sur le personnage de frère Jean des Entommeures.

« Comme il y a apparence, dit l'éditeur de 1752, que Rabelais, ainsi qu'il le déclare dans son prologue, n'a fait

son Gargantua que pour tuer ses interprétes et leur donner de la tablature, on ne sera peut-être pas fâché de voir quelques unes de leurs conjectures ou plutôt de leurs rêveries à l'égard de frère Jean. Les uns prétendent qu'il avoit voulu désigner un moine de Cîteaux qui devint ensuite chanoine et gros prieur. Mais dans ce temps-là, ajoutent-ils, il n'avoit encore que sa fortune *entamée*. Les autres prétendent que c'est Odet de Châtillon, frère aîné de l'amiral de Coligny, archevêque, cardinal, et qui se maria sans quitter la pourpre. Il étoit, disent-ils, un des protecteurs de Rabelais. En ce cas-là, Rabelais ne lui a pas marqué beaucoup de reconnoissance. D'autres soutiennent qu'il est le fameux César de Borgia, bâtard du pape Alexandre VI; d'autres y voient Luther; d'autres le cardinal de Lorraine; enfin, disent d'autres interprétes, Rabelais, dans le fond de l'ame, étoit partisan de la nouvelle réforme; il pensoit comme Luther et Calvin, sur l'article des moines, et frère Jean peut être un héros en l'air, mais c'est un héros par lequel il a voulu porter le dernier coup à l'état monastique.»

«Ni la satire, ni la comédie, dit Ginguené, ne sont l'histoire; mais elles peuvent y suppléer, lorsqu'elles peignent fidélement les mœurs. Il seroit long de mettre ici tout ce que Rabelais dit des moines et de l'esprit monacal. Ce sera bien assez des principaux traits de caractère... On ne peut mieux commencer que par le portrait qu'il trace de frère Jean des Entommeures, véritable archétype des moines de son temps, dont il faut avouer que la perfection s'étoit un peu altérée dans le nôtre. Il n'avoit point, dit-on, fait ce portrait de fantaisie, mais d'après un certain prieur alors vivant, et bon vivant. C'est Ménage qui a fait cette découverte. Ce moine, est, selon lui, un certain Buinard, prieur de Sermaise en Anjou...»

«Tout seroit fort divertissant en ces chapitres, dit Bernier, et particulièrement l'expédition de frère Jean des En-

tommeures, si l'auteur nous voulant donner la peinture d'un moine débauché, quoique zélé pour la mense, l'habit, et la maison, il ne lui avoit point tant fait faire de jurements et de profanations des choses saintes. Quant à ceux qui le prennent pour le cardinal de Lorraine, et Sevillé (*Seuillé*), pour Cluny; je vois si peu d'apparence à ce sens caché, que j'aime mieux m'en tenir au sens littéral, ou tout au plus croire avec quelques uns que ce frère Jean est un certain Binard (*Buinard*), prieur de Sermaise, puisqu'on en voit la preuve dans des vers qui sont à la tête des *Contredits d'Ant. Souillard* (Couillard), *seigneur du Pavillon, lez Loris en Gâtinois, aux fausses et absurdes prophéties de Nostradamus et autres astrologues.* (Voyez ces vers plus bas), vers assez bons pour faire foi du fait en question, mais qui ne font rien contre l'opinion de ceux qui croient que frère Jean étoit un moine de l'abbaye de Turpenay, diocèse de Tours, située dans la forêt de Chinon, où les moines étoient d'étranges compagnons, et d'où ce frère Jean fut transporté à Sermaise, en Anjou, proche du Lude.»

«Le chap. XXVII, dit Le Motteux, est un de ceux qui méritent le plus d'attention. C'est là que paroît sur la scène le brave moine de Sevillé (*Seuillé*), frère Jean des Entommeures qui *sauva le clos de l'abbaye du sac des ennemis*, et dont les exploits sont bien autre chose encore que la victoire de Forgier. Tâchons de découvrir qui il est. S'il en falloit croire la prétendue clef dont j'ai parlé, frère Jean des Entommeures seroit le cardinal de Lorraine, frère du duc de Guise. Mais cette conjecture est certainement très mal fondée; car quoique les princes de la maison de Lorraine eussent beaucoup de bravoure, on ne voit pourtant pas que le cardinal ait jamais affecté de se distinguer par des exploits militaires. D'ailleurs s'il eût combattu pour quelqu'un, c'eût été pour Picrochole. Il est plus vraisemblable

de penser que frère Jean est le cardinal de Châtillon, créé cardinal par Clément VII, lors de l'entrevue de ce pape avec François I[er], à Marseille, en 1533 : archevêque de Toulouse, évêque et comte de Beauvais, abbé de Saint-Benigne de Dijon, de Fleury, de Ferrières, et de Vaux de Cernay. Il étoit de la maison de Coligny, homme de cœur, qui ne le cédoit en rien à ses cadets, l'amiral et Dandelot, ennemi de l'Espagne et ami de la Navarre, protestant, aussi bien que ses frères, de moitié avec eux pour se rendre utile au parti, si peu papiste enfin, qu'après avoir mérité d'être interdit par le pape, il se moqua du pape et de son interdit, se maria, et passa depuis en Angleterre, où il mourut en 1571. Il est enterré à Cantorbéry, dans la cathédrale. »

« J'avoue que son zéle pour la cause des protestants n'éclata que dans un temps où Rabelais n'étoit plus : mais Rabelais le connoissoit : il avoit en lui le meilleur de ses amis, il devoit savoir quelles étoient ses inclinations. Personne ne peut ignorer que ce fut à lui qu'il dédia le IV[e] livre de son ouvrage, et qu'on en est redevable, ainsi que du dernier; puisque sans la protection du roi, que ce prélat obtint pour l'auteur, celui-ci n'auroit plus écrit. Il le déclare lui-même dans l'épître dédicatoire. J'avoue encore que quelques écrivains ont fait du cardinal de Châtillon un de ces hommes qui ne cherchent que l'aise et le repos, ou qui sont adonnés à leurs plaisirs : mais cela même peut servir à justifier mon idée. *Fay ce que vouldras*, c'étoit là la devise de frère Jean : c'est là l'unique régle de cette abbaye des *Thélémites* qu'il avoit fondée *a son devis*. Voyez les chap. LII et LVII. Le seul nom de cette abbaye en bannit toute gêne, elle est appelée *Thélème*, du mot grec *thelêma*, volonté; il y a un mot grec qui approche de celui-là, c'est *thalamos*, qui se prend souvent pour *chambre nuptiale*. Ne seroit-ce pas là un indice que frère Jean étoit même

marié [1]? Ce qu'il y a de certain, c'est que la description de son abbaye nous offre le modèle d'une société religieuse, qui seroit exempte du vœu de continence, et de tous les vœux des autres sociétés monastiques, mais qui seroit infiniment plus estimable par la vertu libre de ses membres, et c'est pourquoi l'*inscription mise sur la grande porte de Theleme*, au chap. LIV, en exclut *tous capharts empantouflez, tous bigots, cagots, tordcoulx, badaults*, et *hypocrites*, et y invite au contraire tous ceux *qui annoncent le sainct Evangile en sens agile, quoiqu'on gronde.* »

« J'avoue enfin que Rabelais fait beaucoup jurer son moine, mais outre que c'étoit le moyen d'exposer à la censure publique un vice qui régnoit alors parmi les gens d'église, c'étoit donner à son moine un air soldatesque auquel je ne reconnois que mieux un cardinal qui avoit été soldat [2]. Les gens de guerre étoient sans doute aussi bons jureurs dans ces temps-là qu'ils le sont aujourd'hui : et

[1] Quelle pitoyable subtilité, que de s'appuyer sur le rapport de *thelema* à *thalamos!* Cette remarque porte à faux ; car le cardinal de Châtillon ne s'est marié que très peu de temps avant que la sentence de son excommunication fût publique, et elle ne le fut qu'en 1563. Il avoit quitté l'habit de cardinal avant qu'elle fût prononcée contre lui dans un consistoire secret : il reprit l'habit de cardinal, et se maria dans cet habit, pour faire voir qu'il ne s'embarrassoit ni du pape ni de son excommunication : et ce fut là-dessus que le pape, pour se venger, la rendit publique, l'onzième de septembre de 1563. Voyez Sponde à cette année.

[2] Il y a tout lieu de croire que Le Motteux se trompe encore, lorsqu'il suppose que le cardinal de Châtillon avoit été soldat avant la publication de l'ouvrage de Rabelais. Brantôme, qui parle de la bravoure de ce prélat, n'en rapporte qu'un seul exemple bien plus moderne que l'histoire de frère Jean. « Le cardinal de Châtillon, dit-il, ne s'est jamais trouvé à l'armée qu'en deux occasions, et cela en qualité de volontaire. » Voyez *les Vies des Hommes illustres*, première partie.

puisque l'occasion s'en présente si naturellement, je confirmerai ce que je dis par un exemple qui vient ici d'autant plus à propos, que c'est l'exemple d'un personnage qui, semblable par divers endroits à notre Châtillon, étoit cardinal, évêque, homme de qualité, abbé, mari, soldat, ami de la maison de Navarre, et qui fut même engagé dans les guerres de cette maison, à laquelle il étoit allié de fort près par son mariage: tel enfin qu'il pourroit très bien, dans l'intention même de Rabelais, avoir sa part au caractère de frère Jean. Je veux dire César Borgia, fils du pape Alexandre VI..... Il n'est pas naturel, sans doute de s'imaginer que cet homme-là soit l'original du moine de Sévillé (*Seuillé*), mais rien n'empêche de concevoir que Rabelais peut avoir eu dessein de nous faire songer à un tel homme, en faisant entrer quelques unes de ses qualités dans le caractère du Moine. La nature de l'ouvrage demandoit que l'auteur y mît des caractères doubles, et qu'il réunît même plusieurs personnages en la personne d'un seul acteur, lequel on pût comparer, non pas à quelqu'un de ces comédiens qui jouent deux ou trois rôles différents dans la même piéce; non pas encore à Scaramouche, lorsque sans cesser d'être Scaramouche il se charge de plusieurs rôles qui demeurent toujours très distincts l'un de l'autre, mais à ce pantomime de Lucien (dans le dialogue de *la danse*), qui représentoit tellement cinq choses à-la-fois, qu'on disoit de lui : Il a cinq ames dans un seul corps. Nous en avons vu ci-dessus un exemple dans l'histoire de Picrochole. Ce n'est qu'un seul homme en qui l'on en reconnoît jusqu'à trois. Nous en voyons un autre exemple ici dans l'histoire de frère Jean. Après avoir reconnu en lui le cardinal de Châtillon, nous y reconnoissons César Borgia, et qui sait si l'on n'auroit pas pu y reconnoître de plus quelque moine du couvent des cordeliers dont Rabelais avoit été?»

« Je ne fais, après tout, que des conjectures, et je les soumets humblement à la critique. Qu'il me soit donc permis de demander encore si le portrait de frère Jean n'auroit pas été fait en partie sur une ébauche de celui du fameux Luther? Tout le monde sait qu'il avoit été moine, et qu'il n'étoit pas un des plus refrognés. Frère Jean sauva le clos de la vigne de l'Abbaye en dépit des troupes de Picrochole. Luther sauva le calice du vin sacré de l'église. Par son moyen le calice fut rendu aux protestants d'Allemagne, malgré Charles-Quint et ses soldats[3]. Le prieur, qui traite frère Jean d'*ivrogne*, pourroit être le pape. Frère Jean *mettant bas son grand habit* de moine, et *se saisissant du baston de la croix*, a un rapport assez sensible avec Luther défroqué, et ne cherchant plus les armes du Chrétien que dans la foi qui embrasse Jésus-Christ crucifié. La victoire remportée sur ceux qui *sans ordre parmy le clos vandangeoyent*, c'est l'avantage avec lequel il disputa contre des adversaires, dont les discours ou les écrits se ressentoient du désordre de leurs idées. Les *moynetons* qui offrent leurs services à frère Jean, et qui, *laissant leurs grandes cappes sous une treille, achevèrent ceux qu'avoit desja meurtris*; c'est la foule des moines et des ecclésiastiques qui suivirent la réformation de Luther, qui n'étoient en comparaison de lui que des réformateurs en petit, mais qui achevèrent cependant de confondre des adversaires qu'il avoit déja, en quelque sorte, terrassés par ses argu-

[3] L'empereur, à l'époque où Rabelais publia son premier livre, n'avoit pas entrepris de réduire les luthériens par la force des armes. Il ne leur fit proprement la guerre que depuis la mort de Luther, arrivée en 1546. Encore, dit de Missy, avoit-il une partie des luthériens de son côté. Voyez l'histoire de cette année dans Sleidan, liv. XVI à XVIII; et notez de plus que l'empereur, par le fameux livre de l'*Interim*, accordoit aux luthériens le calice pour le peuple, ainsi que le mariage pour les prêtres. *Ib.*, liv. XX, année 1548.

ments. Il est vrai que sous le nom de frère Jean, dans les chap. XLI et XLII, Rabelais semble avoir eu en vue quelque homme qui, bien loin d'avoir quitté le froc tout de bon, comme Luther, *ne vouloit aultres armes* (défensives) *que son froc devant son estomac.* Ce fut *contre son vouloir qu'il* fut *armé de pied en cap;* il *protesta de trahison* lorsque, par la faute de son *heaulme*, il demeura *pendant au noyer:* il se défit bien vite *de tout son harnois*, dès qu'il se retrouva sur ses pieds; et nous voyons après cela qu'il avoit repris son froc: car dans l'endroit du chap. XLIII, où il est dit que *Tiravent*, armé de sa lance, *en ferut a toute oultrance le Moyne au milieu de la poictrine*, il est dit aussi que, *rencontrant le froc horrificque, rebouscha par le fer, comme si vous frappiez d'une petite bougie contre ung enclume.* Mais si ces circonstances ne conviennent point à Luther, elles conviennent au cardinal de Châtillon, qui se tenant attaché extérieurement à l'église romaine par les dignités dont il étoit revêtu, trouvoit sa sûreté sous la robe sacerdotale, comme frère Jean sous le froc: et cela confirme ce que j'ai avancé, que toute cette guerre de Rabelais représente principalement des disputes de religion, et que le caractère de chacun de ses personnages n'est pas toujours si simple qu'il n'en faille chercher l'origine que dans une seule et même personne.»

«C'est ainsi que parmi les traits qui caractérisent le *cardinal de Châtillon*, il y en a qui semblent avoir été destinés à faire reconnoître en même temps le caractère de Montluc, évêque de Valence, en attendant qu'il ait son rôle à part sous le nom de Panurge, comme je l'ai fait voir ci-dessus. Le cardinal et l'évêque me paroissent également remarquables dans le Moine, lorsque je lis, au chap. XXXIX, *les beaulx propous qu'il tint en souppant* à la table de Gargantua. Un des convives exhortant le Moine à ôter son froc qui lui rompoit les épaules, «Mon amy,

« dist le Moyne, laisse-le moy.... je n'en boy que mieux. Il « me faict le corps tout joyeulx. Si je le laisse.... je n'auray « nul appetit; mais si en cest habit je m'assis a table, je « boiray.... et a toy et a ton cheval. » Voilà précisément le cas de Châtillon et de Montluc, et c'est encore aujourd'hui le cas de bien d'autres prélats et bénéficiers qui ne sont catholiques qu'à l'extérieur. Ils voudroient bien se dépouiller d'un habit qui leur pèse, et jeter, comme on dit, le froc aux orties, en déclarant ce qu'ils sont au fond de l'ame; mais ils sentent qu'après cela ils ne pourront plus boire et manger, faire bonne chère comme auparavant[4]. Quelqu'un dira peut-être que la prière faite au Moine de se débarrasser de son froc, n'est qu'un compliment pour l'engager à se mettre à son aise pendant le

[4] On sera peut-être surpris, comme le remarque de Missy, de voir le cardinal de Châtillon rangé dans la même catégorie que Montluc; car l'histoire parle de ce cardinal comme d'un homme sobre et fort modéré, tant dans ses actions que dans ses paroles. D'un autre côté, il paroît que, quelque modéré qu'il pût être dans le cours ordinaire de la vie, sa vivacité sur le chapitre de la religion fut beaucoup plus grande que celle de l'évêque de Valence, beaucoup moins subordonnée aux ménagements d'une politique intéressée ou voluptueuse. Son union déclarée avec ses deux frères, qui étoient les chefs du parti calviniste : la sédition qu'il excita contre lui pour avoir célébré la cène sous les deux espèces dans son diocèse de Beauvais : son mariage en habit de cardinal pour faire dépit au pape, qui l'avoit déclaré hérétique et indigne de porter la pourpre : la bataille de Saint-Denis, où il paya de sa personne et combattit même *très vaillamment*, dit Brantôme : la cour de France, où il cessa de paroître, et l'Angleterre, où il vint passer le reste de ses jours et ménager les intérêts des huguenots : tout cela doit le mettre hors de pair. Voyez son article dans les Hommes illustres de Brantôme, et Henri de Sponde. « Ce fut un grand dommaige, dit Brantôme, de quoy il se plongea si fort dans la nouvelle religion, d'autant qu'il en perdit si bonne fortune à la cour. »

temps qu'il seroit à table, et non pas une exhortation mystérieuse à quitter le froc absolument. Mais s'il n'y avoit eu qu'un compliment de cette espéce dans l'intention de Rabelais, je ne vois pas pourquoi son moine auroit été homme à ne pas profiter de la liberté que ce compliment lui accordoit[5]. Rabelais n'ignoroit apparemment pas qu'on avoit pris de son temps des libertés bien plus grandes. L'histoire parle d'un bal où l'on avoit vu des cardinaux danser comme les autres en présence de Louis XII, et dans un autre bal que donna Jean-Jacques Trivulce, divers princes et seigneurs avoient dansé en habits de moines. Aussi paroît-il que le frère Jean, à la table de Gargantua, sait fort bien soutenir la conversation sur le ton cavalier..... Vous croiriez voir et entendre quelque jeune abbé de cour qui se donne carrière. Je ne sais même si dans ce plaisant coq-à-l'âne il n'y auroit pas des traits qui eussent quelque rapport au cardinal de Châtillon. Il est probable que ce prélat, qui ne prétendoit point au titre

[5] Le Motteux, dit de Missy, n'a pas senti que la réponse de frère Jean au compliment de Gymnaste renfermoit une des meilleures plaisanteries de Rabelais aux dépens des moines de son temps. « La « goinfrerie est tellement un attribut de l'état monastique, qu'on se- « roit tenté de la regarder comme un effet physique de quelque vertu « inhérente dans le froc. Avez-vous perdu l'appétit? prenez le froc, « et ce sera basme de vous voir briber. Estes-vous bon beuveur? « prenez le froc: vous n'en boirez que mieulx. » Il est évident que c'est là ce que Rabelais a voulu faire entendre; et que la manière la plus plaisante de l'exprimer c'étoit de le mettre dans la bouche même d'un moine, et de le lui faire dire indirectement, et comme sans y penser: ce qui est précisément le tour que Rabelais a pris... Ce que frère Jean dit ici de la vertu du froc pour mettre les gens en appétit, est dans le même goût que ce qu'il dit aux pélerins, dans le chapitre XLV. Il leur prédit qu'ils trouveront infailliblement leurs femmes grosses, puisqu'il y a des moines dans le voisinage; *car*, ajoute-t-il, *seullement l'umbre du clochier d'une abbaye est feconde*.

de savant, étant de grande qualité, se donnoit certaines libertés sortables à sa naissance, et faisoit de la chasse un de ses divertissements. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien ne sauroit mieux lui ressembler que le portrait de frère Jean, tel qu'il est tracé par Gargantua dans le chapitre XL, à la suite de celui des moines ordinaires. »

« Le lecteur peut juger à présent si Rabelais, avec toute sa goguenardise, ne parloit pas sérieusement dans le fond, lorsqu'il annonçoit à ses lecteurs, dans le prologue de ce premier livre, qu'ils y trouveroient des *sacrements* et des *mysteres, tant en ce qui concerne nostre religion que aussi l'estat politicq et vie œconomique.* »

« C'est ici, dit l'abbé de Marsy, que paroît, pour la première fois, sur la scène, *frère Jean des Entommeures*, un des plus singuliers personnages du Gargantua et du Pantagruel. Ménage nous apprend que Rabelais, en traçant son portrait, avoit en vue un moine de ces temps-là, nommé dom Buinard, qui fut depuis prieur de Sermaise en Anjou. Il cite pour garant Antoine Couillard, sieur Du Pavillon, qui au commencement d'un ouvrage[6] dédié à dom Buinard lui-même, lui adresse les vers suivants :

Quand Rabelais t'appelloit Moyne,
C'estoit sans queue et sans doreure :
Tu n'estois prieur, ne chanoine,
Mais frere Jehan *de l'Entameure.*
Maintenant es en la bonne heure
Pourveu, et beaucoup mieulx à l'aise :
Puisque fais paisible demeure,
En ton prieuré de Sermaise.

Ainsi, je ne sais pourquoi Le Motteux s'est mis l'esprit à la torture pour découvrir le véritable original du portrait

[6] Cet ouvrage a pour titre : *Contredits aux prophéties de Nostradamus, adressez à monseigneur Buinard, religieux prieur de Sermaise*, in-8°. A Paris, chez Charles l'Angelier, 1560.

de frère Jean. Ignoroit-il la découverte de Ménage? J'avoue, et je prouverai même bientôt que Rabelais avoit encore d'autres gens en vue; mais certainement ce ne sont pas ceux que Le Motteux imagine. Ce n'est point Odet de Châtillon, chef d'une maison illustre, archevêque, cardinal, protecteur déclaré de Rabelais, qui lui a dédié un des livres du Pantagruel. Châtillon étoit trop jeune pour que Rabelais ait pu songer à lui[7]. Ce n'est pas non plus César Borgia, fils d'Alexandre VI. Le duc de Valentinois étoit oublié lorsque notre auteur publia son roman. D'ailleurs nulle espèce de convenance entre le moine de Rabelais et le bâtard du Pape. C'est encore moins Luther. Rabelais n'eût point fait son moine si ignorant, et ne lui eût pas mis dans la bouche ces paroles, chap. XXXIX: « De ma part « je n'estudie point: en nostre abbaye nous n'estudions ja- « mais... nostre feu abbé disoit que c'est chose monstrueuse « voir un moine savant. »

« Ainsi les conjectures de Le Motteux sont encore ici dépourvues de toute vraisemblance. Il n'est pas bien entré dans les vues de Rabelais, qui avoit un tout autre objet que de faire la satire d'un particulier. C'est une société d'hommes, ou plutôt plusieurs sociétés. Ce sont les moines en général qu'il attaque, qu'il veut rendre ridicules, méprisables, odieux; c'est l'état même monastique dont il

[7] Brantôme nous apprend qu'Odet de Châtillon fut fait cardinal en 1533, et qu'il avoit alors dix-sept ans. Sponde le fait plus jeune encore de six ans, puisqu'il dit qu'*il n'avoit pas encore onze ans.* Mais Moreri dit en termes précis qu'il étoit né le 10 juillet 1515, et la suite fait voir que cela est juste. Sans parler des éditions qui ont pu précéder (Le Duchat soupçonne qu'il s'en est fait une en 1528 ou en 1529), il est certain que le *Gargantua* fut imprimé au plus tard en 1535, puisque nous en avons une édition datée de cette année. Or, Châtillon n'avoit alors tout au plus que dix-neuf ans. Ainsi Rabelais n'a pu songer à ce jeune prélat.

veut sapper les fondements. Dans cette vue il introduit sur la scène un moine crapuleux et libertin : tous vices, selon Rabelais, essentiellement annexés, et comme inhérents au froc. Frère Jean en convient lui-même de bonne foi, et il exalte à tous propos les vertus admirables de son froc, soit pour aiguiser l'appétit, soit pour exciter la soif, soit pour servir d'amorce au libertinage. C'est pour cela que Gymnaste, chap. XXXIX, l'exhortant à mettre bas le froc pour être plus à son aise : « Mon amy, repond le Moyne, « laisse-le-moy; car, par dieu, je n'en boys que mieulx. Si « je le laisse, je n'aurai nul appetit; mais si en cet habit je « m'assis a table, je boyrai, par dieu, et a toy et a ton « cheval. » Et plus bas, chap. XLII : « Avez-vous poinct ouy « parler du levrier de monsieur de Meurles, qui ne valloit « rien pour les champs? il luy mist un froc au col : par le « corps dieu, il n'eschappoit ny lievre ny regnard devant « lui; et, qui plus est, couvrit toutes les chiennes du pays, « qui auparavant estoit *de frigidis et maleficiatis.* » Et au chap. XLV, lorsqu'il apostrophe si plaisamment les pélerins : « Le corps dieu, ils (*les moynes*) biscotent vos fem- « mes, cepandant qu'estes en romivaige (*en pélerinage*). » Et comme un des pélerins lui répond qu'il n'a pas peur de la sienne, et que qui la verra de jour ne se rompra pas le col pour l'aller visiter la nuit : « C'est, dit le Moyne, bien « rentré de piques. Elle pourroit estre aussi laide que Pro- « serpine; elle aura, par dieu, la saccade, puisqu'il y a « moynes autour : car un bon ouvrier met indifféremment « toutes pieces en œuvre. Que j'aye la verole en cas que ne « les trouviez engroissees a vostre retour : car seullement « l'umbre du clochier d'une abbaye est feconde. »

« Ce que Gargantua dit, chap. XL, touchant l'aversion qu'on a naturellement pour les moines, tend au même but, c'est-à-dire à les rendre odieux et méprisables. La comparaison du singe moine est à bout portant. « Si con-

« siderez pourquoy ung cinge en une famille est toujours « mocqué et harcelé, vous entendrez pourquoy les moynes « sont fuis de touts, et des vieulx et des jeunes. Le cinge « ne garde pas la maison comme ung chien; il ne tire pas « la charrue comme le bœuf; il ne produit ny laict ny « laine comme la brebis; il ne porte pas le faix comme le « cheval. Ce qu'il faict est tout conchier et gaster, qui est « la cause pourquoy recoit de touts mocqueries et baston- « nades. Semblablement un moyne (j'entends de ces ocieux « moynes) ne laboure comme le paysant; ne garde le pays « comme l'homme de guerre; ne guerit le malade comme « le medecin; ne presche ny endoctrine le monde comme « le bon docteur et pedagogue evangelique; ne porte les « commoditez et choses necessaires a la republique comme « le marchand: c'est la cause pourquoy de touts sont huez « et abhorrez. »

« Enfin, chap. LII et suivants, Rabelais porte les plus rudes coups à l'état monastique; et ce qu'il dit tend manifestement à l'extinction totale des sociétés religieuses. C'est là que sous le beau prétexte de fonder une abbaye pour le Moine, il attaque indirectement les trois vœux qui constituent l'essence de toute société monacale. C'est Gargantua qui trace le plan et les constitutions de cette religion toute nouvelle, *instituée au contraire de toutes autres.* Point de vœu de pauvreté ni de chasteté: *mais fust statué que la honorablement on peut estre marié, et que chacun fust riche:* voilà le mariage des prêtres et des moines introduit par Luther, et par conséquent voilà l'état monastique renversé. « Point de vœux d'obeissance : toute leur vie estoit « employee, non par loix, statuts ou reigles, mais selon « leur vouloir et franc arbitre. En leur reigle n'estoit que « cette clause: *Fay ce que vouldras.* Point de cloture : car « ou *mur* y a, y a force *murmur*, envie et conspiration mu- « tue; enfin point de vœu de stabilité; mais fust etabli que

« tant hommes que femmes la recus, sortiroient quand bon « leur sembleroit franchement et entierement. »

« Pour peu qu'on rapproche ces différents traits semés légèrement dans le Gargantua, et jetés, en apparence, sans dessein, on découvre un système lié et suivi, dont le but, ainsi que je l'ai dit, est d'avilir, de décréditer, et même de renverser totalement l'institution monastique. Or, pour arriver à ce but, Rabelais pouvoit-il imaginer rien de mieux que d'introduire sur la scène un personnage du caractère de frère Jean, qui donne lieu à toutes les railleries qu'on fait des moines, et qui en dit plus de mal lui seul que Gargantua, Gymnaste, Eudemon, et tous les autres. Ainsi ne cherchons point autre chose dans frère Jean que frère Jean lui-même, *vray moyne*, dit Rabelais, *si oncques en fust depuis que le monde moynant moyna de moynerie.* Si Rabelais en fait un guerrier, ce n'est point par allusion au cardinal de Châtillon, qui n'alla jamais à la guerre; ni au duc de Valentinois, dont le caractère dissimulé et perfide n'a aucun rapport avec la franchise et la naïveté de frère Jean; ni au cardinal de Lorraine[8], qui n'avoit pas à beaucoup près la bravoure de MM. de Guise frères; ni à Luther, qui ne se battit jamais que la plume à la main. Mais c'est pour égayer cet épisode, ou peut-être pour insinuer une chose qui a été dite souvent : que l'état seroit bien mieux servi s'il avoit trente mille soldats de plus, et s'il nourrissoit trente mille moines de moins. »

« En voilà assez pour l'intelligence de ce chapitre et de la plupart de ceux qui suivent. Au reste, il seroit inutile de réfuter sérieusement toutes les plaisanteries malignes de Rabelais. Partisan secret de la réforme de Luther, il pensoit comme lui sur l'article des moines, et il parle sui-

[8] Comme le dit une mauvaise clef, qu'on trouve à la tête de quelques éditions de Rabelais.

vant son préjugé. Ainsi, on ne doit pas être surpris, et il y auroit même de la foiblesse à se scandaliser des traits burlesques dont il barbouille leur portrait. Je terminerai cet éclaircissement par une observation au sujet de l'abbaye et du bourg de Sevillé (*Seuillé*), dont notre auteur parle souvent dans le Gargantua. Rabelais avoit une petite maison de campagne nommée *la Doüinière*, ou, comme il l'appelle lui-même en plusieurs endroits, *la Deviniere*[9]. Elle étoit aux environs de Chinon, dans le bourg même où est située l'abbaye de *Notre-Dame de Sevillé*. Rabelais, dans sa première jeunesse, vivoit familièrement avec ces moines, dont les mœurs n'étoient pas plus austères que les siennes ne l'étoient alors. Le sacristain, l'infirmier, le porte-croix et le prieur de l'abbaye qu'il met si plaisamment en jeu, sont vraisemblablement des personnages d'après nature. »

Voltaire a adopté l'opinion de l'abbé de Marsy, s'il n'en est pas plutôt lui-même l'auteur : « Les moines de ce temps-« là, dit-il, sont peints très naïvement sous le nom de frère « Jean des Entommeures. »

« Dupuy, Ménage, Bernier, Le Motteux, de Marsy et Voltaire se sont trompés, selon nous, sur le personnage du *Moyne :* ce n'est ni dom Buinard, ni le cardinal de Châtillon, ni Montluc, évêque de Valence, ni le bâtard du pape Alexandre VI, ni Luther, ni tous ces personnages réunis, comme le veut Le Motteux dans sa perplexité, ni les moines en général, comme le prétend de Marsy. On sent, en lisant l'éclaircissement de ce savant interprète sur ce sujet, qu'il avoit été moine lui-même, et même plus que moine, jésuite ; que c'est parcequ'à l'exemple de Rabelais il les connoissoit bien, qu'il les haïssoit ; et que c'est parcequ'il les

[9] *La Devinière* est le vrai nom de cette closerie ; c'est celui qu'elle porte encore aujourd'hui : *la Douinière* n'en est qu'une corruption qui provient du changement de l'*e* en *o* et de la confusion de l'*u* et du *v*, dans notre ancienne orthographe.

haïssoit qu'il voit dans le frère Jean la satire de toutes les sociétés religieuses. Nous pensons bien aussi que c'étoit le but de Rabelais dans la peinture qu'il a faite de cet archétype des moines; mais nous sommes persuadés en même temps que dans le caractère de Jean des Entommeures il a peint un moine en particulier, et que ce moine est Jean du Bellay, brave guerrier, courtisan adroit, négociateur habile, et bel esprit, qui, avant d'être évêque de Bayonne et de Paris, et cardinal, avoit été abbé du monastère de Saint-Vincent du Mans, de l'ordre de saint Benoît. C'est pour cela que Rabelais, qui l'appelle *le Moyne*, le fait jurer souvent par saint Benoît. Voy. Moréri à *Chezal-Benoit.* Il lui fait d'abord sauver le clos de l'abbaye de Seuillé, et mériter par-là les bonnes graces de Gargantua dont il le fait le favori. Jean du Bellay sauva Paris par son courage, et fut en effet le favori de François Ier, comme le cardinal de Lorraine fut après lui celui de Henri II, ce qui suffiroit seul pour prouver que ce dernier cardinal est le vrai Panurge, favori de Pantagruel; mais nous en donnerons bien d'autres preuves. Brantôme dit que « le cardinal « du Bellay fut un des plus savants, éloquents, sages et « avisés de son temps; qu'il étoit pour tout, et un des « plus grands personnages en tout, et de lettres *et d'armes* « qui fût. » Charles-Quint ayant envahi en 1536 la provence avec une armée nombreuse, François Ier, en marchant à sa rencontre, laissa à Paris ce cardinal, qui étoit aussi entendu à la guerre que dans l'intérieur du cabinet, avec le titre de lieutenant-général, et le commandement de la Picardie et de la Champagne. Du Bellay, pour calmer la fermentation et le trouble que causoit aux habitants de Paris le siége de Péronne par les impériaux, leur persuada d'abord de défendre leur ville par l'élévation d'un rempart, puis d'envoyer des secours aux assiégés. Il pourvut avec la même promptitude à la défense des autres villes, ce qui lui

mérita de nouveaux bienfaits du roi, et de plus en plus sa faveur.

« Sur le bruit de l'approche de l'armée impériale, dit l'*Histoire de Paris* de Félibien et Lobineau, tome II, p. 1001, François Ier, étant alors en Savoye, envoya au cardinal Jean du Bellay la commission de lieutenant-général à Paris et dans l'île de France, d'après la résolution des maire et échevins de Paris, d'employer, aux dépens des habitants, 16,000 pionniers aux fortifications de la ville, sous les ordres dudit cardinal ...... Elle fut bientôt en état de faire une longue résistance par les soins qu'apporta le cardinal du Bellay qui y commandoit. » Mais il s'étoit déja distingué par de grandes qualités bien auparavant ce temps-là. Après avoir été évêque de Bayonne il avoit été fait évêque de Paris en 1532, et dès 1527 il avoit été envoyé en ambassade auprès de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il y étoit allé de nouveau en 1533 pour détourner ce prince qui menaçoit la cour de Rome d'un schisme, de rompre avec elle. Il avoit été chargé des affaires de France auprès de Clément VI, et ensuite de Paul III, qui lui succéda, et qui le fit cardinal le 21 mai 1535.

Jean du Bellay étoit de Langeais, petite ville de la Touraine, dont sa famille portoit le nom, et qui est voisine de Chinon, patrie de Rabelais; de là l'intimité qui s'étoit établie entre eux deux dès l'enfance, et qui a duré toute leur vie. Rabelais, d'abord écolier sous les moines de l'abbaye de Seuillé ou Seuilly, dont la Devinière, maison de campagne de son père, dépendoit, étudia ensuite au couvent de la Basmette d'Angers, où l'on montre encore la cellule qu'il y occupa. Il y fit la connoissance de MM. du Bellay, et particulièrement de Jean, qui le prit sous sa protection, en fit son ami, son secrétaire particulier, et son médecin. Après la mort de François Ier, le cardinal de Lorraine étant devenu le favori de Henri II, du Bellay, déses-

péré de la perte de son crédit, se retira à Rome, où il mourut en 1560, à l'âge de soixante-huit ans.

Tant feirent et tracassarent, pillans et larronnans, qu'ilz arrivarent a Seuillé, et destroussarent hommes et femmes, et prindrent ce qu'ilz peurent: rien ne leur feut ne trop chauld ne trop pesant[10]. Combien que la peste[11] y feust par la plus grande part des maisons, ilz entroyent par tout, et ravissoyent tout ce qu'estoyt dedans, et jamais

[10] Froissart, vol. I, chap. CCXXVII. « Courroient (*les gens du comte de Montfort*) le pays d'environ, et ne laissoient rien à prendre s'il n'étoit trop chault, trop froit, ou trop pesant. » Et au vol. IV, chap. XIV. « Rien n'estoit qui ne leur vinst à point, s'il n'estoit trop chaud ou trop pesant. » Cette façon de parler, que Rabelais avoit déja employée au chap XVII, est, comme on voit, assez ancienne, et à mon avis elle vient de ce que dans les incendies que commettent souvent les soldats, ils se chargeroient volontiers de tout le métal qu'ils trouvent dans les édifices embrasés, si le poids et la chaleur ne les avertissoient de ne point mettre la main sur mille choses qui les tentent. (L.)

[11]* Allusion à la peste qui désola la France en 1510, époque à laquelle Jules II, ligué avec l'empereur Maximilien, fit tous ses efforts pour faire perdre à Louis XII Gênes et le duché de Milan. Voy. la Chronique de Belleforêt, folio 444, *recto*. Quant à ce que l'auteur ajoute que les *pillards* des maisons empestées, *oncques n'y prindrent mal*, on croit en effet aujourd'hui généralement, et les États-Unis ont même supprimé les lazarets par suite de cette croyance, comme nous l'apprend M. Beauséjour, que la peste ne se communique point à ceux qui ne font qu'aller et venir dans les lieux pestiférés, et qui n'y séjournent pas. Il paroît que c'étoit aussi l'opinion des gens éclairés du temps de Rabelais.

nul n'en print dangier. Qui est cas assez merveilleux. Car les curez, vicaires, prescheurs, medicins, chirurgiens, et apothecaires, qui alloyent visiter, penser, guarir, prescher et admonester les malades, estoyent tous mortz de l'infection, et ces diables pilleurs et meurtriers oncques n'y prindrent mal. Dond vient cela, messieurs? pensez y je vous prie. Le bourg ainsi pillé [12], se transportarent en l'abbaye avec horrible tumulte : mais la trouvarent bien resserree et fermee : dont l'armee principale marcha oultre vers le gué de Vede, exceptez sept enseignes de gens de pied, et deux cens lances qui la restarent, et rompirent les murailles du cloz affin de guaster toute la vendange. Les paovres diables de moynes ne sçavoyent auquel de leurs saincts se vouer. A toutes adventures feirent sonner, *ad capitulum capitulantes* [13]. La feut decreté qu'ilz feroyent une belle procession, ren-

[12]* Rabelais, témoin dès son enfance du relâchement et des vices des moines de l'abbaye de Senillé, où il avoit été écolier, c'étoit plus qu'il n'en falloit pour lui faire imaginer le siége du clos de vigne de ces moines, pour les accabler de sarcasmes et les couvrir de ridicule. Comme il n'en fallut pas davantage que son intimité avec Jean dn Bellay, son compatriote et son condisciple, pour en faire, sous le nom de frère Jean des Entommeures, le héros de cette plaisante scène; puisque le pillage du bourg de Seuillé, et le siége, ont eu lieu lors de la peste de 1510: ce redoutable frère Jean devoit être alors dans toute la vigneur de l'âge, étant né en 1492.

[13] Au chapitre, ceux qui y ont voix. Cela se fait au son de certaine petite cloche, et ne regarde ni les novices ni les convers. (L.)

forcee de beaulx prechants *contra hostium insidias*[14], et beaulx responds[15] *pro pace*. En l'abbaye estoyt pour lors ung moyne claustrier[16], nommé frere Jean des Entommeures[17], jeune, guallant, fris-

[14] Encore liv. II, chap. II, *Une belle procession avec force letanies et beaulx pré-chants*. Les *préchants*, car c'est ainsi qu'il faut lire dans ces deux endroits, encore que Rabelais y ait écrit *preschans*, sont en fait de voix ce que sont les *préludes* en matière de symphonie : c'est-à-dire que les nns et les autres sont des pièces de mnsique irrégulières, que l'on chante on joue d'abord, pour voir si les voix ou les instruments sont d'accord, et pour se mettre en train. (L.)

[15] Prières du graduel. Marot dans son poëme du Temple de Cupidon :

Les chantres: linotz et serins,
Et rossignolz au gay couraige,
Qui sur buyssons de ver bocaige
On branches en lieu de pulpitres,
Chantent le joly chant ramaige
Pour versetz, *responds* et episires. (L.)

[16] Un moine *claustrier* doit être un moine *cloîtré*, et qui a toutes les inclinations du *cloître*.

[17]* Le long de la Loire on dit *entomer* pour *entamer*. A qui que l'on puisse encore appliquer plusieurs choses que Rabelais attribue à frère Jean des Entommeures, il est sûr qu'ici son but a été de faire aussi le portrait de certain Buinard, alors simple religieux, et puis prieur de Sermaise dans l'Anjou. Ménage, de qui nous tenons cette découverte, dit l'avoir faite dans les vers suivants, qui sont d'Antoine Couillard, sieur Du Pavillon, an commencement de ses Contredits aux prophéties de Nostradamus, adressés à monseigneur Buinard, religieux prieur de Sermaise, et imprimés in-8°, à Paris, chez Charles l'Angelier, 1560.

Quand Rabelais t'appelloit Moyne,
C'estoit sans queue et sans doreure:
Tu n'estois prieur, ne chsnoine,
Mais frere Jehan de *l'Entanmeure*.
Maintenant es en la bonne heure

que, dehait[18], bien a dextre[19], hardi, adventureux, deliberé, hault, maigre, bien fendu de gueule, bien advantaigé en nez[20], beau despescheur d'heures[21], beau desbrideur de messes[22], beau descroteur de vigiles[23]. Pour tout dire sommairement, vray moyne si oncques en feut, depuis que le monde moynant moyna de moynerie. Au reste, clerc jusques es dents[24] en matiere de

Pourveu, et beaucoup mieulx a l'aise:
Puisque fais paisible demeure,
En ton prieuré de Sermaise.

Outre ce prieuré de Sermaise, qui est conventuel et qui est situé dans l'Anjou, il y en a un autre laïc du même nom, dépendant de l'abbaye de Grammont, dans le diocèse de Saintes. (L.)

[18] Galant, *robuste*, de *valens*, ou *réjoui*, de *galle*, vieux mot qui signifioit réjouissance. Frisque, c'est-à-dire gentil, délibéré. Dehait, c'est-à-dire gaillard et *dévoué* à faire tout ce qu'on *souhaite*. (L.) — Dehait pour alerte, gaillard à souhait. Voyez note 53, chap. v.

[19] Bien adroit, *bien à main*.

[20]* Qu'on examine tous les portraits du cardinal Jean du Bellay, et l'on se convaincra que Rabelais n'a point outré l'éloge du nez de frère Jean, et que c'est bien *Jean* du Bellay qu'il a dépeint sous le nom de *Jean* des Entommeures.

[21] Se *dépêcher*, c'est proprement se débarrasser les pieds. Ici c'est *expédier* à la hâte et sans dévotion la lecture de certaines prières au récit desquelles on voudroit n'être point assujéti. (L.)

[22] Moine qui se hâte de dire sa messe, afin d'être plus tôt défait de ses habits qui l'enchevêtrent et qui le brident pendant qu'il officie. Au lieu de *débrideur de messes*, Furetière, au mot *débrider*, a dit par respect, *débrideur de matines*. (L.)

[23] *Décroter*, pour *expédier;* parceque souvent, aux jours de vigiles, les moines sont occupés à se décroter pour la fête du lendemain. (L.)

[24] Ci-dessous, liv. V, chap. xlv. *Jadis un antique prophète de la*

breviaire. Icelluy, entendent le bruyt que faisoyent les ennemys par le cloz de leur vigne, sortit hors pour veoir ce qu'ilz faisoyent. Et advisant qu'ilz vendangeoyent leur cloz, auquel estoyt leur boyte[25] de tout l'an fondé, retourne au cueur de l'ecclise ou estoyent les aultres moynes, tous estonnez comme fondeurs de cloches[26], lesquelz voyant chanter, *im, im, pe, e, e, e, e, e, tum, um,*

nation Judaïque mangea un livre, et fut clerc jusques aux dents. Clerc jusques aux dents se dit proverbialement d'un prêtre ou d'un moine débauché, qui a mangé son bréviaire. (L.) — M. Beauséjour pense, au contraire, que *clercs jusques es dents,* signifie plein de savoir, en matière de bréviaire. Mais nous préférons l'explication de Le Duchat, qui est appuyée par Des-Ainliens, dictionnaire françois-anglois, au mot BRÉVIAIRE, et par le dictionnaire de Trévoux, où nous lisons : « On dit, pour se moquer d'un pédant, qu'*il est savant jusqu'aux dents.* Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on ne tenoit personne pour savant, jusqu'à ce qu'il fût passé docteur : ce qui ne se faisoit qu'après de fort grands repas, où l'on exerçoit bien ses dents; depuis on y a ajouté qu'*il a mangé son bréviaire.* » Cette expression métaphorique et proverbiale vient de ce que les armes défensives couvroient les chevaliers de la tête aux pieds, et de ce qu'on disoit d'un chevalier armé de toutes pièces, il est armé jusqu'aux dents, il est *armé de pied en cap.* D'autant plus que les soldats armés à la légère, et ceux de l'infanterie, n'étoient pas armés ainsi.

[25] Pour *leur boisson,* tout le vin destiné à être bu dans l'année. *Boite* s'emploie encore dans ce sens en Saintonge, en Poitou, et en Sologne.

[26] Ce proverbe, qui est encore usité, vient de ce que les fondeurs de cloches sont en effet fort étonnés et consternés quand ils ne réussissent pas dans la fonte d'une cloche, et qu'il faut la recommencer. Un nommé Boutinet, fondeur à Saintes, en ayant manqué une, fut, à ma connoissance, nous écrit M. Beauséjour, deux jours

in, i, ni, i, mi, co, o, o, o, o, o, rum, um[27]. C'est, dit-il, bien chié chanté. Vertu dieu, que ne chantez vous? Adieu paniers, vendanges sont faictes. Je me donne au diable s'ilz ne sont en nostre cloz, et tant bien couppent et seps et raisins qu'il n'y aura, par le cors dieu, de quatre annees que halleboter[28] dedans. Ventre sainct Jacques, que boyrons nous[29] cependent, nous aultres paovres diables? Seigneur dieu, *da mihi potum.* Lors dist le prieur claustral: Que fera cest ivrogne icy? qu'on me le meine en prison: troubler ainsi le service

sans manger, couché sur de la paille, dans son attelier, où il se jeta de désespoir, quand il la vit manquée.

[27] Les syllabes qu'on trouve ici dans Rabelais, et qu'on doit lire de la sorte conformément à l'édition de 1535, et à celle de Dolet, sont d'une *antienne*, ou de quelques *respons;* et elles forment les mots d'*impetum inimicorum*, dont elles représentent le plain-chant. (L.) — Il se moque ici, dit Ginguené, et du plain-chant, qui souvent défigure et disloque les paroles, et du flegme de ces moines, qui croyoient écarter le danger, en trainant ainsi cette prière.

[28] Encore liv. II, chap. XI, *Si non que messieurs de la cour fissent par bemol commandement à la vérole de ne plus* alleboter *après les maignans.* Et liv. V, chap. XXVIII, *Couillon escharbotté, eschalloté, hallebotté* (car on lit ainsi de suite dans l'édition de 1553). Et au chapitre de la Progn. Pantagruel., *Matelots, chevaucheurs d'escuries,* alleboteurs, *n'auront cette année guères d'arrest. Halleboter* est un verbe que les Angevins ont fait de *hallebote*, nom qu'ils ont donné aux petites grappes que les vendangeurs oublient en coupant le raisin; de sorte que frère Jean représente, que de la manière dont les ennemis se prennent à vendanger le clos de l'abbaye, il n'y aura pas seulement de quoi grapiller après eux. (L.)

[29] Allusion à la gourde des pèlerins de Saint-Jacques, et à la manière dont ils apaisent leur soif, la gourde à la main.

divin! Mais, dist le moyne, le service du vin[30], faisons tant qu'il ne soit troublé, car vous mesme, monsieur le prieur, aimez boyre du meilleur; si faict tout homme de bien. Jamais homme noble ne hayst le bon vin; c'est ung apophthegme monachal[31]. Mais ces responds que chantez icy ne sont, par dieu, point de saison. Pourquoy sont nos heures en temps de moissons et vendanges courtes, en l'advent et tout hyver longues?

Feu, de bonne memoire, frere Macé Pelosse[32], vray zelateur (ou je me donne au diable) de nostre religion, me dist, il m'en soubvient, que la raison estoyt affin qu'en ceste saison nous facions bien serrer et faire le vin, et qu'en hyver nous le humions. Escoutez, messieurs, vous aultres qui aimez le vin, le cors dieu, sy me suivez. Car hardiment que sainct Antoine m'arde, si ceulx tastent du piot qui n'auront secouru la vigne. Ventre

[30] Ce jeu de mots sur le *service divin* étoit sans doute, dit M. Beauséjour, fort en usage chez les moines de ce temps-là, qui étoient fort ivrognes, et qui regardoient la plupart le *service du vin* comme plus important que le *service divin*.

[31] Ces paroles ne sont point dans l'édition de 1535, ni dans celle de Dolet 1542, quoiqu'elles soient dans les gothiques de la même année. (L.)

[32] * Ce Macé *vray zélateur* étoit un bénédictin, membre de l'inquisition sous François Ier. Il le surnomme *Pelosse*, du grec πελὸς, noir, et parceque les bénédictins étoient des moines noirs, et parceque Macé avoit un zèle noir pour la religion. Voyez la note 62 du chap. v.

dieu, les biens de l'ecclise[33]? Ha non, non. Diable, sainct Thomas l'angloys[34] voulut bien pour iceulx mourir : si j'y mourois ne seroys je sainct de mesme? Je n'y mourray ja pourtant, car c'est moy qui le fays es aultres[35].

Ce disant mist bas son grand habit, et se saisit

[33] « C'est, dit Ginguené, ce qu'ont tant répété nos prêtres, en chœur, avec ce brave moine. Peut-être ne pensoient-ils pas comme lui à prendre Thomas Becquet pour modèle. On voyoit en eux une grande ferveur pour le martyre, c'est-à-dire, dans chacun d'eux un grand désir du martyre de son voisin..... Ils sont parvenus à faire verser du sang; mais ce n'étoit pas du leur, ce qui, dans leur espérance, en eût fait verser bien davantage.

Pour soutenir les droits que le ciel autorise,
Abyme tout plutôt, c'est l'esprit de l'église :
C'est par là qu'un prélat signale sa valeur.

C'est le conseil du vieux Sidrac, dans le Lutrin. L'*esprit de l'église* est toujours le même. »

[34] Thomas Becquet, archevêque de Cantorberi, sous le règne de Henri II, roi d'Angleterre, dans le douzième siècle. Ce prince avoit voulu, environ l'an 1164, donner quelque atteinte aux immunités ecclésiastiques dans son royaume, et Thomas, appuyé de la cour de Rome, avoit fait échouer le dessein du roi ; peu de temps après, l'archevêque ayant été trouvé mort, comme on soupçonnoit Henri de l'avoir fait tuer, c'en fut assez pour porter le pape à excommunier le roi d'Angleterre, et l'excommunication subsista jusqu'à ce que ce foible prince eût consenti et souffert d'être fouetté par tout un chapitre de moines qui le frappoient pendant qu'on lui faisoit faire le tour du tombeau de Thomas Becquet, qui fut canonisé comme martyr des libertés de l'Église. (L.) — Sa vigueur plus qu'épiscopale, dit l'abbé de Marsy, le fit assassiner à Londres, et lui mérita à Rome les honneurs de la canonisation.

[35] C'est moi qui fais mourir les autres.

du baston de la croix[36], qui estoyt de cueur de cormier, long comme une lance, rond a plein poing, et quelcque peu semé de fleurs de lys toutes presque effacees[37]. Ainsi sortit en beau sayon[38], mist son froc en escharpe, et de son baston de la croix donna brusquement sur les ennemys qui, sans ordre ne enseigne, ne trompette, ne taborin, parmy le cloz vendangeoyent. Car les porteguidons et portenseignes avoyent mis leurs guidons et enseignes l'oree des murs[39], les taborineurs avoyent defoncé leurs taborins d'ung cousté, pour les emplir de raisins, les trompettes estoyent chargees de moussines[40] : chascun estoyt des-

[36] Ce portrait de frère Jean des Entommeures, qui, avec la croix du couvent, assommoit les mécréants qui vendangeoient la vigne du monastère, ressemble à celui qu'un journal fanatique nous donne du fameux Trapiste, l'un des chefs des soldats de la Foi. « Il ne doute de rien, dit-il, il montre son crucifix, qui est sa seule arme. »

[37] Bien des gens veulent que le sens de ces paroles, et de l'action de frère Jean soit, que les rois de France ayant jugé à propos de donner dans leur royaume une très grande autorité aux ecclésiastiques, ceux-ci s'en sont souvent prévalus pour opprimer leurs ennemis, sans presque plus reconnoître le pouvoir ni la souveraineté de leurs bienfaiteurs. Mais n'y auroit-il pas encore quelque autre mystère dans ce qu'ajoute Rabelais, que le bâton de frère Jean étoit de bois de cormier, le plus dur de tous les bois? (L.)

[38] En bel habit court.

[39] Pour *à l'orée*, à l'entrée, le long des murs, du latin *ora* bord. On lit de même, chap. XLIV : *Les retenant avec soy lorée de la haye;* et dans le troisième des *Propos rustiques* de Noel Dufail : *Haussant les orées de sa robe. Orée* ou *eurée*, nous écrit M. Beauséjour, est encore usité en Saintonge, pour désigner la bordure, l'extrémité.

rayé[41]. Il choqua doncques si roiddement sus eulx, sans dire guare, qu'il les renversoyt comme porcs, frappant a tors et a travers a la vieille escrime[42]. Ez ungs escarbouilloyt la cervelle[43], ez aultres rompoyt bras et jambes, ez aultres deslochoyt[44] les spondilles du col, ez aultres demolloyt[45] les reins, avalloyt le nez[46], poschoyt les yeulx, fendoyt les mandibules, enfonçoyt les dens

[40] Les *moussines*, dit l'éditeur de 1752, sont de gros bouquets d'épis de blé, qu'on permet aux moissonneuses d'emporter chez elles après la moisson. Ici ce mot signifie de gros bouquets de raisins liés ensemble comme une botte d'ognons, qu'on appelle *glanes de raisins*, apparemment parceque les glaneurs ont coutume de lier ainsi le peu de raisins qu'ils trouvent après vendanges. Le Glossaire de la langue romane explique *moussine* par pampre de vigne où tiennent les grappes.

[41] Dérangé, en désordre, en *désarroi*, hors de sa place. C'est le contraire de *bon arroi*, qu'on disoit jadis pour bon ordre, bon état. On dit encore *derayé*, en Saintonge, selon M. Beauséjour. On lit, chap. III du liv. III: *En ce monde desrayé*, c'est-à-dire sorti de la *raye*, sur laquelle il devoit être placé.

[42] Brusquement, et sans toutes les façons inventées avec le temps par les maîtres d'armes. (L.)

[43] Escarbouiller vient de *garbouil*, vieux mot apparemment de l'italien *garbuglio*, c'est bouleverser, brouiller comme on brouille des œufs, écacher. (L.) — *Escarbouiller* signifie écraser, faire jaillir en écrasant, en marchant ou frappant dessus. On dit en Sologne *écrabouiller*, par métathèse.

[44] *Deslocher*, c'est proprement démancher, désarticuler les membres : ce mot, selon M. Beauséjour, est encore usité dans ce sens en Saintonge. On y dit communément, quand on a attrapé une entorse, qu'on s'est *desloché* le pied. Les *spondilles* sont les vertèbres.

[45] Défiguroit, rendoit difforme. (L.) — Le Duchat se trompe sur le sens et l'étymologie de *demoller* en le faisant venir de *moule*. On

en la gueule, descroulloyt[47] les omoplates, sphaceloyt[48] les greves, desgondoyt les ischies[49], debecilloyt les faucilles[50]. Si quelqu'ung se vouloyt cacher entre les seps plus espez[51], a icelluy froissoyt toute l'areste du dos, et l'esrenoyt[52] comme ung chien.

Si aulcun saulver se vouloyt en fuyant, a icelluy faisoyt voler la teste en pieces par la commissure

dit encore en Sologne se *démoler* le pied, pour se le déboiter, se donner une entorse. Il vient de *démolir*, du latin *demoliri; demolloit* est pour *démolissoit*.

[46] Abattoit le nez. *Avaller* vient d'*aval*, en bas, à bas.

[47] Faisoit tomber les omoplates en les ébranlant; *descrouller*, selon M. Beauséjour, se dit encore en Saintonge, d'un édifice, d'un mur, d'une charpente que l'on fait tomber, en l'ébranlant.

[48] Faisoit naître un sphacèle aux gras de jambes. Rabelais aura fait *sphaceler* qu'on ne trouve nulle part, du grec σφάκελος, sphacèle, gangrène, σφακελίζω, *sphacelo infestor.*

[49] Déboitoit, faisoit sauter hors des gonds. (L.)

[50] Débecilloit les fociles. *Débecilloit* signifie déboitoit, *debecillabat*, de *de* et de *baculus*, les os étant comme des bâtons, dont l'éminence entre dans la cavité des autres. *Focile* est un mot arabe, interprété *coussin*, parceque la cavité de l'os qui reçoit, sert de coussin à l'os reçu. On appelle *fociles*, les deux os qui composent le bras depuis le coude jusqu'au poignet, et les deux os qui composent la jambe depuis le genou jusqu'à la cheville. Ainsi *débecilloit les fociles*, veut dire *rompoit bras et jambes.* (L.) — M. Beauséjour pense que *débeciller* signifie rendre les articulations foibles, et hors d'état de faire leur service: ce mot est composé en effet, comme le dit Le Duchat, de *baculus*, à l'imitation du mot latin *imbecillis* ou *imbecillus*, foible de corps, de *in*, privatif ou négatif, et *baculus*. Mais *focile* n'est point arabe: c'est le même mot que *fossile*, qui vient du latin *fossilis*, qu'on tire de terre en la fouillant.

[51] Les ceps les plus épais. — [52] L'éreintoit, lui cassoit les reins.

lambdoide[53]. Si quelqu'ung gravoyt en ung arbre pensant y estre en seureté, icelluy de son baston empaloyt par le fondement.

Si quelqu'ung de sa vieille congnoissance luy crioyt: Ha frere Jean, mon ami, frere Jean, je me rendz. Il t'est, disoyt il, bien force. Mais ensemble tu rendras l'ame a tous les diables. Et soubdain luy donnoyt dronos[54]. Et si personne tant feut

[53] C'est une suture du crâne, ainsi nommée à cause de sa ressemblance au *lambda* des Grecs.

[54] Encore au liv. II, chap. XIV : *Mais je luy baillay si vert* dronos *sur les doigts à tout mon javelot*. Dans le langage toulousain, *dronos* sont des coups, des tapes; et ce mot qui en Anjou, où il est fort usité, signifie à-peu-près la même chose, pourroit bien être une onomatopée vernissée de latin par des écoliers qui auront appelé de la sorte les coups de férule qu'on leur donnoit dans les classes. *Dron* est en quelque sorte le son que rend une houssine pendant qu'on en frappe l'air; et comme on a dit au collége *avoir campos*, il se peut qu'on y aura appelé *dronos* des coups de baguette, et *vert dronos* de ces mêmes coups assénés *vertement* sur les doigts. (L.)— Il est bien vrai qu'en toulousain et en languedocien, comme on le voit dans les dictionnaires de ces deux dialectes, *dronos* ou *dromos* signifie des coups, des tapes, des coups de poing ou de bâton, *te baillaré dronos*, je te dauberai, je te taperai; et que les enfants disent encore à Paris, dans le même sens, donner des *torgnioles*; mais nous sommes bien loin de penser, avec Le Duchat, que ce mot vienne de l'onomatopée *dron*, son que rend une houssine, en frappant l'air, quoique La Monnoye sur Des Périers, tome II, page 199, trouve cette remarque ingénieuse. Il doit avoir la même origine que les mots bretons *dorn*, pluriel *dornou*, main, *dornat* coup de main, *dorna an eit*, battre le blé; et les mots gallois *dwrn* pugnus, *dyrnod* ictus, propriè pugni, *dyrnu* triturare, flagellare, qui nous paroissent venir du grec τόρνος, latin *tornus*, tour; d'où l'on dit encore en françois donner des coups à *tour* de bras, un revers de main, pour un soufflet,

esprins de temerité qu'il luy voulust resister en face, la monstroyt il la force de ses muscles. Car il leur transperçoyt la poictrine par le mediastin et par le cueur: a d'aultres donnant sus la faulte[55] des costes, leur subvertissoyt l'estomach, et mouroyent soubdainement: ez aultres tant fierement frappoyt par le nombril, qu'il leur faisoyt sortir les trippes; ez aultres, parmy les couillons, persoyt le boyau cullier. Croyez que c'estoyt le plus horrible spectacle qu'on veit oncques.

Les ungs crioyent, saincte Barbe[56]; les aultres, sainct George; les aultres, saincte Nytouche; les aultres, nostre dame de Cunault[57], de Laurette[58],

mettre la main sur quelqu'un pour l'empoigner ou le frapper, en un *tour* de main, pour en un instant; il lui a donné le *tour*, pour il l'a renversé par terre, il lui a donné un *tour* de reins, pour il lui a cassé les reins; s'il tombe sous ma main, il passera par mes mains; en venir ou être aux mains, pour se battre; faire main basse; il n'y va pas de main morte, pour il frappe tant qu'il peut, etc. etc. La seule différence que nous trouvions de *tour* à *dronos*, à *torgniole*, son diminutif, et à *dorn*, c'est que l'*n* du latin *tornus*, s'est conservée dans ces trois mots, et qu'elle s'est perdue dans le françois *tour*, comme dans *four*, parcequ'elle y étoit finale.

55 Au défaut des côtes.

56 Jean Marot dans son Voyage de Venise, pag. 121, de la nouvelle édition de ses OEuvres, où il décrit la bataille d'Agnadel:

L'ung crie Jesus, l'aultre saincte Marie. (L.)

57 Gros et bon prieuré dans l'Anjou. (L.)—C'est un bourg du Saumurois, avec un château et un célèbre prieuré de l'ordre de saint Benoît, fondé par Dagobert, où l'on alloit en pélerinage.

58 C'est un bourg d'Italie, dans la marche d'Ancône, célèbre par

de bonnes nouvelles [59], de la Lenou [60], de Riviere [61]. Les ungs se vouoyent a sainct Jacques; les aultres au sainct suaire de Chambery : mais il brusla troys moys apres, si bien qu'on n'en peust saulver ung seul brin : les aultres a Cadouin [62]; les aultres a sainct Jean d'Angely [63]; les aultres a sainct Eu-

une petite statue noire de la Vierge, que nous avons vue à Paris sous le directoire, et par une chapelle dite *la Santa Casa*, qui a été transportée par les anges sur la mer, en deux stations (symbole des deux solstices) de Palestine en Dalmatie, et de Dalmatie au lieu appelé *Lorette*, à cause d'un bois de lauriers où on l'a trouvée. C'est aussi le nom d'une chapelle près d'Angers.

[59] Abbaye royale près d'Orléans. (L.) — Il y a beaucoup de vierges et de lieux de pèlerinages sous ce nom en France. Outre celui d'Orléans, il y en avoit un entre autres à Paris; dont il ne reste plus de vestiges que l'église et le boulevard, qui en portent le nom.

[60] Comme on lit dans l'édition de Dolet 1542, et dans la gothique de François Juste de la même année. *Lenou* est une paroisse de la Touraine, entre Chinon et Richelieu. (L.)

[61] Notre-dame de Rivière est une paroisse de la Touraine, mentionnée au procès-verbal de la coutume de cette province. (L.) — Cette commune est à quatre kilomètres de Chinon.

[62] C'est-à-dire au saint-suaire de Cadoïn, abbaye de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Sarlat, en Périgord. On l'y montre encore annuellement, et la fête s'y en fait le lundi de la seconde semaine après Pâques. (L.) — On y conservoit, dans un coffre de fer suspendu dans le sanctuaire, un des nombreux saints-suaires de J.-C., qui y avoit été apporté, dit-on, de l'Orient par un prêtre de Périgueux. Il attiroit un si grand concours de pèlerins, que saint Louis alla le visiter.

[63] On révéroit dans la ville de Saint-Jean-d'Angely, en Saintonge, une tête de saint Jean-Baptiste. Pepin, roi d'Aquitaine, avoit fondé exprès une abbaye pour la conserver; mais cette relique, dont il existoit heureusement des doubles dans plusieurs autres lieux, fut

trope de Xaintes[64], a sainct Mesme de Chinon[65], a sainct Martin de Candes[66], a sainct Clouaud de Sinays[67], ez reliques de Jourczay[68], et mille aul-

brûlée sur la place publique par les huguenots en 1572, comme nous l'apprend M. Beauséjour.

[64] Ce saint attiroit autrefois un grand nombre de pèlerins, et faisoit de grands miracles : il en fait même encore, car il a aussi été restauré depuis la révolution, et on y va, comme jadis, en pèlerinage le 30 avril, jour de sa fête, d'après une note que ce même savant nous a fournie.

[65] Confesseur à Chinon, où il y a une église collégiale de son nom, qui vient du latin *Maximus*. (L.) — Cette église existe encore, et nous l'avons visitée en 1821.

[66] Saint Martin, archevêque de Tours, décédé à Candes, dans la Touraine. (L.) — Nous avons aussi visité en 1821 cette ancienne et vénérable église, remarquable par sa situation sur un coteau, au confluent de la Vienne dans la Loire, et aux limites de l'Anjou et de la Touraine, sur-tout par la mort et le tombeau de saint Martin, et par le grand nombre de statues de rois et de saints qu'on voit encore à son portail.

[67] *Clodoald*, petit-fils du roi Clovis. On le nomme *Clouaud* dans le Berri, dans le Poitou, et dans l'Anjou, où il y a de son nom un bénéfice dépendant de l'abbaye de Charroux. Bouchet parle de ce saint, et il marque sa fête au 7 de septembre. (L.) — *Saint Clouaud* pour *saint Cloud*. L'éditeur de 1752, qui est plein d'ignorance et de suffisance, le nomme *saint Clouand*, et dit que l'abbé Véli prétend que c'est le nom de *Clodoald* défiguré, et qu'on en a fait *saint Cloud;* comme si ce fait, connu de tout le monde, pouvoit être contesté. *Sinays*, qu'on écrit aujourd'hui *Cinais*, est un village de la Touraine, à cinq kilomètres de Chinon. Un autre interprète, qui va chercher où il peut, et toujours fort loin du théâtre des exploits de frère Jean, les lieux de pèlerinage mentionnés ici, a cru mal-à-propos que c'étoit *Senay* en Franche-Comté.

[68] « C'est, dit l'auteur de l'Alphabet, qui écrit *Jaurezay*, une petite bourgade près Chefboutonne en Poitou, fort renommée de nos pères à cause des reliques qui étoient gardées en l'église parochiale,

tres bons petitz sainctz. Les ungs mouroyent sans parler. Les aultres parloyent sans mourir [69]. Les ungs se mouroyent en parlant. Les aultres parloyent en mourant. Les aultres crioyent a haulte voix, confession! confession! *confiteor, miserere, in manus.* Tant feut grand le cry des navrez que le prieur de l'abbaye avec tous ses moynes sortirent. Lesquelz, quand apperceurent ces paovres gens ainsi ruez parmy la vigne, et blessez a mort, en confessarent quelcques ungs. Mais cependent que les prebstres s'amusoyent a confesser, les petitz moynetons coururent au lieu ou estoyt frere Jean, et luy demandarent en quoy il vouloyt qu'ilz luy aidassent.

A quoy respondit qu'ilz esgorgetassent ceulx qui estoyent portez par terre. Adoncques, laissans leurs grandes cappes sus une treille, au plus pres, commençarent esgorgeter et achever [70] ceulx qu'il avoyt desja meurtris. Scavez vous de quelz ferre-

où l'on venoit en pèlerinage de tous costez pour gagner les pardons. Ces reliques furent apportées de Rome par un cardinal nommé Raymond Preaux, natif dudit lieu, et posées en ladite église le 24 mai 1506, qui estoit le dimanche entre les Rouaisons et la Pentecoste. C'estoit des os de saint Chartier et autres, enchassez dans un petit coffre d'argent qui pesoit seize marcs, et une image de Nostre-Dame, qui valoit 1200 ducats: tout cela fut pris aux seconds troubles de l'an 1567. » Un interprète lit *Laurezay*, et s'est imaginé que c'étoit *Laurez*, village du Languedoc.

69 Tout ceci manque dans l'édition de Dolet 1542. (L.)

70 *Achever*, finir de tuer. Il s'emploie encore dans ce sens, en So-

mens? A beaulx gouets[71], qui sont petitz demy coulteaulx dont les petitz enfans de nostre pays cernent les noix. Puis, a tout son baston de croix,

logne, en Saintonge, et même à Paris, où l'on dit jonrnellement, *achever*, pour finir de tuer ceux qui ne sont que blessés on malades.

[71] C'est comme il faut lire avec l'édition de Dolet, et non *gouvets* avec l'édition gothique de 1542 et toutes les autres. On appelle *gouets*, en Poiton et dans les lieux voisins, de méchants petits couteaux camus, qui ne ferment point, et que pour cette raison on pend à la ceinture des enfants, qui, dans la saison, se servent de ces *gouets* à cerner des noix. Le P. Monet, au mot Serpe, lui donne *goy* pour synonyme. A Dijon, *goy*, qu'on prononce *goui*, est une serpette à conper des raisins. Ménage dérive ce mot ridiculement de *culter*. Il y a plus de vraisemblance à croire que par apocope il a été formé de *Pergois*, qu'on auroit dû écrire *Pragois*, suivant la note sur le qnarante-unième chapitre du quatrième livre. (L.) — « Comme il est sûr que dans ce passage, ajoute Le Duchat dans Ménage, on doit lire *gouet* au lieu de *gouvet*, qui est une faute, et que (le) *Perche-Gouet* est une châtellenie du Perche, renommée à cause des couteaux qui s'y font; je suis persuadé que les *gouets* dont parle Rabelais ont été appelés de la sorte, parcequ'on faisoit ces couteanx à Nogent-le-Rotrou, ville principale du *Perche-Gouet.* » Le Duchat se trompe et sur la vraie leçon de ce mot, et sur son étymologie, quoique La Monnoye approuve l'une et l'autre. Bien loin que les *gouets*, qui sont des serpettes à conper le raisin, tirent leur nom du Perche-*Gouet*, c'est ce dernier qui vient des *gouets* qu'on y fabrique; et ce nom doit venir par aphérèse du latin *anguis*, serpent, parceque le *gouet* est un conteau tortu comme nne *serpe* ou *serpette*, qui tire son nom de ce qu'on disoit *serpe* autrefois pour *serpent*. D'où il suit qu'on a dû dire *gouvet* dans l'origine, et que ce doit être la leçon la plus ancienne. C'est de ce mot et de l'article *le* que vient le nom propre *Legouvé*, ct sans doute aussi le raisin appelé *gouets* ou *goys*, qu'on vendange ou coupe en Bourgogne avec le *gouet*, qu'on appelle *goui* et *gouiso* à Dijon, selon La Monnoye.

La première étymologie que Le Duchat a donnée de ce mot, en le faisant venir de *Pergois* ou *Pargois*, n'est pas plus recevable:

gaigna la bresche qu'avoyent faicte les ennemys. Aulcuns des moynetons emportarent les enseignes et guidons en leurs chambres, pour en faire des jarretieres. Mais quand ceulx qui s'estoyent confessez voulurent sortir par icelle bresche, le moyne les assommoyt de coups, disant: Ceulx ci sont confes [72] et repentans, et ont gaigné les pardons: ilz s'en vont en paradis aussi droict comme une faucille, et comme est le chemin de Faye [73]. Ainsi, par sa proesse, feurent desconfiz tous ceulx de l'armee qui estoyent entrez dedans le cloz, jusques au nombre de treize mille six cens vingt et deux, sans les femmes et petitz enfans, cela s'entend tousjours [74]. Jamais Maugis [75] hermite ne se porta si vaillamment a tout son bourdon contre les Sarrasins, desquelz est escript es gestes des quatre fils Aymon, comme feit le moyne a l'encontre des ennemys, avec le baston de la croix.

Pergois est la contraction de *Perche-Gouet*. On aura dit des *pergois*, pour des couteaux du *Perche-Gouet*.

[72] *Confés* pour *confessés*.

[73] Faie-la-vineuse, bourg situé sur une hauteur si escarpée, que pour s'y rendre il faut faire tout le tour de la montagne. (L.)

[74] Ces paroles manquent dans l'édition de Dolet 1542, quoiqu'elles soient dans toutes les autres, et, ce qui est remarquable, dans la gothique de la même année. (L.)

[75] Ce Maugis, cousin des quatre fils Aymon, s'étant fait ermite, ne laissa pas que d'accompagner Renaud contre les Sarrasins, et de se distinguer par ses hauts faits: son bourdon, comme le bâton de la croix dans les mains du moine, faisoit merveilles, dit l'Histoire des quatre fils Aymon. Voy. chap. XXVII, XXX et XXXI.

CHAPITRE XXVIII.

Comment Picrochole print d'assault la Roche Clermauld, et le regret et difficulté que feit Grandgousier d'entreprendre guerre.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Picrochole s'avance d'un autre côté avec ses gens, assiége la Roche-Clermauld, et s'en empare. On vient apprendre à Grandgousier et le succès du frère Jean, et les excès de Picrochole. Ce bon roi, en apprenant ces nouvelles, est pénétré de douleur. Il s'étonne qu'un ancien ami et allié vienne ainsi brusquement l'assaillir. Il prie Dieu de l'inspirer, de l'aider; jure et proteste devant lui de n'avoir jamais ni offensé ce roi, ni fait aucun dommage à ses gens. « On reconnoît, nous écrit un ami, un savant distingué, dans le discours que l'auteur lui fait tenir, les sentiments du bon roi Louis XII, qui, voyant que ses sujets souffroient de la guerre, aima mieux perdre son duché de Milan, que d'y rentrer à la faveur d'une nouvelle expédition, qu'il n'auroit pu tenter sans fouler son peuple par de nouveaux impôts. » « Quoi de plus touchant et de plus noble que les plaintes de Grandgousier sur les incursions et les pillages de Picrochole ! » s'écrie Clément, dans sa seconde lettre à Voltaire.

Tout ce que Rabelais fait dire ici à Grandgousier est en effet d'un pathétique merveilleux. Que de modération, que

d'humanité dans ce discours! s'écrie aussi l'abbé de Marsy. Quelle candeur! quelle noblesse de sentiments! quel roi que ce Grandgousier! A tous ces traits peut-on méconnoître Louis XII, ce prince si recommandable par sa clémence, par ses vertus pacifiques, et par l'amour qu'il porta à son peuple! Brantôme a fait de lui ce bel éloge: « Il mourut très pacifique et très absolu roy, et en titre le plus beau et le plus honorable que jamais porta roy de France, qui estoit celuy de *père du peuple*, et *bien aymé*... Si bien qu'il a laissé après luy, par tout le peuple de France, que quand il est surchargé et accablé de grandes tailles, taillons, subsides et impôts, il crie toujours: *Qu'on nous regle et remette seulement sous le regne de ce bon roy Louis XII.* » Voy. Brantôme, *Éloge de Louis XII.*

Grandgousier fit assembler son conseil, où il fut décidé qu'on députeroit quelques hommes prudents vers Picrochole, pour lui demander le motif de ses actes d'hostilité; et qu'on enverroit à Paris quérir Gargantua et ses gens, pour venir, s'il en étoit besoin, défendre les états de son père, et au secours de son pays.

Dans l'article du siége de la Roche-Clermauld par les truands de Lerné, où il est dit que le seigneur du lieu fut contraint de se rendre, parcequ'il avoit laissé manger son blé aux moineaux, c'est une raillerie, selon l'Alphabet de l'auteur, que Rabelais entend faire du seigneur de la Roche-Clermauld, qui en ce temps-là fonda les trois chapelles du Pont, appelées ainsi parceque ce sont trois autels proche du pont et dans une même nef. La fondation de chaque chapelle étoit de quinze setiers de froment de rente, due par la seigneurie de la Roche-Clermauld. C'est ce qu'il veut dire par *donne ton bled a manger aux moineaux.*

« Il faut avouer, dit Bernier sur cette explication, que s'il étoit traité, dans ce chapitre, de la réduction de la Roche-Clermauld, manque de provisions, et parceque le sei-

gneur du lieu avoit laissé manger son blé aux moineaux, la chose seroit bien pensée; ce seigneur ayant fondé une chapelle moyennant quinze setiers de blé de rente, qui seroient venus à propos pour tenir le siége plus long-temps contre les truands de Lerné; mais on n'en voit rien dans toutes les editions que j'ai vues, et cela ne se trouve que dans les remarques de l'édition d'Hollande 1663. (Ces remarques sont celles de l'Alphabet de l'auteur.) »

« Au reste, on voit, dans ce chapitre et le suivant, le caractère d'un prince fort imprudent et fort emporté en la personne de Picrochole; on y voit au contraire en celle de Grandgousier un prince des plus accomplis, juste, prudent, humain, avisé, ménageant son honneur, sa conscience, ses sujets, ses soldats, par bon conseil.... Ce qu'il y a de plus naïf est, en la peinture de Grandgousier, celle d'un bon Gaulois, d'un bon citadin qui rôtit le maron, et qui mange la rôtie trempée dans le cidre avec sa famille, sans penser ni à procès, ni au bien d'autrui, mais malheureusement réveillé par un mauvais voisin qui lui fait des affaires, qui abuse de sa douceur, et qui ne veut entendre à aucun accommodement. »

« De-là, à la vérité, jusqu'au chap. XXXIII, tout roule sur un même pied, prudence de Grandgousier, folles entreprises de Picrochole, qui pourroient marquer la conduite du roi François Ier, lequel opposa son fils à l'empereur Charles-Quint, espérant, comme il arriva au siége de Metz, que la fortune seroit propice à ce jeune homme. On peut encore penser que cela marque les négociations de ce prince vers Ferdinand, roi d'Aragon, pour la restitution de la Navarre, à moins qu'on ne veuille croire que tout roule toujours sur la guerre des Mâconnois et des Bressans, dont le duc de Savoie se trouva fort mal, comme chacun sait..... Grandgousier fit en homme sage de charger son fils du poids de la guerre..... Si François Ier est le Grandgousier

de notre docteur, et Henri, duc d'Orléans, le Gargantua, il est certain qu'il se trouva fort bien de son choix..... Pour faire encore un peu ferme sur la conduite de Grandgousier, n'est-ce pas le plus court de chercher les voies d'accommodement comme il fit, que de tout prendre, pour tout rendre. »

La peine que témoigne le bon Grandgousier de prendre enfin les armes contre Picrochole, pour repousser la force par la force, peint fidèlement, selon nous, le chagrin qu'éprouve le bon Louis XII, en envoyant une armée contre Ludovic Sforce, qui n'avoit pas seulement usurpé sur lui le duché de Milan, mais qui l'avoit encore provoqué par des outrages et des cruautés. Voyez Garnier, tom. XXI, pag. 98. La prise d'assaut de la Roche-Clermauld, figure celle de la ville de Milan. Nous soupçonnons même l'auteur d'avoir préféré le nom du village de la Roche-Clermauld à celui d'un autre bourg du Chinonnois, pour faire allusion à la tour de la *Roquette*, qui est la plus élevée de celles de la citadelle de Milan. *Picrochole*, dit l'auteur, *assaillit la Roche-Clermauld, auquel lieu ne luy fut faicte resistance quelconque.* Maximilien Sforce s'empara de Milan, d'autant plus facilement, dit Garnier, tom. XXII, pag. 407, qu'il trouva cette place dépourvue de garnison et sans défense. *Bon Dieu tu connois mon couraige*, dit Grandgousier. Louis XII étoit plein de courage et d'intrépidité : « Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi, » répondit-il à ceux qui lui disoient qu'il s'exposoit trop, à la bataille d'Agnadel.

« Il feut conclud, dit Rabelais, qu'on envoyeroyt quelque « homme prudent devers Picrochole... D'advantaige qu'on « envoyast querir Gargantua et ses gens, affin de mainte- « nir le pays et deffendre a ce besoing. » « Le roi Louis XII, disent les Mémoires de Martin du Bellay, liv. I, pag. 1 et 7, à cette occasion, pour secourir les châteaux de Milan et

de Crémone, et reconquérir son duché de Milan, voulut pourvoir d'un bon chef à la conduite de son armée, et entre autres choisit M. Louis de la Trimouille..... Le roi (Louis XII) estant à Paris, eut nouvelles de la roupte (*déroute*) des François à la journée des Éperons; et parce-qu'il étoit fort tourmenté des gouttes, se feit porter en une litière jusqu'à Amiens, et envoya M. d'Angoulême qui depuis a été roi. »

« Les fonds de cette expédition (du Milanois), les munitions de guerre et de bouche, tout avoit été préparé, par son prédécesseur (par Louis XII); » dit Garnier, tom. XXIII, pag. 20.

Sur ces mots : *Toute ma vie n'ay rien tant procuré que paix*, Le Duchat lui-même ne peut s'empêcher de reconnoître le portrait du bon roi Louis XII. Voyez la note 12.

Cependent que le moyne s'escarmouchoyt, comme avons dict, contre ceulx qui estoyent entrez le clous[1], Picrochole, a grande hastiveté, passa le gué de Vede[2] avec ses gens, et assaillit la Roche Clermauld, auquel lieu ne luy feut faicte resistance quelconcque: et, par ce qu'il estoyt ja nuict, delibera en ycelle ville se heberger soy et ses gens, et refraischir de sa cholere pungitive[3].

[1] Entrés dans le clos. *Entrer* est ici actif, comme aux chap. XXIII et XXVIII, et comme en latin, où il porte sa préposition avec lui.

[2] C'est le gué de la rivière de Vède : cette rivièrepasse par Richelieu, et tombe en la Vienne près de Chinon.

[3] Car c'est *pungitive* qu'il faut lire avec les éditions de 1535 et 1542, et non pas *pugnative*, comme dans les éditions nouvelles, ni

Au matin print d'assault les boullevars et chasteau, et le rempara tres bien : et le prouveut de munitions requises, pensant la faire sa retraicte, si d'ailleurs estoyt assailli. Car le lieu estoyt fort, et par art et par nature, a cause de la situation et assiete. Or laissons les la, et retournons a nostre bon Gargantua, qui est a Paris, bien instant[4] a l'estude des bonnes lettres et exercitations athlectiques, et le vieil bonhomme Grandgousier son pere, qui apres souper se chauffe les couilles a ung beau clair et grand feu, et, attendent graisler[5] des chastaignes, escrit au foyer avec ung baston buslé d'ung bout, dont on escharbotte le feu[6], faisant a sa femme et famille de beaulx contes du temps jadis.

pugnitive, comme dans celles de 1553, 1559, 1573, 1584, 1596, 1600 et 1626. La colère *pungitive* de Picrochole, c'est la colère qui le *poignoit* : et le mot *pungitivus*, dans la signification de *pungendi vim habens*, est fréquent dans les médecins du bas siècle. (L.)

[4] Assidu à l'étude. C'est un latinisme : les latins disoient de même *instans operi*, pressant vivement l'ouvrage, assidu au travail.

[5] Griller des châtaignes.

[6] On appelle *charbot*, dans le Dauphiné, un tas de marons qui cuisent sous la cendre; mais je crois que *charbot* s'est dit pour un *tas* non seulement de *marons*, mais d'autres choses mêlées confusément. De là, en Bourgogne, *encharbotter* pour embarrasser, et *décharbotter* pour débarrasser. Ici *escharbotter* le feu, c'est l'élargir, pour, en lui donnant de l'air, le mettre en état de mieux flamber. (L.) — *Charbot*, d'où vient *escharbotter*, doit être un diminutif de *charbon*, formé du latin *carbo : escharbotter*, doit donc signifier tisonner le feu, en faire pétiller et jaillir de petits charbons, en le tisonnant.

Ung des bergiers qui guardoyent les vignes, nommé Pillot[7], se transporta devers luy en ycelle heure, et raconta entierement les excez et pillaiges que faisoyt Picrochole, roy de Lerné, en ses terres et dommaines; et comment il avoyt pillé, guasté, saccagé tout le pays, excepté le clous de Seuillé, que frere Jean des Entommeures avoyt saulvé a son honneur, et de present estoyt ledict roy en la Roche Clermauld, et la, en grande instance, se remparoyt luy et ses gens. Holos, holos[8], dist Grandgousier, qu'est cecy, bonnes gens? Songé je, ou si vray est ce qu'on me dict? Picrochole, mon amy ancien, de tout temps, de toute race et

C'est ainsi qu'on dit *esbourgeonner* et *eschardonner* ou *ébourgeonner* et *échardonner*, pour ôter les bourgeons, les chardons.

[7] Qui faisoit *piller* par son chien ceux qui vouloient entrer dans les vignes. Au chap. VII du liv. II, il y a un livre de droit attribué à une sang-sue de palais, du même nom de *Pillot*. (L.) — Le nom de ce berger a si bien été fait de *piller*, que Rabelais lui fait raconter les *pillages* de Picrochole, et comment il avoit *pillé* tout le pays. Ces pillages du roi de *Lerné* semblent faire allusion aux ravages de l'hydre de *Lerne*.

[8] Hélas! en patois limosin. (L.) — Panurge dit de même *holos, holos*, chap. XIX, liv. IV, et *zalas, zalas*, dans la signification de *hélas*. Rabelais attribue ici à Grandgousier, c'est-à-dire à Louis XII, en apprenant que *Picrochole*, son *amy ancien de tout temps, de toute race* et *alliance*, vient l'assaillir, des doléances semblables à celles de Charles VIII, en voyant les perfidies de Ludovic Sforce, *qui étoit*, disoit-il, *son seul allié au-delà des monts*. « Charles VIII, dit Garnier, tom. XX, pag. 280, à l'année 1493, signa un traité par lequel il s'obligeoit de maintenir, dans la possession du Milanois, l'administration de Ludovic Sforce. »

alliance, me vient il assaillir? Qui le meut? qui le poinct? qui le conduict? qui l'ha ainsi conseillé? Ho, ho, ho. Mon dieu, mon saulveur, ayde moy, inspire moy, conseille moy a ce qu'est de faire. Je proteste, je jure devant toy, ainsi me soys tu favorable, si jamais a luy desplaisir[9], ne a ses gens dommaige, ne en ses terres je feis pillerie : mais bien au contraire, je l'ay secouru de gens, d'argent, de faveur, et de conseil, en tous cas que ay peu congnoistre son advantaige. Qu'il m'ait doncques en ce poinct oultraigé, ce ne peult estre que par l'esprit maling. Bon dieu, tu congnoys mon couraige[10], car a toy rien ne peult estre celé. Si par cas il estoyt devenu furieux, et que, pour luy rehabiliter son cerveau, tu me l'eusses icy envoyé : donne moy et pouvoir, et sçavoir le rendre au joug de ton sainct vouloir par bonne discipline. Ho, ho, ho. Mes bonnes gens, mes amys, et mes feaulx serviteurs, fauldra t il que je vous empesche[11] a m'y aider? Las! Ma vieillesse ne requeroyt

[9] La construction doit se faire de la sorte : *Si je feis jamais ni desplaisir a luy, ne dommaige a ses gens, ne pillerie en ses terres.* « Cette transposition, dit l'abbé de Marsy, jette beaucoup d'élégance dans cette phrase, dont le tour est des plus heureux. Une fausse délicatesse a banni de notre prose ces inversions qu'on supporte à peine dans la poésie. »

[10] Voyez la fin du commentaire historique de ce chapitre.

[11]* Que je vous embarrasse, pour m'y aider, c'est-à-dire que je mette des impôts pour avoir du secours dans cette guerre. « Il est vrai, dit l'éditeur de 1752, qui est trop frivole, trop superficiel cependant

doresnavant que repos, et toute ma vie n'ay rien tant procuré que paix[12]: mais il faut, je le voy bien, que maintenant de harnoys je charge mes paovres espaules lasses et foibles, et en ma main tremblante je prenne la lance et la masse, pour secourir et guarantir mes paovres subjetz. La raison le veult ainsi: car de leur labeur je suys entretenu, et de leur sueur je suys nourry, moy, mes enfans et ma famille. Ce non obstant, je n'entreprendray guerre que je n'aye essayé tous les arts et moyens de paix; la je me resoulds[13].

Adoncques feit convocquer son conseil, et proposa l'affaire tel comme il estoyt. Et feut conclud qu'on envoyeroyt quelque homme prudent devers Picrochole, sçavoir pourquoy ainsi soubdainement estoyt party de son repous, et envahy les terres esquelles n'avoyt droict quelconcque. D'advantaige qu'on envoyast querir Gargantua et ses gens, affin de maintenir le pays, et deffendre a

pour pénétrer les *horrificques mysteres* de Rabelais, que ces paroles sont dignes de Louis XII, le père du peuple; mais pour un endroit qui lui est applicable, combien y en a-t-il qui ne le sont pas? » Oui, quand on ne veut pas se donner la peine d'en rechercher les allusions dans les mémoires du temps.

[12]* Portrait du bon roi Louis XII, duquel Mézerai rapporte qu'il avoit une telle aversion pour la guerre, à cause que ses sujets en souffroient, qu'il aima mieux laisser perdre son duché de Milan, que d'y rentrer à la faveur d'une guerre qu'il n'auroit pu renouveler sans fouler son peuple par de nouveaux impôts. (L.)

[13] Telle est ma résolution, ma délibération.

ce besoing[14]. Le tout pleut a Grandgousier, et commanda qu'ainsi feut faict. Dont sus l'heure envoya le basque[15] son lacquays querir a toute diligence Gargantua. Et luy escripvit comme s'ensuit.

[14] En ce besoin.

[15]* Le Basque qu'il donne ici à Grandgousier pour laquais, est sans doute le même à qui un des convives dit, chap. v, en basque, *lagona edatera*, compagnon, à boire. Voyez note 44 de ce chapitre. On se servoit alors et on se sert encore de basque pour laquais ou pour coureurs, à cause de leur grande vitesse : on sait qu'elle est passée en proverbe, et qu'on dit *courir comme un Basque*. Mais ce *Basque* pourroit fort bien être aussi un nommé *Le Basque*, dont parle l'histoire du chevalier Bayard, écuyer sous Louis XII, et qui combattit sous ce prince dans la guerre de Naples. Voyez *Mélanges de littérature*, lettre cc, pag. 97.

CHAPITRE XXIX.

La teneur des lettres que Grandgousier escripvoyt a Gargantua.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Cette lettre de Grangousier à Gargantua, est un modèle d'amour paternel et de philanthropie; et marque bien que Louis XII, le vrai Grandgousier, n'entreprenoit la guerre que pour défendre ses droits et ses sujets : elle peint au naturel l'affection que ce bon roi portoit à François Ier, et à son peuple. *Pourtant, mon fils bien aimé, ces lettres veues, retourne a diligence secourir non tant moy que les tiens*, lui écrit-il. Ce qui est parfaitement d'accord avec l'histoire. « Louis XII, dit Garnier, tom. XXIII, pag. 4, n'espérant plus d'avoir un fils, héritier de son sceptre, il fiança le comte d'Angoulême (qui fut depuis François Ier) à Claude, sa fille aînée, prit pour lui tous les sentiments d'un père, et voulut être lui-même son précepteur..... Admis dans le conseil, chargé du commandement des armées, il s'acquit, en peu de temps une faveur si générale et si marquante, que tout autre que Louis XII s'en seroit offensé. »

La lettre est datée du *vingtiesme de septembre;* et cette date est très remarquable : elle est exacte; car c'est en effet en septembre 1515, que François Ier reconquit le Milanois sur Maximilien Sforce. Ainsi quoique Rabelais s'enveloppe de mystères et d'allégories dans son roman historique et

satirique, et qu'il en déguise les dates, en y ajoutant ou en retranchant un grand nombre d'années, une fois qu'on a la clef, il est facile de retrouver dans l'histoire et dans les mémoires du temps, toutes ses allusions. Quant à celle-ci, il nous a déja avoué, au chap. XXV (Voyez la fin du sommaire de ce chapitre.), que la guerre des fouaces ou du Milanois eut lieu en *la saison des vendanges, au commencement de autonne*; et c'est la cinquième ou sixième date historique réelle, que nous avons déja retrouvée. Ces dates sont des preuves mathématiques de la vérité de notre commentaire historique; ce sont des jalons que l'auteur a plantés sur la route, pour nous guider dans ce labyrinthe, où tant d'autres avant nous s'étoient égarés, et où un plus grand nombre, tels que Le Duchat, n'avoit pas même osé s'aventurer.

Quant au style et à l'éloquence de cette lettre, voici ce qu'en ont pensé deux écrivains très spirituels, et dont le second est de plus très savant, et très philosophe. « Voyons dit du Fresny, en citant cette lettre dans son parallèle d'Homère et de Rabelais, c'est un père qui parle à son fils: devinez si cette éloquence est d'Homère ou de Rabelais? Ne croyez-vous pas entendre parler ici le sage Nestor dans le sublime Homère? Ce n'est pourtant que le père de Gargantua qui parle dans le comique Rabelais. On peut juger par là que Rabelais eût été un bon auteur sérieux. »

« Les discours prononcés, les lettres écrites par Gargantua, et par son fils, dans des occasions importantes, dit M. Eusèbe Salverte, offrent dans leur vieux langage de grands traits de noblesse, de force, et de raison. » Voyez notre commentaire historique du chapitre XIV du livre I, et du chapitre VIII du livre II.

La ferveur de tes estudes requeroyt que de long temps ne te revocasse de cestuy philosophicque repous, si la confiance de nos amys et anciens confederez ne eust de present frustré la seureté de ma vieillesse. Mais, puisque telle est ceste fatale destinee que par yceulx soye inquieté esquelz plus je me reposoys, force me est te rappeller au subside[1] des gens et biens qui te sont par droict naturel affiez[2]. Car, ainsi comme debiles sont les armes au dehors si le conseil n'est en la maison, aussi vaine est l'estude, et le conseil inutile qui, en temps opportun, par vertu ne est executé, et a son effect reduict. Ma deliberation ne est de provocquer, ains d'appaiser; d'assaillir, mais de deffendre; de conquester[3], mais de guarder mes feaulx subjetz et terres hereditaires. Esquelles est hostilement entré Picrochole, sans cause ny occasion, et de jour en jour poursuyt sa furieuse entreprinse, avecques excez non tolerables a personnes liberes[4].

Je me suis en debvoir mis pour moderer sa cholere tyrannicque, luy offrant tout ce que je pensoys luy povoir estre en contentement: et par plu-

[1] Au secours: *ad subsidium*. C'est encore un latinisme.

[2] Confiés, d'*adfidare*.

[3] * Il ne s'agissoit en effet que de conserver une légitime possession, le Milanois. Voyez les Chroniques de Belleforêt, pag. 439, recto.

[4] Libres, bien nées, d'une éducation *libérale*: du latin *liber*.

sieurs foys ay envoyé amiablement devers luy, pour entendre en quoy, par qui, et comment il se sentoyt oultraigé: mais de luy n'ay eu response que de voluntaire deffiance, et qu'en mes terres pretendoyt seulement droict de bienseance[5]. Dont j'ay congneu que dieu eternel l'ha laissé au gouvernail de son franc arbitre et propre sens, qui ne peult estre que meschant, si par grace divine n'est continuellement guidé: et, pour le contenir en office et reduire a congnoissance, me l'ha icy envoyé a molestes[6] enseignes. Pourtant, mon filz bien aimé, le plus toust que faire pourras, ces lettres veues, retourne a diligence secourir, non tant moy (ce que toutesfoys par pitié naturellement tu doibs) que les tiens, lesquelz par raison tu peulx saulver et guarder. L'exploict sera faict a moindre effusion de sang que sera possible[7]. Et, si possible est, par engins plus expediens[8], cauteles[9], et ruses de guerre nous saulverons toutes les ames, et les envoyerons joyeulx a leurs domiciles.

Treschier fils, la paix de Christ notre redemp-

[5] Pour convenance.

[6] A fâcheuses enseignes : du latin *molestus.*

[7]* On reconnoît bien là le bon Louis XII.

[8] Stratagêmes : d'*ingenium.* C'est dans le même sens qu'au chapitre XXVII du livre II, on lit qu'*engin* mieux vaut que force. (L.) — Par moyens.

[9] Précautions : du latin *cautela;* et non pas chicanes de guerre, comme l'explique de Marsy.

teur soyt avecques toy. Salue Ponocrates, Gymnaste, et Eudemon de par moy. Du vingtiesme de septembre. Ton pere Grandgousier.

CHAPITRE XXX.

Comment Ulrich Gallet feut envoyé devers Picrochole.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Grandgousier envoie Ulrich Gallet, son maître des requêtes, vers *Picrochole*, c'est-à-dire vers Maximilien Sforce, tenter un accommodement, démarche qui fut aussi infructueuse que les réclamations de Charles VIII, et du duc d'Orléans (depuis Louis XII), auprès de Ludovic Sforce, son père, premier usurpateur du Milanois.

Cet Ulrich Gallet, maître des requêtes de Grandgousier, est vraisemblablement Jean Ganei, Ganay, Gagnée, ou Gaigny, en latin *Ganeius*, *Gagneius*, ou *Gagnæus*, premier président au parlement de Paris, qui vivoit sous Louis XI, sous Charles VIII, et sous Louis XII. Il accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, en 1495, et fut nommé par Louis XII chancelier de France, le 31 janvier 1508, lorsque ce roi étoit au château de Blois. Il mourut en 1512. C'étoit un excellent politique, rempli de mérite et de vertu; il paroît qu'il étoit vieux lors de la guerre des fouaces, et que c'est pour cela qu'il est traité de *bonhomme*. Son neveu, Jean Ganei, docteur de Sorbonne et chancelier de l'université de Paris, auteur d'un savant commentaire sur le nouveau Testament, et qui mourut en 1549, fut premier aumônier de Francois Ier. Rabelais dé-

figure ici son nom, à dessein, soit pour le déguiser, soit pour faire allusion aux *galettes* de la guerre des fouaces, car il n'est pas vraisemblable qu'il ait voulu jouer à son ordinaire sur ce nom, en prenant *gallet* pour *valet*, comme dans *gringallet*, qui se dit encore pour *grand vallet*, et qui est composé de ces deux mots. Ulrich Gallet, étoit sage et discret, selon Rabelais lui-même, et, comme le remarque Bernier, il paroît, dans ses discours, un ministre et un conseiller désintéressé, qui n'est porté que pour la gloire de son prince. L'auteur lui donne le prénom d'*Ulrich* ou *Eulric*, qui est le nom d'un roi des Visigoths, peut-être parcequ'il le regardoit comme un visigot ou qu'il se donnoit lui-même une origine visigothe. Voyez Moréri, à Ganei.

Les lettres dictees et signees, Grandgousier ordonna que Ulrich Gallet[1], maistre de ses requestes, homme saige et discret, duquel en divers et contentieux affaires il avoyt esprouvé la vertu et bon advis, allast devers Picrochole, pour luy remonstrer ce que par eulx avoyt esté decreté. En

[1] * Il n'y a pas encore long-temps, dit Ménage, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de Gallet. Gallet le joueur, qui a fait bâtir à Paris l'hôtel de Lulli, étoit de cette famille; et Ulrich ou Hurly Gallet, maître des requêtes de Grangousier, en étoit aussi, à ce que nous apprend Ménage, qui l'avoit ouï dire à Gallet le joueur. (L.) — Dupuy, dans ses remarques manuscrites sur Rabelais, dit en effet que *Gallet* étoit un habitant de Lerné, et qu'il y en avoit encore de son temps à Chinon, qui portoient ce nom. Bernier dit également que c'est un nom de famille chinonnoise, dont le fameux joueur de ce nom se disoit, et ajoute que *gallet* est une pierre plate, à jouer, *undè*, galette, *Gallis*.

celle heure partit le bon homme Gallet, et, passé le gué, demanda au meusnier de l'estat de Picrochole: lequel luy feit responsc que ses gens ne luy avoyent laissé ny coq, ny geline[2], et qu'ilz s'estoyent enserrez[3] en la Roche Clermauld[4], et qu'il ne luy conseilloyt point de proceder oultre, de paour du guet[5]: car leur fureur estoyt enorme. Ce que facilement il creut, et pour celle nuict hebergea avecques le meusnier.

Au lendemain matin, se transporta avec la trompette a la porte du chasteau, et requist es guardes qu'ilz le feissent parler au roy, pour son proufict.

Les parolles annoncees au roy[6], ne consentit aulcunement qu'on luy ouvrist la porte, mais se

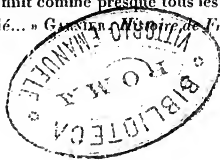
[2] Ni coq, ni poule. *Geline*, du latin *gallina*.

[3] Enfermés.

[4] Village et châtellenie de Touraine, dans le diocèse de Tours et l'élection de Chinon, à cinq kilomètres de cette ville.

[5] De peur des gardes de l'armée ennemie.

[6] * Allusion à la première usurpation du Milanois: « Ludovic Sforce étoit alors si éloigné d'accéder aux réclamations de Charles VIII et du duc d'Orléans, relativement au duché de Milan, qu'il poussa même l'impudence jusqu'à faire signifier à ce dernier, qu'il se dispensât, à l'avenir, d'allonger ses autres titres de celui de duc de Milan, titre qu'il avoit en effet pris, entr'autres, lors de son avénement à la couronne. Ludovic se ligua contre Louis XII, avec le roi de Naples, *Ferdinand* le catholique, l'empereur Maximilien, les Suisses, et les Florentins; mais il finit comme presque tous les usurpateurs, par être pris et dépouillé... » GARNIER, *Histoire de France*, tom. XII, pag. 233.



transporta sus le boulevard, et dist a l'embassadeur : Qu'y a t il de nouveau? que voulez vous dire? Adonques l'embassadeur propousa comme s'ensuit.

CHAPITRE XXXI.

La harangue faicte par Gallet a Picrochole.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre est une suite du précédent. L'ambassadeur chargé de haranguer Picrochole, lui adresse un discours plein de raison et de sagesse. Il lui rappelle l'ancienne amitié que Grandgousier lui avoit témoignée, et sa fidélité à observer les traités. Enfin il le conjure de rentrer en lui-même, de s'en retourner paisiblement, de payer seulement les dommages faits par son armée, et de donner pour ôtages quelques seigneurs de sa cour. « Quoi de plus beau, s'écrie Clément dans sa seconde lettre à Voltaire, et de plus digne d'être lu par tous les rois, que le manifeste que Grandgousier fait parvenir à Picrochole par la bouche de Gallet, avant d'entreprendre la guerre! » Mais le harangueur de Grandgousier ne fut pas plus heureux que celui de Louis XII. A quoi servent toutes les remontrances possibles, sur des hommes sans principes, comme Ludovic ou Maximilien Sforce, les vrais Picrocholes de l'histoire?

Plus juste cause de douleur naistre ne peult entre les humains que si, du lieu dont par droic-

ture esperoyent grace et benevolence, ilz receppvent ennuy et dommaige. Et non sans cause (combien que sans raison) plusieurs venuz en tel accident ont ceste indignité moins estimé tolerable que leur vie propre : et en cas que par force ny aultre engin ne l'ont peu corriger, se sont eulx mesmes privez de ceste lumiere.

Doncques merveille ne est si le roy Grandgousier mon maistre est, a ta furieuse et hostile venue, saisy de grand desplaisir, et perturbé en son entendement. Merveille seroyt si, ne l'avoyent esmeu les excez incomparables qui, en ses terres et subjetz, ont esté par toy et tes gens commis : esquelz ne ha esté obmis exemple aulcun d'inhumainité. Ce que luy est tant grief de soy, par la cordiale affection de laquelle tousjours ha chery ses subjetz, que a mortel homme plus estre ne sçauroyt. Toutesfoys, sus l'estimation humaine grief luy est, en tant que par toy et les tiens ont esté ces griefz et torts faicts, qui, de toute memoire et ancienneté, aviez toy et tes peres une amitié avecques luy et tous ses ancestres conceue; laquelle jusques a present, comme sacree, ensemble aviez inviolablement maintenue, guardee et entretenue : si bien que, non luy seulement ny les siens, mais les nations barbares, Poictevins, Bretons, Manseaux, et ceulx qui habitent oultre

les isles de Canare[1] et Isabella[2], ont estimé aussi facile de molir[3] le firmament, et les abysmes eriger au dessus des nues, que desemparer vostre alliance; et tant l'ont redoubtee en leurs entreprinses que n'ont jamais ausé provocquer, irriter, ny endommaiger l'ung par craincte de l'aultre.

Plus y ha. Ceste sacree amitié[4] tant ha emply le ciel que peu de gens sont aujourd'huy habitans par tout le continent et isles de l'ocean, qui n'ayent ambitieusement aspiré estre receuz en icelle, a pactes[5] par vous mesmes conditionnez; autant

[1] Les îles Canaries. Un interprète prétend qu'il s'agit ici du duché de Bretagne, et il renvoie pour la preuve au chap. L.

[2] C'est la première ville que les Européens aient bâtie dans l'Amérique. Ce fut en 1493, que Christophe Colomb en jeta les fondements sur la côte septentrionale d'*Hispaniola* ou l'île Espagnole, au second voyage qu'il fit en cette ile; elle étoit à l'entrée d'une rivière qui a peu de cours, à deux lieues à l'est de Monte-Christo, par les 20 degrés de latitude nord. Cette ville ne subsiste plus. Colomb lui avoit donné le nom de la reine de Castille.

[3] De Marsy lit, *facile demolir;* ce qui fait un sens tout contraire, car *molir* vient de *moliri*, remuer, et *demolir* de *demoliri*, abattre. Trois raisons nous ont fait préférer la leçon de *molir:* la première, c'est que c'est celle des anciennes éditions; la deuxième, c'est que *molir,* remuer le firmament ou le ciel *ferme* et solide, nous paroît plus énergique; la troisième, c'est qu'on lit ailleurs *demoller* et non *demolir.*

[4] Cette ancienne amitié des ancêtres de Picrochole, avec ceux de Grandgousier, sont les rapports d'amitié et de confraternité, qui avoient existé entre les rois de France et les ducs de Milan, et notamment entre Charles VIII, Louis II, Galéas, et Ludovic Sforce.

[5] Par des traités faits par vous-mêmes.

estimons vostre confederation que leurs propres terres et dommaines. En sorte que, de toute memoire, n'ha esté prince ny ligue tant efferee[6] ou superbe qui ait ausé courir sus, je ne dy point vos terres, mais celles de vos confederez. Et si, par conseil precipité, ont encontre eulx attenté quelque cas de nouvelleté, le nom et tiltre de vostre alliance entendu, ont soubdain desisté de leurs entreprinses. Quelle furie doncques t'esmeut maintenant, toute alliance brisee, toute amitié conculcquee[7], tout droict trespassé[8], envahir hostillement ses terres, sans en rien avoir esté par luy ny les siens endommaigé, irrité, ny provocqué? Ou est foy? ou est loy? ou est raison? ou est humanité? ou est craincte de dieu? Cuides tu ces oultraiges estre recelez es esperitz eternelz, et au dieu souverain, qui est juste retributeur de nos entreprinses? Si le cuides, tu te trompes; car toutes

[6] Fière, cruelle : du latin *efferatus*, rendu barbare.

[7] Foulée aux pieds : du latin *conculcatus*.

[8] Outrepassé, transgressé. Encore, liv. III, chap. IX : *ce seroit assez pour me faire* trespasser *hors les gonds de patience*. Lancelot du Lac, vol. I, au feuillet 158 de l'édition in-4°, gothique : *vous n'y trouverez ja homme, tant soit hardy, qui ose* trespasser *vostre commandement*. On a dit pareillement *trescouper* pour couper au travers. Perceforêt, vol. I, chap. XIII : *et commanda fabriquer et paver une voye de ciment et de pierres, laquelle* trescopperoit *l'isle en longueur depuis la mer de Cornouaille, jusques au port de Tanasie, et meneroit par droicte ligne aux citez qui estoient dedans l'isle de Bretagne*. (L.) — Outrepassant, transgressant tout droit.

choses viendront a son jugement. Sont ce fatales destinees, ou influences des astres qui voulent mettre fin a tes ayses et repous? Ainsi ont toutes choses leur fin et periode. Et, quand elles sont venues a leur poinct suppellatif[9], elles sont en bas ruynees: car elles ne peuvent long temps en tel estat demourer. C'est la fin de ceux qui leurs fortunes et prosperitez ne peuvent par raison et temperance moderer.

Mais, si ainsi estoyt pheé[10], et deust ores ton heur[11] et repous prendre fin, falloyt il que ce feust en incommodant a mon roy, celluy par lequel tu estoys estably? Si ta maison debvoyt ruiner, falloyt il que en sa ruine elle tombast sus les atres de celluy qui l'avoyt aornee[12]? La chose est tant hors les metes de raison[13], tant abhorrente de sens commun que a poine peult elle estre par humain entendement conceue: et jusques a ce demourera non croyable entre les estrangiers[14] que l'effect asseuré et tesmoigné leur donne a entendre que rien n'est ny sainct, ny sacré a ceulx qui se

[9] Pour *superlatif*.

[10] Si c'étoit ainsi décrété, prédestiné là-haut; si la fatalité, le destin le vouloit ainsi. *Pheé* pour *féé*, est le participe de *féer*, et vient de *fatum*, destin, *fée*, qui dispose du destin.

[11] Maintenant ton bonheur.

[12] Ornée.

[13] Hors les bornes, les limites de la raison: du latin *meta*.

[14] Dans l'édition de Dolet on lit: *Tant demourera non creable entre les estrangiers, jusques a ce que.* (L.)

sont emancipez de dieu et raison, pour suivre leurs affections perverses.

Si quelque tort eust esté par nous faict en tes subjetz et dommaines, si par nous eust esté porté faveur a tes mal vouluz[15], si en tes affaires ne te eussions secouru, si par nous ton nom et honneur eust esté blessé, ou, pour mieulx dire, si l'esperit calumniateur, tentant a mal te tirer, eust, par fallaces especes, et phantasmes ludificatoires mis en ton entendement que envers toy eussions faict chose non digne de nostre ancienne amitié, tu debvoys premier enquerir de la verité, puys nous en admonester. Et nous eussions tant a ton gré satisfaict que eusses eu occasion de toy contenter. Mais, o dieu eternel, quelle est ton entreprinse? Vouldroys tu, comme tyran perfide, piller ainsi, et dissiper le royaulme de mon maistre? L'as tu esprouvé tant ignave[16] et stupide qu'il ne voulust; ou tant destitué de gens, d'argent, de conseil, et d'art militaire, qu'il ne peust resister a tes inicques assaults? Departz d'icy presentement, et demain pour tout le jour soye retiré en tes terres, sans par le chemin faire aulcun tumulte ne force. Et paye mille bezans d'or[17] pour les dommaiges

[15] A ceux à qui tu veux du mal.

[16] Lâche : du latin *ignavus*.

[17] Ulrich Gallet soutient la dignité du roi son maître, en imposant cette somme à Picrochole, tout en lui proposant la paix. Le

qu'as faict en ses terres. La moitié bailleras demain, l'aultre moitié payeras es ides de may prochainement venant : nous delaissant ce pendent pour houstaiges les ducz de Tournemoule, de Basdefesses, et de Menuail[18], ensemble le prince de Gratelles, et le vicomte de Morpiaille[19].

bezant étoit une ancienne monnoie forgée à Constantinople. Baldricus, évêque de Dol, liv. I de son Hist. de Jérusalem : *Direxerunt itaque legationem Constantinopolim quæ vocabulo antiquiori Byzantium dicta fuit, unde et adhuc moneta civitatis illius* Byzanteos *vocamus*. Sur quoi il est bon de remarquer que sous la seconde race des rois de France, les monnoies du levant avoient grand cours dans le royaume : que cela a duré encore long-temps depuis : mais que le *bezant* a souvent varié de poids et de valeur. (L.) — Ancienne monnoie d'or de Constantinople, ville que les Grecs nommoient *Byzantium*, et qu'on appeloit Bezance et *Bezans* au temps des croisades; c'est de là que cette monnoie a tiré son nom.

[18] *Tournemole*, qui n'a pour tout héritage qu'un moulin tournant. *Bas-de-fesses*, qui ne le porte pas fort haut. *Menuail*, qui n'a sous lui que de menues gens. (L.) — Le Duchat ajoute, dans Ménage, que *tournemole* est un homme réduit *à tourner la meule* pour vivre.

[19] Noms convenables à l'humeur fâcheuse et inquiète de ces deux hommes qu'Ulrich Gallet demandoit exprès pour ôtages, afin de les mettre hors d'état de porter leur maître à troubler le repos de ses voisins. (L.) — Ces noms ridicules et bas annoncent à quel prince et à quelles gens Grandgousier, ou plutôt Louis XII, avoit affaire.

CHAPITRE XXXII.

Comment Grandgousier, pour achapter paix, feit rendre les fouaces.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

A tout cela Picrochole ne répond autre chose, sinon: *Venez les querir, venez les querir... Ils vous brayeront de la fouace.* L'ambassadeur retourne vers Grandgousier « qu'il trouve à genoux, tête nue, incliné en un petit coin de son cabinet, priant Dieu qu'il voulût amollir la colère de Picrochole, et le mettre au point de raison, sans y procéder par force. » L'ambassadeur lui déclare qu'il n'y a rien à espérer de Picrochole, qui lui paroît hors de sens, délaissé de Dieu, et qui, pour tout éclaircissement, ne lui a dit que quelques mots de fouaces, d'où il conclut qu'il faut que l'on ait fait outrage à ses fouaciers. Grandgousier prend des informations, apprend le sujet de la querelle, et reconnoît, ainsi que son conseil, qu'elle est injuste, puisque les fouaces ont été payées. « Cependant, dit-il, puisqu'il n'est question que de quelques fouaces, j'essaierai de le contenter, car il me déplaît trop de lever guerre. » On avoit pris cinq douzaines de fouaces, il en commanda cinq charretées qu'il envoya vers Picrochole, avec une somme considérable d'argent pour un des fouaciers blessé dans le premier choc, et le don d'une belle métairie à perpétuité. Picro-

chole et son général crurent qu'ils avoient peur; ils rejetèrent les propositions de paix; et pour dernier outrage, ils prirent argent, et fouaces, et bœufs, et charrettes, et renvoyèrent les ambassadeurs, sans mot dire, sinon qu'ils n'approchassent pas davantage, et qu'ils se tinssent prêts à la guerre.

L'abbé de Marsy, qui voit avec Le Motteux, dans Picrochole, à-la-fois Ferdinand d'Aragon, et Charles-Quint, croit reconnoître encore le premier dans ce chapitre, à l'occasion de ce passage de la fin : *Tant jaser*, dit Picrochole, *saisissez ce qu'ils ont amené;* et il s'écrie avec assurance : « Voilà un trait d'avarice et de perfidie, qui peint fort bien Ferdinand, prince fourbe, cruel, d'une avidité insatiable, et qui fit toujours la guerre plutôt en brigand, qu'en roi. Louis XII lui fit plusieurs fois de grandes offres, pour acheter son alliance, et même pour l'engager à être neutre. Ferdinand prenoit l'argent, n'envoyoit point de troupes, et souvent même prenoit parti contre le roi. Il faisoit trophée de ces sortes de fourberies. Voyez l'éclaircissement du chap. III. L'invasion du royaume de Naples et de la Navarre ressemble fort à l'irruption de Picrochole. C'est ainsi que Ferdinand faisoit la guerre. Remarquez que Picrochole jure par *saint Jacques*, le saint des Espagnols. Dans le chapitre suivant, il dit à ses conseillers : *Couvrez, couvrez-vous;* ce qui semble faire allusion à la prérogative des grands d'Espagne. »

Mais c'est bien encore Ludovic Sforce qui est peint ici sous ses vrais couleurs. La mauvaise foi de Picrochole, qui ne veut entendre à aucun accommodement ni restitution, est exactement la position où se trouva Louis XII avec Ludovic Sforce, usurpateur du Milanois, dont la *force* seule put arrêter la rapacité et la barbarie.

« La mauvaise foi de Louis Sforce, dit l'historien Garnier, tom. XX, pag. 297 et 298, étoit si connue dans toute

l'Europe, et notamment dans l'Italie, que les princes ses voisins, tout en contractant avec lui, n'avoient aucune confiance dans ses promesses. Il faut voir comme plusieurs d'entre eux parlent de ce fourbe, surtout le maréchal Desquerdes..... »

A tant se teut le bon homme Gallet: mais Picrochole a tous ses propous ne repond aultre chose, sinon : Venez les querir, venez les querir. Ilz ont belle couille et moulle[1]. Ilz vous brayeront de la fouace[2]. Adoncques retourne vers Grandgousier, lequel trouva a genoulx, teste nue, encliné en ung petit coing de son cabinet, priant dieu qu'il voulsist amollir la cholere de Picrochole, et le mettre au poinct de raison, sans y proceder par force. Quand veit le bon homme de

[1] Ils ont beau mortier et beau pilon, etc. Rab., liv. II, ch. XXXII, *Ha monsieur, chacun ne peult avoir les couillons aussi gros qu'un mortier.* Ils ont belle couille et moule, est une manière de parler usitée dans le Poitou, pour dire, Vous verrez si ce sont des *coyons*, des *couilles-molles*. L'édition de Dolet porte, *belle couille et molle;* mais comme il y a ici une allusion de *moule à mol*, j'ai cru qu'à *molle* de cette édition je devois préférer *moulle*, comme on lit à l'antique dans celle de 1553, et dans les autres. (L.)—Le mot *moulle* doit avoir ici la signification du mot latin *mentula;* il est expliqué par celui qui le précède : l'un ne va pas sans l'autre. On appelle encore aujourd'hui *moule*, un instrument cylindrique de six à sept pouces de long, qui sert à faire le filet; et *moulle* peut venir de *mentula*, par contraction. Peut-être même faut-il lire *mentule*, au lieu de *moulle*.

[2] C'est comme si Picrochole leur eût dit, par cette autre expression populaire : *C'est pour vous que le four chauffe.*

retour, il luy demanda. Ha mon amy, mon amy, quelles nouvelles m'apportez vous? Il n'y ha, dist Gallet, ordre: cest homme est du tout hors du sens et delaissé de Dieu. Voire mais, dist Grandgousier, mon amy, quelle cause pretend il de cest excez? Il ne m'ha, dist Gallet, cause quelconcque exposé, sinon qu'il dict en cholere quelques mots de fouaces. Je ne sçay si lon n'auroyt point faict oultraige a ses fouaciers. Je le veulx, dist Grandgousier, bien entendre devant qu'aultre chose deliberer sus ce que seroyt de faire. Alors manda sçavoir de cest affaire; et trouva pour vray qu'on avoyt prins par force quelques fouaces de ses gens, et que Marquet avoyt receu ung coup de tribard sus la teste. Toutesfoys que le tout avoyt esté bien payé, et que le dict Marquet avoyt premier blessé Forgier de son fouet par les jambes. Et sembla a tout son conseil que en toute force il se debvoyt deffendre. Ce non obstant, dist Grandgousier, puis qu'il n'est question que de quelques fouaces, j'essayeray le contenter: car il me desplaist par trop de lever guerre. Adoncques s'enquesta combien on avoyt prins de fouaces, et, entendent quatre ou cinq douzeines, commanda qu'on en feit cinq charretees en ycelle nuict, et que l'une feust de fouaces faictes a beau beurre, beaulx moyeux d'eufz[3], beau saffran, et belles espices,

[3] Jaunes d'œufs.

pour estre distribuees a Marquet, et que, pour ses interetz, il luy donnoyt sept cens mille et troys philippus[4] pour payer les barbiers qui l'auroyent pensé : et d'abundant luy donnoyt la mestayrie de la Pomardiere[5], a perpetuité franche pour luy et les siens. Pour le tout conduire et passer feut en-

[4] Ménage a remarqué que plusieurs rois de France, du nom de *Philippe*, pouvoient avoir fait frapper des *philippus*, et il a prouvé que cette monnoie étoit d'or; mais peut-être n'a-t-il point su que les *philippus* mentionnés dans le passage qu'il allègue n'y sont appelés *bons*, que parcequ'il y en avoit d'autres de bas or. Les Navigations de Panurge, imprimées à la suite du Rabelais de Dolet, au chapitre des Iles fortunées, qui est le 26 : « Ledict fruict ne tombe jamais de « l'arbre, jusques à ce qu'il soit meur : il y en a aulcunes fois de ver- « reux, qui ne sont pas de fin or, comme vous voyez les *Philippus*, « les Florins, et les aultres pièces de bas or. » Il se peut que les uns et les autres fussent du roi Philippe de Valois, puisque son histoire nous apprend qu'il fit frapper de bonne et de mauvaise monnoie, selon que ses affaires étoient en bon ou en méchant état. (L.) — Ménage dit de plus : « Nous avons eu plusieurs rois du nom de Philippe. Je ne sais duquel de ces rois étoient ces *philippus* dont il est parlé dans ces passages de Rabelais (dans celui-ci, et dans cet autre du livre III, chapitre XXXVII : *Le faquin lui mit en main un tournois philippus*). Cette monnoie étoit d'or. Dans l'histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons, de dom Michel Germain, pag. 331, on lit : *Agnès du Houssoy donna cent florins d'or, appelez* de bons philippes. » L'éditeur de 1752, avec sa suffisance ordinaire, tranche la difficulté, et dit que cette monnoie d'or fut frappée sous Philippe de Valois.

[5] Pour le dédommager de la *pommade* qu'il devoit lui en coûter à se faire guérir des contusions et des écorchures qu'il avoit à la tête, Grandgousier lui donne cette métairie, qui apparemment étoit située dans la Normandie. Le dictionnaire françois-italien d'Oudin, Pomardière, *rendita di pomi*. (L.)

voyé Gallet. Lequel, par le chemin, feit cueillir pres de la saulsaye force grands rameaulx de cannes et rouseaulx, et en feit armer[6] autour leurs charrettes, et chascun des charticrs. Luy mesme en tint ung en sa main; par ce voulant donner a congnoistre qu'ilz ne demandoyent que paix, et qu'ilz venoyent pour l'achapter.

Eulx, venuz a la porte, requirent parler a Picrochole de par Grandgousier. Picrochole ne voulut oncques les laisser entrer, ny aller a eulx parler, et leur manda qu'il estoyt empesché, mais qu'ilz dissent ce qu'ilz vouldroyent au capitaine Toucquedillon, lequel affustoyt quelque piece sus les murailles. Adoncq luy dist le bon homme : Seigneur, pour vous retirer de tout ce debat et oster toute excuse que ne retournez en nostre premiere alliance, nous vous rendons presentement les fouaces dont est la controverse. Cinq douzeines en prindrent nos gens : elles feurent tresbien payees : nous aymons tant la paix que nous en rendons cinq charrettees : desquelles ceste icy sera pour Marquet qui plus se plainct. D'advan-

[6] En fit armoirie, en armoria, en para.

> Je l'ai armé et blasonné,
> Si qu'il me l'ha presque donné.

lit-on dans Pathelin. On appeloit *armoirie*, dit très bien M. D. L., des fleurs ou bouquets que l'on arrangeoit en parade, soit sur un buffet, soit sur la table à manger, soit à toute offrande.

taige, pour le contenter entierement, voila sept cens mille et troys philippus que je luy livre[7], et, pour l'interest qu'il pourroyt pretendre, je luy cede la mestayrie de la Pomardiere, a perpetuité, pour luy et les siens, possedable en franc alloy[8]: voyez cy le contract de la transaction. Et pour dieu vivons doresnavant en paix, et vous retirez en vos terres joyeusement: cedans ceste place icy, en laquelle n'avez droict quelconcque, comme bien le confessez. Et amys comme paravant. Toucquedillon raconta le tout a Picrochole, et de plus en plus envenima son couraige, luy disant: Ces rustres ont belle paour: par dieu, Grandgousier se conchie, le paovre beuveur: ce n'est son art aller en guerre, mais ouy bien vuider les flaccons[9]. Je

[7]* C'est la peinture exacte de ce qui se passa entre François Ier, Maximilien Sforce et les Suisses ses alliés. Voici les termes de l'histoire: « Et comme on leur portoit ledit argent (c'étoit l'argent du traité fait avec eux), les Suisses, par le cardinal de Sion, frère de Sforce, délibérèrent de surprendre le roi et son armée, ce qu'ils firent. (Voy. Chronique de Belleforêt, pag. 451, verso, et Garnier, tom. XXIII, pag. 49 et suiv.) Il est remarquable que les sept cent mille philippus offerts à Picrochole pour obtenir la paix, figurent parfaitement les sept cent mille écus donnés par la France à Sforce et aux Suisses pour même cause. Voy. GARNIER, ibidem.

[8] Grandgousier ne vouloit pas que pour une rente en *pommes* un étranger lui fût redevable d'aucun hommage lige, ni d'aucun service personnel. (L.)

[9]* Ce trait double celui de Ferdinand le catholique, sur le penchant connu de Louis XII pour le vin: « Il en a menti, dit-il, l'i- « vrogne, je l'ai trompé plus de dix fois. » Voy. le chap. III ci-de-

suis d'opinion que retenons ces fouaces[10] et l'argent, et on reste nous hastons de remparer icy et poursuyvre nostre fortune. Mais pensent ilz bien avoir affaire a une duppe, de vous paistre de ces fouaces? Voila que c'est, le bon traictement et la grande familiarité que leur avez par cy devant tenue vous ont rendu envers eulx contemptible. Oignez villain, il vous poindra[11]. Poignez villain, il vous oindra. Cza, cza, cza[12], dist Picrochole, saint Jacques, ilz en auront: faictes ainsi que avez dist. D'une chose, dist Toucquedillon, vous veulx je advertir. Nous sommes icy assez mal avitaillez, et pourveuz maigrement des harnois de gueulle. Si Grandgousier nous mettoyt siege, des a present m'en iroys faire arracher les dents toutes, seulement que trois me restassent, aultant a vos gents comme a moy, avec ycelles nous n'avangerons

vant, aux notes, et la fin du sommaire du chapitre XXVIII, qui prouve combien la goutte le tourmentoit.

[10] Le onzième des Arrêts d'Amour: *Si vous prie que* prenez *en gré cette robe.* Rabelais, selon cette manière de conjuguer, qui, comme on voit, ne lui étoit point particulière, avoit écrit *retenons;* et c'est ainsi que porte l'édition de 1535, d'où Dolet a fait *retenions.* C'est donc *retenons* qu'il faut lire : *retournons,* que les nouvelles éditions ont pris de celle de 1553, ne faisant nul bon sens. (L.)

[11] Il vous piquera. Croiroit-on que l'éditeur de 1752, qui insulte souvent Le Duchat, en l'abrégeant et le copiant, n'ayant pas eu ici la ressource de ce savant interprète, dit que *poindre* est pour *peindre!*

[12]* *Cza, cza, cza,* pour *ça, ça, ça :* cette prononciation à l'italienne dans la bouche de Picrochole, comme celle de *priour* pour *prieur,* chap. XLIV, dans la bouche d'un de ses soldats, est très remarquable.

que trop[13] a manger nos munitions. Nous, dist Picrochole, n'aurons que trop mangeailles. Sommes nous icy pour manger ou pour batailler? Pour batailler vrayement, dist Toucquedillon; mais de la panse vient la danse[14], et ou faim regne, force exule[15]. Tant jaser! dist Picrochole. Saisissez ce qu'ilz ont amené. Adoncq prindrent argent, et fouaces, et bœufs, et charrettes, et les renvoyarent sans mot dire, sinon, que plus n'ap-

[13] Nous *n'avancerons* que trop. Le mot d'*avanger*, qui revient encore livre II, chapitres XVI et XXVI, est particulier à la Basse-Normandie, à l'Anjou et au Maine. Ailleurs on dit *avancer*. L'un et l'autre du latin barbare inusité *abantiare*, à cela près que dans *avanger* l'i voyelle devient consonne. (L.) — Ménage, à qui Le Duchat a emprunté cette note, sans le citer, ajoute que, dans l'Anjou, le Maine, et la Normandie, on dit, *je ne saurois avanger à cela*, pour dire, *je ne saurois fournir à cela.*

[14] Ce proverbe est tiré du grand Testament de Villon, strophe 25 :

.... Car de la panse vient la danse.

C'étoit aussi un proverbe grec. Voy. PLUTARQUE, OEuvres morales, fol. 537, verso.

[15] Ancien proverbe, dont le sens est que la force se bannit d'elle-même et volontairement des lieux où la faim domine. (L.) — *Exule* est le mot latin *exulat*, qui signifie est exilé, est banni. C'est-à-dire, lorsqu'une ville assiégée manque de vivres, la force en est exilée, bannie. Cela est bien opposé, comme le remarque très bien l'éditeur de 1752, à ce beau vers de Sénèque, qui dit que le désespoir donne de la force, et devient presque toujours l'ame des grandes actions :

.... Qui sperat nil, desperet nihil.

Il auroit pu citer aussi ce vers de Virgile qui n'est pas moins beau :

Una salus victis, nullam sperare salutem.

prochassent de si pres pour la cause qu'on leur diroyt demain. Ainsi sans rien faire retournarent devers Grandgousier, et luy contarent le tout: adjoustans qu'il n'estoyt aulcun espoir de les tirer a paix, sinon a vifve et forte guerre.

CHAPITRE XXXIII.

Comment certains gouverneurs de Picrochole par conseil precipité le meirent au dernier peril.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

On voit dans ce chapitre un prince ambitieux et vain, livré à des conseils flatteurs, et enivré des idées les plus chimériques. La résolution que prend Picrochole, dans son conseil, de guerroyer à tort et à travers, et sans forces réelles, annonce l'imprudence de la méchanceté, un esprit faux, qui ne se repaît que de chimères, et qui compte surtout bien retenir ce qu'il a pris avec violence : ce qui étoit le vrai caractère de Maximilien Sforce. Voici l'analyse et les différents jugements qui ont été faits de ce chapitre, qui est un des plus plaisants et des mieux écrits de tout l'ouvrage.

« Après ce bel exploit, continue Ginguené, les généraux et les courtisans de Picrochole l'environnent, le félicitent, et lui proposent de partager son armée en deux, dont l'une ira se ruer contre Grandgousier et ses gens : elle n'aura pas de peine à les vaincre; et là, disent-ils, vous recouvrerez de l'argent à tas; « car le villain, en a du comptant. Villain, disons-nous, parcequ'un noble prince n'a jamais un sou. Thésauriser est fait de villain. »

« L'autre partie tirera cependant vers l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, la Gascogne, etc., et prendra sans ré-

sistance villes, châteaux, et forteresses; vous saisirez tous les vaisseaux, à Bayonne, à Saint-Jean-de-Luz, à Fontarabie, et côtoyant la Galice et le Portugal, vous pillerez tous les lieux maritimes jusques à Lisbonne. Par la corbleu! l'Espagne se rendra; vous passerez le détroit, qui, de votre nom, sera nommé la mer Picrocholine. Voicy Barberousse qui se rend vostre esclave. « Je, dist Picrochole, le prendray a mercy. Voire, dirent ils, pourveu qu'il se face baptiser. » Ils poursuivent ce plan de campagne, et conduisent l'armée en Afrique, en Barbarie, puis à Maïorque, à Minorque, en Sardaigne, en Corse, enfin en Italie, et à diou sias Rome. « Le paovre monsieur du pape se meurt deja de paour. Par ma foy, dist Picrochole, je ne lui baiseray pas sa pantouffle.» L'armée passe ensuite en Asie, et l'a bientôt conquise. Ici les conquérants ne parlent plus au futur, ni même au présent, mais au passé, et traitent la chose comme faite. »

« Pendant ce temps-là, la première partie de l'armée, après avoir vaincu Grandgousier, s'est avancée au nord, comme l'autre au midi, s'est emparée des royaumes et des empires septentrionaux, et vient enfin se réunir à l'autre, en Turquie. On tue, on extermine tous ces mécréants, et Picrochole donne leurs biens à ceux qui l'ont servi honnêtement. « La raison, dit-il, le veut, c'est équité. » Là-dessus, il se met à leur faire la distribution des terres, et eux de le remercier, et de faire des vœux pour lui. »

« Là présent estoyt un vieulx gentilhomme, nommé Échéphron, éprouvé en divers hasards, et vray routier de guerre, lequel oyant ces propous, dist: J'ay grand paour que toute ceste entreprise ne soit semblable à la farce du pot au laict, duquel un cordonnier se faisoit riche par rêverie; puis le pot cassé, n'eut de quoy disner. Que prétendez-vous par ces belles conquestes? quelle sera la fin de tant de travaux et de traverses? — Ce sera, dist Picrochole, que nous retournés, nous reposerons à notre aise. — Dont dist Échéphron: Et si

jamais n'en retournez? car le voyage est long et périlleux. N'est-il pas mieux que dès à présent nous nous reposions, sans nous mettre en ces hasards? Oh! dit Spadassin, pardieu, voicy un bon resveux... qui ne s'adventure n'a cheval ni mule, dit Salomon.'— Qui trop s'adventure, dist Échéphron, perd et cheval et mule. » Rien de tout cela ne touche ni les généraux ni Picrochole, qui se lève en disant: Sus, qu'on dépesche tout, et qui m'ayme si me suive. »

« Il ne faut pas oublier que cette scène d'un si bon comique parut sous le règne d'un roi qui ne ressembloit que trop à Picrochole, et à qui il en mesadvint comme à lui. C'est ainsi que sous le règne d'un antre roi conquérant, Boileau osa ridiculiser cette même fantaisie de guerroyer, en se servant des mêmes armes, et faisant usage, comme Rabelais, d'une conversation connue entre Cynéas et Pyrrhus. Ce qui n'empêche pas que Boileau n'ait été nommé un vil flatteur par des gens de lettres qui ont accablé de flatteries un roi bien au-dessous de Louis XIV, et les maîtresses de ce roi, et les favoris de ces maîtresses, et les c..ins de ces favoris. »

« Le chap. XXXIII de *Gargantua*, dit l'auteur des *Paradoxes du capitaine Barole* (Paris, 1802, 4 vol. in-12), dans ses Remarques sur Rabelais, est une imitation de l'entretien de *Pyrrhus* avec *Cynéas*, et devient sous ce rapport une parodie; mais la manière dont Rabelais traite cette conversation philosophique lui laisse tout le mérite d'un habile traducteur. La narration en est vive et coulante, et quoique l'exagération, cette figure favorite de l'auteur, soit très prononcée, elle ne choque pas, parcequ'il a eu l'art de raconter avec simplicité ce qui étoit le plus difficile à croire; qu'il glisse légèrement sur les circonstances peu naturelles en elles-mêmes, et les fait oublier en lançant, de temps à autre, des traits vifs et gracieux, qui servent autant à égayer l'esprit qu'à satisfaire la raison. Les capitaines de Picro-

chole, après lui avoir tracé le chemin qu'il doit suivre avec une partie de son armée, le font arriver au détroit de Gibraltar, où il érigera deux colonnes plus magnifiques que celles d'*Hercule*, et ils ajoutent: *Sera nommé cestuy destroict la mer picrocholine. Passée la mer picrocholine, voicy Barberousse qui se rend votre esclave.* Que croyez-vous que Picrochole réponde? Une chose fort simple et qui renferme une critique bien amenée : *Je le prendray à mercy.* Voilà le langage d'un conquérant orgueilleux; il n'entend pas que l'on capitule avec lui, il faut qu'on se rende à discrétion. Les capitaines enchérissent sur l'insolence de leur chef, comme il convient à des courtisans et à des conseillers pareils, qui prendront la fuite au premier combat: *Voire, dirent-ilz, pourveu qu'il se face baptiser.* Et ceci est un trait lancé contre l'intolérance dont on usoit alors avec les luthériens et leur doctrine, en faveur de laquelle l'esprit hardi de Rabelais étoit fortement disposé. »

« Cependant ces conseillers fanfarons continuent l'énumération des pays que va conquérir leur maître, et après lui avoir fait cotoyer toute la Gaule Narbonnoise, la Provence, le pays des Allobroges, Gênes, Florence, ils le font approcher de Rome. Picrochole dit qu'il ne baisera point la pantoufile du pape, et ajoute : J'irois volontiers à Lorette. Rien, rien, dirent-ils, ce sera au retour, etc. »

« Si cela n'est pas de l'esprit, de la grace, et de la précision; si ce ton n'est point celui d'une aimable plaisanterie et de la bonne critique, il faut renoncer à écrire avec légèreté et enjouement; car il n'y a rien dans tout ceci qui soit indigne de la plume de Lucien, et j'y retrouve l'esprit d'Horace, et la manière satirique de l'école de Socrate, qui se distinguoit de toutes les autres par son urbanité. Rien ne réjouit plus qu'une censure légère et badine; et peut-être n'existe-t-il pas de moyens plus infaillibles pour inspirer l'amour de la raison, que de la cacher sous l'é-

corce transparente de la frivolité. Mais il faut la laisser entrevoir, sans qu'on se doute du dessein de l'auteur, car dans les ouvrages d'un comique léger, le premier but est de plaire, et l'instruction y doit paroître voilée comme le sein d'une femme coquette, afin d'exciter le desir et d'éveiller la curiosité. Lucien, que Rabelais ne s'est fait aucun scrupule de copier quelquefois, est un modèle dans ce genre..... Sa marche, constamment dramatique, lui fournit le moyen d'éveiller l'esprit et d'exciter la curiosité de ses lecteurs, en les tenant dans une attente continuelle, et c'est ce que vous retrouvez dans le passage précédent. Le ton sérieux avec lequel Picrochole parle de rebâtir le temple de Jérusalem, cette réponse de ses conseillers: *Attendez ung peu, ne soyez jamais tant soubdain a vos entreprinses;* tout cela est si naturel, que le fait paroît vraisemblable, et c'est ce qui en rend le comique très piquant. Au reste, la conclusion de ce chapitre fournit la même morale que celle de l'entretien du roi d'Épire avec son ministre... Comme on le voit, Rabelais savoit mettre à contribution les pensées d'autrui. »

« On voit là, dit Bernier, un extravagant conseiller d'état, qui prône la guerre à un prince infatué de l'espérance d'une monarchie universelle; et un conseiller d'un esprit et d'un génie tout différent de celui-là: un Échéphron qui fait voir comme un autre Cynéas à son prince qu'il est bien plus sûr de garder ce qu'on a, que d'entreprendre des conquêtes chimériques, et que comme on ne doit faire la guerre que pour avoir la paix, il vaut mieux se la conserver, si on l'a, et se la donner par des voies de raison si on ne l'a pas, que de s'embarrasser à des entreprises dont le succès est incertain, et qui n'aboutissent souvent qu'à être pris, ou qu'à rendre ce qu'on a pris, aux dépens et à (*par*) l'oppression du peuple. Ainsi Grandgousier fit en homme sage, de charger son fils du poids de la guerre. »

« Quelle peinture naïve et comique des conseils de la plupart des rois, dans celui que tient Picrochole avec ses gouverneurs! s'écrie Clément, dans sa seconde lettre à Voltaire. C'est là qu'on trouve ce trait excellent, si bien imité par La Fontaine, dans la fable du *Pot au lait*. Les gouverneurs font à Picrochole le détail de toutes les conquêtes qu'il va faire, et lui donnent d'avance les clefs de toutes les villes par où il passera. « Nous, dirent-ils, avons jà donné ordre à tout. Sur la mer de Syrie, avez neuf mille quatorze grandes nefs, chargées des meilleurs vins du monde. Elles arrivèrent l'autre jour à Jaffa, etc. »

Le Motteux prétend que ce chapitre confirme l'opinion où il est que Picrochole est Ferdinand d'Aragon ou Charles-Quint; tandis que de Marsy pense que Rabelais peut y avoir eu en vue Charles VIII, roi de France, et l'empereur Charles-Quint.

« Il faut, dit le premier interprète, que Picrochole, ce personnage qui se rend si odieux à Grandgousier et à Gargantua, soit, ou Ferdinand d'Aragon, le même qui avoit enlevé la haute Navarre à Jean d'Albret: ou plutôt son successeur, Charles d'Autriche, si fameux dans l'histoire, sous le nom de Charles-Quint, à qui le portrait entier de Picrochole paroît ressembler plus parfaitement. Le nom de *Picrochole* annonce à tous ceux qui entendent le grec, un homme d'une humeur aigre et colérique, plein de fiel et d'amertume: tel enfin que se montra Charles-Quint, non seulement dans la guerre cruelle et opiniâtre qu'il fit à François Ier, et où Henri d'Albret étoit considérablement intéressé, mais même dans sa fameuse retraite, et dans sa mort, puisque l'une et l'autre eurent pour cause, au moins en partie, un débordement de bile auquel il étoit sujet. La conversation de Picrochole avec *le duc de Menuail*, *le comte Spadassin*, et *le capitaine Merdaille*, dans le chapitre XXXIII du livre Ier, représente fort plaisamment un

prince assez sot et assez vain pour suivre ses flatteurs dans les plus ridicules rodomontades, et pour se laisser remplir la tête d'un projet de monarchie universelle comme d'une chose très facile à exécuter. Or personne n'ignore que ce fut là la grande maladie de l'esprit de Charles-Quint: et s'il ne la porta pas jusque dans le monastère où il se retira après son abdication, on peut dire au moins qu'il sembla l'avoir donnée avec ses royaumes à son successeur, Philippe II. Le duc de Menuail, le comte Spadassin, et le capitaine Merdaille, m'ont tout l'air d'être quelques grands d'Espagne, car le roi leur dit: *Couvrez-vous, couvrez-vous.* Ces messieurs, dans l'histoire anticipée de ses conquêtes, lui disent entre autres choses: « Vous passerez par l'estroict de Sibylle, et là erigerez deux colonnes plus magnifiques que celles d'Hercules, à perpétuelle mémoire de votre nom. » C'est manifestement une raillerie aux dépens de Charles-Quint, qui avoit pris pour devise deux colonnes avec ces mots, *plus outre.* Les mêmes braves disent à Picrochole sur le même ton: « Coustoyant à gausche, dominerez... Gênes, Florence, Lucques, et a diou sias Rome. Le paovre monsieur du pape meurt déja de paour: » et ils lui avoient dit un peu auparavant qu'il *oppugneroit* les royaumes de *Tunis* et d'*Argière*. Il seroit difficile, à ces traits, de méconnoître Charles-Quint. Ses expéditions de Tunis et d'Alger sont connues, et l'on sait comment en l'an 1527, l'armée de ce roi catholique prit Rome, la pilla, y commit une infinité de violences, réduisit le pape à se cacher dans le château Saint-Ange, bloqua le château, contraignit le saint-père de se rendre, le retint prisonnier, et le rançonna. Picrochole est dépeint, dans le chap. XXIX, comme un usurpateur obstiné des *terres héréditaires* de Grandgousier et de Gargantua, *esquelles il estoyt hostilement entré sans cause ny occasion; et pretendoyt seulement droict de bienséance* pour y demeurer. Voilà Charles-Quint encore: au moins fut-il

usurpateur en ce qu'il ne voulut jamais en venir à une restitution de la haute Navarre, que son prédécesseur Ferdinand avoit usurpée: et il est fort possible, au reste, que Rabelais ait eu intention de les produire tous deux sous un seul et même masque. [1] »

« Cela n'est point selon les règles de l'histoire et de la chronologie: mais dans des ouvrages comme celui de notre auteur, ces sortes de choses sont autorisées par l'usage et par la raison. Lisez la clé que le célèbre Patru nous donne d'une partie de l'*Astrée*, et qu'il tenoit de l'auteur même de cet agréable roman. Vous verrez que les compositions de ce genre doivent être un tissu de vérités et de fictions: que des actions éloignées et indépendantes les unes des autres dans la réalité, se rapprochent dans le roman: que quelquefois, au contraire, une seule aventure se partage en deux aventures différentes, et la même personne paroît sous deux noms différents: qu'un espace de cinquante ans peut se rétrécir jusqu'à n'être plus qu'un espace de six mois: que le lieu de la scène, aussi-bien que l'ordre des temps, se change à dessein; et que de pareilles libertés ont tou-

[1] Après tout ce que Le Motteux a dit pour prouver que Picrochole est Charles-Quint, il reste encore deux difficultés à faire contre son explication, de l'aveu même de son traducteur. La première c'est que les courtisans, ou conseillers de Picrochole, mettent l'Espagne même au nombre des pays qu'il doit conquérir : *par le corbieu*, Hespaigne *se rendra, car ce ne sont que madourrez*. Comment un tel discours pouvoit-il se tenir à un roi d'Espagne? La seconde difficulté est de savoir comment Rabelais, qui est censé écrire en 1528 ou en 1533, en 1535 même si l'on veut, peut avoir eu en vue une expédition comme celle d'*Alger*, laquelle Charles-Quint ne fit que vers la fin de 1541. Il est vrai que Le Duchat remarque que le mot d'*Argiere* ne se trouve point dans l'édition de 1535, ni même dans celle de Dolet, l'une de celles qui parurent en 1542. Mais la première difficulté subsiste dans toute sa force, et on pourroit en élever bien d'autres contre l'opinion de Le Motteux.

jours été admises dans de pareils ouvrages. Lisez l'*Argenis de Barclay*, où vous avez l'histoire de France sous Henri IV, vous verrez que *Polyarque* et *Archombrote* n'y sont au fond qu'un seul et même personnage: tout comme *Diane* et *Astrée*, ou *Céladon* et *Sylvandre*, dans le roman de d'Urfé. Celui-ci transforme en mariages les liaisons galantes de ses amants. Il se pourroit fort bien que par une liberté semblable, quoique opposée, Rabelais ait transformé en simple passion pour le mariage, un mariage actuel de son Panurge : il pouvoit savoir que l'évêque de Valence, son Panurge réel, étoit marié, et considérer en même temps que ce n'étoit pas une chose à publier. D'Urfé et Barclay font deux personnages d'un seul : il se peut que Rabelais en ait fait un de deux, ensorte que Picrochole, comme je le prétends, représente à-la-fois Ferdinand d'Aragon et Charles-Quint. On a même lieu de croire qu'ils ne sont pas les seuls, car messieurs de Sainte-Marthe avoient assuré à M. Ménage, s'il faut s'en rapporter au *Ménagiana*, que leur grand-père, médecin à Fontevrault, étoit l'original de Picrochole: et il n'y a nulle apparence, ni que ces messieurs l'eussent dit sans fondement, ni que Ménage l'eût redit sur leur parole en cas qu'il n'eût pas estimé la chose vraisemblable. Ce savant homme devoit être au fait de ce qui regarde Rabelais, sur les Œuvres duquel il avoit composé des observations, lesquelles je suis fâché de ne connoître que par le catalogue de ses ouvrages manuscrits. Rabelais représentoit des événements et des personnages considérables : c'étoient là ses principaux objets : mais il avoit assez d'esprit sans doute pour en faire des tableaux où l'on pût avoir le plaisir de reconnoître aussi les caractères et les aventures de quelques particuliers. »

« Rabelais, dit l'abbé de Marsy, peut avoir eu en vue deux princes de son temps, Charles VIII, roi de France, et l'empereur Charles-Quint. Le premier, attiré au-delà des

monts par les Sforces, conquit le royaume de Naples avec une rapidité incroyable, entra victorieux dans Rome, et fit trembler toute l'Italie. Ce succès lui enfla tellement le cœur, qu'il forma le projet de poursuivre ses conquêtes jusqu'à Constantinople, et de détrôner le sultan Bajazet. On sait à quoi aboutirent tous ces grands projets. Charles VIII perdit le royaume de Naples, en aussi peu de temps qu'il l'avoit conquis : il fut obligé de restituer toutes les places dont il s'étoit emparé; et si un coup de désespoir ne lui eût ouvert un passage à travers une armée beaucoup plus forte que la sienne, il couroit risque d'être pris. Peut-être que Rabelais a prétendu nous représenter toutes les imprudences qui se commirent en cette occasion. Il est certain que le conseil de Charles VIII n'étoit guère mieux composé que celui de Picrochole; et que ce fut par les instances de ce même conseil, qui, au dire de Mézerai (à l'année 1495), *n'avoit guère de sens,* que ce prince entreprit cette malheureuse expédition. »

« D'un autre côté, Rabelais a pu penser aussi à Charles-Quint. Il y a même quelques traits de ressemblance qui paroissent caractériser plus particulièrement ce monarque. Charles V se laissa tellement enivrer de sa fortune, principalement depuis la victoire de Pavie, qu'il ne s'occupoit à Madrid, que des projets les plus vastes. Ses courtisans applaudissoient à ses vues, et le berçoient d'une infinité de chimères, sur-tout du grand dessein de la monarchie universelle, dont les conseillers de Picrochole entretiennent ici leur maître. Le Motteux a fort bien saisi cette dernière allusion... »

Les fouaces destroussees, comparurent devant Picrochole le duc de Menuail, comte Spadassin, et

capitaine Merdaille[2], et luy dirent: Cyre[3], aujourd'huy nous vous rendons le plus heureux,

[2] Un comte qui n'avoit pour toutes richesses que la cappe et l'épée, et un chef sans mérite, qui, dans l'emploi où le caprice du prince l'avoit élevé, conservoit encore une ame proportionnée à la bassesse de sa naissance. Alain Chartier, dans son poëme des *Quatre dames*, parlant de certains poltrons, qui de son temps avoient abandonné le roi dans le fort de la mêlée :

> De fiévre quartaine espousée,
> Soit tel *merdaille.*

Et Marot, deuxième épître du *Coq-à-l'âne :*

> Le roy n'entend point que *Merdaille*
> Tienne le rang des vieux routiers.

On traitoit autrefois de *merdailles* des gens sans cœur, ou sans défense, et tels qu'un véritable homme de guerre se seroit cru déshonoré, s'il lui étoit arrivé de mettre la main sur eux. Voyez le Roman de Perceforêt, vol. II, chap. XLVIII, où il est parlé d'un nain pris par des chevaliers du lignage de Parnant, qui vouloient le pendre au premier arbre. « Par ma foy, dit l'un de ces chevaliers, se ne feust reproche à nous, je luy couppasse la teste, mais on ne doit avoir honneur, qui espée met sur teste merde. » Sur un tel excrément de la terre. Les colloques de Luther, tom. I, au feuillet 229 bis, où quelqu'un avoit remarqué que le latin *ars* est équivoque avec le mot qui en allemand désigne le *derrière. Tunc,* dit M. L. (Martin Luther), *vicinissimum vocabulum adest merda. Si quis artem illam osculatur, maculatur ab illa.* Ainsi le duc de Menuail, le comte Spadassin, et le capitaine Merdaille sont les gens que Rabelais introduit pour proposer à Picrochole des projets ridicules, des conquêtes imaginaires, et des exploits chimériques. (L.)

[3] C'est ainsi qu'on trouve ce mot écrit en cet endroit et dans le dernier huitain du liv. I, chap II, suivant l'édition de Dolet, et celle de 1553, au lieu de *sire* qu'il y a dans les nouvelles; ce qui vient de ce que Rabelais dérivoit ce mot de *κύριος, dominus.* Si, comme d'autres ont fait depuis, il avoit remarqué que *sire* ne veut dire autre chose que *seigneur,* il auroit écrit *sire* de *seniore.* (L.) — Le Duchat a raison.

plus chevalereux prince qui oncques feut depuis la mort de Alexandre Macedo. Couvrez, couvrez vous, dist Picrochole. Grand mercy, dirent ilz, cyre, nous sommes a nostre debvoir. Le moyen est tel. Vous laisserez icy quelque capitaine en guarnison, avec petite bande de gens, pour guarder la place, laquelle nous semble assez forte, tant par nature, que par les remparts faictz a vostre invention. Vostre armee partirez[4] en deux, comme trop mieulx l'entendez. L'une partie ira ruer sus ce Grandgousier, et ses gens. Par ycelle sera de prime abordee facillement desconfict. La recouvrerez argent a tas. Car le villain[5] en ha du content. Villain, disons nous, parceque ung noble

[4] Vous partagerez.

[5]* Ce trait, où Picrochole traite Grandgousier de *villain*, est bien remarquable, la villainie ou l'avarice est en effet le défaut qu'on reprochoit à Louis XII, et dont on a osé le taxer publiquement et plusieurs fois, même de son vivant. On lit dans l'Histoire de France, par Garnier, tom. XXII, pag. 531 : « Louis XII informé du succès d'une farce, où l'on avoit osé le traiter d'avare, dit froidement : « J'aime beaucoup mieux faire rire les courtisans de mon avarice, que de faire pleurer mon peuple de mes profusions. » L'abbé de Marsy et Le Duchat lui-même reconnoissent ici également Louis XII. « Il est certain, dit de Marsy, que Louis XII, désigné ici par Grandgousier, fut un prince fort économe; il donnoit peu aux grands, dans la crainte de fouler les petits : les premiers le taxèrent d'avarice. *Il estoit*, dit Brantôme, *retenu en caresses et dons.... peu libéral aussi estoit-il, dans la crainte de fouler le peuple.* Pasquier en porte le même jugement. *Il avoit esté*, dit-il, *estimé taquin par quelques courtisans affamez, sous ombre qu'il estoit plus retenu en ses dons que ses prédécesseurs.* Voyez la belle apologie qu'en fait le P. Daniel. »

prince n'ha jamais ung sou[6]. Thesaurizer est faict de villain.

L'aultre partie ce pendent tirera vers Onys, Sainctonge, Angomoys, et Guascoigne : ensemble Perigort, Medoc, et Eslancs[7]. Sans resistence prendront villes, chasteaulx, et forteresses. A Bayonne, a Sainct Jean de Luc, et Fontarabie, saisirez toutes les naufz[8], et, coustoyant vers Gualice et Portugal, pillerez tous les lieux maritimes,

[6] *Un noble prince, un gentil roy, n'a jamais ne pile ne croix*, dit un vieux proverbe. (L.)

[7] Encore liv. II, chap. XXIII, *Et voilà ce qui faict les lieues de Bretagne*, des Lanes, *d'Allemaigne et aultres pays plus esloingnez, si grandes.* Quoique *les Lanes* et *les Landes* soient termes synonymes, l'usage est cependant que par *les Lanes*, on entend cette partie des *Landes* qui est sous le présidial de Dax, appelée *la sénéchaussée des Lanes.* Le nom de *Landes* est plus général. Il comprend, outre la sénéchaussée de Dax, celles du Bourdelois, du Bazadois, de l'Armagnac, du Mont de Marsan, et du duché d'Albret. Rabelais a donc ici écrit ou dû écrire ès *Lanes*, et liv. II, chap. XXIII, *des Lanes.* Cette orthographe, qui avoit commencé avant lui, comme on le reconnoît en lisant Froissart, s'est maintenue jusqu'à nous. (L.) — Le Duchat a parfaitement raison, et pour la leçon qu'il propose, et pour l'explication qu'il donne d'*Élanes.* Un interprète sans critique prend *Élanes* pour *Élan*, village de Champagne!

[8] Tous les navires. Croiroit-on que l'éditeur de 1752, prend ici *Naufs* pour un canton de la Gascogne, appelé la *Novempopulanie*, en reconnoissant pourtant que dans le même chapitre ce mot est employé pour vaisseaux, *naves?* Il est singulier, ajoute-t-il, que l'orthographe soit la même. D'où l'on voit qu'il s'est imaginé que *Novempopulania*, qui vient de *novem populi*, les neuf peuples, vient de *navis!* Voilà ce critique qui fait le suffisant et le persiffleur dans les notes qu'il extrait de Le Duchat, et qui ne le pille que pour s'en moquer.

jusques a Ulisbonne, ou aurez renfort de tout equippaige requis a ung conquerent. Par le corbieu, Hespaigne se rendra, car ce ne sont que madourrez[9]. Vous passerez par l'estroict de Sibylle[10]

[9] Ici, et liv. III, chap. XII, je lis *madourrez* à l'antique, pour *maudourrez*, d'où les Toulousains ont fait *moudourro*, qu'ils expliquent par *grosse tête d'âne, idiot*. L'origine de *maudourré* peu connue a fait croire que c'est *maudoulé* qu'il falloit lire. Gens *maudourrez*, ce sont gens mal bâtis, des marouffles, des malitornes. *Dour*, est une sorte de mesure ainsi nommée du δῶρον des Grecs. Ainsi un *maudourré* est proprement un homme mal mesuré, mal taillé, mal proportionné. Robert Cenault, Nicot, Tripault, etc., écrivent *dour*. Oudin dans ses dictionnaires écrit *dor*, qu'il explique par l'espagnol *doro* et par l'italien *dora*. Le *moudourre* de Toulouse, que Doujat interprète *grosse tête d'âne*, *idiot*, revient, et pour le nom, et pour la chose, au *madourré* de Rabelais. (L.) — Le Duchat qui laisse le lecteur dans l'incertitude sur la signification de ce mot, se trompe certainement sur son étymologie. Il est bien vrai que *moudouire*, *moudourou*, dans le dictionnaire languedocien, *moudourre*, dans le dictionnaire toulousain de Goudouli, est expliqué par grosse tête d'âne, idiot; mais il y a loin encore de cette signification à la véritable. Le fait est que *madourré* est pour *maudouré*, pour *maudoulé*, qu'on trouve employé dans la coutume de Boulenois, et que ce mot vient du latin *malè dolatus*. Nous trouvons dans Nicot Maudolé, *quasi* malè dolatus, *vegrandis*, dans le dictionnaire françois-espagnol d'Oudin *maudolé*, grosero, tosco; et enfin dans Ménage : « Maudoulé, vieux mot qui signifie *maladroit*. Rabelais, liv. III, chap. XII: *un Lycaon pate-pelue*, un maudoulé *Coritus de la Toscane; de malè dolatus*. Ce mot est encore aujourd'hui en usage dans le Boulenois. » De Marsy rend *madourrez* par *gavaches*, qui signifie gens sans cœur et mal vêtus. Un autre interprète dit que des *madourrez* sont des hommes mols et sans énergie, parcequ'il croit que ce mot vient de l'italien *madore*, moiteur, tiédeur! Ce sont des hommes mal bâtis, mal tournés, mal polis, mal léchés.

[10] Cette leçon, qui est celle de l'édition de 1535, me paroît meil-

et la erigerez deux colomnes plus magnificques que celles de Hercules, a perpetuelle memoire de vostre nom. Et sera nommé cestuy destroict la mer Picrocholine.

Passee la mer Picrocholine, voicy Barberousse qui se rend vostre esclave. Je, dist Picrochole, le prendray a mercy. Voire, dirent ilz[11], pourveu qu'il se face baptiser[12]. Et oppugnerez les royaulmes de Tunis, de Hippes, Argiere, Bone, Co-

leure que *vous passerez*, etc., comme on lit dans celles de Dolet, et de 1553. *L'estroict de Sibylle*, c'est le détroit de Gibraltar, qu'on nommoit aussi le détroit de *Séville*, *Siville*, et *Sébille*. Froissart, vol. II, chap. CLXVI, au feuillet 120 de l'édition de Verard, appelle *Sibille* la ville de *Séville*, que plus haut il avoit nommée *Sébille*, par le changement de l'*i* en *e*, comme en *Virgile* que quelques uns écrivent *Vergile*, et en *Sibille* maîtresse du roi Alexandre, laquelle est appelée *Sebille*, au chap. XLV du Ier vol. de Perceforest. (L.)

[11] *Dirent-ilz*, pour, dit Picrochole.

[12]* Imitation des anciens preux, que les vieux romans représentent comme ne faisant jamais de quartier à un Sarrazin, qu'il ne leur eût promis de se faire baptiser. (L.) — « Ce trait, dit l'éditeur de 1752, désigneroit parfaitement les Espagnols, s'il étoit vrai que pour deux ou trois ressemblances, on dût juger qu'un ouvrage est allégorique, et que Picrochole représentât Ferdinand d'Aragon, et Charles-Quint..... On trouve dans un ancien roman qu'un jeune militaire né en Afrique, dont une jeune dame de Valence étoit éprise, vint malheureusement à lui dire, dans le temps qu'ils s'entretenoient amoureusement et qu'elle lui témoignoit l'amour le plus vif, qu'il n'étoit pas baptisé; aussitôt elle fut saisie d'une si grande surprise, qu'elle se mit à pleurer, à crier, et à se lamenter si fort, que lo mari accourut et découvrit qu'il avoit un rival. » Ce trait désigne très bien aussi les Italiens. Nous avons lu dans un voyageur françois, qu'étant couché avec une courtisane italienne, elle s'ar-

rone[13], hardiment toute Barbarie. Passant oultre, retiendrez en vostre main Majorque, Minorque, Sardaigne, Corsicque, et aultres isles de la mer Ligusticque et Baleare[14]. Coustoyant a gausche, dominerez toute la Gaule narbonicque, Provence, et Allobroges, Genes, Florence, Lucques, et a dieu seas Rome[15]. Le paovre monsieur du pape meurt desja de paour. Par ma foy, dist Picrochole, je ne luy baiseray ja sa pantoufle.

Prinse Italie, voila Naples, Calabre, Apoulle, et Sicile toutes a sac, et Malthe avec. Je vouldroys bien que les plaisans chevaliers jadis Rhodiens vous resistassent, pour veoir de leur urine[16]. Je

racha à ses caresses quand elle entendit sonner l'*angelus*, se mit à genoux sur son lit, fit le signe de la croix, dit l'*angelus*, et retomba ensuite dans ses bras.

[13] Ces mots *Argière*, *Bone*, *Corone*, manquent dans l'édition de 1535, et dans celle de Dolet. *Hippes* est l'*Hippo-Diarrythus* des anciens. *Bone* est leur *Hippo-Regius*, qualifiées ici royaumes l'une et l'autre apparemment parceque Strabon, liv. XVII, parlant d'elles, a dit *ἄμφω βασίλεια*. *Corone*, c'est l'ancienne *Cyrène*, dont le nom moderne est *Corène*. Rabelais a préféré *Corone* de même signification, d'ailleurs consacré parmi nos vieux romanciers. (L.)

[14] C'est la mer de Gênes; la mer *Baléare* est celle qui baigne les îles Majorque et Minorque, qu'on appeloit autrefois îles *Baléares*.

[15] A Dieu soyez-vous, ville de Rome. C'est l'*a Diou sias* des Gascons et l'*adissiats* de ceux du Languedoc. C'est donc *seas* qu'il faut lire, comme dans les éditions tant de 1535 que de 1542, et non pas *sera*, comme dans les éditions nouvelles, ni *seras*, comme dans celle de 1553. (L.) — On diroit en françois, *et adieu soit Rome*, c'est-à-dire la puissance du pape.

[16] Pour voir ce qu'ils ont dans le ventre. Plus bas, livre IV,

iroys (dist Picrochole) voulentiers a Lorette. Rien, rien, dirent ilz, ce sera au retour. De la prendrons Candie, Cypre, Rhodes, et les isles Cyclades, et donnerons sus la Moree. Nous la tenons. Sainct Treignan [17], dieu guard Hierusalem, car le

chap. XLII, il est dit que Caréme-prenant passoit le temps à voir l'urine des Physetères, et au chap. XXXI du liv. V, il est parlé de Pierre Gilles, comme tenant en sa main un urinal, et considérant en profonde contemplation l'urine des beaux poissons du pays de Satin. On sait qu'en France, encore aujourd'hui, plusieurs médecins jugent de l'état de leurs malades par l'inspection de l'urine, comme le plus grand nombre en juge par la disposition du pouls. C'est de là que sont venues ces façons de parler, *vouloir tâter le pouls à quelqu'un*, ou *voir de son urine*, pour souhaiter de pouvoir mettre à l'épreuve les forces et le courage d'un homme qu'on suppose n'en avoir pas beaucoup. Or, comme les capitaines de Picrochole s'étoient mis en tête que les chevaliers de Malte, sous ombre qu'ils n'avoient pu conserver Rhodes, ne devoient avoir non plus de vigueur qu'il se trouve d'urine dans le ventre des poissons, dont leur nouvelle île est environnée, ils ne desiroient rien avec tant d'ardeur, que de voir ces messieurs s'opposer à la conquête que Picrochole prétendoit faire de l'île de Malte, afin qu'en la personne de ces chevaliers on fût convaincu de la foiblesse de tous les insulaires, et des autres gens de mer. (L.) — C'est-à-dire pour les voir pisser de peur. Rabelais dit encore dans le même sens, à la fin du prologue de son troisième livre : *Jamais ne puissiez-vous pisser qu'à l'Estrapade*. Voyez la dernière note de ce prologue.

[17] Encore liv. II, chap. IX. *Sainct Treignan foutys vous d'Escosse, ou j'ai failly à entendre*. Et précédemment, au chap. XXVI du présent livre, *sainct Treignan, dit Ponocrates*. Encore liv. IV, chap. IX, *sainct Treignan (dist Gymnaste)*. Et au chap. VI de la prognostication Pantagruéline : *Sainct Treignan d'Escosse fera des miracles tant et plus*, etc. Il est appelé *Ninias* par Bède; par les écrivains postérieurs *Ninianus*, d'où s'est fait par corruption *Trignan* et *Treignan*. Il prêcha le premier le christianisme en Écosse, où il fut évêque de

souldan n'est pas comparable a vostre puissance. Je, dist il, feray doncques bastir le temple de Salomon? Non, dirent ilz, encores: attendez ung peu. Ne soyez jamais tant soubdain a vos entreprinses.

Sçavez vous que disoyt Octavian Auguste? *Festina lente.* Il vous convient premierement avoir l'Asie minor, Carie, Lycie, Pamphile, Cilicie, Lydie, Phrygie, Mysie, Betune [18], Charazie [19],

Withhern, en latin *Candida casa*, que plusieurs appellent du nom du saint. Il y mourut le 16 de septembre l'an 432. (L.) — Saint Treignan passoit alors pour l'apôtre de l'Écosse, comme saint Patrice de l'Irlande, saint David du pays de Galles, et saint Georges de l'Angleterre. De là l'exclamation ou le jurement, *par saint Treignan*, propre aux Écossois. Le Duchat fait venir le nom de *saint Treignan* de *Ninianus;* cela n'a pu se faire que par le changement de l'*n* initiale en *r*, et la contraction du *t* final de saint avec ce nom. Mais il est difficile d'expliquer comment on en a fait *saint Tresain*, en latin *Tresanus*. Si ce ne sont pas deux saints différents, il auroit fallu pour cela que son nom latin fût *Trenanus*. Ce qui est plaisant c'est que Ferrarius le nomme *Sanissimus*, prenant *Tresain* pour très sain; quoi qu'il en soit, ce saint Tresain étoit un moine écossois de Saint-Remi de Reims, dans le sixième siècle; les Bollandistes en rapportent ce miracle dans sa vie, au 7 février: « On vit subitement verdoyer un bâton, qu'il avoit fiché en terre, dans l'endroit qu'on lui avoit donné pour son habitation, *et où il faisoit des miracles*. Un paysan qui abattit ce jeune arbre, mourut en sept jours. » On avouera que le miracle eût été plus grand, si le paysan fût mort à l'instant même, en punition de son impiété. Chastelain, dans son Martyrologe universel, met aussi au 7 février, et au sixième siècle, saint Treignan, *Tresanus*, et en fait un curé de Mareuil-sur-Marne, dont le corps est, dit-il, à Avenay. Ainsi tout diffère, le lieu et la date.

[18] La Bithynie, appelé *Betune* dans nos vieux livres. (L.) —

Satalie[20], Samagerie, Castamena, Luga, Savasta[21], jusques a Euphrates. Voyrons nous, dist Picrochole, Babylone, et le mont Sinai? Il n'est, dirent ilz, ja besoing pour ceste heure. N'est ce pas assez tracassé de avoir transfreté la mer Hircane[22], chevaulché les deux Armenies, et les troys Arabies? Par ma foy, dist il, nous sommes affollez[23]. Ha paovres gens! Quoy? dirent ilz[24]. Que boyrons nous par ces deserts? Car Julian Auguste et

« D'autres auteurs, dit l'éditeur de 1752, prétendent que les croisés appeloient *Bétune* la *Béthanie.* » Mais il ne pent y avoir de doute ici : pnisque *Betune* est nommée entre *Mysie* et *Charazie*, il est évident qu'il s'agit de la *Bithynie.*

[19] Autrement *Carrasia.* C'est l'ancienne *Sardis*, capitale de la Lydie. Voyez la relation de ce qui se voit aujourd'hui dans les lieux où étoient les sept églises d'Asie, et à Constantinople, Utrecht, 1694. Voy. aussi le Jonrnal nonveau de Rotterdam, art. 1[er] des mois de novembre et décembre de cette année-là. Rabelais pour rendre les ministres de Picrochole plus ridicules, paroît avoir affecté de les faire parler en géographes ignorants, qui prenoient les divers noms d'un même lieu pour antant de lieux différents. Si en effet *Carasie* est la Lydie, qu'ils viennent de nommer, c'est nne redite. Si c'est *Alexandria Troadis*, antrement *Troas* et *Troja* c'est nne antre redite, ayant dit l'Asie-Mineure. (L.)

[20] Autre redite. Santalie est dans la Pamphylie. (L.)

[21] Sur la frontière de Cilicie, sous l'archevêché de Tarse. C'est l'ancienne *Sébaste.* (L.)

[22] C'est la mer Caspienne.

[23] Point de remède. Nous y mourrons tous. La force du verbe *affoler* sera expliquée dans les remarques sur le chap. XLVII du liv. IV. (L.) — Nons sommes morts. C'est, dit de Marsy, l'ancienne signification du mot *affoler.*

[24] Il faut sous-entendre *dit Picrochole*, car c'est lui qui parle.

tout son oust[25] y moururent de soif, comme lon dict. Nous dirent ilz avons ja donné ordre a tout. Par la mer Syriace[26], vous avez neuf mille quatorze grandes naufz chargees des meilleurs vins du monde : elles arrivarent a Japhes. La se sont trouvez vingt et deux cens mille chameaulx, et seize cens elephans, lesquelz avez prins a une chasse environ Sigeilmes[27], lors que entrastes en Libye : et d'abundant eustes toute la caravane de la Mecha. Ne vous fournirent ilz de vin a suffisance? voyre : mais, dist il, nous ne busmes point frais. Par la vertu, dirent ilz, non pas d'ung petit poisson, ung preux, ung conquerent, ung pretendent et aspirant a l'empire univers ne peult tousjours avoir ses aises. Dieu soit loué qu'estes venu vous et vos gens, saufz et entiers jusques au fleuve du Tigre.

Mais, dist il, que faict cependent la part[28] de

[25] Ces paroles manquent dans l'édition de Dolet. (L.)—*Ost*, armée : du latin *hostis*. Ce mot, dit l'éditeur de 1752, se prenoit pour toute sorte d'armées. *Hosticum*, du temps de Charlemagne, signifioit l'armée du prince ; et c'est en ce sens qu'on le trouve dans la loi 44 du digeste ; *hosteggiare*, est faire la guerre, lever des troupes.

[26] La mer de Syrie.

[27] Un interprète (tous les autres se taisent sur ce nom) croit que *Sigeilme* est *Sigeum* ville et promontoire de la Troade ; nous ne le pensons pas : *Sigeum* eût fait *Sigée* en françois. *Sigeilme* doit être une corruption de *Sichem*, aujourd'hui Naplouse, ou de *Sicemus* ville d'Arabie, dont parle Étienne le géographe ; mais plutôt de *Sichem*.

[28] La partie de notre armée ; comme sept lignes plus bas, *part d'entre eulx*, pour partie d'entre eux.

nostre armee qui desconfit ce villain humeux Grandgousier[29]? ilz ne chomment pas, dirent ilz, nous les rencontrerons tantoust. Ilz vous ont prins Bretaigne, Normandie, Flandres, Haynault, Brabant, Artoys, Hollande, Selande : ilz ont passé le Rhein par sus le ventre des Souices et Lansquenetz, et part d'entre eulx ont dompté Luxembourg, la Lorraine, la Champaigne, Savoye jusques a Lyon : onquel lieu ont trouvé vos guarnisons retournans des conquestes navales de la mer Mediterranee. Et se sont reassemblez en Boheme, apres avoir mis a sac Soueve[30], Wirtemberg, Bavieres, Austriche, Moravie, et Stirie. Puis ont donné fierement ensemble sus Lubek, Norvvege, Svveden, Rich, Dace, Gotthie, Engroenland, les Estrelins[31], jusques a la mer Glaciale. Ce faict,

[29] Ci-dessus dans le même chapitre : *Là recouvrerez argent à tas. Car le* villain (Grandgousier) *en ha du content*. Villain, *disons-nous, parce qu'ung noble prince n'a jamais un soul*. C'est encore ici le bon roi Louis XII, que Pasquier dit avoir été estimé *taquin*, par quelques courtisans affamés, sous ombre qu'il étoit plus retenu en ses dons que ses prédécesseurs. (L.)

[30] La Souabe.

[31] C'est *Lubek* qu'il faut lire, conformément à l'édition de Dolet. *Sweden*, c'est la Suède. *Rich*, c'est ou *Riga* en Livonie, ou l'île de *Rugen*. *Dace*, c'est le Danemarck, appelé *Dacia*, par Æneas Sylvius, au chap. XXXIII de sa Description de l'Europe, *Dace*, au chap. XIII du vol. Ier de Perceforest, et *Dacia*, par les Italiens, qui ont introduit cette corruption du latin *Dania*. *Engroenland*, c'est l'île de *Groënland*, appelée *Engroenland*, au chap. 1er du roman de Perceforest. Les *Esterlins*, *Esterlings*, ou *Oesterlingers*, étoient des

conquestarent les isles Orchades, et subjuguarent Escosse, Angleterre, et Irlande. De la, naviguans par la mer sabuleuse[32], et par les Sarmates, ont

voisins du Danemarck; et la maison publique de ces peuples, qui firent autrefois alliance avec plusieurs villes, subsiste encore à Anvers, où on l'appelle l'*hôtel des Osterlings*. (L.) — Le Duchat, dans Ménage, ajoute: « Le pays connu communément sous le nom de *Dace*, fait partie de la Scythie européenne, de sorte qu'on ne voit pas comment un homme du savoir et du jugement de Rabelais, aura pu le comprendre parmi ceux qui avoisinent la mer Baltique, ou la mer Glaciale. Aussi n'a-ce pas été son dessein de parler ici de l'ancienne *Dace*, mais du Danemarck, appelé par quelques uns et même communément de son temps, *Dacie* pour *Dania*. Æneas Sylvius, dans sa Description de l'Europe, chap. XXXIII: *De Dania, sive Dacia*. Et dans le corps du chapitre: *Dania, sive Daciam dicere volumus consuetudini servientes, Cherronesi formam habens: hanc quondam Cimbri tenuere.* » *Dacie* ne s'est pas dit pour *Dania*, comme le croit Le Duchat: le changement de l'*n* en *c* est impossible. Ce mot vient de ce qu'on a cru que le Danemarck étoit la patrie des anciens Daces; comme la Suède l'est en effet des Goths de la Mœsie. Quant aux *Estrelins*, ce sont les *Esterlings* ou *OEsterlings*, peuple de l'Estonie, à l'*est* de la mer Baltique, qui ont passé successivement sous la domination du Danemarck et de la Suède, et qui sont aujourd'hui à la Russie: Revel est leur capitale. L'éditeur hargneux de 1752, prétend que: « M. Le Duchat, et après lui M. l'abbé de Marsy, qui le suit, dit-il, toujours fidèlement à la piste, s'expriment ainsi: *Esterlings*, proprement habitants de l'est; ce sont les villes anséatiques, *situées à l'est de la France et de l'Angleterre.* » On vient de voir que Le Duchat ne dit point cela, et nous avons vérifié qu'il n'y a point de notes sur ce mot dans de Marsy, et qu'il l'a même retranché de son texte. De plus nous devons faire remarquer que si de Marsy extrait quelquefois des notes de Le Duchat, il le cite toujours, tandis que l'éditeur anonyme le pille, et ne le cite presque jamais que pour le persiffler.

[32] C'est le *sabulosus Pontus* du traducteur de Ptolomée, tabl. 34 de l'édition de Servet, Lyon, 1542. Joach. Vadien, dans son *Epitome trium terræ partium*, etc., pag. 562 de l'édition de Zurich, 1534:

vaincu et dompté Prussie, Polonie, Lituanie, Russie, Valachie, la Transsilvane, Hongrie, Bulgarie, Turquie, et sont a Constantinople. Allons nous, dist Picrochole, rendre a eulx le plustoust, car je veulx estre aussi empereur de Trebizonde. Ne tuerons nous pas tous ces chiens Turcs et Mahumetistes? Que diable, dirent ilz, ferons doncques? Et donnerez leurs biens et terres a ceulx qui vous auront servy honnestement. La raison, dist il, le veult, c'est equité. Je vous donne la Carmaigne[33], Surie, et toute la Palestine. Ha, dirent ilz, cyre, c'est du bien de vous, grand mercy. Dieu vous fasse bien tousjours prosperer. La pre-

« Nostra ætas etiamnum Norwegiam, quasi Nortwigiam, id est septentrionalem terram æstibus undarum affusam, prætereà à gentibus Gotthiam et Suettiam seu Suediam vocat, à Germanicis Sarmaticisque littoribus mari multis locis vadoso et latentium Tæniorum insidiis periculoso disterminatam. Ptolomæus *Sabulosum Pontum* nominat hâc maxime parte, quâ terras penitùs ingreditur. Duæ illic Insulæ, *Selandia* et *Gotthia*, quarum alteri rursùm à mari quod circumluit nomen est. *Germani enim Seu* mare, *Lend* oram aut terram vocitant. Alteram *Gotthi* incolæ sic appellarunt. » Cette mer que les Allemands appellent *Ost-Seu*, est en effet toute couverte de bancs de sable, et c'est la raison du nom que lui a donné Ptolomée. (L.) — C'est la mer de Norvège, qui en effet est toute couverte de bancs de sable. Cette mer doit sans doute son nom à un grand banc nommé par les Hollandois *de Kimmen*, le borneur, qui s'étend le long des côtes de la Norvège, depuis le banc de Jutland, par le nord des îles de Shetland, jusqu'à la partie occidentale des îles Hébrides. Ce qui nous porteroit à croire que le *Sund*, qui aujourd'hui en danois et en suédois signifie le détroit, le canal, pourroit bien venir du mot *sand*, sable. — [33] La Caramanie.

sent estoyt ung vieulx gentilhomme, esprouvé en divers hazars, et vray routier de guerre, nommé Echephron[34], lequel, ouyant ces propous, dist: J'ay grand paour que toute ceste entreprinse sera semblable a la farce du pot au laict[35]; duquel ung cordouanier[36] se faisoyt riche par resverie, puys, le pot cassé, n'eut de quoy disner. Que pretendez

[34] Ce nom est le mot grec ἐχέφρων, qui a de l'esprit, de la prudence, de ἔχω, avoir, φρὴν, esprit, sagesse, prudence : en effet il fait voir, comme un autre Cynéas, à son prince, qu'il est bien plus sûr de garder ce qu'on a bien ou mal acquis, que d'entreprendre des conquêtes chimériques, qui tendent toujours au détriment des peuples vaincus et vainqueurs, quand elles ne sont pas funestes même au conquérant, qui ne connoît que le droit de l'épée.

[35] Dans cette farce, que cite Rabelais, étoit introduit un cordonnier qui raisonne comme fait la laitière de Des Périers, dans sa nouvelle XIV, et celle de la fable de La Fontaine (liv. X, fable VII). Voy. aussi *le facetie del Domenichi*, liv. V, pag. 250, et le conte de l'Ermite dans Hulsbachs, pag. 28. L'éditeur de 1752, avec sa suffisance et son arrogance ordinaires, dit : « Cette fable est celle de la petite laitière; Rabelais l'attribue à un cordonnier, tout lui est égal. » Si Rabelais attribue cette fable à un cordonnier: c'est qu'en effet il y avoit une fable plus ancienne, ou une autre fable que celle de la laitière de Des Périers et de La Fontaine, à laquelle Rabelais fait allusion. Il paroît que cet éditeur, bien loin de la connoître, ne s'en doutoit même pas. Au reste c'est en effet à cette fable que se réduisirent les rêves de Picrochole ou de Maximilien Sforce.

[36] Ce mot auquel a succédé celui de *cordonnier*, a été fait de *cordouan*, sorte de cuir ainsi appelé de la ville de *Cordoue*, d'où il nous est venu. Patelin, dans la farce qui porte son nom :

Cestuy-cy est-il teinct en laine?
Il est fort comme un *Cordouen*.

Ce cuir, qui est de peaux de chèvre, et dont on fait des dessus de souliers, étoit proprement appelé *cordouan*, lorsqu'il étoit passé

vous par ces belles conquestes? Quelle sera la fin de tant de travaulx et traverses? Sera, dist Picrochole, que nous, retournez, reposerons a nos aises: dont, dist Echephron, et si par cas jamais n'en retournez? car le voyaige est long et perilleux. N'est ce mieulx que des maintenant nous reposons, sans nous mettre en ces hasars. O! dist Spadassin, par dieu voicy ung bon resveux; mais allons nous cacher au coing de la cheminee: et la passons avec les dames nostre vie et nostre temps a enfiler des perles, ou a filer comme Sardanapalus. Qui ne s'adventure, n'ha cheval, ny mule, ce dict Salomon. Qui trop, dist Echephron, s'adventure, perd cheval et mule, respondit Malcon[37]. Baste, dist Picrochole, passons oultre. Je ne crains que ces diables de legions de Grandgou-

en tan; et *marroquin*, lorsqu'il l'étoit en galle. Aujourd'hui les Allemands les confondent, et donnent à l'un et l'autre le nom de *cordouan*, vraisemblablement parceque tous les deux venoient autrefois de *Maroc* par *Cordoue*. (L.)

[37] « Le premier proverbe n'est point de Salomon, dit l'abbé de Marsy. Pour ce Malcon, à qui on attribue ici le second proverbe, c'est un personnage supposé. Échéphron paie Spadassin en même monnoie, il lui rend proverbe pour proverbe, et citation pour citation. » Rabelais aura formé le nom de *Malcon*, du grec μαλακὸς, mou, efféminé, ou de μαλκίω, être contracté par le froid, être engourdi de froid, avoir les mains gourdes. Mais le nom de ce Malcon qui est un personnage inconnu, pourroit bien être le nom altéré de *Malcolm*, roi d'Écosse, au douzième siècle, ou celui de saint *Malch*, célèbre solitaire du quatrième siècle, dont La Fontaine, dans un accès de repentir, mit la vie en vers françois, vie qui n'est connue de

sier : cependent que nous sommes en Mesopotamie, s'ilz nous donnoyent sus la queue, quel remede? Tresbon, dist Merdaille, une belle petite commission, laquelle vous envoyerez aux Moscovites, vous mettra en camp[38] pour ung moment quatre cens cinquante mille combattans d'eslite[39]. O si vous me y faictes vostre lieutenant, je tueroye ung pygne pour ung mercier[40]. Je mors, je rue, je frappe, j'attrappe, je tue, je renie[41]. Sus, sus, dist Picrochole, qu'on depesche tout, et qui m'ayme sy me suyve[42].

personne, tandis que tout le monde a lu et lira éternellement ses Contes.

[38] En campagne.

[39] Les mots *quatre cents* manquent dans l'édition de 1535 et dans celle de Dolet. (L.)

[40] Au lieu de : *Je tuerois un mercier pour un peigne.*

[41] *Je renie*, n'est pas non plus dans l'édition de 1535, et dans celle de Dolet. (L.)

[42] Qui m'aime me suive. *Si* ne signifie pas *il* ou *que il*, comme le croit l'éditeur de 1820, mais *ainsi*, puisque *si* dans cette phrase vient du latin *sic*. C'est le sens qu'il a dans cet axiome fameux du pouvoir absolu, qu'un ministre n'a pas eu honte de répéter à la tribune, sous le régime de la Charte : *Si veut le roi, si veut la loi;* tandis que la Charte proclame et exige que l'on dise aujourd'hui : *si veut la loi, si veut le roi.*

CHAPITRE XXXIV.

Comment Gargantua laissa la ville de Paris pour secourir son pays, et comment Gymnaste rencontra les ennemys.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua, rappelé par son père, revient de Paris, accompagné de Ponocrates, son gouverneur, de son maître d'exercice Gymnaste, du jeune page Eudémon, et est suivi à quelque distance, de ses gens et de tout son train. En approchant du pays, il envoie Gymnaste à la découverte des ennemis. Gymnaste, monté sur un bon cheval, rencontre un détachement; et après s'être dit *paovre diable*, à toutes les questions qu'on lui adresse, il se met à faire sur son cheval des tours de voltige et des sauts si surprenants qu'on le prend en effet pour un diable.

« Ce chapitre et les suivants, dit Bernier, font voir à travers des contes faits à plaisir en la personne de Gymnaste, un cavalier des plus adroits, un écuyer qui sait voltiger, et faire tous les exercices du manège en perfection, et qui sait se servir si à propos de son savoir faire, qu'il se défait de son ennemi lorsqu'il y pense le moins. »

Gargantua quittant Paris pour venir secourir son père contre Picrochole, c'est une nouvelle preuve que Picrochole est Maximilien Sforce, et non pas Ludovic Sforce, car François Ier n'avoit que cinq ans lors de la première

conquête du Milanois par Louis XII, en 1499, et que six ans lors de la seconde, en 1500, par le même, sur Ludovic; il s'agit donc ici de l'usurpation de ce duché par Maximilien Sforce en 1512, et de la nouvelle conquête qu'en fit François Ier en 1515, dans l'année même où il succéda à Louis XII, son beau-père, qui en avoit fait les préparatifs. Mais il faut avouer cependant que l'auteur confond souvent à dessein Ludovic et Maximilien Sforce, et ces trois conquêtes du Milanois, par Louis XII et François Ier, sur ces deux usurpateurs, sans doute pour dérouter le lecteur. Le Motteux et de Marsy ont déja cru reconnoître dans Rabelais la confusion de deux personnages en un seul. Voici une autre autorité à l'appui de cette opinion. « En Rabelais, un mesme nom s'attribue à deux personnages, de peur que son œuvre satirique ne fust découverte. » *Lettre de Reneaume*, médecin de Blois, tom. III, pag. 216 de l'édition in-4° de 1741.

En ceste mesme heure Gargantua, qui estoyt yssu [1] de Paris, soubdain les lettres de son pere leues, sus sa grande jument venant, avoyt ja passé le pont de la Nonnain [2]: luy, Ponocrates, Gym-

[1] Sorti. La grande jument, c'est-à-dire la maîtresse de François Ier, le suivit sans doute dans cette expédition; car l'histoire nous apprend que la reine-mère et les autres dames de la cour l'y accompagnèrent. Voy. Chronique de Belleforest, pag. 451, et les notes du chapitre XXXVI.

[2] On appelle ainsi de grands ponts de pierre qui sont à Chinon. Ils ont une demi-lieue d'étendue, sont soutenus d'arcades inégales, et chargés de croix en plusieurs endroits. (L.)—En allant de Chinon à la Devinière, à la Roche-Clermaud, à Seuilly et à Lerné, en 1821, M. Plancher, qui nous accompagnoit dans nos tournées rabelai-

naste et Eudemon [3], lesquelz pour le suivre avoyent prins chevaulx de poste: le reste de son train venoyt a justes journees, amenant tous ses livres et

siennes aux environs de cette ville, avec une complaisance qui excite toujours notre reconnoissance, nous a fait remarquer les restes des piles d'un ancien pont, à l'extrémité et au sud du faubourg Saint-Jacques de Chinon, qu'on venoit de détruire, et qu'on appelle encore le *pont de la Nonnain*, et par corruption le *pont de la Lunen*. Il doit ce nom sans doute à Aliénor, *nonne et bienfaitrice* de l'abbaye de Fontevrault, où il conduisoit; c'est encore la tradition dans le pays que Henri V, roi d'Angleterre, alors possesseur de la province du Chinonois, habitoit le château de Chinon, et passoit souvent par ce pont pour aller voir sa mère. Le peuple appelle aussi ce pont *le pont du diable*, sans doute à cause de sa longueur et de sa situation au midi de la Vienne, et parcequ'il lui en attribuoit la construction : c'est ainsi qu'il attribue au diable celle du pont de Beaugenci, qui est sur la Loire, au midi de cette ville. La situation de ce pont de la Nonnain que passe Gargantua en sortant de Paris, pour aller secourir son pays, est une nouvelle preuve que le théâtre de la guerre des fouaces est transporté du Milanois dans la Touraine, autour de Chinon. Il ne faut donc plus chercher ce pont sur la Bièvre, comme l'ont fait deux interprètes de Rabelais, qui se sont imaginé qu'il y étoit placé près le couvent des Cordeliers de la rue de l'Oursine, parcequ'il est dit que ce couvent étoit rempli de *nonnains, bien ardentes épouses de J.-C.*, sous François Ier, qui protégea et affectionna singulièrement la manufacture des Gobelins, située alors hors de Paris.

[3]* Le lecteur doit se souvenir que nous avons dit que *Ponocrates* étoit le maréchal Trivulce; *Gymnaste*, Louis de La Trimouille; *Eudémon*, Cossé-Brissac. Voyez les notes des chapitres XV et XXIII. Il est à remarquer que de même que le maréchal Trivulce vit finir sa gloire et son crédit sous François Ier, qui le laissa mourir de chagrin à Chartres, de même on voit finir le rôle actif de Ponocrates avec le règne de Gargantua; ce qui établit une nouvelle identité frappante entre ces deux personnages.

instrument philosophicque[4]. Luy, arrivé a Parillé, feut adverty, par le mestayer de Gouguet, comment Picrochole s'estoyt remparé a la Roche Clermauld, et avoyt envoyé le capitaine Tripet[5], avec grosse armee, assaillir le boys de Vede[6], et Vaugaudry: et qu'ilz avoyent couru la poulle[7] jusques au pressouer Billard; et que c'estoyt chose estrange et difficile a croire des excez qu'ilz faisoyent par le pays, tant qu'il luy feit paour, et ne sçavoyt bien que dire ny que faire Mais Ponocrates luy conseilla qu'ilz se transportassent vers

[4] *Instrument* au singulier, comme il faut lire suivant les éditions de 1542, veut dire *attirail*. (L.)

[5]* Ici *Tripet* signifie *un gros ventru*, témoin ce qu'au chap. xxxvi suivant il est dit que tous ceux de la bande de ce capitaine étoient de *gros marouffles*; et au chap. xliii, que le même *Tripet* fut *estripé*, lorsque d'un coup d'épée Gymnaste lui tailla l'estomac, le colon, et la moitié du foie. (L.) — *Tripet* étoit le nom d'un des archers de la garde de François Ier. Voy. le journal de Louise de Savoie : ainsi l'étymologie de Le Duchat est sans fondement. Voy. note 1, ch. xxxv.

[6] C'est un bois qui est au confluent de la rivière de Vède dans la Vienne, près de Chinon.

[7] Dans l'édition de Dolet, on lit *poulaille*, mais quoique l'autorité de celle de 1535 me fasse préférer *poulle*, on disoit pourtant aussi *poulaille* dans la même signification, témoin qu'au dernier chapitre de la Progn. pantagr., on lit encore dans toutes les éditions, *poulaille*, d'où *poulailler*, qui n'a point vieilli. (L.) — Courir la poule ou la poulaille, c'est marauder, aller en maraude, à la picorée : ce qui suit le confirme, et c'est ainsi que cette expression est expliquée dans le Dictionnaire comique de Le Roux et dans les Curiosités d'Oudin. On dit encore *plumer la poule*, des soldats qui vivent chez les paysans à discrétion, qui volent et pillent dans les campagnes.

le seigneur de la Vauguyon[8], qui de tous temps avoyt esté leur amy et confederé, et par luy seroyent mieulx advisez de tous affaires : ce qu'ilz feirent incontinent, et le trouvarent en bonne deliberation de leur secourir. Et feut de opinion que il envoyroyt quelqu'ung de ses gens pour descouvrir le pays, et sçavoyr en quel estat estoyent les ennemys, affin de y proceder par conseil prins selon la forme de l'heure presente. Gymnaste s'offrit d'y aller : mais il feut conclud que, pour le meilleur, il menast avecques soy quelqu'ung qui congneust les voyes et destorses[9], et les rivieres de la entour. Adoncques partirent luy et Prelinguand[10], escuyer de Vauguyon, et sans effroy es-

[8] Ne seroit-ce point Gautier de la Peruse d'Escars, seigneur de la Vauguyon, duquel parle M. le Laboureur, liv. VII, pag. 816 du deuxième tome de ses Additions aux Mémoires de Castelnau? (L.) — La maison de Quelen, seigneurs de la Vauguyon, est une des plus illustres de la Bretagne. Jean de Quelen, seigneur de la Vauguyon, combattit en 1488 pour Charles VIII, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. François de Quelen, son petit-fils, combattit pour François I[er] à la bataille de Pavie, en 1525, et y fut fait prisonnier. Voy. le Dict. de la noblesse, au mot Quelen.

[9] Les chemins et détours.

[10] C'est l'office d'un écuyer tranchant (*prægustator*), de goûter de tous les mets qu'on a préparés pour la bouche de son maitre. Ainsi Rabelais appelle *Prelinguand* celui du seigneur de la Vauguyon de *prælingens*, comme qui diroit un homme qui du bout de sa langue fait l'essai de tout ce qui doit se servir à une table. *Prelinguants*, qu'on lit au chapitre v de la Progn. pantagr., en la signification de *croque-lardons*, ou de *fripons*, a encore la même origine, puisque les *fripons*, que nos anciens, et après eux Rabelais, liv. I,

piarent de tous coustez. Ce pendent Gargantua se refraischit, et repeut quelque peu aveeques ses gens, et feit donner a sa jument ung picotin d'avoyne; c'estoyent soixante et quatorze muyds troys boisseaulx [11]. Gymnaste et son compaignon tant chevaulcharent qu'ilz rencontrarent les ennemys tous espars et mal en ordre, pillans et desrobans tout ce qu'ilz pouvoyent; et, de tant loing qu'ilz

chap. LIV, et liv. III, chap. IV, appellent *leschards*, étoient proprement les friands qui, s'étant rués sur les bons morceaux, ne quittoient point prise qu'ils n'eussent eneore *léché* les plats. (L.) — Le Duchat ajoute dans Ménage : « *Prélingand*, de *prœlingens*, qui veut dire nn *préguste*, qui goûte les viandes avant qu'on les serve à la table du maître; ou bien *prélingand* vient de *prendre langue*; comme qui diroit un homme envoyé pour découvrir, pour *prendre langue*. Au chapitre V de la Progn. pantagr., les *prelingands* sont rangés sous la planète de Jupiter, avec les barbouilleurs de papier et les clercs de greffe. »

[11]* « Voilà encore, dit l'abbé de Marsy, un trait fort méchant contre la duchesse d'Étampes. *Soixante et quatorze muids trois boisseaux* : quel picotin! Cette femme en effet étoit insatiable. Brantôme, qui certainement n'a point cherché à en médire, rapporte une anecdote qui peint bien son avidité. Non contente d'avoir snpplanté la marquise de Châteaubriant, elle voulut encore s'enrichir de sa dépouille, et elle engagea François Ier, le plus généreux de tous les hommes, à l'action du monde la plns basse : je veux dire à redemander à cette maîtresse disgraciée ses bijoux. Ils consistoient principalement dans des bracelets, avec des lacs et des chiffres d'amour, et dans le portrait du roi; le tont enrichi de pierreries. Madame de Châteanbriant brisa les lacs et les chiffres, retint le portrait, et renvoya les diamants (*et l'or de ces bijoux fondu en lingots*). François Ier se repentit bientôt d'nne action qui n'étoit pas dans son caractère, et rendit à la marquise ses bijoux. BRANT., *sur François Ier.* » *Trois boisseaux* manque dans l'édition de 1535 et dans celle de Dolet.

l'apperceurent, accoururent sus luy a la foulle pour le destrousser. Adoncques il leur cria: Messieurs, je suis paovre diable, je vous requiers qu'ayez de moy mercy. J'ay encores quelque escu [12], nous le boyrons: car c'est *aurum potabile* [13], et ce cheval icy sera vendu pour payer ma bienvenue: cela faict, retenez moy des vostres, car jamais homme ne sceut mieulx prendre, larder, roustir et aprester, voyre, par dieu, demembrer et gourmander poulle [14] que moy qui suis icy, et pour mon *proficiat* [15], je boy a tous bons compaignons. Lors descouvrit sa ferriere [16]:

Et, sans mettre le nez dedans,
Beuvoyt assez honnestement.

[12] Quand en ce temps-là on parloit d'écus, on entendoit des écus d'or. (L.)

[13] Ce qui se donne par-dessus le marché, sous le nom de *pot-de-vin*. Voyez les Mémoires de l'Étoile, tom. II, pag. 279 et 288. (L.) — De l'or potable.

[14] Ménage remarque qu'on dit à Paris *un carré* gourmandé *de persi*, pour dire, *un haut côté de mouton, lardé de grands brins de persi*; et au chapitre VI du livre II de Rabelais, *belles spatules vervecines perforaminées de petrosil* sont un manger d'écoliers, gens communément de haut appétit. Cela me fait douter si *gourmander* signifie ici certaine manière d'apprêter la viande, ou la bauffrer, la dévorer en vrai *gourmand*. (L.) — *Gourmander* doit avoir ici le même sens que dans cette locution, *gourmander son bien*, que Nicot rend par *abligurire bona sua*, et signifier par conséquent manger avec avidité, dévorer en gourmand.

[15] Dans certains pays, dit l'abbé de Marsy, lorsque quelqu'un boit, on lui dit: *proficiat*, grand bien ou grand *profit* vous fasse.

Les marroufles le reguardoyent, ouvrans la gueulle d'ung grand pied, et tirans les langues comme levriers, en attente de boyre apres : mais Tripet le capitaine sus ce poinct accourut veoir que c'estoyt. A luy Gymnaste offrit sa bouteille, disant : Tenez, capitaine, beuvez en hardiment,

Gymnaste, en attendant qu'on lui dise la même chose, boit toujours par provision. C'est ce qu'il appelle boire pour son *proficiat*.

[16] Encore, liv. II, chap. XXVIII : *Une ferriere de cuir bouilly de Tours, que Panurge emplit pour soy, car il l'appeloit son* vademecum. Et liv. IV, chap. XLIII : *Comme vous, beuveurs, allans par pays, portez flaccons*, ferrieres, *et bouteilles.* Ant. Oudin prétend que la *ferrière* étoit un vase de verre, et peut-être croyoit-il qu'on eût appelé ce vase *ferrière* par corruption pour verrière; mais puisque la *ferrière* de Panurge, au chap. XXVIII du deuxième livre, étoit de cuir, et que d'ailleurs la *ferrière* étoit un meuble de poche et de voyageur, il est bien sûr qu'Antoine Oudin se trompe. C'étoit une espèce de flacon, fait à-peu-près comme un ancien livre de poche. De là vient qu'au chapitre XXVIII du deuxième livre, Panurge donne à sa *ferrière* le nom de *vademecum*, comme avoit été appelé certain vieux sermonnaire qu'on croyoit fort utile, et qui fut d'abord imprimé de taille à pouvoir le mettre en poche. Or, comme les premiers de ces flacons étoient de fer ordinaire, ou de fer-blanc, afin d'y porter le vin plus sûrement dans les voyages; depuis, par ressemblance, d'autres vaisseaux, soit de verre, soit de cuir bouilli, furent nommés *ferrières*. (L.) — Le Duchat, dans Ménage, adopte l'étymologie qu'il rejette ici; après avoir dit que le Dict. franç.-ital. d'Antoine Oudin porte : *ferrière*, vase de fer, *amola*, il ajoute : de *verrière*, par le changement de l'*v* consonne en *f*. Et après avoir cité les deux passages de Rabelais, il continue ainsi : Dans ces deux passages, ferrière est employé dans la signification d'une bouteille de cuir, et cependant cette bouteille est appelée *ferrière*, quasi *verrière*, à cause de la ressemblance qu'avoit, quant à la forme, cette bouteille de cuir avec les véritables *ferrières*, ainsi appelées parcequ'elles étoient

j'en ay faict l'essay, c'est vin de la Faye Moniau [17]. Quoy! dist Tripet, ce gaultier icy se guabele de nous [18]. Qui es-tu? Je suis, dist Gymnaste, paovre diable. Ah, dist Tripet, puisque tu es paovre diable, c'est raison que passes oultre, car tout paovre diable passe par tout sans peage ny guabelle: mais ce n'est de coustume que paovres diables soyent si bien montez; pourtant, monsieur le

de *verre*. L'abbé de Marsy fait venir ce mot de *ferre*, porter: « La *ferrière*, dit-il, ainsi nommée du latin *ferre*, étoit en effet un meuble portatif et un flacon de voyage; son col étoit court et étroit: ainsi l'on y buvoit *sans mettre le nez dedans.* » Le profond éditeur de 1752 semble le dériver de *porter*, dans cette note: « *Ferrière*, flacon de cuir qu'on *portoit* (mot souligné par lui) aisément sur soi, dans la poche ou en bandoulière. » Mais ce mot, à coup sûr, ne vient ni de *porter*, ni de *ferre*: il ne peut venir que de *fer* ou de *verre*; nous préférons *fer*, parceque le verre est trop casuel pour un flacon de voyage, et que ce *fer* doit être du fer-blanc.

[17] La *Faye-Moniau*, non pas *Faye-Monjau*, est une paroisse de l'élection et châtellenie de Niort. Il y croît de fort bons vins que Charles Étienne, pag. 412 de l'ancienne édition de son *Prædium rusticum*, appelle *vina Faymongiana*; mais cela même prouve qu'il ignoroit l'origine du nom de ces vins, puisque le prieuré du lieu est appelé *Faya-Monachalis*, pag. 103 du Pouillé général des abbayes de France, imprimé l'an 1626. Aussi prononçoit-on anciennement *la Faye-Moniau*, comme les habitants de Parai dans le Charolois disent *Parai-le-Moniau* et non pas *Monjau*. Quelques uns qui croient mieux parler, disent *Parai-le-Monial*; mais Baudrand écrit *le Moniau*, à l'antique, et c'est aussi comme il faut parler. (L.) — Il est certain qu'on écrit et prononce aujourd'hui *la Faye-Monjault*: c'est un village des Deux-Sèvres, à seize kilomètres de Niort.

[18] Voyez pour la signification et l'étymologie de ces mots la note 13 et la note 55 du Prologue.

diable, descendez, que j'aye le roussin[19] : et, si bien il ne me porte, vous maistre diable, me porterez[20] ; car j'aime fort qu'ung diable tel m'emporte.

[19] *Roussin* se prend ici pour un cheval de service et de fatigue, comme il en est dû au seigneur dominant à chaque mutation de fief, par les articles 96 et 97 de la coutume de Touraine. Il n'est point dû de ces *roussins* par celle de Metz, mais dans le pays il y a tel village dont les habitants, lorsque le seigneur y arrive monté sur son *roussin*, sont tenus de se présenter à lui avec un fagot d'épines et de *ronces* pour sa monture ; ce qui pourroit faire croire que le *roussin* ou *roncin*, comme on parle dans quelques provinces, auroit eu ce nom des feuilles et des *ronces* que mangent au besoin les *roussins*. Mais il y a plus d'apparence que *roussin* vient de l'allemand *ross*; et *ross* pourroit bien venir de *russus*, la plupart des chevaux étant roux. (L.) — Rien de plus ridicule que de faire venir *roussin* de *ronce*. Le Duchat l'a senti, puisqu'il donne la préférence à l'étymologie qui le fait venir de l'allemand *ross*. Cette étymologie est certaine : *roussin*, *roncin*, *rosse*, en françois, *horse* en anglois, *hors*, *horsa*, *ors*, *œrs*, en ancien suédois, *hross* en islandois, *ross* en allemand, cheval, cavale ou rosse, ont la même origine, tiennent à l'islandois *ras*, course, à l'allemand *reiten*, aller à cheval, course à cheval, même à l'allemand *rede*, discours, *reden*, discourir, à l'ancien suédois *rida*, equitare, au breton *red*, course, *redi* ou *redec*, courir, *reder*, coureur, au gallois *rhedey*, currere, fluere, à l'irlandois *righ*, courir, au latin *rheda*, chaise de poste, enfin au grec ῥέω, fluo, ῥέω, dico, loquor, ῥέδη, rheda.

[20] *Is, qualis sit equus, me vehet aut ego illum*, tel qu'est ce cheval, il me portera, ou je le porterai, dit proverbialement dans Vivès un jeune homme qu'on railloit sur le peu de vigueur de son cheval. (L.) — *Vous, maistre diable, me porterez*, fait allusion, ce nous semble, à la fable autrefois très répandue, et alors même généralement crue, d'un chanoine de Bayeux qui força le diable à lui servir de monture pour aller à Rome. Ce que cette fable attribue à ce chanoine, une autre fable l'attribuoit sans doute à saint Michel, vainqueur du diable, et qui a donné son nom au mont Tombelene, aujourd'hui le mont Saint-Michel, près Bayeux.

CHAPITRE XXXV.

Comment Gymnaste soupplement tua le capitaine Tripet et aultres gens de Picrochole.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gymnaste, après avoir amusé et ensuite effrayé la troupe ennemie par ses tours de force et d'adresse, en profite; il tire son épée, frappe d'estoc et de taille, tue le capitaine Tripet et plusieurs soldats, et met le reste en fuite. C'est exactement ce que fit, en l'an 1500, Louis de la Trimouille, contre l'usurpateur Ludovic Sforce, qu'il vainquit et fit prisonnier, après lui avoir adroitement coupé toute retraite. Voyez Garnier, tom. XXI, pag. 233.

Ces motz entenduz, aulcuns d'entre eulx commencearent avoir frayeur, et se seignoyent de toutes mains, pensant que ce feust ung diable deguisé : et quelqu'ung d'eulx, nommé Bon Joan, capitaine des francs topins[1], tira ses heures de sa

[1]* Plus bas encore, liv. II, chap. VII : *Frantopinus de re militari, cum figuris Tevoti.* Et liv. III, chap. VIII : « Doncques ne faudra d'o-

braguette, et cria assez hault : *Hagios ho theos*[2]. Si tu es de dieu, sy parle : si tu es de l'aultre[3], sy

resnavant dire, qui ne vouldra improprement parler, quand on envoyera le *Franc-Taupin* en guerre : Sauve Tevot le pot au vin, c'est le crüon. » On appela *Francs-Taupins*, une ancienne milice que les rois de France *affranchirent* de tailles et d'impôts, en vue du service qu'elle leur rendoit à creuser des mines et des tranchées : à quoi elle étoit habile comme les *taupes* à fouir la terre. Mais il ne falloit aussi demander à ces *Francs-Taupins* rien au-delà, et lorsqu'on voulut les faire combattre, et les exposer aux coups de mousquet ou de l'artillerie, ils firent si mal en plusieurs occasions, que ne se parlant plus que de leur poltronnerie, et de certaine rusticité qui les avoit fait négliger petit à petit, on fit sur eux la chanson suivante :

Un franc-taupin un si bel homme estoit,
Borgne et boiteux, pour mieux prendre visée,
Et si avoit un fourreau sans espée,
Mais il avoit les mulles au talon.
Deriron, vignette sur vignon.

Un franc-taupin un arc de fresne avoit
Tout vermoulu, sa corde renoüée,
Sa flesche estoit de papier empennée,
Ferrée au bout d'un argot de chapon.
Deriron, etc.

Un franc-taupin son testament faisoit
Honnestement dedans le presbytere,
Et si laissa sa femme à son vicaire,
Et lui bailla la clef de la maison.
Deriron, etc.

Un franc-taupin chez un bon homme estoit,
Pour son disner avoit de la mouruë.
Il luy a dit : Jarnigoy je te tuë,
Si tu ne fais de la souppe à l'oignon.
Deriron, etc.

Un franc-taupin de Haynaud revenoit,
Sa chausse estoit au talon deschirée,

t'en va. Et pas ne s'en alloyt: ce qu'entendirent plusieurs de la bande, et departoyent[4] de la com-

Et si disoit qu'il venoit de l'armée,
Mais onc n'avoit donné un horion.
Deriron, etc.

Un franc-taupin en son hostel revint,
Et il trouva sa femme l'acconchée:
Adonc, dit-il, j'ay la bille visée,
Un an a que ne fus en ma maison.
Deriron, etc.

Les chefs particuliers de cette milice, ainsi que ceux des aventuriers, étoient communément désignés par quelque sobriquet, auquel on faisoit précéder leur nom de baptême, et qui ne donnoit pas une grande idée de leur bravoure. C'est suivant cet usage que, dans les Lettres publiées sous le nom du roi Louis XII, au tom. IV, pag. 86, le capitaine des aventuriers de ce prince, en 1512, étoit connu sous le nom de *Grand-Jehan*, et sous le surnom latin de *probi*, qui répond au françois *bon*. Les aventuriers venoient originairement d'Italie, et peut-être ce capitaine étoit-il quelque Italien surnommé *Probi*. Au reste on traite de *bon Jean* un pauvre niais, un pitaut, tel que devoit être ce capitaine des *Francs-Topins*, qui se persuadoit tout bonnement que Gymnaste étoit véritablement un *diable*, à cause qu'il s'étoit dit un pauvre diable. (L.) — Les Francs-Topins, ou plutôt *Francs-Taupins*, étoit une milice irrégulière, établie en France par Charles VII, et fort décriée pour sa poltronnerie. Ils servoient de pionniers dans les marches pour ouvrir la route; et on les employoit dans les sièges pour les tranchées et pour les mines. L'abbé de Marsy croit que ce nom leur fut donné parcequ'ils n'étoient bons qu'à creuser la terre, faire des tranchées, des fossés, des mines, comme de *franches taupes*. Nous préférons l'étymologie de Le Duchat: on appeloit l'édit des *Francs-Taupins*, une ordonnance de Charles IX, de 1566, qui exemptoit ou *affranchissoit* deux ou trois personnes par villages, de guet, et garde des portes, de logements de gens de guerre, de corvées, et de fournitures de chevaux d'artillerie, etc. C'étoient de si mauvais soldats que Louis XII fut obligé de les supprimer. Voy. note v, chap. XXXIV.

paignie; le tout notant et considerant Gymnaste. Pourtant feit semblant descendre de cheval[5], et, quand feut pendent du cousté du montouer[6], feit soupplement le tour de l'estriviere[7], son espee

[2] Mots par où commence le Trisagion des Grecs : Ἅγιος ὁ Θεὸς, ἅγιος ἰσχυρὸς, ἅγιος ἀθάνατος, ἐλέησον ἡμᾶς. *Le Saint Dieu, le Saint fort, le Saint immortel, ayez pitié de nous.* Mots qu'on chante en grec et en latin, dans l'église Romaine, à la messe du grand vendredi. Or, comme les mots qu'on entend le moins sont crus les plus efficaces, celui d'*Hagios*, surtout, trois fois répété, a fait croire qu'il seroit d'une grande vertu dans les invocations. Marot, dans l'Épître aux dames de Châteaudun :

> Fait neuf grands tours, entre les dents barbote,
> Tout à part lui, d'*agios* une bote.

De là vient cette façon de parler, que d'*agios!* et aussi *agios* pour les menus ornements des femmes qui n'en ont jamais assez, et autour desquelles ce n'est jamais fait. (L.)

[3] *Aidez-moi de par Dieu, puis que de par* l'aultre *ne voulez*, dit frère Jean en colère, ci-dessous, chap. XLII. Mais ce mot *l'aultre*, qui, pour dire le *démon*, marque naturellement la retenue d'un homme pieux, qui évite de proférer le nom de l'ennemi de Dieu et des hommes, devient dans la bouche du moine l'expression d'un libertin, qui n'ayant pas réussi auprès d'un homme de bien par une adjuration impie, espére de l'éblouir par une autre qui n'étant plus sage qu'en apparence, témoigne qu'encore est-ce malgré lui qu'il semble désavouer la première. (L.) — Si tu es du diable, si tu appartiens au diable. Les Bretons, encore aujourd'hui, n'osent pas nommer le diable, ni une bête malfaisante, par son nom, de crainte que le diable ou la bête ne vienne les emporter.

[4] Et partoient.

[5] Comme pour le céder à Tripet, qui vouloit l'avoir. (L.)

[6] Du côté du montoir, du côté qu'on monte à cheval, c'est-à-dire du côté gauche.

[7] L'étrier.

bastarde[8] au cousté, et, par dessoubz passé, se lancea en l'aer, et se tint des deux pieds sus la selle, le cul tourné vers la teste du cheval. Puys dist : Mon cas va au rebours. Adoncques, en tel poinct qu'il estoyt, feit la guambade sus ung pied, et, tournant a senestre, ne faillit oncques de rencontrer sa propre assiette sans en rien varier. Dont dist Tripet : Ha, ne feray pas cestuy la pour ceste heure, et pour cause. Bren, dist Gymnaste, j'ay failly, je voys deffaire cestuy sault[9]. Lors, par grande force et agilité, feit en tournant a dextre la guambade, comme davant. Ce faict, mist le

[8] Plus haut déja, au chap. XXIII : *Sacquoit de l'espée à deux mains, de l'espée* bastarde, *de l'espaignole.* Et liv. III, chap. XXV : *Panurge lui donna* (à l'Aleman Hertrippa), *une robe de peaux de loup, une grande espée* bastarde *bien dorée à fourreau de velours.* On appeloit épée *bâtarde,* celle qui n'avoit point de nom certain, c'est-à-dire qui n'étoit ni françoise, ni espagnole, ni proprement lansquenette, mais plus grande que pas une de ces sortes d'épées. Les Paradoxes de Charles Étienne, imprimés chez l'auteur, l'an 1554, dans la dix-septième Déclamation, intitulée : *Pour le bastard,* et *quant aux choses insensibles, vous trouverez que le nom de* bastard *a esté baillé aux bastons de guerre et instruments d'excellence, comme aux choses grandes entre les autres, tesmoin l'*espée arbaleste, et coulevrine bastarde, *et autres qu'il seroit long à raconter.* Il pouvoit y ajouter la grande voile, qu'on nomme aussi *bâtarde.* L'épée *bâtarde* étoit donc un *bâton de guerre* plus grand et plus fourni que les autres *bâtons* de son espèce. (L.)

[9] Le roman de Perceforest, vol. II, chap. XLI : « Lors tourna son frain à senestre, et le cheval qui estoit duyct de jeunesse de retourner à ung faix, va *deffaire* ce que devant avoit fait si legierement que le roi en eut le chief tourné. » (L.)

poulce de la dextre sus l'arson de la selle, et leva tout le corps sus le muscle et nerf dudict poulce, et ainsi se tourna troys foys: a la quatriesme, se renversant tout le corps sans a rien toucher, se guinda entre les deux aureilles du cheval, souldant[10] tout le corps en l'aer sus le poulce de la senestre; et, en cest estat, feit le tour du moulinet; puys, frappant du plat de la main dextre sus le milieu de la selle, se donna tel branle qu'il s'assist sus la croppe, comme font les damoiselles.

Ce faict, tout a l'aise passe la jambe droicte par sus la selle, et se mist en estat de chevaulcheur, sus la croppe. Mais, dist il, mieux vault que je me mette entre les arsons: adoncques s'appuyant sus les poulces des deux mains a la croppe devant soy, se renversa cul sus teste en l'aer, et se trouva entre les arsons en bon maintien; puis, d'ung sobresault, leva tout le corps en l'aer, et ainsi se tint piedz joinctz entre les arsons, et la tournoya plus de cent tours, les bras estenduz en croix, et crioit ce faisant a haulte voix: J'enraige,

[10] Soûdant, *solidando*, affermissant tout son corps en l'air. (L.)— Tenant ferme, soutenant tout le corps en l'air. L'éditeur de 1820 prétend que *souldant* vient de *souldre*, du latin *solvere*, et signifie lever, élever, et non pas affermir: il se trompe: *souldant* vient en effet quelquefois de *souldre*, dans le sens de *solvere*, mais ici il vient de *solidare*, qui signifie non seulement affermir, mais arrêter, tenir en arrêt, appuyer ferme, comme l'auteur l'explique neuf lignes plus bas. *Solvere*, ni *souldre*, n'ont jamais eu le sens de lever, élever.

diables, j'enraige, j'enraige, tenez moy, diables, tenez moy, tenez.

Tandis qu'ainsi voltigeoyt, les marouffles, en grand esbahissement, disoyent l'ung a l'aultre: Par la merdé, c'est ung lutin[11], ou ung diable ainsi desguisé. *Ab hoste maligno libera nos, domine:* et fuyoyent a la roupte[12], reguardans derriere soy comme ung chien qui emporte un plumail[13].

Lors Gymnaste, voyant son advantaige, descend de cheval, desguaine son espee, et a grandz coups chargea sus les plus huppez[14], et les ruoyt[15],

[11] *Lutin*, comme on lit dans l'édition de Dolet (de 1542), est vraisemblablement l'ancienne leçon. *Luiton*, comme porte celle de 1553, est la même chose que *lutin*, esprit folet, qu'on croit qui se plait à *lutter* avec les hommes pour leur faire peur; et une preuve que ce mot vient de là, c'est qu'au lieu de *lutte*, on disoit anciennement *luite*, d'où l'on a fait *luiton* dans le même sens. *Cum mortuis nonnisi Larvæ luctantur*, disoit Plancus, au rapport de Pline dans la préface de son Histoire Naturelle. Marot écrit *luthon* dans ces vers qui sont de son Épître aux dames de Paris, etc.

> Si n'est-il loup, louve, ne louveton,
> Tigre, n'aspic, ne serpent, ne *Luthon*. (L.)

Huet prétend que *lutin* est pour *luiton*, corrompu de *nuiton*, dérivé de *nuit:* il se trompe certainement; *lutin* et *luiton*, viennent également de *luctare*, lutter. La preuve c'est 1° qu'on a dit aussi *luite*, pour *lutte;* c'est 2° qu'un *lutin* est en effet un esprit follet qui se plait à lutter avec les hommes, comme Antée avec Hercule, comme l'ange avec Jacob.

[12] Fuyoient à vauderonte, gagnoient aux champs.

[13] Un petit balai de plumes : expression proverbiale.

[14] Sur les plus considérables, qui en ce temps-là portoient sur leurs chapeaux ou sur leurs bonnets un floc de soie, de fil, ou de

a grands monceaulx blessez, navrez, et meurtris, sans que nul luy resistast, pensans que ce feust ung diable affamé, tant par les merveilleux voltigemens qu'il avoyt faict, que par les propous que luy avoyt tenu Tripet, en l'appellant paovre diable. Sinon que Tripet, en trahison, luy voulut fendre la cervelle de son espee lansquenette : mais il estoyt bien armé, et de cestuy coup ne sentit que le chargement; et, soubdain se tournant, lancea ung estoc volant[16] audict Tripet, et, ce pendent qu'icelluy se couvroyt en hault[17], luy tailla d'ung coup l'estomach, le colon[18] et la moitié du foye, dont tomba par terre; et tombant

plumes noué; d'où, dit Fauchet, on les nommoit *houpez* quand c'étoient des *clercs*, ou gens de lettres, et *huppez*, lorsque c'étoient des gens de guerre portant des plumes. Mais Fauchet se trompe, quand il distingue entre *houpez* et *huppez*. De *huppe*, en latin *upupa*, oiseau qui porte une touffe de plumes sur la tête, on a dit indifféremment *huppe* et *houpe*, pour signifier cette touffe qu'on portoit plus ou moins haute, suivant la qualité. (L.)

[15] Les renversoit.

[16] L'estoc volant, que depuis on a tout simplement appelé *volant*, étoit un court et gros bâton, qu'on cachoit aisément sous ses habits, dans sa poche, ou sous le bras, pour, dans l'occasion, jeter ce bâton à la tête ou aux jambes de son ennemi. Maître Guillaume, ce bouffon si connu à la cour du roi Henri IV, avoit toujours sous sa robe un de ces bâtons *volans*, qu'il appeloit son *oisel*, parcequ'il ne manquoit jamais de faire voler cet *oiseau* à la tête des pages et des laquais qui le persécutoient ordinairement. (L.)

[17] Se couvroit, se garoit la tête.

[18] Le gros boyau.

rendit plus de quatre potees de souppes [19], et l'ame meslee parmy les souppes.

Ce faict, Gymnaste se retire, considerant que les cas de hazard jamais ne fault poursuyvre jusques a leur periode : et qu'il convient a tous chevaliers reverentement traicter leur bonne fortune, sans la molester ny gehenner. Et montant sus son cheval luy donne des esperons, tirant droict son chemin vers la Vauguyon, et Prelinguand avecques luy.

[19] Ce mot au pluriel ne signifie pas ici plusieurs potages, comme il signifieroit aujourd'hui; mais il se prend, comme dans nos vieux romans, pour certaine quantité de tranches de pain détrempées dans tel bouillon qu'on peut ou qu'on veut avoir. Le roman de Lancelot du Lac, vol. I, au feuillet 116 de l'édition gothique, 1520: « Et pource que vous ne mangeastes huy descendez, si mangerons deux ou trois souppes. Tant dit l'escuyer à Hector qu'il descend, et il luy fait des souppes en la fontaine..... Hector a grand faim, et mangeat voulentiers des souppes. » Et au feuillet 126 du vol. III: « Lors appelle (*Boort*) ung varlet et luy dist qu'il luy apportast de l'eaue, et aussi fist-il en ung hanap d'argent, et luy mist devant lui, puis Boort fist trois souppes. » (L.) — Il fait allusion ici sans doute à ce proverbe : *C'est la soupe qui nourrit le soldat*. Il veut prouver peut-être aussi que le capitaine Tripet aimoit bien la soupe.

CHAPITRE XXXVI.

Comment Gargantua demolit le chasteau du gué de Vede, et comment ilz passarent le gué.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre doit toujours s'entendre de la reprise du Milanois par François Ier, sur Maximilien Sforce, en 1515; quoique l'auteur y mêle, à dessein, nombre de traits qui se reportent à la reprise de ce duché par Louis XII, en 1499, et en 1500, sur Ludovic Sforce, surnommé le Maure. Le déluge urinaire de la jument de Gargantua, nous paroît une allusion à la noyade des Suisses, qui, en traversant le Pô sur des ponts de corde pour s'opposer à François Ier marchant à cette expédition, périrent dans le fleuve. Voyez Chronique de Belleforest, pag. 451. L'auteur attribue ce déluge à la prodigieuse quantité d'urine que lâcha la grande jument de Gargantua; parcequ'en effet la reine, la mère du roi, et autres dames de la cour, parmi lesquelles étoit vraisemblablement Diane de Poitiers (*la grande jument*), suivirent François Ier, le vrai Gargantua, dans cette expédition. Voyez *ibid.* « Aussi, dit-il au commencement du chapitre XXXIV, Gargantua, yssu (*sorti*) de Paris, sus sa grande jument venant... Sa maison, pour le suivre, avoyt pris la poste, le reste de son train (*c'étoient sans doute les dames de sa cour*) venoyt a petites journees. »

Bernier se borne à dire sur ce chapitre : « La démolition du château du gué de Véde, au chap. XXXVI, ne demande autre éclaircissement que celui qu'on tire de la carte topographique du Chinonnois, où on voit que la Véde est une petite rivière dans laquelle la Mable se jette proche de Champigny. »

Venu que feut, raconta l'estat onquel avoyt trouvé les ennemys, et du stratageme qu'il avoyt faict, luy seul, contre toute leur caterve[1], affermant qu'ilz n'estoyent que maraulx, pilleurs, et briguands[2], ignorans de toute discipline militaire, et que hardiment ilz se meissent en voye, car il leur seroyt tresfacile[3] de les assommer comme bestes. Adoncques monta Gargantua sus sa grande jument, accompaigné comme devant avons dict. Et, trouvant en son chemin ung hault et grand arbre (lequel communement on nommoyt l'arbre de sainct Martin[4], pource qu'ainsi estoyt creu ung

[1] Brigade : du latin *caterva*, troupe.

[2] C'est en effet ce qu'en dit l'histoire du temps. Voyez *Vie de Laurent de Médicis*, par Will. Roscoë, tom. I, pag. 92.

[3] * Le Milanois fut en effet rapidement conquis en vingt jours par Louis XII, sur Ludovic Sforce, en 1499, et repris aussi facilement sur ce dernier en 1500, par Louis de La Trimouille, le vrai Gymnaste. Voyez Bouchet et Hénault, aux années 1499 et 1500.

[4] * *L'arbre de saint Martin*, dont Gargantua fait son bourdon et sa lance, est une conséquence du plan de l'auteur, qui place la scène de son roman dans la Touraine, dont saint Martin étoit regardé comme le premier évêque, l'apôtre et le patron, qui y étoit en grande vénération, et qui avoit son tombeau à Candes, près de Chinon. Cet

bourdon que jadis sainct Martin y planta), dist: Voicy ce qu'il me falloyt. Cest arbre me servira

arbre rappelle ce pin fameux, que les gentils coupèrent pour qu'il écrasât saint Martin, mais qui se détourna dans sa chute et tomba sur ces impies. Il est vrai que Sulpice Sévère, dans la vie de ce saint, ne dit pas dans quel lieu arriva ce miracle; et c'est ce silence même qui aura engagé Rabelais à placer cet arbre en Touraine, si la tradition du pays ne l'y a pas autorisé autant que sa malignité. Il n'ignoroit pas que c'est à Sainte-Catherine de *Fierbois*, près de *Sainte-Maure* et de Loche, où Sforce le *Maure* fut enfermé dans une cage de fer, et mourut en 1510, que notre héroïque pucelle, la Bellone et la Pallas des François, s'est armée du *fier bois* ou de la lance de sainte Catherine, dont le nom grec signifie la pucelle ou la vierge pure. Quoi qu'il en soit, voici comme le P. Ribadeneira, dans ses *Fleurs des Saints*, rapporte ce miracle, avec un style mystique et naïf, d'après Sulpice Sévère: « En un autre lieu, après avoir ruiné un temple des gentils, il voulut aussi faire abattre un haut pin qui estoit dédié au diable. Les gentils s'y opposèrent, et le plus hardy d'entre eux luy cria tout haut: Si tu as tant de confiance en ton dieu, nous couperons l'arbre nous mesmes, à condition que tu le recevras sur tes espaules quand il tombera: il en fut content; l'arbre estant coupé, ils attachèrent le saint par les pieds, craignant qu'il ne s'évadast de quelque costé; il demeura coy sans se bouger non plus qu'une statue, et à l'instant que l'arbre grondant comme un tonnerre, venoit fondre sur luy, il leva hardiment la main, et fit le signe de la croix: en mesme temps l'arbre se renversa de l'autre costé, et s'en fallut fort peu qu'il n'accablast les gentils mesmes qui l'avoient coupé, lesquelz fort émerveillez de cet estrange prodige, se sousmirent à la volonté de saint Martin et se convertirent à Jésus-Christ. » L'auteur veut peut-être aussi faire allusion au pèlerinage que fit en effet François Ier à Saint-Martin de Tours, deux ans après la conquête du Milanois. « Le 24 novembre 1517, dit Louise de Savoie dans son journal, le roi monfils (alors âgé de vingt-trois ans), partit d'Amboise, pour aller, à pied, à Saint-Martin de Tours. » En 1514 il étoit allé en pèlerinage au saint suaire de Chambéry.

de bourdon et de lance. Et l'arrachit[5] facillement de terre, et en osta les rameaulx, et le para pour son plaisir[6]. Ce pendent sa jument pissa pour se

Nous avions bien raison de soupçonner que la tradition avoit pu autoriser Rabelais à placer *l'arbre de saint Martin* non loin des lieux qui furent le théâtre des exploits de Gargantua. Notre savant confrère, M. Bodin, député de Maine-et-Loire, nous apprend dans ses *Recherches sur l'Anjou*, tom. IV, pag. 312, qu'il existe encore un bourg entre Beaupreau et Chalonnes, nommé *le Pin-en-Mauges*, parcequ'il est dans les *Mauges*, canton du Poitou; et il remarque avec raison qu'il est très probable que ce bourg doit son origine à ce pin sacré que saint Martin avoit abattu, parcequ'il étoit l'objet du culte des habitants. « On voit encore, dit-il, à la Pommeraye, commune voisine, un chêne nommé Rognon, dont la grosseur (il a 30 pieds de tour) et l'état de vétusté peuvent faire évaluer l'âge à deux mille ans; et que la tradition assure avoir été consacré au culte. »

[5] Dans les nouvelles éditions on lit *l'arracha*, conformément à celle de Lyon, chez Estiart, 1573, mais suivant celle de Dolet et celle de 1553, il faut lire *l'arrachit*, par métaplasme, comme ailleurs *tumbit*, *destrampit*, *recouvert*, pour *tumba*, *détrampa*, *recouvré*. (L.)

[6] Encore, liv. II, chap. XXIX : « Cependant loup-garou tiroit de terre sa masse, et l'avoit ja tirée, et la *paroit* pour en ferir Pantagruel. » Dans ces deux endroits *parer* c'est *préparer*, comme on *pare* ou *prépare* le pied d'un cheval. Au premier, Gargantua *para* l'arbre de saint Martin en ôtant l'écorce et en détachant les branches de cet arbre qui devoit lui tenir lieu de bourdon et de lance. Au second, ce fut en faisant tomber la terre et la fange qui s'étoient attachées à la massue de Loup-garou, que le géant *para* cette massue, pour s'en servir de nouveau contre Pantagruel. (L.) — L'orna à son gré; l'ajusta, la disposa, l'arrangea, à sa fantaisie. L'abbé de Marsy pense qu'il pourroit aussi se faire que *parer* signifiât ici *tourner dans la main*, *rouler en l'air*, et que ce fût un terme de l'ancienne escrime. Le passage du chap. XXIX, que cite Le Duchat, le fait pencher vers ce dernier sens. Mais il se trompe évidemment : *parer* qui vient du

lascher le ventre : mais ce feut en telle abundance qu'elle en feit sept lieues de deluge, et deriva tout le pissat au gué de Vede[7], et tant l'enfla devers le fil de l'eaue, que toute ceste bande des ennemys feurent en grand horreur noyez, exceptez aulcuns qui avoyent prins le chemin vers les cousteaulx, a gauche. Gargantua, venu a l'endroict du boys de Vede, feut advisé par Eudemon que, dedans le chasteau, estoyt quelque reste des ennemys, pour laquelle chose sçavoir, Gargantua s'escria tant qu'il peust: Estes vous la, ou n'y estes pas? Si vous y estes, n'y soyez plus: si n'y estes, je n'ay que dire. Mais ung ribauld canonier, qui estoyt au machicoulys[8], luy tira ung coup de canon, et l'attainct par la temple dextre furieusement: toutesfoys ne luy feit pour ce mal, en plus[9]

latin *parare*, préparer, apprêter, disposer, a la même signification que le mot latin dans ce passage, et celle d'*orner* dans celui qui fait l'objet de cette remarque. On dit encore *parer*, pour orner, ajuster, arranger.

[7] C'est sans doute au grand étang de Champigny qui se trouve au confluent de la Véde et de la Mable, que fait allusion ce déluge du *pissat* de la grande jument. Voyez la carte du Chinonnois. Quant au nom de la rivière de *Vède*, que l'on trouve écrit aussi *Veude* et *Veudre*, dans les dictionnaires géographiques, où il fait autant d'articles, il doit venir de ce *gué* de *Vède*, où *deriva tout ce pissat;* car de *vadum*, gué, on a dû faire également *vede*, *veude*, et *veudre :* on dit en Normandie un *vé*, pour un *gué*. Voy. les notes du ch. XXXIV.

[8] Créneaux, et autres ouvertures dans les murs d'une ville de guerre, d'où l'on tire sur les assiégeants.

[9] Pas plus.

que s'il luy eust jecté une prune. Qu'est cela? dist Gargantua, nous jectez vous icy des grains de raisin? La vendange vous coustera chier, pensant de vray que le boullet feust ung grain de raisin. Ceux qui estoyent dedans le chasteau, amusez a la pille[10], entendens le bruit coururent aux tours et forteresses, et luy tirarent plus de neuf mille vingt et cinq coups de faulconneaux et arquebouses, visans tous a sa teste; et si menu tiroyent contre luy, qu'il s'escria : Ponocrates, mon amy, ces mousches icy m'aveuglent: baillez moy quelque rameau de ces saulles pour les chasser: pensant, des plombees[11] et pierres d'artillerie, que feussent

[10] *Pille* pour *pillage*, revient à chaque page dans le Tite-Live françois, de 1515, traduit, comme on sait, sous le roi Jean, par François Pierre Berthoire (Berquier), prieur de Saint-Éloy, à Paris. Froissart a intitulé le chap. LXXVI du vol. II de son histoire : *Des grans* pilles *et proyes que le chanoyne et ses compagnons firent sur le roy de Castille, et de la dissension qui fut entre eulx.* (L.) — Un interprète lit : *amusez à la pile*, et dit que *la pile* étoit un jeu de cartes du temps. On voit qu'il veut parler du jeu que Rabelais, chap. XXII, nomme *a pile, nade, jocque, fore.* Mais il n'est question ici que de *pillage* ou *pillerie*, comme au commencement de ce chapitre, et non pas d'un jeu de cartes. S'il en étoit question, l'auteur n'auroit pas dit *amusez a la pille*, mais *a pille, nade, joeque, fore.* Voilà sa critique ordinaire.

[11] *Plombée*, bale de plomb, *glans plumbata*, dit Nicot. Autrefois ce qu'on appeloit *plombée* étoit une massue garnie de plomb pour rendre le coup plus pesant. Les *pierres d'artillerie*, auxquelles ont succédé les boulets de fer, étoient de grosses pierres arrondies dont on chargeoit certains gros canons de fer appellés pour cette raison *perriers.* Les François furent des premiers à abandonner l'usage des

mousches bovines. Ponocrates l'advisa [12] que n'estoyent aultres mousches que les coups d'artillerie [13] que l'on tiroyt du chasteau. Alors chocqua de son grand arbre contre le chasteau, et a grandz coups abbatit et tours et forteresses, et ruina tout par terre: par ce moyen feurent tous rompuz et mis en pieces ceulx qui estoyent en icelluy.

De la partans, arrivarent au pont du moulin, et trouvarent tout le gué couvert de corps mortz, en telle foulle qu'ilz avoyent enguorgé le cours du moulin: et c'estoyent ceulx qui estoyent periz au deluge urinal de la jument. La feurent en pensement comment ilz pourroyent passer, veu l'empeschement de ces cadavres. Mais Gymnaste dist: Si les diables y ont passé, j'y passeray fort bien. Les diables, dist Eudemon, y ont passé pour en emporter les ames damnees. Sainct Treignan, dist Ponocrates, par doncques consequence necessaire il y passera. Voyre, voyre, dist Gymnaste,

perriers et des boulets de pierre, et lorsque sous le roi Charles VIII, ils portèrent la guerre en Italie, on fut tout étonné de voir le fracas que faisoit leur nombreuse et bien servie artillerie de grosses pièces de bronze tirées par de bons chevaux. (L.)

[12] L'avertit, lui donna avis.

[13] Coups d'artillerie, sont ici des coups de mousquet. Avant l'invention des mousquets, certaine arbalète dont on se servoit à la guerre avoit été appellée *muschetta* par les Italiens, parce, dit Caseneuve, que son trait lâché faisoit un bruit semblable à celui d'une grosse mouche. Les balles de mousquet faisant à peu près le même effet aux oreilles de Gargantua, il les prend aussi pour de vraies mouches. (L.)

ou je demoureray en chemin. Et, donnant des esperons a son cheval, passa franchement oultre, sans que jamais son cheval eust frayeur des corps morts. Car il l'avoyt accoustumé, selon la doctrine de Elian [14], a ne craindre les ames ny corps morts. Non en tuant les gens, comme Diomedes tuoit les Thraces, et Ulysses mettoyt les corps de ses ennemys es pieds de ses chevaulx, ainsi que raconte Homere; mais en luy mettant ung phantosme parmy son foin, et le faisant ordinairement passer sus icelluy quand il luy bailloyt son avoine. Les trois aultres le suivirent sans faillir, excepté Eudemon, duquel le cheval enfoncea le pied droict jusques au genouil dedans la pance d'ung gros et gras villain qui estoyt la noyé a l'envers, et ne le povoyt tirer hors: ainsi demouroyt empestré, jusques a ce que Gargantua, du bout de son baston, enfondra le reste des trippes du villain en l'eaue, cependent que le cheval levoyt le pied. Et (qui est chose merveilleuse en Hippiatrie [15]) feut ledict cheval guari d'ung surot [16] qu'il

[14] Homère, liv. X de l'Iliade, et Élien, chap. xxv du liv. XVI des Animaux, disent le contraire de ce que leur fait dire ici Rabelais, trompé par le verbe *ὑπάγει*, qui, signifiant tantôt *subtrahit*, et tantôt *subjicit* a été mal à propos pris par lui dans ce dernier sens. (L.)

[15] Médecine des chevaux, art de les guérir.

[16] Si, comme on l'assure, c'est le *javard*, espèce de clou qui se forme dans le paturon, qui se guérit avec de l'excrément humain, il faut, que du temps de Rabelais on confondît le *surot* avec l'*épar-*

avoyt en celluy pied, par l'attouchement des boyaulx[17] de ce gros marouffle[18].

vin, car ce dernier mot, fait de l'allemand *über-bein*, signifie proprement un *sur-os*. (L.) — Le suros, selon le dictionnaire de Trévoux, est un calus qui vient au canon du cheval, au dessous du genou, en dedans ou en dehors.

[17] L'abbé de Marsy remarque ici que « l'excrément humain est, dit-on, un très bon remède pour les javards, espèce de clous qui se forment dans le paturon des chevaux. » Effectivement les artistes vétérinaires emploient les tripes, ou eaux de tripes, comme remède pour le suros.

[18] C'est comme il faut lire avec l'édition de Dolet, et non pas *ces gros marroufles*, comme on lit dans les nouvelles, après celle de 1553. (L.)

CHAPITRE XXXVII.

Comment Gargantua soy pignant faisoyt tomber de ses cheveulx les boullets d'artillerie.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua arrive au château de Grandgousier, il y est festoyé par ce bon père, et Gargamelle y meurt de joie. L'indifférence avec laquelle Gargantua paroît voir la mort de Gargamelle, peint la situation où a dû se trouver François Ier à la mort d'Anne de Bretagne, qui arriva à Blois, le 9 janvier 1513: cette princesse impérieuse s'étoit toujours opposée à son mariage avec Claude, sa fille aînée, à laquelle Louis XII l'avoit fiancé, dès l'année 1506, et qu'il n'épousa qu'en 1514, après sa mort. Ce fut aussi à l'époque de la mort d'Anne de Bretagne, que Louis XII fit de grands préparatifs pour recouvrer une troisième fois le Milanois; et ce fut en effet François Ier qui exécuta cette expédition dès la première année de son règne. Ces festins joyeux que le bon Grandgousier donne en son château, à Gargantua, à la même époque doivent faire allusion à ceux qui eurent lieu, 1° à Saint-Germain-en-Laye, le 18 mai 1514, pour le mariage que fit Louis XII, de sa fille Claude avec François Ier, aussitôt après la mort d'Anne de Bretagne; 2° pour la paix entre la France et l'Angleterre, qui fut proclamée à Paris le 16 août de la même année; 3° pour le

mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre, le 9 octobre; et pour l'entrée triomphante de cette jeune reine à Paris, le 6 du mois suivant.

Voici comme Jehan Bouchet, en ses Annales d'Aquitaine, raconte les fêtes qui eurent lieu : « Madame Marie fut amenée en France, bien tost apres ladite paix proclamée, et entra en Abeville, le dimanche huitiesme jour d'octobre du dit an, mil cinq cents quatorze; et au devant d'elle, a demie lieue de la dite ville, le dit roy Loys se trouva accompagné de mil cinq cents hommes a cheval, des plus grans et triomphans de sa court, faignens aller voller aux champs, et la dame rencontrée, la baisa, et luy dist cinq ou six gracieuses parolles de bon recueil, puis elle s'en alla faire son entrée en la dite ville, qui fut une chose triomphante, et le roy s'en alla d'un aultre cousté. Le lendemain le roy espousa la dite dame, qui estoit belle et gracieuse en parolle; et apres avoir séjourné aucuns jours avec elle en la dite ville, s'en allerent ensemble à Saint-Denis, en France, ou le roy la laissa, et s'en alla à Paris. Le lundi en suyvant, sixiesme jour de novembre, an susdit, mil cinq cents quatorze, madame Marie d'Angleterre, royne de France, fist son entrée comme royne à Paris, en gros triomphe : joustes et tournois y furent faits, qui durerent plus d'un mois, ou les seigneurs et princes de France, et aulcuns seigneurs d'Angleterre monstrerent assez bien ce qu'ilz sçavoyent faire, pour acquerir honneur et la grace des dames. »

Le même historien contemporain ajoute : « Peu dura ceste tant grande lyesse et joye : car à la fin du mois de decembre en suyvant, du dit an mil cinq cents quatorze, le dit roy Loys fut malade d'une maladie, de laquelle il alla de vie a trespas, le premier jour de janvier en suyvant : apres qu'il eut regné dix-sept ans, en l'age de cinquante-cinq ans. Ce fut un prudent et sage roy, qui fort craignoit

a fouler son peuple : au moyen de quoy acquist ce titre : *pere de peuple*. Il ayma justice et la fist toujours faire en son royaume, de sorte que chascun y vivoit en seureté. Il avoit aymé en son jeune aage le passe-temps des dames : mais depuis qu'il eust espousé madame Anne de Bretaigne, fut chaste et loyal en mariage : pour tous vices *haioit* les forces et violences de filles et femmes. Je fus quelque jour present, luy parlant a monsieur de La Tremoille des jeus que faisoient les bazochiens a Paris, et aussi ceux des colleges, qui parloient des seigneurs de sa court, et de ceulx qui plus estoyent pres de sa personne. « Je veux qu'on joue en liberté, et que les jeunes gens declairent les abus qu'on fait en ma court : puisque les confesseurs, et aultres qui font les sages, n'en veulent rien dire : pourveu qu'on ne parle de ma femme, car je veux que l'honneur des dames soit gardé. »

Rabelais profite adroitement du conte bleu des boulets de canon, que Gargantua faisoit tomber de ses cheveux, en présence de son père, pour dire ce qu'il avoit lui-même sur le cœur, de la malpropreté et des indignes traitements qu'éprouvoient les écoliers du collège de Montaigu, qu'il appelle *le college de pouillerie*. Défaut dont ce collège ne s'est pas même corrigé, après ce lardon bien mérité, et qu'il a justifié jusqu'à notre temps.

Yssus la rive de Vede, peu de temps apres abordarent au chasteau de Grandgousier, qui les attendoyt en grand desir. A leur venue ilz se festoyarent a tour de bras, jamais on ne veit gens plus joyeulx : car *supplementum supplementi chroni-*

corum dist que Gargamelle y mourut de joye: je n'en sçay rien de ma part, et bien peu me soucie ny d'elle ny d'aultre. La verité feut que Gargantua, se rafraichissant d'habillemens, et se testonnant de son pigne (qui estoyt grand de cent cannes[1], appoincté de grandes dens d'elephans toutes entieres) faisoit tomber a chascun coup plus de sept balles de boullets qui luy estoyent demourez entre ses cheveulx a la demolition du boys de Vede. Ce que voyant Grandgousier son pere, pensoyt que feussent poulx, et luy dist: Dea, mon bon filz, nous as tu apporté jusques icy des esparviers de Montagu[2]? Je n'entendoys que la tu feisses residence. Adoncques Ponocrates respondit: Seigneur, ne pensez que je l'aye mis au colliege de pouillerie[3] qu'on nomme Montagu:

[1] La canne étoit une mesure des Romains, plus grande de près d'un pied que la toise.

[2] Les éperviers se prennent en grande quantité et fort aisément sur les plus hautes montagnes. C'est pour cela que Rabelais appelle *esparviers de Montagu*, les poux des écoliers du collège de *Montaigu*. (L.) — Ce sont poux que les Capetes portent sur leurs habits, comme esparviers sur le poing, dit très bien le Scholiaste de Hollande. Le collège de Montaigu, où peut-être Rabelais avoit été élevé, dit l'abbé de Marsy, étoit dès ce temps-là un mauvais collège, où les enfants étoient mal logés, mal nourris, et si mal tenus, que la vermine les mangeoit.

[3] Érasme y devint malade, pour y avoir occupé une chambre malsaine, où on ne le nourrissoit que d'œufs puants et corrompus. Voyez la Vie d'Érasme, au devant de ses Colloques. (L.)

mieulx l'eusse voulu mettre entre les guenaulx[4] de Sainct Innocent, pour l'enorme cruaulté et villennie que j'y ay congnu : car trop mieulx sont traictez les forcez[5] entre les Maures et Tartares, les meurtriers en la prison criminelle, voyre certes les chiens en vostre maison, que ne sont ces malautruz audict colliege. Et si j'estoys roy de Paris, le diable m'emporte si je ne mettoys le feu dedans, et feroys brusler et principal et regens, qui endurent ceste inhumanité devant leurs yeulx estre exercee. Lors, levant ung de ces boullets, dist : Ce sont coups de canons que ha receu vostre

[4] Les gueux *déguenillés;* car *guenaulx* doit venir de *guenille.* Le Duchat, à ce mot, dans Ménage, le fait venir de *canis* chien : « Ce que Rabelais, dit-il, dans le premier passage (celui de ce chapitre), compare les écoliers du collége de Montaigu aux *guenaulx* de saint Innocent, et qu'il dit que même les chiens de la maison de Grandgousier sont mieux traités que ces écoliers, cela me fait penser que *guenau* pourroit bien venir de *canis,* comme *canaille :* mais je n'oserois l'assurer. Pasquier parle des *guenaux,* et je pense que c'est dans ses recherches. On appelle *guenaux de saint Innocent,* les gueux qui s'épouillent ordinairement dans le cimetière des Innocents, à Paris. » En voilà plus qu'il n'en faut pour confirmer notre étymologie, outre qu'elle suppose bien moins d'altération que celle de Le Duchat; elle est encore confirmée par cet autre passage de Rabelais, chap. XVI, liv. II : *Ung tas de cornets tous pleins de puces et de poux qu'il empruntoit des guenaulx de sainct Innocent.*

[5] C'est ainsi qu'on lit dans toutes les éditions, jusqu'à celle de 1553, inclusivement. Le mot *forçaire* qu'on lui a substitué dans les suivantes, a, aussi bien que l'autre, fait place à celui de *forçat,* qui vient de l'italien *forzato,* et qui ne veut dire autre chose que *forçaire* et *forcé,* dans la signification d'homme *forcé* de ramer. (L.)

filz Gargantua, passant devant le boys de Vede, par la trahison de vos ennemys.

Mais ilz en eurent telle recompense qu'ilz sont tous periz en la ruine du chasteau; comme les Philistins par l'engin de Samson, et ceulx que opprima la tour de Siloé; desquelz est escript, *Luc*, 13. Yceulx je suis d'advis que nous poursuivons, ce pendent que l'heur est pour nous : car l'occasion ha tous ses cheveulx au front : quand elle est oultrepassee, vous ne la pouvez plus revocquer : elle est chaulve par le derriere de la teste, et jamais plus ne retourne. Vrayement, dist Grandgousier, ce ne sera pas a ceste heure, car je veulx vous festoyer pour ce soir, et soyez les tresbien venuz.

Ce dict, on appresta le soupper, et de surcroist feurent roustis seize beufz, troys genisses, trente et deux veaulx, soixante et troys chevreaulx moissonniers[6], quatre vingt quinze moutons, troys cens gourretz de laict a beau moust[7], unze vingt perdrys, sept cens becasses, quatre cens chap-

[6] Chevreaux de lait. On a appelé *moison* et *moisson*, la traite que rend une vache; et Nicot croit que *moisson* s'est dit en cette signification pour *moulson*, *à mulgendo*. Ainsi le chevreau *moissonnier* seroit proprement celui qui tette tont le lait de sa mère ou d'une autre chèvre. (L.) — *Moissonniers*, pour *mulsonniers*, de *mulgeo*, *mulsi*, *mulsum*, traire, tirer le lait, *mulsura*, lait qu'on a trait.

[7] De Marsy, n'entendant pas ces trois mots, les a retranchés du texte, et les autres interprètes ne les expliquent pas. Cette expression reparoît au chap. XXXIX suivant, et liv. IV, chap. LIX. Voyez *ibid.* Nous pensons que *a beau moust* signifie au vin doux : *moust* est le

pons de Loudunois et Cornouaille, six mille poullets et autant de pigeons, six cens gualinottes[8], quatorze cens levraulx, troys cens et troys oustardes, et mille sept cens hutaudeaulx[9] : de venaison, l'on ne peut tant soubdain recouvrir, fors unze sangliers qu'envoya l'abbé de Turpenay[10], et dix et huict bestes faulves que donna le sei-

même mot que *mout*, vin doux, du latin *mustum*. C'est aux gastronomes à décider si nous avons deviné juste.

[8] Gelinotes.

[9] C'est comme on lit dans l'édition de 1535, et dans celle de 1542. *L'hétoudeau*, comme on parle aujourd'hui, est un véritable chaponneau bien conditionné; mais à Metz, où le patois a conservé la plupart de nos anciens mots, ce mot, qu'on prononce *hautondeau*, signifie un grand poulet auquel on a laissé les lombes, quoiqu'on lui ait coupé la crête, et les ergots, pour le faire paroître chapon. Et on y appelle *hautondeau*, ce poulet, parceque ne valant pas la peine d'être nourri de bon blé, comme les vrais chapons qu'on veut engraisser, on ne lui donne que des *hotons* ou *hautons*, c'est-à-dire de ces petites gousses qu'on *ôte* du blé. (L.) — L'éditeur de 1752 explique ce mot par poulets gras.

[10]* L'abbaye de Turpenai, autrefois Turpigni (*Turpiniacum*), et la terre de Grammont, sont voisines de la forêt de Chinon. Ainsi il étoit facile à l'abbé de Turpenai et au seigneur de Grammont de recouvrer de la venaison. (L.) — Turpenay et Grandmont sont sur la route de Tours à Chinon, entre cette dernière ville et Azai-le-Rideau, et proche de la forêt de Chinon qui abonde en bêtes fauves. Turpenay étoit une abbaye de bénédictins. Voyez la carte du Chinonnois. Ces seigneurs de Grandmont et des Essarts, composoient en effet la cour de Louis XII et de François Ier. François de Grandmont, Béarnois, fut vice-roi de Navarre et de Béarn. François Ier lui donna le 3 mars 1528, une compagnie de cinquante lances, avec laquelle il servit dans toutes les guerres d'Italie. Voyez *Histoire de France*, par le P. Anselme.

gneur de Grandmont; ensemble sept vingt faisans qu'envoya le seigneur des Essars, et quelques douzeines de ramiers, d'oiseaulx de riviere, de cercelles, butours, courles, pluviers, francolys[11], cravans, tyransons[12], vanereaulx, tadournes[13], pochecullieres, pouacres[14], hegronneaulx[15], foul-

[11] Pour *francolins*.

[12] *Tiranson*, dit Le Duchat, dans Ménage, à ce mot : oiseau de mer, de la grosseur d'un bon chapon. On en voit beaucoup sur les côtes du Poiton. Dans le Dictionnaire de la langue toulousaine, *tirou* est une cercelle, un canard.

[13] La *tadourne* est une sorte d'oie, plus grosse que le canard, et qui, se faisant peut-être moins entendre que les autres oies, peut avoir été appellée de la sorte, de *taciturna*. (L.)

[14] Ce mot est du Poiton, où l'on appelle *pouacre*, une espèce de *héron*, dont il se voit quantité sur les bords de la Charente. Il est de la grosseur d'une poule, et blanc par le corps; mais ses ailes sont grandes et fort noires. Je suis bien trompé si ce mot ne vient de *podager*, et s'il ne désigne le *pouacre* par quelque goutte à quoi cet oisean est sujet comme le chapon. (L.) — Le Duchat ajonte, dans Ménage : « Pouacre, sorte d'oiseau (et il cite ce passage de Rabelais). Item. *Pouacre*, malade d'ulcères, ou de certaine gale; ou, comme le croit Borel, paralytique. Meheurt, au Testament : « Elle guérit les ytropiques, les pouacres, les frénétiques. » Et Rabelais, liv. II, chap. xvi : « Quatorze en furent ladres, dix huit en furent pouacres, et plus de vingt et sept en enrent la verole. » Je suis très persuadé que *pouacre*, dans ces denx significations, vient de *podager*. Et sur ce pied-là, il faut que l'oisean que Rabelais appelle *pouacre*, soit sujet à la goutte aux pieds, et que les malades qu'on a traités de *pouacres*, l'aient été de la goutte. Ce qui aura fait que quelques uns voyant que ces gens-là ne ponvoient s'aider de leurs membres, les auront pris pour des paralytiques; et que d'autres les voyant couverts d'emplâtres, les anront pris pour de vilains galeux et pleins d'ulcères. Aujourd'hui, traiter nn homme de *pouacre*, c'est

ques[16], aigrettes, cigoingnes[17], cannes petieres[18], oranges[19], flammans[20] (qui sont phenicopteres), terrigoles[21], poulles de Inde; force coscossons[22], et renfort de potaiges. Sans poinct de faulte, y estoyt

le taxer d'avarice et d'une extrême saleté. L'oiseau que Rabelais appelle *pouacre*, pourroit bien être le chapon, qu'on sait être fort sujet à la goutte aux pieds. » Nous renvoyons au Dictionnaire de Ménage pour le surplus de cet article. *Pouacre*, doit venir en effet de *podager*. Mais il est bien difficile de dire quel oiseau Rabelais entend par ce nom. Nous ne pensons pas que ce soit le chapon. Ce pourroit être le manchot, qui peut à peine marcher, ou plutôt la *brenache*, *bernache* ou macreuse, oiseau de mer, que le peuple croit tirer son origine du bois pourri des vaisseaux et de l'écume de mer, comme l'indique son nom qui vient du françois *bren*, *breneux*, du breton *brein*, pourri, gâté, corrompu, rance, puant, *breina*, pourrir, du gallois *braen*, putidus, rancidus, *braenu*, putrescere. Ce qui le confirme, c'est que Nicot explique *pouacre* par *pourri*.

[15] Pour heronneaux, petits herons.

[16] Oiseaux de rivière, appelés aussi *diables*, à cause de leur noirceur. *Foulque*, du latin *fulica*.

[17] Oiseau de rivière, qui ressemble à un petit héron.

[18] Oiseau qui ressemble à une petite outarde.

[19] Tout cela, comme déja plus haut *vanereaulx*, manque dans l'édition de 1535, et dans celle de Dolet. (L.)

[20] Oiseau ainsi nommé, à cause du rouge flamboyant de ses ailes, comme le dit Rabelais lui-même, liv. IV, chap. XXXI : « Et étoit « le pennage rouge et cramoisi, comme est celui d'un phœnicoptere, « qui en Languedoc est appelé *flammant*. »

[21] Peut-être pour *terricoles*, oiseaux amphibies, du latin *terri cola*.

[22] A l'égard des *coscossons*, qu'ailleurs Rabelais appelle toujours *coscotons*, on les retrouve encore liv. III, chap. XVII, et liv. IV, chap. LIX. Et au chap. XXIII, du liv. V, il parle de *coscotons à la moresque*, ce qui ne permet pas de douter que le *courcoussou* des Provençaux, qui est le manger dont parle ici Rabelais, ne soit le

de vivres abundance: et feurent apprestez honnestement par Frippesaulce, Hoschepot et Pille-

même manger africain, que Léon d'Afrique a décrit sous le nom de *cuscusu*, et dont le sieur Moüette a donné aussi la description en ces termes au chap. III, de la Relatiou de sa captivité dans les royaumes de Fez et de Maroe: « On prend, dit-il, une grande jatte de bois, ou bien une terrine, qu'on met devant soi avec une écuelle pleine de farine, et une autre remplie d'eau nette, un crible et une cuillier. On prend ensuite deux ou trois poignées de cette farine avec les doigts, puis on l'arrose de temps en temps, jusques à ce que l'on voie qu'elle vienne toute comme de petits pois: et c'est ce qui s'appelle le *couscousou*. A mesure qu'il se forme, on le tire de la jatte pour le mettre dans le crible, afin d'en séparer la farine, qui pourroit être restée sans être arrondie: il y a des femmes qui sont si adroites à le faire, qu'il ne vient pas plus gros que le menu plomb; il en est beaucoup meilleur. Pendant cela on fait cuire quantité de bonne viande, comme poules, bœuf, et mouton, dans un pot, qui n'est large que d'une palme par l'entrée. On a un autre vaisseau de cuivre fait exprès, fort large par le haut, et assez étroit par le bas, pour entrer deux doigts dans la bouche du premier, et dont le fond est percé comme une poële à chataignes. C'est dans ce dernier vaisseau que l'on met le *couscousou*, sur le pot où bout la viande, quand elle est presque cuite. On l'y laisse l'espace de trois quarts d'heure couvert d'une serviette, et après avoir mis à l'entour de la bouche du pot où est la viande un linge mouillé avec un peu de farine détrempée, afin qu'il empêche la vapeur ou fumée de sortir par cet endroit, et qu'elle pénètre le *couscousou* pour le faire cuire. On le tire ensuite pour verser dans quelque plat, où on le remue afin de l'égrener, puis on y met du beurre autant qu'il en faut: et par dessus du bouillon du pot avec toute la viande. » De *coscoton*, dit par corruption de *couscousou*, on a fait le verbe *coscoter*, d'où l'adjectif *coscoté*, que, liv. II, chap. XXI, Rabelais applique à des grains de chapelet relevés d'autres grains de la grosseur de ceux du *couscousou*. (L.)—Ce sont des petites boules ou grains de farine, cuits à la vapeur du potage au gras. C'est une espèce de pâtisserie que les Provençaux tiennent des Africains, et que l'auteur, liv. III, chap. XVII,

verjus, cuisiniers de Grandgousier. Janot, Micquel, et Verrenet[23], apprestarent fort bien a boyre.

ci-après, appelle, à cause de cela, *coscotons* ou *coscossons à la moresque*. Nous venons de trouver dans un ouvrage nouveau, intitulé : *Naufrage de la frégate la Méduse*, par MM. Corréard et Savigny, in-8°, pag. 194, un passage qui confirme cette explication.

[23] Mot composé, qui dénote que ce valet eut grand soin de tenir les *verres* bien *nets*, sans quoi la débauche n'auroit pas *été* fort agréable. (L.)

CHAPITRE XXXVIII.

Comment Gargantua mangea en sallade six pelerins.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

En attendant qu'on prépare le festin, Gargantua, se sentant très altéré, va dans le jardin cueillir une salade de laitues; il la mange, et avale, sans s'en apercevoir, six pèlerins qui, revenant de Saint-Sébastien, s'étoient abrités sous leurs feuilles. Ils sont assez heureux pour se placer hors de l'atteinte de ses dents, et le bourdon de l'un d'eux, planté dans sa dent creuse, lui ayant causé quelque douleur, il en cherche la cause avec son curedent; il rencontre les pélerins, et les tire de leur prison; ils s'enfuient à travers la plaine, sont prêts de périr par un déluge formé par Gargantua, et tombent dans une trape aux loups, d'où ils ne sortent que pour courir un nouveau danger. Un des pèlerins, nommé Lasdaller, les reconforte, en leur représentant que cette aventure avoit été prédite par David.

Ces pèlerins, pris dans le jardin de Grandgousier, mis en salade, tirés de la bouche de Gargantua à l'aide de son grand curedent, et finalement mis en liberté, après avoir échappé à mille dangers, sont l'histoire véritable de ces pélerins françois qui étoient allés en foule au jubilé de Rome, et qui avoient été proscrits dans tout le duché de Milan par Ludovic Sforce, qui donnoit aux hôteliers un

ducat par tête de François. Ces pèlerins se trouvèrent en effet délivrés, quand le roi de France eut reconquis son duché, après avoir usé de représailles envers les perfides hôteliers qui en avoient égorgé un grand nombre.

Nous avons déja cité ce que Belleforest dit de ces pèlerins. Voy. le commentaire historique du chapitre XXVI. Voici ce que le P. Berthier et Bouchet en rapportent : « Ludovic Sforce, dit le premier, étoit un lâche et un traître. Quand il fut rentré dans Milan, après la première conquête du roi (Louis XII, en 1499), il fit aux François une sorte de guerre digne d'un scélérat comme lui. On étoit alors dans l'année séculaire (en 1500). Les pèlerins qui alloient de France à Rome pour y gagner le jubilé, étoient mis à mort dans les hôtelleries, par les ordres secrets de Ludovic, qui donnoit un ducat d'or de chaque tête qu'on lui apportoit. Ces cruautés furent vengées par d'autres cruautés; car les François portèrent le fer et le feu dans tous les lieux où leurs compatriotes avoient été égorgés. »

« L'an mil cinq cent, dit Bouchet, historien contemporain, fut le grand pardon et jubilé de Rome célébré par le pape Alexandre VI, et le tiers jours de janvier du dict an, le dict Loys Sforce, accompaigné de grand' quantité d'Alemans, par la faction des habitants de Milan, reprint la dicte ville, et en chassa les Françoys, et d'aulcunes aultres villes; lesquelles se revolterent contre le roy : mais les chasteaulx demourerent toujours en la possession des Françoys : et, par le moyen de la dicte prinse, plusieurs pelerins de France, qui alloyent au dict jubilé, furent destroussés, pillés et occis, par les hostelliers et par les gens du dict Loys Sforce, qui donnoit aux hostelliers ung ducat par chascune teste de Françoys, dont le roy feit depuis faire bonne justice, brusler plusieurs des dictes hostelleries, et les hostes dedans avec leurs femmes et enfants. »

Le Motteux et l'abbé de Marsy ne font aucune remarque

sur ce chapitre. Bernier n'y voit que l'intention de se moquer des pélerinages. « Quant à ces pélerins, dit-il, du trente-huitième chapitre, qui quittent femmes et enfants pour des voyages dont ils pourroient se passer, si l'inquiétude et la fainéantise ne les y engageoient, comme l'auteur semble n'avoir autre dessein que d'en rire; cela ne seroit pas mal, si on ne leur mettoit pas en bouche des passages de la sainte bible hors de propos. »

Le propous requiert que racontons ce qu'advint a six pelerins qui venoyent de Saint Sebastien pres de Nantes, et, pour soy heberger celle nuict, de paour des ennemys, s'estoyent mussez[1] au jardin dessus les poyzars[2], entre les choux et lectues. Gargantua se trouva quelque peu alteré, et demanda si l'on pourroyt trouver des lectues pour faire sallade.

Et entendent qu'il y en avoyt des plus belles et grandes du pays, car elles estoyent grandes comme

[1] Cachés au jardin dans des tiges de pois.

[2] On appelle *poyzars*, en Poitou, et dans le pays Messin, les tiges des pois répandues sur la terre, après qu'on en a détaché les gousses. Elles servoient de paille aux pélerins, qui avoient choisi cet endroit pour ne point coucher sur la dure, et pour être garantis du vent par les choux et par les laitues qui les en sauvoient des deux côtés. (L.) — Le Duchat ajoute, dans Ménage, on appelle *poyzars*, en Poitou, la tige ou chaume des pois rampant sur la terre, après qu'on en a détaché ou cueilli les gousses, comme cela est arrivé au temps des vendanges, qui est le temps auquel arriva l'aventure dont parle Rabelais.

pruniers ou noyers[3], y voulut aller luy mesme, et emporta en sa main ce que bon luy sembla[4], ensemble emporta les six pelerins, lesquelz avoyent si grand paour qu'ilz n'ausoyent ny parler, ny tousser.

Les lavant doncques premierement en la fontaine, les pelerins disoyent en voix basse l'ung a l'aultre: Qu'est il de faire[5]? nous noyons[6] icy entre ces lectues, parlerons nous? mais si nous parlons, il nous tuera comme espies[7]. Et, comme ilz deliberoyent ainsi, Gargantua les mist avecques ses lectues dedans ung plat de la maison, grand comme la tonne de Cisteaulx[8], et avecques huyle et vinaigre, et sel, les mangeoyt pour soy refraischir devant soupper, et avoyt ja engoulé

[3] De trois sortes de laitues dont parle Pline, liv. XIX, chap. VIII, la première, à ce qu'il dit, jette ses tiges si larges, qu'au rapport des naturalistes grecs, anciennement elles servoient quelquefois de portes à des jardins. (L.)

[4] * Le jardin de Grandgousier fait ici allusion bien juste au duché de Milan, comparable en effet à un beau jardin, pour son site et sa fertilité.

[5] Que faut-il faire?

[6] Nous nous noyons, nous sommes noyés.

[7] Espions.

[8] Robert Cenault, qui, dans son traité *De verâ mensurarum ponderumque ratione*, aux feuillets 30 et 31 de l'édition de 1547, parle de la prétendue tonne de Cîteaux, dit que de son temps elle subsistoit encore en son entier, quoique la tradition du lieu fût que c'étoit saint Bernard qui l'avoit fait construire. Elle tenoit, dit-il, près de trois cents muids, et cet autre navire des Argonautes passoit de beau-

cinq des pelerins : le sixiesme estoyt dedans le plat, caché soubz une lectue, excepté son bourdon qui apparoissoyt au dessus. Lequel voyant Grandgousier, dist a Gargantua : Je croy que c'est la une corne de limasson, ne le mangez point. Pourquoy? dist Gargantua, ilz sont bons tout ce moys. Et, tirant le bourdon, ensemble enleva le pelerin et le mangeoyt tresbien. Puis beut ung horrible traict de vin pineau, en attendant que l'on apprestat le soupper.

coup en grandeur la tonne d'Erpach, entre Heidelberg et Francfort, qu'Althamer, auteur allemand, avoit voulu faire passer dans les vers suivants plutôt pour une mer que pour une tonne.

Quid vetat Erpachinm vas annumerare vetustis
Miraclis? quo non vastius orbis habet.
Dixeris hoc rectè pelagus vinique paludem :
Nectare quæ Bacchi nocte dieque fluit.
Fac Bernharde, voces quot habet, *Sistertia*, fratres :
Hisque tui omnigenos ordinis adde viros.
Annua præbebit cunctis hæc pocula trulla.
Nondum dimidio deficiente mero.
Securè Erpachii fratres sorbete, lagenâ
Hâc salvâ, est vobis nulla timenda sitis.

Mais Rabelais, et tous ceux qui depuis ou avant lui ont parlé de cette prétendue tonne de Citeaux, se sont mépris. Ils devoient dire de Clervaux, où l'on montre une fort grande tonne qu'on dit tenir autant de muids qu'il y a de jours en l'an. Furetière, au mot TONNE, le rapporte ainsi. Mais des gens qui l'ont vue m'ont assuré qu'elle n'en tiendroit pas la moitié. Il n'est pas plns vrai que ce soit saint Bernard qui l'ait fait construire. A l'égard de celle d'Erpach, il paroît, quoi qu'en dise Althamer, que sur les dimensions propres qu'il a prises de cette tonne, elle ne tiendroit pas quatre-vingts muids de Paris. (L.)

Les pelerins, ainsi devorez, se tirarent hors les meulles de ses dens le mieulx que faire peurent, et pensoyent qu'on les eust mis en quelque basse fousse des prisons. Et lorsque Gargantua beut le grand traict, cuidarent noyer en sa bouche, et le torrent du vin presque les emporta au gouffre de son estomach : toutesfoys, saultans avecques leurs bourdons, comme font les micquelotz[9], se meirent en franchise l'oree des dens[10]. Mais par malheur l'ung d'eulx, tastant avec son bourdon le pays, a sçavoir s'ilz estoyent en seureté, frappa rudement en la faulte[11] d'une dent creuse, et ferut[12] le nerf de la mandibule : dont feit tresforte douleur a Gargantua, et commença a crier de raige qu'il enduroyt. Pour doncques se soulager du mal, feit apporter son curedens[13], et, sortant

[9] On appelle ainsi de petits garçons qui vont en pèlerinage à Saint-Michel, sur la mer, et qui prennent cette occasion pour gueuser. De là vient qu'en France on dit communément que les grands gueux vont à Saint-Jacques en Galice; mais que les petits vont à Saint-Michel. (L.)

[10] A l'entrée, au bord, le long des dents.

[11] Au défaut.

[12] Frappa le nerf. Les coups de bourdon, tombant sur le nerf de la dent de Gargantna, sont les plaintes et doléances des malheureux pèlerinsi, qui excitèrent la sensibilité du roi, et lui firent prendre les armes.

[13] Le curedent de Gargantua, qui, en lui nettoyant la bouche, tire les pèlerins de la dent meurtrière; c'est l'épée de François I[er], qui, en nettoyant le Milanois de ses ennemis, délivra les pèlerins et autres François des maux qu'ils éprouvoient en le traversant.

vers le noyer grollier[14], vous denigea[15] messieurs les pelerins.

Car il attrapoyt l'ung par les jambes, l'aultre par les espaules, l'aultre par la besace, l'aultre par la fouillouse[16], l'aultre par l'escharpe; et le paouvre haire qui l'avoyt feru du bourdon, l'accrocha par la braguette, toutesfoys ce luy feut ung grand heur, car il luy perça une bosse chancreuse[17], qui le martyrisoyt depuis le temps qu'ilz eurent passé Ancenys. Ainsi les pelerins denigez s'enfuyrent a

[14] Encore, liv. III, chap. XXXII, *au dessus du noyer grollier*. Et liv. IV, chap. LXXIII, *une coquille de noix grollière*. La noix que Rabelais nomme *grollière*, est celle qu'ailleurs on nomme *noix-gobe*, et à Metz *noix lombarde*. Elle est beaucoup plus grosse que la noix commune, et comme sa coquille est aussi beaucoup plus tendre que celle des autres noix, il se peut qu'on l'aura nommée *grollière*, à cause que la *grolle*, espèce de corneille qui en est fort friande, trouve le moyen de l'entamer de son bec. (L.)

[15] Dénicha; comme plus bas *denigez* pour dénichés.

[16] Ci-dessous encore, liv. III, chap. XXXIX, *plus d'aubert n'estoit en foillouse, pour solliciter et poursuivre*. Ce mot qu'on lit *felouze* dans le dictionnaire de l'argot, vient de *fodiculosa* fait de *fodere*, et signifie une poche, une mallette, dans laquelle on *fouille*. Le dictionnaire françois-italien d'Oudin, *fouillouse, parola di zergo, saccocia*, poche, pochette. (L.)—Ce mot ne vient pas de *fodere*, comme le dit Le Duchat, ni même immédiatement de *fouiller*, comme on pourroit le croire : il vient du latin *follis*, sac de cuir, d'où *folliculus*, petit sac de cuir, gousse, *folliculum*, bourse qui enveloppe le grain de blé quand il est en épi, *follicosus*, qui a des bourses.

[17]* Allusion à la bosse chancreuse dont Panurge guérit le pape Sixte IV, et au mal de Naples, que plusieurs de ces pélerins rapportèrent de leurs pélerinages, en France, et dont mourut François Ier.

travers la plante[18] a beau trot, et appaisa la douleur. En laquelle heure feut appelé par Eudemon pour soupper, car tout estoyt prest. Je m'en voys doncques (dist il) pisser mon malheur[19], Lors pissa si copieusement, que l'urine trancha le chemin aux pelerins, et furent contrainctz passer la grande boyre[20]. Passans de la par l'oree de la touche[21] en plain chemin, tumbarent tous, excepté

[18] C'est *plante*, qu'on lit, et non *plaine*, dans les éditions de 1542. Et cette *plante*, mot qui signifie *lieu* planté d'*arbres ou de vignes*, est le même endroit que plus bas, liv. III, chap. XXXII, Rabelais appelle *la* plante *du grand* cormier. Voyez PLANTATA dans Du Cange. (L.)— Le Duchat ajoute, dans Ménage, après avoir cité le passage du liv. III : Il faut lire ainsi : *en la plante*, et non *en planté*, comme dans presque toutes les éditions. On appelle *plante*, en Poitou (et en Sologne), une vigne nouvellement plantée.

[19] Quand on voit aller pisser quelqu'un qui a la chandepisse, on quelque joueur qui perd, on a coutume de leur dire en riant, qu'ils vont pisser leur malheur. Par imitation de cette façon de parler, Gargantua, plein encore de la douleur que lui avoient causée les pèlerins, dit, étant prêt à pisser, qu'il va pisser son malheur. Cette phrase est un peu mieux dans sa place, liv. II, chap. XXXII, lorsqu'il est dit que les médecins de Pantagruel, avec force drogues lénitives et diurétiques, lui firent pisser son malheur. (L.)

[20] *Bief, biel, bier*, et de là *boire*, c'est le canal qui fait moudre le moulin. Comme de deux maux on choisit le moindre, les pèlerins pour éviter l'inondation dont l'urine les menaçoit, aimèrent mieux passer le canal d'eau qui faisoit moudre le moulin. C'est ce qui est ici appellé *passer la grande boire*, à quoi Lasdaller applique le *torrentem pertransivit*. etc. (L.) — *Boire*, bras de rivière, canal qui conduit l'eau à un moulin.

[21] Plus bas encore, liv. II. chap. XIV, *quand je fus sus ung petit* tucquet *qui est après*. Et liv. IV, chap. XXXVI, *pour descouvrir hors la* touche *de bois*. Dans tous ces passages, *touche* et *tucquet* signi-

Fournillier, en une trape qu'on avoyt faicte pour prendre les loups a la trannee[22]. Dont escapparent moyennant l'industrie dudict Fournillier, qui rompit tous les lacz et cordaiges. De la yssus, pour le reste de celle nuict coucharent en une loge pres le Couldray. Et la feurent reconfortez de leur malheur par les bonnes parolles d'ung de leur compaignie, nommé Lasdaller[23], lequel leur remontra que ceste adventure avoyt esté predicte par David, psal... *Cum exsurgerent homines in nos, forte vivos deglutissent nos*, quand nous feus-

fient un petit bois de haute futaye proche d'une maison de fief, et ces mots qui dénotent plutôt une espèce de *bouquet* qu'une véritable forêt, viennent de l'allemand *stock*, un tronc, un bâton. A Metz, un *toc* est un pied d'arbre, et on y appelle *tocquée*, une poignée d'herbes ou de fleurs avec leurs racines. (L.) — Le Duchat fait venir, ce nous semble, mal à propos, *touche* de l'allemand *stock*, tronc : une *touche* est un petit bois de haute futaye qui *touche* une maison de fief, et vient du françois *toucher*, être proche. Un *tucquet* est le diminutif de *touque* ou *touche*, et vient de *toquer*, qu'on a dit dans le même sens, et qui est le même mot que l'italien *toccare*. C'est-à-dire, par l'entrée du bois.

[22] Avec de la charogne qu'on *traîne* à un endroit d'où il est difficile que les loups ne se jettent dans la trape qui leur est tendue. (L.)

[23] Nachor, au valet Maucourant, fol. 139 de la Passion à personnages :

Cà hau Saoul d'aller,
Maucourant, vien bientost parler,
A monseigneur.

MAUCOURANT.

Je suis plus prest
D'aller bien près faire ung exploit,
Que porter au loing lettres closes. (L.)

mes mangez en sallade[24] au grain du sel. *Cum irasceretur furor eorum in nos, forsitan aqua absorbuisset nos*, quand il beut le grand traict. *Torrentem pertransivit anima nostra*, quand nous passasmes la grande boyre. *Forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem*, de son urine, dont il nous tailla[25] le chemin. *Benedictus Dominus qui non dedit nos in captionem dentibus eorum. Anima nostra, sicut passer, erepta est de laqueo venantium*, quand nous tombasmes en la trape. *Laqueus contritus est*, par Fournillier, *et nos liberati sumus. Adjutorium nostrum*, etc.

[24] Allusion à l'ancien cantique des pèlerins de Saint-Jacques :

Quand nous fumes sur le pont qui tremble,
Hélas, mon dieu.
Quand nous fumes dans la Saintonge,
Hélas, mon dieu, etc.

[25] Dont il nous coupa le chemin.

CHAPITRE XXXIX.

Comme le moyne feut festoyé par Gargantua, et des beaulx propous qu'il tint en souppant.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le souper servi, et le premier appétit satisfait, Grandgousier raconte à son fils les injustices de Picrochole et les exploits de frère Jean. Gargantua veut faire connoissance avec lui, et le consulter sur le parti qu'il y a à prendre: il lui envoie son maître-d'hôtel et sa mule. Le moine arrive, on l'embrasse, on le comble de caresses, on le fait asseoir à table, à côté même de Gargantua. Quoiqu'il ait déja soupé, il mange bien et boit encore mieux; ayant, dit-il, un estomac pavé, creux comme la botte de Saint-Benoît, toujours ouvert comme la gibecière d'un avocat. Le repas est fort égayé par lui. Ses propos très libres amusent la compagnie. Gymnaste lui propose d'ôter son froc: « Mon amy, « dist le moyne, laisse le moy; car, par dieu, je n'en boy « que mieulx. Si je le quitte, je n'auray nul appetit; mais « si en cest habit je m'assys a table, je boyray, par dieu, et « a toy et a ton cheval. » Tout en causant, il tombe sur ceux qui avoient fui à la bataille de Pavie: « Que dieu est bon, « qui nous donne ce bon piot! J'advoue dieu! si j'eusse été « au temps de Jesus Christ, j'eusse bien enguardé que les « juifz ne l'eussent prins on jardin d'Olivet. Ensemble le

« diable me faille, si j'eusse failly de coupper les jarretz a « messieurs les apostres qui fuirent tant laschement apres « qu'ilz eurent bien souppé, et laissarent leur bon maistre « au besoing. Hon! que je ne suis roy de France! Par dieu, « je vous mettroys en chien courtault les fuyards de Pavie. » La conversation change, et les moines en deviennent l'objet. En parlant d'un moine de ses amis, il regrette qu'il se soit mis à étudier: « C'est ung bon compaignon, dit-il, « mais quelle mouche l'a piqué? Il ne faict rien qu'estudier « depuis je ne sçay quand. Je n'estudie point de ma part. « En nostre abbaye, nous n'estudions jamais, de peur des « oreillons (*des maux d'oreille*). Nostre feu abbé disoyt que « c'est chose monstrueuse voir ung moyne savant. »

Au ton, à la contenance de frère Jean des Entommeures, et aux éloges que lui prodigue ici Grandgousier, il est facile de reconnoître le brave Jean du Bellay, qui montra dès sa jeunesse un caractère ferme et guerrier, bien fait pour plaire à François Ier, le modèle des braves. Aussi se l'attacha-t-il, et sut-il l'employer et comme négociateur, et comme capitaine, dans les plus importantes occasions.

« C'étoit un homme, dit Bayle d'après Brantôme, qui auroit aisément quitté la mître pour le casque et l'épée. Il fut fidèle à son roi et à la patrie jusqu'à la mort, en cela bien différent du cardinal de Lorraine (*Panurge*), qui ne fut jamais qu'un lâche courtisan et un intrigant, et qui, pour nombre de services que lui rendit M. du Bellay (*le frère Jean*), lui fit perdre en France son rang et son crédit. » Voyez Garnier, tom. XXVI, pag. 233, 234 et 235, ainsi que Bayle et Moréri, au mot CHARLES Ier, cardinal de Lorraine. Voyez sur-tout les *Recherches histor. sur Saumur*, de M. Bodin, tom. II, pag. 34, dont nous avons extrait en partie la notice suivante:

Jean du Bellay naquit en 1492, et s'adonna, dès son jeune âge, à l'étude des belles-lettres. Il écrivoit très élé-

gamment en latin, soit en prose, soit en vers. Sa naissance et son mérite lui procurèrent un accès facile à la cour de François Ier, qui aimoit les lettres et ceux qui les cultivoient. Il profita de sa faveur pour hâter leurs progrès, et, de concert avec le savant Budée, pour engager le monarque à fonder le collège royal qui fut établi en 1529. Il étoit alors évêque de Bayonne; il le fut successivement de Paris, de Limoges, puis archevêque de Bordeaux, et évêque du Mans. Le roi, dont il gagna toute la confiance, le nomma à quantité d'emplois et d'ambassades. Lorsque Clément VII vint à Marseille pour conclure le mariage du duc d'Orléans, qui depuis fut Henri II, avec Catherine de Médicis, sa nièce, Jean du Bellay improvisa un discours qui obtint tous les suffrages de l'illustre assemblée devant laquelle il fut prononcé avec autant d'aisance que de noblesse.

En 1536, il se trouva au consistoire où Charles-Quint, dans un discours qu'il y prononça, s'emporta avec fureur contre François Ier, en présence de ses ambassadeurs, qui n'eurent pas le courage de prendre sa défense. « Sans M. le cardinal du Bellay, dit Brantôme, qui étoit prompt et soudain, et haut à la main, autant qu'homme de guerre, aussi le sentoit-il, car il étoit par-tout, et un des grands personnages en tout et de lettres et d'armes, tout n'alloit-il pas bien, et le roi demeuroit fort déshonoré. » Le cardinal dissimula le chagrin que lui causa ce discours de l'empereur; il le retint mot pour mot, et, comme il importoit beaucoup au roi de savoir tout ce qu'avoit dit Charles-Quint, du Bellay prit la poste, et vint l'en instruire. Ce fut alors que l'empereur fit faire une invasion en Picardie par le comte de Nassau. Le roi, pour s'y opposer, sortit de Paris, où il laissa le cardinal du Bellay avec le titre de lieutenant-général, le chargeant de rétablir l'ordre dans la capitale, et de la mettre en état de défense. « Du Bellay, dit M. Bodin, fit voir dans cette occasion qu'il étoit aussi

bon général que grand politique. Il fortifia Paris, en faisant construire un rempart, et les boulevards que l'on voit encore aujourd'hui; il pourvut aussi avec célérité à la défense des autres places qui lui avoient été confiées. » Voyez notre commentaire historique du chapitre XXVII.

Quand Gargantua feut a table, et la premiere poincte des morceaulx feut bauffree, Grandgousier commença raconter la source et la cause de la guerre meue entre luy et Picrochole : et vint au poinct de narrer comment frere Jean des Entommeures avoyt triumphé a la deffense du clous de l'abbaye, et le loua au dessus des proesses de Camille, Scipion, Pompee, Cesar et Themistocles. Adoncques requist Gargantua que sus l'heure feust envoyé querir, affin qu'avec luy on consultast de ce qu'estoyt a faire. Par leur vouloir l'alla querir son maistre d'hostel, et l'amena joyeusement avec son baston de croix, sus la mulle de Grandgousier. Quand il feut venu, mille carresses, mille embrassemens, mille bons jours feurent donnez. Hé, frere Jean, mon amy; frere Jean, mon grand cousin; frere Jean de par le diable: l'accollee, mon amy. A moy la brassee [1]. Cza, couillon [2], que je t'esrene a force de t'accoller. Et frere Jean de

[1] L'accolade, l'embrassade.

[2] *Couillon*, mot de caresse, fait ici une équivoque de *coleus* à *cucullio, onis*, moine à cuculle. Saint-Amant appelle un de ses amis

rigouller; jamais homme ne feut tant courtoys ny gracieux. Cza, cza, dist Gargantua, une escabelle icy aupres de moy, a ce bout. Je le veulx bien, dist le moyne, puisqu'ainsi vous plaist. Paige, de l'eaue: boute, mon enfant, boute, elle me rafraischira le foye. Baille icy que je guargarise. *Deposita cappa*, dist Gymnaste, ostons ce froc. Ho, par dieu, dist le moyne, mon gentilhomme[3], il y a ung chapitre *in statutis ordinis*, au-

son couillon gauche: Ce n'étoit pas autrefois nn mot sale. Gabriel Chapuis l'a toujours employé dans sa version de l'*Examen des esprits*. (L.) — *Couillon* en effet a pu se dire dans le sens de moine à cuculle, puisque ce mot a pu se former de *coulle*, qu'on a dit pour *cuculle* on capuchon, dn latin *cucullus;* ce qui n'empêche pas que ce mot, pris dans nn sens obscène, ne vienne du latin *coleus*. Voy. la note 7 du chap. XL. Nous croyons nous être trompés chap. XXXII, note 12 : *cza* est une interjection pour exciter, et non pas le mot *ça*, prononcé à l'italienne.

3 * Autrefois un prince ne trouvoit pas mauvais d'être traité de *mon gentilhomme* par qui que ce fût. A plns forte raison, Gymnaste auroit-il eu tort de se formaliser d'un tel compliment, dont il y a plusieurs exemples dans Amadis, particnlièrement tom. IX, ch. XXXVIII, et tom. XI, chap. XXXVII. Depuis la chose changea, et Brantôme rapporte que M. de La Chataigneraye, son oncle, tronva un jour avec raison fort manvais d'avoir été traité de la sorte par madame la princesse de la Roche-sur-Yon, veuve en premières noces du maréchal de Montejan. Il lui dit même quelques duretés, encore cette princesse fut-elle blâmée par le roi François I[er] de se les être attirées. (L.) — Ce titre de *gentilhomme* est évidemment donné ici à Gymnaste. Un interprète a cru que c'étoit à Gargantua, et par conséquent à François I[er], qui ne jnroit que *foi de gentilhomme*, qu'il étoit adressé. Ce seroit un trait de lumière de plus; mais nous n'y perdrons rien : nous le retrouverons liv. II, chap. III.

quel ne plairoyt le cas. Bren, dist Gymnaste, bren pour vostre chapitre. Ce froc vous rompt les espaules, mettez bas. Mon amy, dist le moyne, laisse le moy, car, par dieu, je n'en boy que mieulx. Il me fait le corps tout joyeulx. Si je le laisse, messieurs les paiges en feront des jarretieres, comme il me feut faict une foys a Coulaines[4]. Dadvantaige je n'auray nul appetit. Mais si en cest habit je m'assys a table, je boyray, par dieu, et a toy, et a ton cheval. Et de hait[5]. Dieu guard de mal la compaignie. J'avoys souppé, mais pour ce ne mangeray je point moins: car j'ay ung estomach pavé, creux comme la botte Sainct Benoist[6], tousjours

[4] *Coulaines* est près de Chinon. « On est tout étonné, dit l'éditeur de 1752, avec son ton de suffisance ordinaire, que les interprètes de Rabelais, qui veulent absolument trouver des allégories par-tout, ne soient pas allés fouiller dans tous les mémoires historiques de ce temps-là, pour savoir si les pages n'avoient pas joué quelques tours au cardinal de Lorraine, ou à Odet de Châtillon. Comment ont-ils manqué ce passage qui eût appuyé leurs conjectures, sur-tont M. Le Duchat? » Que Le Duchat est nommé bien à propos ici! Le Duchat, qui n'a fait sur Rabelais ancun éclaircissement historique! Ce persifflage prouve à-la-fois l'injustice et l'ignorance de l'anonyme. Le cardinal de Lorraine, étant né en 1525, avoit tout an plus dix ans quand Rabelais a pnblié son Gargantua.

[5] Allons, gai.

[6] Plus bas encore, liv. IV, chap. XVI: *Par la sacre* botte *de sainct Benoist*. La botte de saint Benoît qu'on voit encore aujourd'hui chez les Bénédictins de Bologne-sur-mer est une tonne qui n'est guère moins grosse qne celle de Clervaux. Rabelais, liv. IV, chap. XLIII, parle d'une *grosse botte* de vin de Mirevaux, ce qui fait voir que ce qu'on appeloit *botte* en fait de liqueurs étoit simplement un vaisseau

ouvert comme la gibbessiere[7] d'ung advocat.

De tous poissons, fors que la tenche[8],

prenez l'aesle de la perdris, ou la cuisse d'une nonnain. N'est ce falotement mourir[9] quand on

à liqueurs, mais d'une mesure plus ou moins grande suivant que la *botte* est ou de bois comme sont les tonneaux, ou de verre comme sont les *bouteilles*, ou de cuir comme étoient vraisemblablement les sept cents bottes de vin qu'un marchand vénitien conduisit par mer peu avant le siège. Le Glossaire grec-latin porte *βοῦτις*, *cupa*. Voyez Ménage, au mot *bouteille*. (L.) — C'est de *botte* que vient bouteille: *à bottâ*, *bûticula* bouteille, dit avec raison Bernier.

[7] *Gibecière* signifie ici une bourse, un sac à mettre de l'argent. Encore aujourd'hui en Hollande, dit l'éditeur de 1752, toutes les bourses sont des gibecières. Un jeune élève, dans une comédie de Panard, demande à la Peinture s'il doit mettre à l'avocat la main ouverte ou fermée: *N'importe*, répond-elle, *si elle est ouverte*, c'est pour *recevoir; si elle est fermée, c'est pour garder ce qu'elle a reçu.*

[8] On ajoutoit: *Prenez le dos, laissez la penche.* Voilà proprement quel est ce proverbe, que H. Étienne prétend être picard, et que frère Jean a ici accommodé au dessein qu'il avoit de plaisanter. (L.)—La *penche* pour la *panse* ou le ventre. Le second vers de ce proverbe ne se trouve dans aucune des éditions de Rabelais. De Marsy a cru devoir le restituer dans son texte, pour le rendre intelligible. L'éditeur de 1752 prétend avec raison que Le Duchat auroit dû en dégager le premier vers de la prose: c'est ce que nous avons fait.

[9] L'adverbe *falotement* est ici fort énergique. Un *falot* n'est autre chose qu'une lanterne au bout d'un bâton. Quand la lumière est ou usée ou éteinte de quelque manière que ce soit, le bâton ne laisse pas de demeurer toujours ferme. Il est aisé d'en appliquer la comparaison à ceux qui meurent dans l'état que dit frère Jean. On tient par une plaisante tradition que l'érection après la mort arrive à ceux qui ont joui d'une religieuse, ce qui a donné lieu à ce vers,

Qui monachâ potitur, virgâ tendente moritur.

rapporté premièrement par Joannes Vincentius Metulinus sur le

meurt le caiche roidde. Nostre prieur aime fort le blanc de chappon. En cela, dist Gymnaste, il ne semble point aux regnards; car, des chappons, poulles, poullets qu'ilz prennent, jamais ne mangent le blanc. Pourquoy? dist le moyne. Parce, respondit Gymnaste, qu'ilz n'ont point de cuisiniers a les cuire. Et s'ilz ne sont competentement cuitz, ilz demourent rouges et non blancz. La rougeur des viandes est indice qu'elles ne sont assez cuictes. Exceptez les gammares [10] et escrevices, que l'on cardinalise a la cuite [11]. Feste dieu, Bayard [12],

dix-huitième chapitre du Grécisme d'Ébrard; et depuis par Leonellus Faventius, chap. LXXV, II *Partis practicæ medicinalis*, cité par H. Kornman, chap. V *de Lineâ amoris*, pag. 123. Le même Metulinus rapporte le vers de cette autre manière :

Arrectus moritur monachâ quicumque potitur.

Il pourroit y avoir encore quelque allusion de *falotement* à φαλλος, synonyme de l'italien *cazzo*, *caiche* en françois à l'antique pour *cache*, comme *saige* pour *sage*. C'est ainsi que Rabelais a voulu rendre *cazzo* en notre langue, et il n'est pas besoin de lire *catse*, comme dans l'édition de 1608. Dans le second *Scaligerana*, *cats* est interprété *braguette*, en prenant le contenant pour le contenu. (L.)— C'est-à-dire n'est-ce pas mourir plaisamment que de mourir le v.. roide? D'où l'on voit que par *falotement* nous croyons que Rabelais entend plaisamment; et que Le Duchat croit qu'il entend *droit comme un fallot*. L'éditeur de 1752 adopte son explication, et ajoute: Ainsi *mourir falotement*, dans le sens de Rabelais, c'est mourir comme Mahomet. Mais cette explication porte à faux, comme le dit très bien de Marsy. Au reste c'est de *cazzo* que nous avons fait *cas* dans le même sens.

[10] Les homards ou écrevisses de mer: du latin *cammarus* ou *gammarus*.

[11] Que l'on rougit à la cuisson.

dist le moyne, l'enfermier[13] de nostre abbaye n'ha doncques la teste bien cuicte, car il ha les yeulx rouges comme un jadeau de vergne[14]. Cette cuisse de levrault est bonne pour les goutteux[15].

[12] Jurement du capitaine Bayard, bien placé dans la bouche de frère Jean.

[13] Celui qui a soin de l'*infirmerie* dans les monastères. La vingt-unième des Cent Nouv. nouv.: *Comment, madame, dit l'*Enfermière, *vous estes de vous mesmes homicide?* (L.) — L'infirmier.

[14] Plus bas, liv. IV, chap. XXXII: *S'il ronfloit, c'estoient* jadaux *de fèves frèzes.* Et dans les bonnes éditions, liv. V, chap. XXXIV, *hanaps*, jadaux, *salverne.* Oudin explique *jadeau* par *écorce.* Jadeau, *corteza*, dit-il dans son dictionnaire françois-espagnol. L'écorce de l'aune, nommé autrement *verne*, et ici *vergne*, est rousse en dedans. Mais il est aisé de voir par les deux citations précédentes du quatrième et du cinquième livre, que *jadeau*, comme qui diroit *jateau*, est un diminutif de *jate*, sorte de grande écuelle de bois. On dit communément rouge comme une sebile ou comme une écuelle de pressoir. Rabelais a dit de même, *rouge comme un jadeau de vergne*, parceque le bois de vergne dépouillé de son écorce étant rouge, une écuelle faite de ce bois ne peut manquer d'être rouge.

Du reste, comme ce qu'on lit ici, depuis *ou la cuisse d'une nonnain* inclusivement, jusqu'à *comme ung jadeau de vergne* inclusivement aussi, manque dans l'édition de 1535 et dans celle de Dolet, touchant les différences qui se tronvent entre le texte de Dolet, et celui des autres éditions, il est bon de savoir qu'en 1542 un imprimeur qui n'a voulu marquer ni son nom, ni le lieu de sa demeure, a mis au-devant de son édition gothique in-12 de ce premier livre une préface dans laquelle il se plaint que l'exemplaire, étant encore sous presse, lui avoit été soustrait par un plagiaire qu'à la vérité il ne nomme point, mais qu'il désigne si clairement, qu'on ne peut douter que ce ne soit Dolet. Il ajoute que, s'étant aperçu de la fraude, quoiqu'un peu tard, il avoit fait en sorte que les dernières feuilles n'avoient pu être détournées comme les premières. « Toutefois, dit-il au lecteur, pour t'advertir de l'enseigne et marque donnant à connoistre

A propos[16] truelle, pourquoi est ce que les cuisses d'une damoiselle sont tousjours fraisches? Ce probleme, dist Gargantua, n'est ny en Aristoteles, ny en Alexandre Aphrodisé, ny en Plutar-

le faulx aloy du bon et vray, saches que les dernières feuilles de son œuvre plagiaire ne sont correspondantes à celles du vray original que nous avons eu de l'auteur. » Dolet néanmoins étoit fort innocent d'une telle supercherie. Son édition est entièrement conforme à la gothique in-12 de François Juste, à Lyon, 1535, très différente des deux autres gothiques de Lyon, 1542, l'une in-16 du même François Juste, l'autre in-12, sans nom ni de lieu ni d'imprimeur, qui est celle dont j'ai parlé au commencement de cette note, et que je crois être de Pierre de Tours, qui se nomma en celle qu'il donna in-16, l'an 1543, avec la même préface contre Dolet. On m'a fait voir à Paris un in-12 fort étroit contenant le premier et le second livre de Rabelais, chez François Juste, à Lyon, avec cette différence, que le premier est de 1535 et le second de 1534, d'où il est à présumer qu'il y a aussi eu une édition du premier chez le même François Juste, soit en 1534, soit auparavant. (L.) — Comme une *jatte* ou écuelle de bois d'aune.

[15] Pline, liv. XVIII, chap. XVI: « Podagras quidem mitigari pede « leporis viventis abscisso. » Ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est apparemment la grande vitesse, particulière au lièvre. (L.)

[16] A propos de ce que venoit de dire le moine, que la cuisse d'un levraut étoit bonne pour les goutteux. (L.) — Plus bas encore, livre III, chap. XVIII: *C'est bien à propous truelle, Dieu te gard' de mal, masson.* « Façon de parler, ajoutoit Le Duchat dans l'édition de 1711, pour dire qu'une chose n'est pas à propos. Le peuple s'en sert le long de la Loire, quoiqu'elle semble être proprement de l'île des Alliances. » Sur quoi l'éditeur de 1752 fait cette remarque impertinente: « Voilà en effet un à propos qui décèle mieux un frère maçon qu'un frère religieux. Le Duchat dit que ces paroles ne conviennent qu'à l'*isle des Alliances;* il veut probablement par là désigner la noble maçonnerie... Encore un petit mot de plus, et l'on faisoit Rabelais fondateur des maçons ou du moins un saint de leur

che. C'est, dist le moyne, pour troys causes, par lesquelles ung lieu est naturellement refraischy. *Primo,* pource que l'eaue decourt tout du long. *Secundo,* pource que c'est ung lieu umbrageux, obscur et tenebreux, auquel jamais le soleil ne luist. Et tiercement, pource qu'il est continuellement esventé des vens du trou de bize, de chemise, et d'abundant de la braguette. Et de hait. Paige a la humerie[17]. Crac, crac, crac[18]. Que dieu est bon, qui nous donne ce bon piot! J'advoue dieu[19], si j'eusse esté au temps de Jesus Christ, j'eusse bien enguardé que les Juifz ne l'eussent prins au jardin d'Olivet. Ensemble, le diable me

ordre. Peut-être cependant que Le Duchat entend la Picardie appelée l'*Isle des Alliances* par les premiers faiseurs de rébus et dont se moque Rabelais, liv. I, chap. IX. Mais alors que cela signifieroit-il, puisque les propos rapportés par lui sont par demandes et par réponses, et que d'ailleurs il n'y est jamais parlé de truelles? Ceux qui ont l'honneur ou le déshonneur d'être maçons peuvent seuls juger de cette affaire. »

[17] L'édition de 1669 dit *lumière* dans la signification de *lampée,* peut-être en vue du *Clerice éclaire ici* du liv. IV, chap. LII. Dans celle de 1553, on lit *humière*, mais suivant celles de 1542 et de 1553, c'est *humerie* qu'il faut lire, comme encore à la fin du chapitre suivant, où dans toutes les éditions il y a, *paige* à la humerie, *item rousties.* (L.)—Page, à boire, apporte de quoi humer.

[18] Frère Jean, par ce *crac, crac, crac,* exprime la promptitude avec laquelle il venoit d'avaler un verre de vin. (L.)

[19] J'atteste Dieu, j'appelle (*advoco*) Dieu à témoin. C'est une allusion au même propos tenu par Clovis, premier roi chrétien des Francs, sur les fonts de baptême. Voy. Mézerai, in-fol., tom. I, pag. 10.

faille[20], si j'eusse failly de coupper les jarretz a messieurs les apostres, qui fuyrent tant laschement apres qu'ilz eurent bien souppé, et laissarent leur bon maistre au besoing. Je hay plus que poison ung homme qui fuyct quand il fault jouer des coulteaulx. Hon, que je ne suis roy de France pour quatre vingts ou cent ans[21] ! Par dieu, je vous mettroys en chien courtault les fuyards de Pavie[22]. Leur fiebvre quartaine. Pourquoy ne mouroyent ilz la plustost que laisser leur bon prince en ceste necessité? N'est il meilleur et plus honnorable mourir vertueusement bataillant, que

[20]* Que le diable ne manque de m'emporter. Ce qui suit prouve qu'il fait allusion ici à ceux qui abandonnèrent le roi en 1525 à la bataille de Pavie. Le Motteux lui-même ne peut s'empêcher, sur un passage analogue du chap. xxv, liv. V, mais moins clair, de reconnoître que Gargantua est François Ier. « Cet endroit, dit-il, semble fait exprès pour rappeler le souvenir de François Ier et de son imprudence, qui le fit prendre prisonnier à la bataille de Pavie. On ne sauroit trop admirer le talent de Rabelais à faire naître d'une bagatelle des réflexions importantes, qui viennent lorsqu'on s'y attend le moins, et qui ne laissent pas de venir naturellement. »

[21] Régnier, satire VI, a dit de même :

Ha ! que ne suis-je roi pour cent ou six vingts ans ! (L.)

[22] On appelle *chien courtaut* un chien qui a la queue coupée. Ainsi Rabelais, faisant dire à frère Jean qu'il eût fallu couper la queue aux fuyards de Pavie, donne à entendre que c'étoient des *couarts*, qui fuyoient, la *coüe*, c'est-à-dire la queue, entre les jambes, et qui par cette raison méritoient d'être traités comme ces chiens courtauts, à qui on n'a coupé la queue que parcequ'ils la portoient trop avalée. (L.)

vivre fuyant villainement? Nous ne mangerons gueres d'oisons ceste annee. Ha, mon amy, baille de ce cochon. Diavol[23]! il n'y ha plus de moust[24]. *Germinavit radix Jesse*[25]. Je renye ma vie, je meurs de soif. Ce vin n'est des pires. Quel vin beuviez vous a Paris? Je me donne au diable si je n'y tins plus de six moys pour ung temps maison ouverte a tous venens. Congnoissez vous frere Claude des haults Barrois[26]? O le bon compaignon que c'est! Mais quelle mouche l'ha piqué? Il ne faict rien qu'estudier depuis je ne sçay quand. Je n'estudie

[23] De l'italien *diavolo*, diable.

[24] Encore liv. IV, chap. LIX, *cochons au moust*. Il s'agissoit d'une espèce de daube dont on avoit mangé toute la gelée, qui s'étoit faite avec du vin doux. (L.)

[25] Polissonnerie rabelaisienne que l'équivoque de *moust* et *de mou* ne fait que trop comprendre à ceux qui entendent ce passage latin de la Bible.

[26] Les villageois du pays Messin et de la Lorraine ont encore une danse fort gaillarde qu'ils nomment *les hauts barrois*, et dont on peut voir la tablature, folio 73, verso de l'Orchésographie de Thoinot Arbeau. Il se peut que ce moine, qui apparemment étoit du Haut-Barrois, aimât cette danse de son pays. Et à ce propos, il est à remarquer que de tout temps les branles et les autres danses de ce pays-là ont eu la vogue en France. Le Roman de la Rose, au feuillet cinq de l'édition de 1531 :

Lors veissiez les dances aller,
Ung chascun à l'envy baller,
Et faire gambades et saultz,
Sur l'herbe druë et soubz les saulx.
Là eussiez veu pour les balleurs,
Fleusteurs, harpeurs et cimballeurs.
Les ungz sonnerent Millanoyses,

point de ma part. En nostre abbaye, nous n'estudions jamais, de paour des auripeaulx[27]. Nostre feu[28] abbé disoyt que c'est chose monstrueuse veoir ung moyne sçavant[29]. Par dieu, monsieur

Les aultres *notes Lorrainoyses :*
Pour ce qu'on en fait en *Lorraine*
De plus belles qu'en nul dommaine. (L.)

Le Dnchat ajonte dans Ménage que c'est une très belle danse qui apparemment a été inventée dans le Barrois, et que Rabelais appelle frère Claude de *Hauts-Barrois*, peut-être parceque ce moine, bon compagnon, aimoit cette danse. Ce pourroit être plutôt parceque cet égrillard de moine étoit de *Hauts-Barrois :* on appelle encore *Barrois* et *Hauts-Barrois* les habitants des comtés de Bar-sur-Seine et de Bar-sur-Anbe.

[27] Mot de l'Anjou, où il signifie ce mal d'oreilles qu'on appelle *orillons* à Paris. C'est une douleur aux artères que Rabelais appelle *parotides*, liv. III, chap. XXXI, où il dit que ces artères sont à côté des oreilles. Or, dans la pensée de frère Jean, les parotides font grand mal à force d'être bandées pour fournir les esprits qui contribuent au raisonnement. Et c'est ce que les moines du couvent de frère Jean vouloient éviter en n'étudiant pas. Menot, à la fin de son sermon sur l'Épître du samedi d'après les cendres, parle ainsi des ecclésiastiques de son temps. « Sed nunc quid in cameris sacerdotum « reperies? An expositionem epistolarum, aut postillam super evan- « gelia? Non. Faceret eis malum in capite magister Nicolaus de Lyra. « Quid ergo? unum arcum, vel balistam, spatum, aut aliud genus « armorum. » (L.)—*Auripeaulx* ou orillons, mal d'oreilles qui peut provenir de trop d'application, parceque l'étude échauffe, enflamme la tête. Ne pas étudier de peur du mal d'oreille! Peut-on mieux peindre la paresse de la plupart des moines?

[28] Ginguené lit: *Notre fou d'abbé.*

[29] Gui Patin assure dans quelqu'une de ses lettres qu'autrefois on disoit en commun proverbe : *Indoctus ut monachus*, ignorant comme un moine: et de nos jours on a vu un fameux abbé soutenir par plusieurs écrits publics qu'il seroit à souhaiter qu'on pût dire la

mon amy, *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*[30]. Vous ne veistes oncques tant de lievres comme il y en ha ceste annee. Je n'ay peu recouvrir ny aultour, ny tiercelet, de lieu du monde. Monsieur de la Bellonniere[31] m'avoyt promis ung lanier, mais il m'escripvit n'agueres qu'il estoyt devenu pantays[32]. Les perdris nous

même chose encore aujourd'hui. (L.) — Cet apôtre de l'ignorance est l'abbé de La Trape. Il a laissé de nombreux disciples.

[30] Montagne, liv. I, chap. XXIV, a cité cet endroit. Régnier, sat. III, l'a ainsi copié :

> N'en déplaise aux docteurs, cordeliers, jacopins,
> Pardieu, les plus grands clercs ne sont pas les plus fins. (L.)

En 1483, dit le Miroir, d'après l'auteur des extraits des *Annales de l'Angleterre*, Bannister, qui avoit trahi le duc de Buckingham son bienfaiteur, ayant été convaincu de meurtre, alloit perdre la vie sur un échaffaud, s'il n'eût réclamé le privilège du clergé. En vertu de ce privilège, on présentoit à un homme condamné pour félonie ou homicide un livre latin imprimé en caractères gothiques, afin de s'assurer s'il savoit lire; si l'aumônier de sa prison, qui l'écoutoit, rendoit témoignage en ces termes : *Legit ut clericus*, il étoit aussitôt marqué d'un fer chaud dans la main, et mis en liberté; dans le cas contraire, la sentence étoit exécutée dans toute sa rigueur : voilà ce qu'on appeloit rendre justice !

[31] La terre de la Bellonnière est de l'élection d'Angers. (L.) — Un interprète dit que la Bellonnière étoit une seigneurie de l'Angoumois : il paroît qu'il ignoroit que Le Duchat la plaçoit dans l'Anjou.

[32] Toutes les anciennes éditions ont *patais*, peut-être par l'omission du tiret que Rabelais avoit mis de cette sorte sur la première syllabe, *pâtais*. L'édition seule de 1608 a *pantais*, et c'est comme Ménage cite cet endroit au mot *pantois*, qu'il fait venir de *palpitare*, mais qui vient de *pantex*. *Pantex*, *panticosus*, pantois. On dit qu'un lanier est devenu *pantois*, lorsqu'il lui est survenu une palpitation

mangeront les aureilles mesouan[33]. Je ne prends point de plaisir a la tonnelle[34], car je m'y morfonds. Si je ne cours, si je ne tracasse, je ne suys point a mon aise. Vrai est que, saultant les hayes et buissons, mon froc y laisse du poil[35]. J'ay recouvert un gentil levrier[36]. Je donne au diable si luy

qui le rend inhabile à la volerie. (L.) — C'est en effet *pantais* qu'il faut lire pour *pantois*, vieux mot qui se disoit d'un oiseau qui a le *pantoiment*, qui est *pantois*, qui a un asthme, le poumon enflé, ou la respiration génée. On trouve dans Nicot *pantoiser* ou *pantiser*, avoir la courte haleine. En anglois *pantess* signifie pantoiment, asthme ou courte haleine d'un faucon. L'ignorant éditeur de 1752 a mal copié ici et dans la note suivante Le Duchat : il explique *patais* par inhabile au vol, et *mesouan* par meshuis, désormais. Un autre commentateur aussi ignorant dit que *patais* signifie lent, pesant.

[33] Cette même année. De *medesimo hoc anno*, comme meshuis, de *medesimo hoc die*. (L.) — C'est le *medesimo anno* des Italiens, dit très bien de Marsy. Le Duchat et Ménage ont fait fort mal-à-propos un mot latin de *medesimo*. Le glossaire de la langue romane explique *mesouan* par demain et l'année prochaine. L'interprète que j'ai souvent relevé confond *mesouan* avec maishuis, et le traduit par désormais, dorénavant!

[34] La tonnelle est un filet à prendre les perdrix. Le même interprète entend ici par tonnelle le berceau où l'on boit! De Marsy a mis dans son texte *au moutier* : « *A la tonnelle*, dit-il, ne forme aucun sens raisonnable. J'ai substitué deux mots, qui donnent au moins un sens à la phrase. »

[35] Il est vrai que cette manière de vivre, si peu convenable à un homme de mon caractère, m'attire souvent d'assez fâcheuses corrections de mes supérieurs. (L.)

[36] Encore liv. IV, chap. III : *J'ay* recouvert *quelques livres joyeux*. Et au chap. suivant : *Les nouveautez de plantes... que trouver pourray*, et recouvrir *en toute nostre peregrination*. Messieurs de l'académie françoise ont décidé que si l'on dit encore aujourd'hui *recouvert* dans la signification de *recouvré*, ce n'est que dans le proverbe *pour*

eschappe lievre. Ung lacquais le menoyt a M. de Maulevrier[37], je le destroussay, fais je mal? Nenny, frere Jean, dist Gymnaste, nenny, de par tous les diables, nenny. Ainsi, dist le moyne, a ces diables, cependent qu'ilz durent[38]. Vertus dieu, qu'en eust faict ce boyteux[39]? Le cor dieu, il prend plus

un perdu deux recouverts; ee qui suppose que dans ee proverbe on n'a jamais dit *recouvré*. Mais il est sûr qu'on l'a dit du moins en poésie, et peut-être pour la rime. Jean Molinet en son Siége d'amours, pag. 127 de la nouvelle édition de la légende de Pierre Faifeu :

Pour ung perdu deux recouvrez.

Enfin, comme pour *recouvrer*, on a dit *recouvrir*, de *recuperire*, de même pour *descouvrir*, on a dit *descouvrer*, de *discoperire* : et *descouvrerez* ponr *descouvrirez* se lit dans le roman du petit Saintré, p. 70 de l'édition de 1724. (L.) — J'ai reeouvré nn gentil levrier.

[37] * Ce M. de Maulevrier est Pierre de Brézé, sénéchal de Normandie, grand veneur de France, dont la belle Diane de Poitiers, maîtresse de François Ier, et ensuite de Henri II, épousa le petit-fils, nommé Louis de Brézé, qui étoit fils de Jaeques de Brézé, et d'une fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel. Ce levrier qu'on lui menoit annonce le titre de *grand veneur* dont il étoit revêtu. C'est Pierre de Brézé qui, par nne de ces plaisanteries qui lui étoient familières, fit nn jour, à la ehasse, reproche à Louis XI de ee qu'il consultoit rarement son conseil. « Le roi étoit monté sur nne petite haquenée : Sire, lui dit-il, je ne pense pas qu'il se puisse voir nn cheval de plus grande foree que eette haquenée. Comment eela? dit le roi. C'est, répondit le sénéchal, qu'elle porte votre majesté et tont son eonseil. » Bayle. Le château de Brézé est près de Lerné, et par conséqnent de Chinon. Il est très ancien. Il en est mention dès l'an 1063. Voy. les notes du ehapitre xvi.

[38] C'est eomme il en faut nser avee ces gens-là pendant qu'ils vivent. Les boiteux ne demandent qu'à eourir. (L.)

[39] * Plus bas, an prologue dn livre IV: *Plus riche que Maulevrier le boiteulx*. Il falloit que ce seigneur fût bien péennieux, puisqu'en 1525

de plaisir quand on luy faict present d'ung bon couple de beufz[40]. Comment, dist Ponocrates, vous jurez, frere Jean? Ce n'est, dist le moyne, que pour orner mon languaige[41]. Ce sont couleurs de rhetoricque ciceroniane.

il fut une des cautions agréées par le roi d'Angleterre pour les sommes que lui devoit la France. Voyez Rapin, Histoire d'Angleterre, tom. V, pag. 208. Dans le vingt-deuxième des Paradoxes de Charles Étienne, imprimés chez l'auteur l'an 1554, il est parlé du capitaine Maulévrier sur le pied d'un homme issu de petit lieu; or, comme Rabelais attribue ici à Maulévrier le boiteux une humeur avare, des inclinations basses, et une forte aversion pour la chasse, ce pourroit bien être du boiteux Maulévrier que ces Paradoxes auroient parlé, d'autant plus que cet homme, que le métier des armes pouvoit avoir enrichi, y avoit peut-être aussi gagné la disgrace de sa jambe ou de sa cuisse. (L.) — Nous n'avons trouvé nulle part dans l'histoire que Louis de Brézé, comte de Maulévrier, fût boiteux; mais l'auteur, qui le connoissoit parfaitement, le donne pour boiteux tant dans ce chapitre, que dans le prologue du livre quatrième; et le livre des Songes drolatiques, figure 38, le représente en chasseur avec un haut talon de boiteux.

40 C'est par une commune façon de parler, que pour donner une entière idée de l'avarice et des peu nobles inclinations de Maulévrier le boiteux, frère Jean dit que cet homme prenoit plus de plaisir à un bon couple de bœufs, qu'à chiens ni oiseaux qu'on eût pu lui donner. Le sixième des Paradoxes de Charles Étienne parlant de certain riche *Lombard* ou usurier : « Combien que le pauvre homme feust plus prest à chasser aux bœufs qu'aux lièvres: et n'eust onc couru ne près ne loing après bestes ny oiseaulx. » Et au livre intitulé la Compagnie de la Lesine, avis 47, pour montrer combien le prince Doria le père étoit un digne membre de cette confrérie de vilains, il est dit qu'après sa mort on le peignit avec un gros chat à son côté, comme ayant pendant sa vie toujours fait bien plus de cas de cet animal utile dans un ménage, que de chiens ni d'oiseaux qui ne causent que de la dépense. (L.)

[41] Salvien, *lib. IV, de Providentiâ Dei*, cité par Philibert Bugnyon dans son Traité des Lois abrégées, liv. III, sect. XLVI, p. 423 édit. 1578. « Francus perjurium ipsum sermonis genus putat esse, « non criminis. » Et Ménage a remarqué sur cet endroit de son Rabelais qu'en effet Longin dit dans son Traité du Sublime, sect. XIV, que jurer aux occasions convenables, *grandem efficit orationem*. (L.)— Rabelais, comme le remarque de Missy, ne vouloit pas qu'on le soupçonnât d'approuver les jurements de son moine : cela est incontestable, puisqu'il les lui fait ici reprocher.

CHAPITRE XL.

Pourquoy les moynes sont refuyz[1] du monde, et pourquoy les ungs ont le nez plus grand que les aultres.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua fait ici un portrait très ressemblant du frère Jean (Jean du Bellay) en ce peu de mots: « Chascun le « soubhaite en sa compaignie; il n'est point bigot, il est « honneste, joyeulx, deliberé, bon compaignon; il tra- « vaille, il laboure, il deffend les opprimez, il conforte les « affligez, il subvient aulx souffreteux, il guarde le clous « de l'abbaye. »

Le grand nez que l'auteur donne au frère Jean convient aussi parfaitement au cardinal du Bellay, qui aima beaucoup les femmes, et se maria même secrètement, étant évêque, avec Blanche de Tournon, veuve de Jacques de Coligny, oncle de l'amiral. Tous ses portraits montrent ce nez caractéristique. Voy. Bayle et Moréri au mot Bellay.

« Quoi qu'en veuille dire Antonius Regius (Antoine Le Roy), dans son *Rabelæsina elogia*, et quoique l'auteur y fasse une restriction, la comparaison qu'il fait des moines de son temps avec les singes, dit Bernier, n'est pas moins maligne que spirituelle, et par conséquent injurieuse. Il est vrai qu'il y avoit bien des frères Jean des Entommeu-

[1] Sont fuis.

res du temps de notre docteur; pour ne point parler du temps qui l'a précédé et qui l'a suivi: car, que ne nous disent point les histoires sur cette matière? L'abbé Tritheme, qui n'étoit pas suspect, un Alvarez Pelagius, et quelques autres (tels que les auteurs des *Epistolæ obscurorum virorum*), ne nous en font-ils pas des peintures horribles? Encore s'ils n'avoient été que des turlupins spirituels, tels qu'un Olivier Maillard, un Menot, un Boucher, un Bourgeois, un petit P. André, et de notre temps un P. *Impuber*[2], il n'y auroit guères qu'à rire. Car, quoi qu'on ait dit des moines, et sur-tout de ceux de notre temps, je n'ai jamais cru qu'il y eût des pères faussaires chez les moines rentés, quoique je ne sois que trop persuadé qu'il y a encore des frères Jean des Entommeures, des frères hardis, et même effrontés, chez quelques moines mendiants, témoin le frère Chapeau, qui plia la toilette chez les nonnes de la rue Saint-Honoré, et dont l'histoire seroit jolie, s'il étoit permis de la raconter. Ainsi il ne faut pas laisser d'avouer que, comme il pouvoit se trouver de bons moines en quelques communautés, Rabelais devoit garder quelques mesures; mais il avoit été moine, et vouloit, comme on dit, soutenir la gageure, et se disculper de son apostasie par la peinture qu'il faisoit des moines de son temps. »

Du temps de Rabelais, dit l'éditeur de 1752, les moines étoient détestés par les protestants; c'étoit le commencement de la réforme, et l'on écrivoit contre eux les libelles les plus violents. La *Satyre des rats pelés*, le *Passe-partout des jésuites*, sont remplis de traits forgés par la haine, tels que celui-ci:

Nos numerus sumus, et fruges consumere nati.

[2] *Impuber* signifiant *jeune*, c'est sans doute le P. *Le Jeune*, fameux missionnaire, mort en 1672, dont il veut parler.

Foy de christian, dist Eudemon, j'entre en grande resverie, considerant l'honnesteté de ce moyne. Car il nous esbaudit[3] icy tous. Et comment doncques est ce qu'on rechasse[4] les moynes de toutes bonnes compaignies, les appellant troublefestes, comme aveilles[5] chassent les freslons d'entour leurs rousches[6]? *Ignavum fucos pecus*, dict Maro[7], *a præsepibus arcent.* A quoy respondit Gargantua: Il n'y ha rien si vray que le froc et la cagoule[8] tire a soy les opprobres, injures et maledictions du monde, tout ainsi comme le vent dict Cecias[9] attire les nues. La raison peremptoire est parce qu'ilz mangent la merde du monde, c'est a dire les pechez, et comme maschemerdes l'on les rejecte en leurs retraictz[10]; ce sont leurs convents et abbayes, separez de conversation po-

[3] Il nous étonne, il nous ébahit ici tous.

[4] Chasse: le composé pour le simple, comme *refuis* pour *fuis*, comme *dégaster* pour *gaster*.

[5] Abeilles

[6] Ruches.

[7] Virgile, dont le surnom étoit *Maro*.

[8] C'est *cagoule* et non *cogule*, qu'on lit dans l'édition de Dolet. L'un et l'autre de ces vieux mots viennent de *cuculla*, qu'on a dit pour *cucullus*. (L.)—La *cuculle*, le capuchon des moines.

[9] Ceci est pris d'Aristote. « Est etiam ventus nomine *Cæcias*, quem « Aristoteles ita flare dicit, ut nubes non procul propellat, sed ut ad « sese vocet, » dit Aulugelle, liv. II, chap. XXII. (L.)—Vent du nord-est. Aulugelle ajoute qu'on disoit proverbialement de celui qui s'attire lui-même des malheurs: *Mala ad se attrahens ut Cæcias nubes.*

[10] Latrines.

liticque, comme sont les retraictz d'une maison. Mais, si entendez pourquoy ung cinge en une famille est tousjours mocqué et hercelé[11], vous entendrez pourquoy les moynes sont de tous refuyz, et des vieulx et des jeunes. Le cinge ne guarde point la maison, comme ung chien[12]: il ne tire pas l'aroy[13], comme le beuf: il ne produict ny laict, ny laine, comme la brebis: il ne porte pas le faix, comme le cheval. Ce qu'il faict est tout conchier et deguaster, qui est la cause pourquoy de tous receoipt mocqueries et bastonnades.

[11] *Hercelé*, *herselé*, *arcelé*, et *harcelé*, qui est comme on écrit aujourd'hui et qu'on prononce, sont des fréquentatifs de *harer*, agacer, verbe fait par onomatopée, à cause de *har*, *har*, qu'on crie aux chiens pour les animer. *On lui hare les chiens aux jambes*, dit Menot, dans le sermon du Lazare, *alliciebantur canes ad tibias ejus*. (L.)

[12] Ceci est pris de Plutarque, dans le traité qui a pour titre: *Comment on pourra discerner le flatteur d'avec l'ami*. (L.)

[13] Signifie train, équipage. Voyez Borel. (L.) — En effet *arroy*, selon Nicot, signifioit *équipage*, *assortiment*, et aussi *ordre*, ou plutôt *ordonnance militaire*. Mais il nous semble qu'il y a une grande différence entre *aroy* et *arroy*, pour le sens et pour l'étymologie. Ménage dit qu'*aroy* signifie charrue, et le fait venir d'*aratorium*. De Marsy a traduit ce mot par charrue, et on le trouve expliqué de même dans le glossaire de la langue romane. *Araire*, selon Nicot, a la même signification en lyonnois; ce mot vient évidemment d'*aratrum*, et *aroy* peut venir d'*araire*. Enfin, dans le cas même où *aroy* seroit le même mot qu'*arroy*, il est toujours certain que s'il ne signifie pas proprement une charrue, il doit signifier ici un équipage ou un attirail de charrue. Un interprète qui n'en cherche pas si long, dit que l'*aroy* est le sillon!

Semblablement ung moyne (j'entends de ces ocieux moynes) ne laboure, comme le paysant[14]; ne guarde le pays, comme l'homme de guerre; ne guarit les malades, comme le medicin; ne presche ny endoctrine le monde, comme le bon docteur evangelicque et pedagoge; ne porte les commoditez et choses necessaires a la republicque, comme le marchant. C'est la cause pourquoy de tous sont huez et abhorryz[15]. Voyre mais, dist Grandgousier, ilz prient dieu pour nous. Rien moins, respondit Gargantua. Vray est qu'ilz molestent tout leur voisinage a force de trinqueballer[16] leurs cloches. Voyre, dist le moyne, une

[14] Cette raison de la haine et du mépris qu'on a communément pour les moines, est exprimée dans un quatrain que voici:

De plus d'un million de bouches
Nous pouvons fournir aujourd'huy,
Qui ne servent, comme les mouches,
Qu'à manger le travail d'autruy.

Ce sont, il est vrai, les jésuites qu'on fait parler de la sorte dans la satire des Ratspelez, mais le quatrain répond à *Nos numerus sumus, et fruges consumere nati*, vers qui s'applique à tous les moines et à tous les religieux, quoiqu'il ait été fait nommément pour les cordeliers. (L.) — Le Duchat se trompe : ce vers est d'Horace, liv. I, ép. II.

[15] Dans les éditions nouvelles on lit *abhorrez*, mais à en juger par l'édition de Dolet, Rabelais avoit écrit *abhorryz*, et même dans celles de 1553 et de 1573, on lit *abhorris*, toujours par un de ces métaplasmes dont Rabelais et d'autres auteurs du temps fournissent quantité d'exemples. (L.)

[16] C'est sonner à force, et ce mot vient de *trans quam ballare*. Rabelais a dit ailleurs, *triballant*, *triballement*, et *triballe*, de *transballare*, liv. II, chap. XVI, liv. III, chap. XXX, liv. V, chap. 1er. (L.)

messe, unes matines, unes vespres bien sonnees sont a demy dictes[17]. Ilz marmonnent grand renfort de legendes et pseaulmes, nullement par eulx entenduz. Ilz comptent force patenostres, entrelardees de longs *Ave Maria,* sans y penser ny entendre. Et ce je appelle mocque dieu, non oraison[18]. Mais ainsi leur ayde dieu, s'ilz pryent pour nous, et non par paour de perdre leurs miches et souppes grasses. Tous vrais christians, de tous estatz, en tous lieux, en tous temps pryent dieu, et l'esperit prye et interpelle pour yceulx; et dieu les prend en grace. Maintenant tel est nostre bon frere Jean. Pourtant[19] chascun le soubhaite en sa compaignie. Il n'est point bigot, il n'est point dessiré[20]; il est honneste, joyeulx, deliberé,

[17] On dit, dans le même sens, qu'une barbe bien lavée est à moitié faite. (L.)

[18] Il se peut que Rabelais, qui savoit l'allemand, ait eu en vue le proverbe allemand, *Gotts gespatt, und nicht Gotts gebett*, qui constamment a beaucoup de grace à cause de l'allusion de *gespatt*, irrision, à *gebett*, oraison. (L.)

[19] Partant.

[20] Déchiré, c'est-à-dire méprisable, comme ces gueux qui se font une gloire de leurs haillons. D'une femme bien faite et appétissante, que l'italien appelle *buona robba*, bonne robe, on dit dans le même sens qu'elle n'est point *déchirée*. Quant à *dessiré*, toutes les vieilles éditions ont *dessiré*. On le trouve ainsi écrit dans le Roman de la Rose, dans les Cent Nouvelles nouvelles, etc. Ménage dérive fort bien *déchirer* de *dicerare*, par syncope de *dilacerare :* étymologie que Caseneuve et lui ont prises de Jacques Dubois ou Silvius, pag. 18, de son *Isagoge in Ling. Gall. Dicerare*, *décirer*, et suivant la prononciation picarde, qui a prévalu, *déchirer*. (L.) — Voy. n. 5, c. XXVI.

bon compaignon. Il travaille, il laboure, il deffend les opprimez, il conforte les affligez, il subvient aulx souffreteux, il guarde le clous de l'abbaye[21]. Je foys, dist le moyne, bien dadvantaige. Car, en depeschant nos matines et anniversaires au cueur, ensemble je foys des chordes d'arbaleste, je polys des matras et guarrotz[22], je foys des retz[23] et des poches a prendre les connins. Jamais je ne suys oisif. Mais or cza a boyre, a boyre, cza.

[21]* « M. le cardinal du Bellay étoit un maître homme en tout, quelque prélat qu'il fût..... » Brantôme, tom. VIII, pag. 20.

[22] Le *matras* et le *garot* étoient deux pièces de l'ancienne arbalète, dit l'abbé de Marsy. Le *garot* étoit la pièce de bois qui servoit à la bander, le *matras* étoit le trait.

[23] « Facito aliquid operis, ut semper te diabolus inveniat occu« patum.... vel fiscellam texe junco : vel canistrum lentis plecte vimi« nibus.... Apum fabrica alvearia.... Texantur et lina capiendis pis« cibus, » dit saint Jérôme au moine Rustic, dans le canon *Nunquam, De quotidianis operibus monachorum, de Consecr. Dist.* 5. L'abus de ce canon étoit monté à un tel excès lors du concordat, que c'étoit proprement à ces bagatelles et à siffler des linottes que se bornoient les occupations des moines et des abbés, lorsqu'ils avoient quitté la table ou le jeu. Voyez Brantôme dans ses *Hommes illustres françois*, tom. Ier, pag. 254. Frère Jean, libertin outré, y vaquoit même pendant l'exercice de la prière. (L.) — « L'abus de cette pratique à laquelle Rabelais fait ici allusion, avoit été poussé si loin, dit l'abbé de Marsy, que les moines s'occupoient à ces bagatelles, non seulement dans leurs cellules, mais dans les cloîtres, et même en disant leur bréviaire. » Il devoit en savoir quelque chose, lui qui avoit été moine. L'éditeur de 1752, que nous avons convaincu tant de fois d'ignorance, écrit, en copiant ce passage de saint Jérôme : *fissellam texte*, au lieu de *fiscellam texe!* Et ce sont des hommes de cette force qui veulent en remontrer aux autres, à un Le Duchat, dont l'érudition est vraiment étonnante!

Apporte le fruict. Ce sont chastaignes du boys d'Estrocs[24], avecques bon vin nouveau; voy vous la[25] compouseurs de petz. Vous n'estes encores ceans amoustillez[26]. Par dieu, je boys a tous guez,

[24] On appelle ainsi certain canton dn Bas-Poitou, abondant en toutes sortes de bons fruits. (L.)

[25] Dans les nouvelles éditions on lit : *voy vous le*, ce qui n'a aucun sens : mais suivant les anciennes, il faut lire *voy vous la*, c'est-à-dire, selon celle de 1573, *vous voila*, comme *voy me la prest a boyre*, qu'on lit au cbapitre suivant, dans les mêmes anciennes éditions, pour *me voila prest a boire*. C'est comme on parloit autrefois, et c'est comme parle encore le petit peuple de Metz. (L.)

[26] Ayant demandé à boire, et n'étant pas servi assez promptement, il dit à Grandgousier et à Gargantua : Messieurs vous n'êtes pas encore bien pourvus de *mousses*, c'est-à-dire de valets habiles; vous n'êtes pas bien *amoussetillez*, l'équipage du vaisseau n'est pas bien servi. Mousse est le page d'un vaissean, de l'espagnol *moço*. (L.) — Cette explication, que l'éditeur de 1752 a adoptée, et que de Marsy a passée sons silence, en supprimant tont-à-fait le passage de son texte, est manvaise, étant fondée sur une mauvaise étymologie. *Amoustillé* ne vient pas de *mousse* de vaisseau; ce mot est composé de *moust*, mout, vin doux ct nouveau; comme le mot actuel *émoustillé*, qui n'en diffère que par la préposition de composition, et par le sens figuré. Le Duchat lui-même a reconnu son erreur, car il l'explique dans notre sens, et conformément à cette étymologie, dans Ménage : « Frère Jean, dit-il, qui parle ici, veut dire que ceux qui avec lui voudront boire du moust, ou du vin nouveau, snr les châtaignes rôties qu'on venoit de leur servir, pouvoient s'attendre d'avance à lâcber beaucoup de mauvais vents : et parcequ'apparemment quelqu'un cn faisoit difficulté, sur ce qu'il n'avoit pas encore osé goûter du vin de l'année, qui étoit trop nonveau pour lui, le moine lni demande si donc dans la maison où ils étoient, on n'étoit pas encore *amoustillé*, c'est-à-dire accoutumé au moust, on au vin nouveau. Du reste voici un passage de J. Bruyerinus, dans son traité *De re cibariâ*, liv. XI, chap. xxv, qui parle de cette coutume de

comme ung cheval de promoteur[27]. Gymnaste luy dist: Frere Jean, ostez ceste roupie qui vous pend au nez. Ha, ha, dist le moyne, seroys je en dangier de noyer, veu que suys en l'eaue jusques au nez? Non, non. *Quare? Quia*

Elle en sort bien, mais point n'y entre.
Car il est bien antidoté de pampre[28].

manger, dès ce temps-là, des châtaignes rôties avec du vin nouveau, et de l'effet que frère Jean lui attribue: « Portentosa gula, dit « cet auteur, jubet hyeme ad focum luculentum castaneas torrere, et « in vino dulci, hoc est musteo et novissimè expresso mandi: quo « quidem cibatu nihil potest esse stomacho et visceribus difficilius. »

[27] Le promoteur, c'est la partie publique dans les juridictions ecclésiastiques. Or, comme cet officier, en tant qu'homme de lettres, ne sait pas le plus souvent fort bien gouverner un cheval, et qu'il est défrayé et ordinairement bien servi par-tout où il s'arrête dans les courses qui regardent sa fonction: cette expression proverbiale est venue apparemment de ce que le cheval que le promoteur avoit laissé boire à tous les gués où il avoit passé, étoit encore ni plus ni moins mené à l'abreuvoir dans tous les lieux où cet homme avoit à exercer sa charge. (L.)

[28] Ceci a l'air de la fin d'une vieille chanson. *Entre* et *pampre* font cette espèce de rime que nos anciens appelloient *boutechouque*, et plus communément *rime goret*. La pensée de frère Jean revient au *vino suffocatus aquam in nullam corporis partem admittit*, des Facéties de Bebelius, liv. III. Elle a été mise en chanson sur ces paroles de la *Psyché* de Quinault: *Aimable jeunesse*. On fait parler un gros biberon:

Le jus de la treille
Dans une bouteille
Court trop de danger,
On le doit mieux loger.
Mon gras et gros ventre
Doit être son centre.

O mon amy, qui auroyt bottes d'hyver de tel cuir hardiment pourroyt il pescher aux huistres[29]; car jamais ne prendroyent eaue. Pourquoy, dist Gargantua, est ce que frere Jean a si beau nez[30]? Parce, respondit Grandgousier, qu'ainsi dieu l'ha voulu[31], lequel nous faict en telle forme et telle fin, selon son divin arbitre, que faict ung potier ses vaisseaulx. Parce, dist Ponocrates, qu'il feut des premiers a la foire des nez. Il print des

Il ne fut jamais un vaisseau
Ni plus sûr ni plus beau :
Où quand le vin entre,
Rien n'en sort que l'eau. (L.)

— A l'exemple de l'abbé de Marsy et de l'éditeur de 1752, nous avons détaché dans le texte ces deux vers de la prose; ce que Le Duchat a négligé de faire, quoiqu'il les ait mis en deux lignes dans sa note.

[29] C'est qu'il faut être botté, pour commodément pêcher aux huîtres. Villon, parlant des moines, dans son grand Testament :

Les autres sont entrez en cloistres
De Célestins et de Chartreux,
Bottez, houzez com' pescheurs d'oystres :
Voilà l'estat divers d'entre eux. (L.)

[30] * Rabelais faisant proposer cette question sur la fin du repas par Gargantua, vise à une ancienne façon de parler qui se trouve au feuillet 31 de la Grant nef des fous, où il est dit de ceux qui sont entièrement désœuvrez, qu'ils s'occupent à regarder *qui d'entre les passants a le plus beau nez.* (L.) — Nous avons vérifié sur les monuments du temps, que le cardinal Jean du Bellay, notre Jean des Entommeures, étoit en effet, comme le dit l'auteur, *bien avantagé en nez.* Voyez le chap. XXVII, ci-devant, note 20.

[31] Réponse pareille à celle de Xanthus à son jardinier dans la vie d'Ésope. (L.)

plus beaulx et plus grandz. Trut avant[32], dist le moyne, selon vraye philosophie monasticque, c'est parce que ma nourrice avoyt les tetins molletz[33]; en la laictant[34], mon nez y enfondroyt

[32] *Trut*, selon l'éditeur de 1752, est une expression dont se servent les charretiers en Italie, comme en France ils disent *haïe!* Peut-être, ajoute-t-il, que Rabelais veut simplement dire *trote avant*. En effet nous trouvons, dans le dictionnaire françois-italien de Duez, TRUT, AVANT, *avanti*, *sù avanti*, et dans le dictionnaire françois-espagnol d'Oudin, TRUT, AVANT, *ea adelante*. Un autre interprète s'est imaginé que *trut avant* signifie *point du tout*, en patois tourangeau!

[33] Bouchet, en sa sérée des nourrices, qui est la vingt-quatrième, prétend que la réponse de frère Jean pourroit être bonne dans le sérieux, et il se fonde sur l'opinion d'Ambroise Paré, qui a soutenu que le sein dur des nourrices pouvoit rendre camus les enfants. (L.)— Bouchet en effet prend très naïvement la chose au sérieux, dans la Sérée des nourrices, qui est la vingt-quatrième des *Joyeuses Sérées*. Cette opinion se retrouve encore dans la cinquantième nouvelle de des Périers, où on lit: « Il estoit de ceux qu'on dit qui ont esté allaictez d'une nourrice ayant les tetins durs, contre lesquels le nez rebouche et devient mousse. » Ambroise Paré a été le chirurgien de Henri II, de François II, et de Charles IX.

[34] Dans les éditions nouvelles on lit en *l'alaictant*, au lieu de quoi l'abbé de Guyet a cru qu'on devoit lire *en m'allaictant;* mais *en m'allaictant* n'est pas de ce temps-là, et il faut lire ou *en la laictant* avec l'édition gothique in-12 de 1542, avec celle de 1553, et avec celle de 1626, ou *en allaictant* avec celle de Dolet: étant vraisemblable que comme Nicot a remarqué que de son temps encore, pour exprimer en françois le *lactens puer* des Latins, on disoit un enfant *qui allaicte*, et non pas *qu'on allaicte*, on avoit dit précédemment et *laicter* et *allaicter* pour *teter*, du verbe *lactere*. Au vol. I, ch. XIV, de Perceforest on lit: *Souviegne toy, mon fils, de ces mammelles que tu as* allaictées et *succées*. Et au chap. CLXI du même volume: *La prouesse d'un jeune chevalier qui deust encores* alaicter. Il se peut au reste que, dans l'édition gothique in-12 de 1542, *en la laictant* aura

comme en beurre, et la s'eslevoyt et croissoyt comme la paste dedans la met[35]. Les durs tetins de nourrices font les enfans camus. Mais guay, guay, *ad formam nasi cognoscitur ad te levavi*[36]. Je ne mange jamais de confitures[37]. Paige a la hu merie[38]. Item rousties.

été fait d'*en l'alaictant*, que Rabelais auroit écrit. En ce temps-là on ne marquoit point les apostrophes, sur-tout dans le gothique. (L.) —En la tettant. Cette signification de *laicter* et d'*allaicter* est incontestable, d'après les passages allégués par Le Duchat dans cette note et dans Ménage, au mot ALAITER. Nous y renvoyons le lecteur.

[35] La huche à pétrir la pain.

[36] Bruscambille l'a répété dans son Prologue sur les gros nez. Et de là certaine courtisane y ayant été trompée, s'écria, au rapport de Névizau, liv. II de sa Forest nuptiale: *Nase, me decepisti.* (L.)—A la forme de ce nez, on peut juger de l'autre. Voy. le chap. XXVII. En effet Nevizan, dans sa *Sylva nuptialis*, rapporte qu'une courtisane devint amoureuse d'un robin sur l'étiquette menteuse de son nez; et nous avons lu ailleurs qu'un empereur romain faisoit enlever dans Rome, pour ses sales plaisirs, tous les jeunes garçons qui portoient de longs nez.

[37] Propos de buveur, parceque les confitures et autres sucreries nuisent au goût du vin.

[38] Page, à boire, ou à la bouteille. Apporte-nous aussi des rôties. Ce que l'anonyme de 1752 explique ainsi: Page, je vous en souhaite.

CHAPITRE XLI.

Comment le moyne feit dormir Gargantua, et de ses heures et breviaire.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le souper achevé, on se couche pour reposer un peu et pour être plus frais le lendemain contre les ennemis. Vers minuit, on délibère d'aller reconnoître si l'ennemi se tient sur ses gardes. On s'arme, et l'on part.

L'auteur peint Jean du Bellay, et se peint à-la-fois lui-même, sous les traits de frère Jean, en faisant dormir Gargantua au récit des prières de ce moine. A l'heure de minuit, il fait réveiller tout le monde par le frère avec une chanson à boire; ce qui est encore bien dans le caractère de l'un et de l'autre.

Il fait aussi confesser au frère Jean qu'il fait de son bréviaire ce qu'il lui plaît, en le disant ou ne le disant pas: vrai style de moine, vrai langage de Jean du Bellay et de Rabelais!

Il finit par faire armer le moine de pied en cap, et lui donner rang à côté de Gargantua et des braves de sa suite; ce qui caractérise bien encore, mais plus particulièrement, le cardinal du Bellay.

Le soupper achevé, consultarent sus l'affaire instant[1], et feut conclud qu'environ la minuict ilz sortiroyent a l'escarmouche, pour sçavoir quel guet et diligence faisoyent leurs ennemys. Et ce pendent, qu'ilz se reposeroyent quelque peu pour estre plus frais. Mais Gargantua ne pouvoyt dormir en quelque façon qu'il se mist. Dont luy dist le Moyne : Je ne dors jamais a mon aise, sinon quand je suys au sermon, ou quand je prie dieu. Je vous supplye commençons vous et moy les sept pseaulmes, pour veoir si tantoust ne serez endormy. L'invention pleut tresbien a Gargantua, et, commençans le premier pseaulme, sus le poinct de *beati quorum*[2], s'endormirent et l'ung et l'aultre. Mais le Moyne ne faillit oncques a s'esveiller avant la minuict, taut il estoyt habitué a l'heure des matines claustrales[3]. Luy esveillé, tous les aul-

[1] Sur l'affaire pressante. De Marsy explique *instant* par *présente*: ou il se trompe, ou c'est une faute d'imprimeur. Ce mot vient du latin *instans*, pressant vivement : nous disons encore *c'est instant*, pour c'est pressant. Voy. la note 4 du chapitre XVIII.

[2]* Le cardinal du Bellay, *qui, comme nous l'avons dit plus haut, auroit aisément quitté la mitre et la crosse pour le casque et l'épée*, étoit bien capable de s'endormir, comme le frère Jean, au récit des psaumes. On peut en dire autant de François Ier, notre Gargantua.

[3] Le chevalier Edwin Sandis, dans sa *Relation de l'état de la religion*, etc., a remarqué que, s'il prenoit envie au pape de faire prendre les armes à tous les moines de son empire, rien ne pourroit résister à de tels soldats, habitués de longue main à obéir, à vivre de peu, à se lever matin, et à coucher sur la dure. (L.)

tres esveilla, chantant a plene voix la chanson,

> Ho, Regnault resveille toy, veille,
> O Regnault, resveille toy [4].

Quand tous feurent esveillez, il dist : Messieurs, l'on dict que matines commencent par tousser, et soupper par boyre. Faisons a rebours, commençons maintenant nos matines par boyre, et ce soir, a l'entree de soupper, nous tousserons a qui mieulx mieulx. Dont dist Gargantua : Boyre si tost apres le dormir? Ce n'est vescu en diete de medicine. Il se fault premier escurer l'estomach des superfluitez et excremens. C'est, dist le moyne, bien mediciné. Cent diables me saultent au corps s'il n'y ha plus de vieulx yvrongnes qu'il n'y ha de vieulx medicins. J'ay composé avec mon appetit, en telle paction que tousjours il se couche avec

[4] C'est comme on lit dans les anciennes éditions, et non pas *réveille-toi, réveille*, comme il y a dans les nouvelles. Mais ceux qui savent bien cette chanson, qui est encore fort souvent dans la bouche de quelques artisans, disent :

> Ho Regnault réveille veille,
> Ho Regnault réveille-toi.

Cette chanson au reste paroît avoir été faite pour *Regnault Belin*, ce berger paresseux, duquel, liv. IV, chap. VIII, il est dit que ses moutons dormoient quand les autres paissoient déja. (L.) — Le Sage, dans un vaudeville forain, arrange autrement ce refrain : *Ah ! Thomas, réveille, réveille ;* ce qui semble confirmer la leçon de *resveille toy, resveille*, oui est celle qu'adopte de Marsy. Nous avons détaché ces deux vers de la prose.

moy, et a cela je donne bon ordre le jour durant[5]: aussi avec moy il se lieve. Rendez tant que voul-drez vos cures[6], je m'en voys apres mon tirouer. Quel tirouer, dist Gargantua, entendez vous? Mon breviaire, dist le moyne: car, tout ainsi que les faulconniers, davant que paistre leurs oiseaulx, les font tirer quelque pied de poulle, pour leur purger le cerveau des phlegmes et pour les mettre en appetit, ainsi, prenant ce joyeulx petit breviaire au matin, je m'escure tout le poulmon, et voy me la prest a boyre.

[5] Dans ces paroles, qui ne sont ni dans les éditions de 1535, ni dans celle de Dolet, mais bien dans les gothiques de 1542 et autres, l'abbé Guyet a cru qu'il falloit lire *venant* au lieu de *durant*. Mais j'estime que *durant* est bon dans la ponctuation où je l'ai rétabli, c'est-à-dire avec deux points après ce mot, et il me paroît que l'intention de frère Jean ici est de dire, non que lui se levant, son appétit se levoit aussi, mais qu'en prenant beaucoup d'exercice, le jour durant il donnoit bon ordre à ce que l'appétit le saisit tout au sortir du lit. Qu'ainsi ne soit, comment ce moine auroit-il pu dire que l'appétit ne lui venoit qu'avec le jour, puisque même actuellement qu'il vouloit déja déjeuner, il n'étoit encore que minuit? (L.) — De Marsy a préféré aussi la leçon *durant* à celle de *venant*.

[6] Gargantua avoit voulu persuader à frère Jean, qu'avant toutes choses il devoit s'écurer l'estomac, etc. Celui-ci répond en des termes empruntés de la fauconnerie, où le mot *cures* se prend pour les excréments de l'oiseau qu'on dresse. (L.) — Ceci peut servir d'éclaircissement pour ce qui est dit quelques lignes plus bas: *car tout ainsi comme les fauconniers*, etc. « Ce mot, dit l'éditeur de 1820, est particulièrement affecté aux déjections des faucons. » C'est vrai, et nous ajouterons qu'on en a fait *curée*, *curer*, et *recurer*. L'anonyme de 1752 dit que les cures sont des espèces de bolus que les fauconniers donnent à leurs oiseaux pour leur dessécher le flegme!

A quel usaige, dist Gargantua, dictes vous ces belles heures? A l'usaige, dist le moyne, de Fecan[7], a troys pseaulmes et troys leçons[8], ou rien du tout qui ne veult[9]. Jamais je ne m'assubjectis a heures; les heures sont faictes pour l'homme, et non l'homme pour les heures. Pourtant je foys des miennes a guise d'estrivieres, je les accourcis ou allonge quand bon me semble. *Brevis oratio penetrat cœlos, longa potatio evacuat scyphos.* Ou est

[7] Abbaye composée de chanoines réguliers, et gratifiée de la haute-justice par Richard III, duc de Normandie, lequel obtint du pape Jean XVII que ces religieux seroient pareillement exempts de a juridiction de l'archevêque de Rouen, et pourroient connoître, des cas de leurs hommes, même en la spiritualité. Ce qui avoit tourné en proverbe le récit des heures à Fécan, étoit un extrême relâchement de la régle et de la discipline parmi les religieux de cette abbaye, lesquels étendoient leurs privilèges jusqu'à se dispenser de dire leurs heures, ou du moins de les dire toutes. (L.) — Fécamp étoit une célèbre abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, située en Normandie, dans le pays de Caux; l'auteur, connoissant les désordres des moines de cette abbaye, qui avoient, dit l'abbé de Marsy, considérablement accourci leur bréviaire, et l'abrégeoient encore mieux, en ne le disant point du tout, ne manque pas cette occasion de s'en moquer en passant.

[8] Cavalièrement. Le drapier parlant de Patelin :

Il est avocat potatif,
A trois leçons et à trois pseaumes.

Cette façon de parler est empruntée du bréviaire, où les heures sont fixées à plus ou moins de psaumes et de leçons, suivant que le jour est plus ou moins solemnel. (L.)

[9] Ceci regarde les dispenses de dire son bréviaire, que, pour de l'argent, on obtient à Rome. Voy. les notes sur le concile de Trente, Col. m. r. 1706, pag. 26. (L.)

escript cela[10]? Par ma foy, dist Ponocrates, je ne sçay, mon petit couillaust[11], mais tu vaulx trop. En cela, dist le moyne, je vous ressemble. Mais, *venite, apotemus*[12]. L'on appresta carbonnades a force, et belles souppes de primes, et beut le

[10] Ces paroles, qu'on a mises *à linea* dans les éditions nouvelles, conformément à celle de Dolet, doivent être placées de suite après le proverbe latin qui les précède. C'est en cet ordre qu'on les lit dans les éditions de 1553 et 1559, dans celles de Lyon et d'Anvers 1573, et dans celle de 1626, où elles finissent la période. (L.) — Le proverbe latin peut se tradnire ainsi : Une courte oraison pénètre les cieux, une longue boisson vide les verres.

[11] Frère Jean ayant demandé où étoit écrit le proverbe *brevis oratio*, etc., Ponocrates répond qu'il ne le sait pas, et il donne au moine par caresse (comme au chap. XXXIX on l'avoit déja traité de *couillon*) le nom de *couillaud*, mon *petit couillaud*, qui est le même qu'on donne à Angers aux valets des chanoines, qui servent à l'église. Les contes d'Eutrapel, chap. XX : « La sucrée n'eust osé dire *couillard*, mais bien par périphrase... si elle eust hanté l'église Saint-Maurice d'Angers, où il y a vingt-cinq ou trente jeunes prestres, qui par un nom sacré et mystérieux s'appellent *couillauds*, elle n'eust esté tant scrupuleuse d'endommager sa précieuse et délicate conscience. » Ménage prétend que *couillaud* vient de *collibertus*, qui a signifié un *serf*. *Apud Andegavenses* collibertus *servi nomen est*, dit M. de Lannoy, dans un passage rapporté par Ménage lui-même. Cependant on voit dans ces paroles d'Eutrapel, que les *couillauds* d'Angers sont de jeunes prêtres, au moins par le *domino* dont ils ont la tête affublée à l'église. Ainsi je ne sais si le nom de *couillaust*, comme on lit ce mot dans l'édition de Dolet et dans celle de 1553, ne seroit pas nne corruption de *couilleau* qu'on auroit fait de *cucullellus*, dans la signification de jeune homme portant une espèce de *coule*. (L.) —L'étymologie que Ménage donne de *couillaud* est ridicnle : ce mot a la même origine que c... *on* : il vient de *coleus*, et ici peut-être par une équivoque, dans le goût de Rabelais, de *coulle*, formé de *cucullus*, cnculle, capuchon. Voy. la note 2 du chapitre XXXIX.

moyne a son plaisir. Aulcuns luy tindrent compaignie, les aultres s'en deportarent. Apres, chascun commença soy armer et accoustrer. Et armarent le moyne contre son vouloir, car il ne vouloyt aultres armes que son froc devant son estomach, et le baston de la croix en son poing[13]. Toutesfoys, a leur plaisir, feut armé de pied en cap, et monté sus ung bon coursier du royaulme[14], et ung gros bracquemart[15] au cousté. Ensemble Gargantua, Ponocrates, Gymnaste, Eudemon, et vingt et cinq des plus adventureux de la maison de Grandgousier, tous armez a l'advantaige[16], la

[12] Allusion du moine au *Venite, adoremus*, de son bréviaire. (L.) — Venez, buvons : *apotemus* pour *potemus*.

[13] Voyez la note 36 du chapitre XXVII.

[14] Rabelais, à la manière des Italiens, qui par le mot simple *regno* entendent communément le royaume de Naples, par *coursier du royaume* a entendu un coursier de Naples. Ce n'est pourtant pas *royaume*, c'est *règne* qui est usité en ce sens. Le coursier, que Nicot dit être un cheval de lance ou d'hommes-d'armes, convenoit au moine à qui son bâton de croix tenoit lieu d'une bonne lance. (L.)

[15] Ailleurs dans Rabelais on lit plus d'une fois *bracmart* et *braqmart*, ce qui me fait soupçonner que ce mot, que plusieurs estiment être grec d'origine, pourroit bien n'être qu'une production altérée de *branc*, qui anciennement signifioit cette même sorte d'épée que depuis on a appelée *braqmart*. De *Jacques*, nom que Froissart, dans le titre de l'un des chap. de son premier vol., donne au fameux Artevelle, on a fait pareillement *jaquemar*, nom le plus ordinaire de ce rebelle. Il se peut aussi que *braquemar*, *bracmar*, vienne de *braccæ*, et que *mar* ne soit qu'une extension du mot. On attachoit le *bracmar* aux *brayes*, comme nous y attachons aujourd'hui l'épée. (L.)

[16] De pied en cap, comme prêts à *avancer* contre l'ennemi dans

lance au poing, montez comme saint George[17]; chacun ayant ung arquebouzier en croppe.

une joute à outrance. C'est dans le même sens qu'au livre II, chapitre XXV, et livre IV, chapitre XI, on lit *monté à l'advantaige*. Froissart emploie très souvent cette expression, particulièrement au douzième chapitre du quatrième volume, où il appelle aussi *cheval d'advantage* un coursier de joûte. (L.)

[17] Saint George est toujours représenté à cheval, particulièrement dans les insignes de l'ordre militaire de la Jarretière, où il est représenté monté sur un cheval de bataille, armé de toutes pièces, et terrassant un dragon de sa lance. Ce saint, qui est le patron de l'Angleterre, étoit de Cappadoce, pays renommé chez les anciens pour les chevaux. Voy. Baillet, 23 avril.

CHAPITRE XLII.

Comment le moyne donne couraige a ses compaignons, et comment il pendit a ung arbre.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

On marche à l'ennemi : chemin faisant, frère Jean encourage ses compagnons et s'avance à leur tête; quand tout à coup une grosse branche de noyer s'embarrasse dans la visière de son casque. Il veut se dégager; son cheval se dérobe sous lui, et il demeure pendu à l'arbre. Au lieu de le secourir, on s'amuse à le plaisanter sur son accident; à la fin on le descend du noyer; il se défait de son harnois, reprend sa première arme, un bâton de croix, et remonte à cheval.

Il n'est pas possible de mystifier plus complètement, ni plus plaisamment les moines, que ne le fait l'auteur, dans ce chapitre, où il fait dire au frère Jean qu'il n'a point de foi aux oraisons qu'on lui a apprises; que le froc porte courage et vertu aux poltrons, qu'il avoit même fait, en l'enfroquant, un excellent chasseur d'un mauvais chien.

Il fait pendre son moine à un noyer, pour avoir occasion de blâmer tous ceux, mais particulièrement les gens d'église, qui, voyant leur prochain en péril, leur font de vaines remontrances et les laissent même souvent mourir, avant de leur porter secours.

Il fait aussi jeter au frère Jean ses harnois et ses armes, et ne lui laisse dans les mains que son bâton de la croix. En effet le cardinal du Bellay, malgré ses exploits politiques et militaires, conserva toujours l'extérieur du caractère ecclésiastique.

Or s'en vont les nobles champions a leur adventure, bien deliberez d'entendre quelle rencontre fauldra poursuyvre, et de quoy se fauldra contreguarder, quand viendra la journee de la grande et horrible bataille. Et le moyne leur donne couraige, disant : Enfans, n'ayez ny paour ny doubte, je vous conduiray seurement. Dieu et sainct Benoist [1] soyent avec nous. Si j'avoys la force de mesme le couraige, par la mort bieu je vous les plumeroys comme ung canart [2]. Je ne crains rien fors l'artillerie. Toutesfoys je sçay quelque oraison que m'ha baillé le soubs secretain [3] de nostre abbaye, laquelle guarentist la personne de toutes bouches a feu. Mais elle ne me prouffictera de rien, car je n'y adjouste point de foy. Toutesfoys mon baston de croix fera diables.

[1] * Le cardinal du Bellay, notre frère Jean, avoit été, comme nous l'avons dit, abbé de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, ordre de Saint-Benoit ; et c'est là le motif du jurement que l'auteur lui met ici à la bouche. Voy. le Commentaire historique du chapitre XXVII.

[2] A rebours et à contrepoil, comme on plume les canards. (L.)

[3] Le sous-sacristain.

Par dieu, qui fera la canne[4] de vous aultres, je me donne au diable si je ne le foys moyne en mon lieu, et l'enchevestreray de mon froc: il porte medicine a couardise de gens. Avez point oui parler du levrier de monsieur de Meurles[5], qui ne valloyt rien pour les champs? Il luy mist un froc au col[6]: par le corps dieu[7], il n'eschapoyt ny lievre ny regnard devant luy, et, qui plus est, couvrit toutes les chiennes du pays, qui auparavant estoyt esrené[8], *de frigidis et maleficiatis*[9].

[4] Qui fera le *plongeon*, comme font les *cannes* quand elles ont peur. Rabelais, liv. III, chap. VI: « Si que, avenant le jonr de ba« taille, plustost se mettroient au plongeon, comme cannes, avec le « bagaige, qu'avec les combatans et vaillans champions. » A Metz, on dit d'un écolier, qu'il a *fait le cainard*, lorsque, comme fuyant la lice, il s'est absenté de l'école. (L.) — On dit fignrément faire la canne ou le plongeon, pour fnir, comme le prouve cet autre passage de Rabelais, liv. III, chap. VI: « Si que advenant le jour de ba« taille, plustost se mettroient au plongeon comme cannes, avec le « bagaige, qu'avec les combatans et vaillans champions. »

[5] N. de Montlaur, sieur de Meurles, d'une ancienne famille de Montpellier, où elle subsiste encore aujourd'hui dans les emplois de l'épée et de la robe. (L.)

[6] Un froc au cou d'un lévrier!... L'auteur a voulu par là donner une idée du dévergondage et des écarts des moines, dans lenrs propos et dans leurs actions, quand ils étoient hors de lenr convent.

[7] * Jurement de Louis de la Trémouille, qui sied à merveille à frère Jean.

[8] Éreinté.

[9] *Froid et maléficié* se dit proprement d'un homme impuissant, soit de nature, soit par l'effet de quelque sortilége, comme quand on lui a noué l'éguillette. Au chap. IV, du liv. III, il est parlé de la

Le moyne, disant ces parolles[10] en cholere, passa soubz ung noyer, tirant vers la saullaye, et embrocha la visiere de son heaulme a la roupte[11] d'une grosse branche du noyer. Ce non obstant, donna fierement des esperons a son cheval, lequel estoyt chatouilleux a la poincte, en maniere que le cheval bondit en avant; et le moyne, voulant deffaire sa visiere du croc, lasche la bride, et de la main se pend aux branches, cependent que le cheval se desrobe dessoubs luy. Par ce moyen demoura le moyne pendent au noyer, et criant a l'aide et au meurtre, protestant aussi de trahison.

vénérable rubrique *de frigidis et maleficiatis,* qui est celle du titre xv au quatrième livre des Décrétales. (L.)

[10] Dans les éditions de 1553 et 1626, au lieu de *parolles* qui se lit dans les précédentes, on lit *paraboles;* et si Rabelais n'avoit pas été déja mort dans le temps de ce changement, je croirois qu'il pourroit avoir en dernier lieu préféré ce dernier terme à l'autre; car outre que le premier n'est qu'une contraction de celui-ci, c'est frère Jean qui parle, et on sait que *parabole* en la signification de *parole* étoit un terme si fort usité parmi les moines et les gens d'Église, qu'il s'en trouve plusieurs exemples dans les auteurs ecclésiastiques du bas siècle. « Je crois que ces choses ne sont toutes que *paraboles*, mensonges et abusions, » dit le Maire au chap. VII, du deuxième livre de ses Illustrations, etc. Une meilleure raison encore, pour retenir ici *paraboles*, si ce n'étoit que ce mot n'a paru qu'après la mort de Rabelais, seroit que le moine parle ici en téméraire, en vrai déterminé, ce que le mot grec παράβολος exprime parfaitement. On appeloit *parabolani* ceux qui s'exposoient à voir et à traiter toutes sortes de malades sans exception, même les pestiférés. (L.)

[11] A l'endroit où une grosse branche s'étoit *rompue*. (L.) — De Marsy a substitué à cette phrase dans le texte de son Rabelais moderne : *à la pointe d'une grosse branche rompue.*

Eudemon premier l'apperceut, et, appellant Gargantua : Cyre, dist il, venez et voyez Absalon pendu. Gargantua venu considera la contenence du moyne, et la forme dont il pendoit : et dist a Eudemon, vous avez mal rencontré, le comparant a Absalon. Car Absalon se pendit par les cheveux, mais le moyne, raz de teste, s'est pendu par les aureilles. Aidez moy, dist le moyne, de par le diable. N'est il pas bien le temps de jaser? Vous me semblez les prescheurs decretalistes [12], qui di-

[12] Ce mot revient à celui-ci de saint Augustin, à propos de tel qui plutôt que de s'étudier à se défaire de ses péchés, s'embarrasse à chercher comment le péché originel a pu dériver de ses parents jusqu'à lui. Les *Joco-seria* de Melander, tom. I, n° 520. « Quòmodo « aut quâ ratione fiat, ut peccatum et mors ab Adamo in omnes ho- « mines dimanet atque derivetur, difficile cognitu est, neque ad sa- « lutem necessarium. Quamobrem Augustini sententiam salutarem « esse puto, qui scribit, quemque nostrûm potiùs debere studere, « quâ ratione ab hac labe et noxâ originali eximatur, quàm ut velit « curiosè inquirere quomodo in eam ceciderit. Et narrat quemdam « semel in puteum cecidisse, qui cum ejularet et conquereretur su- « pervenienti cuidam et sollicitè inquirenti, quomodo illuc esset præ- « cipitatus, respondit : Quomodo huc ceciderim, quærere desinas, « illud verò quæso te sedulò cures ut me hinc extrahas. » D. Mart. I, Cor. 15, pag. 410. (L.)—C'est-à-dire, comme l'explique de Marsy, Vous ressemblez aux prédicateurs qui, suivant la doctrine des *Décrétales*, disent, etc. On sait que les Décrétales sont une compilation de bulles et de décrets de papes, recueillis originairement par Gratien, flatteur outré des pontifes de Rome, et qui pis est, insigne faussaire. Je ne sais dans laquelle des Décrétales se trouve cette décision absurde, si tant est qu'elle s'y trouve, mais il est certain que plusieurs casuistes l'ont adoptée.

La Fontaine, grand admirateur de Rabelais, a pris ici le sujet de

sent que quiconques voirra son prochain en dangier de mort, il le doibt, sus peine d'excommunication trisulce[13], plustost admonnester de soy confesser et mettre en estat de grace, que de luy ayder.

Quand doncques je les voirray tumbez en la riviere et prestz d'estre noyez, en lieu de les aller querir et bailler la main, je leur feray ung beau et long sermon *de contemptu mundi et fuga seculi*, et lors qu'ilz seront roydes morts, je les iray pescher. Ne bouge, dist Gymnaste, mon mignon, je te vay querir, car tu es gentil petit monachus.

Monachus in claustro[14]:
Non valet ova duo:
Sed, quando est extra,
Bene valet triginta.

J'ay veu des penduz plus de cinq cens[15]: mais je n'en veis oncques qui eust meilleure grace en

la fable du *Précepteur et de l'Écolier*. Tous ses écrits, ainsi que ceux de Rousseau, sont remplis d'imitations pareilles, c'est-à-dire de contes ou d'expressions tirés de Rabelais.

[13] Du latin *trisulcus*, à trois pointes, comparant plaisamment l'excommunication du pape au foudre de Jupiter, auquel les poëtes donnoient l'épithète de *trisuleum* ou *trifidum*. Voy. Ovide, deuxième livre des Métamorphoses. Virgile dit du serpent, *lingua trisulca*.

[14] Nous avons détaché de la prose ces quatre vers rimés, mis de suite dans les éditions de Le Duchat. De Marsy les a mis en deux lignes détachées.

[15]* Gymnaste parle ici en grand-prévôt de Paris, ou de l'armée. (L.) — C'est, comme on sait, Louis de La Trimouille.

pendillant, et, si je l'avoys aussi bonne, je vouldroys ainsi pendre toute ma vie. Aurez vous, dist le moyne, tantost assez presché? Aidez moy de par dieu, puisque de par l'aultre[16] ne voulez. Par l'habit que je porte vous en repentirez, *tempore et loco prælibatis*[17].

Alors descendit Gymnaste de son cheval, et, montant au noyer, soubleva le moyne par les goussets d'une main, et de l'aultre deffeit sa visiere du croc de l'arbre, et ainsi le laissa tumber en terre, et soy apres. Descendu que feut le moyne, se deffeit de tout son harnoys[18], et jecta l'une piece apres l'aultre parmy le champ, et, re-

[16] Par cet *autre*, frère Jean entend le diable, au nom de qui il avoit d'abord crié à l'aide. Au rebours, lorsque dans la farce de Patelin, Guillemette dit au drapier :

> Allez-vous en de par les diables,
> Puis que de par Dieu ne peult estre.

C'est proprement le *Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo* du livre VII de l'Énéide. (L.)—Il est bon de remarquer que c'est un moine qui parle : il se fait scrupule de nommer le diable. On trouve encore bien des gens, qui ne sont pas moines, qui ont la même retenue. On a déja vu le diable nommé l'*aultre*, dans le chap. XXXV.

[17] Devise de Rabelais, dit l'auteur du Jugement sur Rabelais. Nous l'en croirions s'il en apportoit la preuve. (L.) — Voici ce que dit Bernier : « Comme tous les savants de son temps avoient chacun leur devise, la sienne étoit, *Tempore et loco prælibatis*; à quoi on ajoute : *Parcendum tempori, utendum foro, serviendum scenæ.* » Jugement sur Rabelais, pag. 18.

[18] Comme David, lorsqu'il marcha contre Goliath. Sam., liv. I, chap. XVII. (L.)

prenant son baston de la croix, remonta sus son cheval, lequel Eudemon avoyt retenu a la fuite. Ainsi s'en vont joyeusement, tenans le chemin de la saullaie.

CHAPITRE XLIII.

Comment l'escarmouche de Picrochole feut rencontree par Gargantua, et comment le moyne tua le capitaine Tiravant, puis feut prisonnier entre les ennemys.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua, le moine, et leurs compagnons, ne tardent pas à rencontrer un détachement ennemi. Picrochole se mit en fureur lorsqu'il sut la défaite de son détachement, lorsqu'il apprit que les diables avoient couru sur ses gens et les avoient mis en déroute. Il tint conseil toute la nuit, et le résultat fut que sa puissance étoit telle, qu'il pouvoit défaire tous les diables d'enfer, s'ils y venoient. Mais, pour plus grande sûreté, en envoyant un second détachement plus nombreux, il fait asperger les soldats d'eau bénite, et donner à chacun une étole en écharpe; trait lancé en passant contre un superstitieux. Mais ils n'en sont pas devenus plus braves, et ces amulettes ne les empêchent pas de fuir encore, lorsqu'ils eurent rencontré Gargantua, sa troupe, et le moine, qui, jurant toujours selon sa coutume, s'écrie, en les voyant: Chocquons, diables! chocquons. Ils pensent avoir sur eux tous les diables de l'enfer; ils fuient donc, malgré l'eau bénite et les étoles, et le moine de les poursuivre et de les tuer comme mouches. Tiravant seul, leur commandant, veut résister. Le moine le tue, et court

après les autres, dont il fait un grand carnage. Gargantua retient ses gens, et les empêche de se mettre aussi à leur poursuite. Le moine s'avançant toujours, les ennemis se retournent enfin, s'aperçoivent qu'il est seul, reviennent sur lui en foule, le chargent de coups, le font prisonnier, et le donnent en garde à deux archers.

Ce chapitre se rapporte à la première conquête du Milanois, en 1499, par Louis XII, sur Ludovic Sforce: l'auteur affecte toujours de la confondre avec les deux autres qui eurent lieu en 1500 et en 1515.

Les cinq pèlerins, liés et garrottés par les gens de Picrochole, et rencontrés par Gargantua et sa troupe, sont ces pèlerins françois, proscrits par Ludovic Sforce, dans tout le duché de Milan, et dont il a déja été parlé dans le chapitre XXXVIII. L'auteur fait prendre ici le frère Jean par l'ennemi, pour avoir occasion de faire voir avec quel courage le vrai frère Jean savoit se tirer d'affaire au besoin, et de parler des exploits de Gargantua en cette rencontre.

Lorsque le moine dit: *Par saint Jean, je suis moine parfait...*, l'auteur nomme presque Jean du Bellay; car c'est comme s'il lui faisoit dire: Je suis Jean, évêque et cardinal, puisqu'en style canonique, *Episcopatus est complementum ordinis*, et par conséquent, l'évêque est *le moine*, ou l'ecclésiastique *parfait*.

Picrochole, a la relation de ceulx qui avoyent evadé a la roupte [1], lors que Tripet feut estripé [2],

[1] Qui avoient échappé à la déroute; ou qui s'étoient échappés de la déroute.

[2] Le capitaine *Tripet*, duquel plus haut, chap. XXXV, il est dit que Gymnaste lui fit rendre l'ame parmi les soupes qui lui sortoient au travers des boyaux. (L.)

feut esprins de grand courroux, ouyant que les diables avoyent couru sus ses gens, et tint conseil toute la nuict : onquel Hastineau et Toucquedillon[3] conclurent que sa puissance estoyt telle quil pourroyt deffaire tous les diables d'enfer s'ilz y venoyent. Ce que Picrochole ne croyoit du tout, aussi s'en deffioyt il. Pourtant envoya, soubz la conduicte du comte Tiravant[4], pour descouvrir le pays, seize cens chevaliers, tous montez sus chevaulx legiers en escarmouche, tous bien aspergez d'eaue beniste[5], et chascun ayant pour leur signe une estolle en escharpe, a toutes adven-

[3] *Hâtiveau*, qui est le nom d'un raisin précoce et plus *hâtif* que les autres, dénote un étourdi qui se hâte trop pour donner ou pour prendre un conseil. *Toucquedillon* est un mot du Languedoc, où l'on appelle de la sorte un fanfaron, qui touche de loin, mais qui manque de cœur lorsqu'il doit payer de sa personne. L'artillerie frappe de loin, aussi voit-on, au chap. xxvi, que Toucquedillon avoit été commis sur celle de Picrochole. (L.) — Voyez la note 18 du chap. xxvi. « Rabelais, dit l'anonyme de 1752, a voulu, à l'imitation d'Homère, que les noms de ses héros fussent tous significatifs: *Hastiveau*, *Toucquedillon*, *Engoulevent*, *Trepelu*, *Tripet*, etc. Peut-être qu'il n'a voulu faire de sa Gargantuade qu'une sorte d'Iliade travestie. »

[4] Un partisan, destiné à *tirer avant* pour découvrir le pays. (L.)

[5]* Il n'y a rien en tout cela qui ne puisse s'appliquer aux anciens hommes-d'armes bourguignons. Les peuples des deux Bourgognes étoient, et sont encore, ceux de la haute sur-tout, extrêmement superstitieux, et la bandoulière de ces hommes-d'armes, chargée de croix de Bourgogne, ressembloit assez à une étole. (L.) — Trait qui signale clairement la milice italienne de Sforce, d'autant qu'il étoit appuyé du pape.

tures, s'ilz rencontroyent les diables, que, par vertus, tant de ceste eaue gringoriane[6], que des estolles, feissent disparoyr et esvanouir[7]. Coururent doncques yceulx jusques pres la Vauguion et la Maladerye[8], mais oncques ne trouvarent personne a qui parler; dont repassarent par le dessus, et en la loge et tugure pastoral, pres le Couldray, trouvarent les cinq pelerins. Lesquelz liez et baffouez emmenarent, comme s'ilz feussent espies[9], nonobstant les exclamations, adjurations et

[6] Grégoire Ier n'a pas été l'introducteur de l'eau bénite, mais il l'a beaucoup recommandée, jusqu'à ordonner aux maris qui auroient eu la compagnie de leurs femmes, de ne point entrer dans l'église qu'ils ne se fussent auparavant lavés de cette eau. 33 Q. 4 cap. *vir*. *Gringoriane* est une corruption de *Grégoriane*. (L.) — *Gringoriane* est pour *Grégoriane*, ou comme l'on parle aujourd'hui *Grégorienne*; c'est-à-dire l'eau du pape Grégoire-le-Grand : c'est l'eau bénite, dont certains auteurs lui attribuent l'institution. Rabelais joue ici sur le nom de ce pape. Voyez l'*Histoire de la Sainte-Chapelle de Paris*, pag. 150, et le dictionnaire de Trévoux (Eau-bénite).

[7] Les diables fuit et adversaires,
Et chasse fantasmes contraires,

dit dans le recueil de Pierre Grosnet une ancienne rime qui parle des merveilleux effets de l'eau-bénite. Les gens de Picrochole prétendoient chasser, par la vertu de cette eau, les gargantuistes, qu'ils prenoient pour de vrais diables, depuis les merveilleux tours de souplesse qu'ils avoient vu faire à Gymnaste, qui les avoit assurés qu'il étoit pour tout un pauvre diable. (L.)

[8] *La Vauguion* et *la Maladerie*, ainsi que *le Couldray*, sont des lieux près de Chinon, et par conséquent sur le théâtre même de la guerre des fouaces : la Vanguyon est à treize kilomètres de Rochechouart et appartient au département de la Haute-Vienne. Le Couldray est près de Lerné et de Seuillé ou Seuilly. — [9] Espions.

requestes qu'ilz feissent. Descenduz de la vers Seuillé, furent entenduz par Gargantua, lequel dist a ses gens : Compaignons, il y a icy rencontre, et sont en nombre trop plus dix foys que nous : chocquerons nous sus eulx? Que diable, dist le moyne, ferons nous doncques? Estimez vous les hommes par nombre, et non par vertus et hardiesse? Puis s'escria : Chocquons, diables, chocquons. Ce qu'entendens les ennemys, pensoyent certainement que feussent vrais diables : dont commençarent fuyr a bride avallee, excepté Tiravant, lequel coucha sa lance en l'arrest, et en ferut[10] a toute oultrance le moyne, au millieu de la poictrine, mais, rencontrant le froc horrificque, rebouscha par le fer[11], comme si vous frappiez d'une petite bougie contre une enclume. Adoncques le moyne avec son baston de croix luy donna entre col et collet[12] sur l'os acromion[13], si

[10] Frappa.

[11] *Reboucher*, de *rebuccare*, parceque la *bouche*, c'est-à-dire le *bec*, la pointe du fer de la lance se rabattit, se recourba. *Reboucher* se dit aussi du taillant, en quelque endroit que ce soit qu'il se rebouche. Les Grecs, à l'imitation des Hébreux, ont appellé *στόμα μαχαίρας*, le tranchant, le taillant de l'épée, les Latins *os gladii*; et quoique nons n'ayons point dit *bouche* en ce sens, il est pourtant visible que *reboucher* a retenn cette idée. (L.)

[12] Voyez les notes du chap. XXIX du liv. II.

[13] C'est l'os snpérieur de l'épaule, ou l'apophyse supérieure de l'épine de l'omophate, ou palleron, dit l'alphabet de l'auteur : ce mot vient du grec *ἄκρον*, *extremitas*, *ὦμος*, *humerus*.

rudement qu'il l'estonna, et feit perdre tout sens et mouvement, et tumba es pieds du cheval.

Et, voyant l'estolle qu'il portoyt en escharpe, dist a Gargantua : Ceux cy ne sont que prebstres, ce n'est qu'ung commencement de moyne : par sainct Jean, je suis moyne parfaict[14], je vous en tuerai comme des mousches. Puys le grand gualot courut apres, tant qu'il attrapa les derniers, et les abattoyt comme seille[15], frappant a tords et a travers. Gymnaste interrogua sus l'heure Gargantua, s'ilz les debvoyent poursuyvre. A quoy dist Gargantua : Nullement. Car, selon vraye discipline militaire, jamais ne fault mettre son ennemy en lieu de desespoir. Parce que telle necessité luy multiplie sa force, et accroist le couraige, qui ja estoyt deject[16] et failly. Et n'y ha meilleur remede de salut a gens estommis[17] et recruz que de

[14]* Voyez le commentaire historique.

[15] Seille, de *secale*, c'est le seigle. On le coupe dès l'entrée de la moisson, et sans doute que, comme les Allemands le fauchent, il y a, ou du moins il y avoit en France, des provinces où on le fauchoit aussi. C'est ce qui fait dire à Rabelais que frère Jean abattoit comme du seigle ceux d'entre les ennemis qui se présentèrent les premiers devant lui. Ici on lit *abbattre comme seille*, et plus haut, chap. XXV, *frapper comme sus seigle verd* : ce qui fait voir que *seille* et *seigle* étoient également en usage, mais que chacun de ces deux mots étoit particulièrement affecté à de certaines expressions proverbiales. (L.)

[16] Abattu : du latin *dejectus*.

[17] Étonnés, troublés. On a dit premièrement *estorber*, d'*exturbare*, puis *estormer*, *estormir*, et enfin *estommir*. Borel cite des exemples

n'esperer salut aulcun. Quantes victoires ont esté tollues des mains des vaincqueurs par les vaincuz, quand ilz ne se sont contentez de raison; mais ont attenté du tout mettre a internecion [18] et destruire totallement leurs ennemys, sans en vouloir laisser ung seul pour en porter les nouvelles? Ouvrez tousjours a vos ennemys toutes les portes et chemins, et plustost leur faictes ung pont d'argent, affin de les renvoyer. Voyre : mais, dist Gymnaste, ilz ont le moyne. Ont ilz, dist Gargantua, le moyne? Sus mon honneur, que ce sera a leur dommaige. Mais, affin de subvenir a tous hazards, ne nous retirons pas encores, attendons icy en silence. Car je pense ja assez congnoistre l'engin [19] de nos ennemys : ilz se guident par sort, non par conseil. Iceulx, ainsi attendens soubz les noyers, cependent le moyne poursuyvoyt, chocquant tous ceulx qu'il rencontroyt, sans de nully [20] avoir mercy, jusques a ce qu'il rencontra ung

d'*estormir* tirés de Perceval, et il pouvoit en citer un autre du *Moyen de parvenir*. (L.) — A gens étonnés et vaincus. *Estommi*, est pour *estourmi* : il vient de l'italien *stormire*, ou de l'allemand *sturmen*. Voyez la note 12 du chap. II. Ce que dit ici Gargantua n'est que la traduction de ce beau vers de Virgile : *Una salus victis nullam sperare salutem*. Enéide., liv. II, vers 354.

[18] Ont tenté de tout mettre à mort : du latin *internecio*, carnage, meurtre, tuerie.

[19] L'esprit, le stratagême : d'*ingenium*. (L.)

[20] De personne, d'aucun, sans épargner personne : du latin *nullius*.

chevalier qui portoyt en crouppe ung des paovres pelerins. Et la, le voulant mettre a sac, s'escria le pelerin : Ha, monsieur le priour mon amy, monsieur le priour [21], saulvez moy, je vous en prye. Laquelle parolle entendue, se retournarent arriere les ennemys, et, voyans que la n'estoyt que le moyne qui faisoyt cest esclandre, le chargearent de coups, comme on faict ung asne de boys [22] : mais de tout rien ne sentoyt, mesmement quand ilz frappoyent sus son froc, tant il avoyt la peau dure. Puys le baillarent a guarder a deux archiers, et, tournans bride, ne veirent personne contre eulx : dont estimarent que Gargantua estoyt foui [23] avec sa bande. Adoncques coururent vers les noirettes [24] tant roiddement qu'ilz peu-

[21] C'est que frère Jean n'étoit encore que prieur de Sermaise. Voyez les remarques sur le chap. xxvii. (L.)

[22] Dos et ventre. La charge d'un âne qui porte du bois au marché lui couvre presque également le dos et le ventre. (L.)

[23] Avoit fui, s'étoit enfui.

[24] Plus bas, chap. li, *la vallée des noirettes* : de *nucetum*. Le menu peuple de Tours, de même que celui de Bourges, d'Orléans, de Paris, et d'ailleurs, prononce souvent *r* pour *s*, et *s* pour *r*. La vérité est qu'autrefois cela leur étoit plus ordinaire qu'aujourd'hui. Ils disoient *Jerus Maria* pour *Jesus Maria*, et par conséquent *noirettes* pour *noisettes*. Voyez Geoffroi Tory, liv. III de son *Champ fleuri*, sur l'article de la lettre *r*, et parmi les épîtres de Marot, celle de *Beau fils de Passi*. Dans le dictionnaire françois-italien d'Oudin *noirettes* se trouve pour *noisillers;* mais ici ce sont ces jeunes noyers, sous lesquels Gargantua fit depuis inhumer ceux de ses gens qui moururent à la reprise de la Roche-Clermaud. (L.)

rent, pour les rencontrer, et laissarent la le moyne seul avec deux archiers de guarde. Gargantua entendit le bruit et hannissement des chevaulx, et dist a ses gens : Compaignons, j'entends le trac de nos ennemys, et je apperçoy aulcuns d'iceulx qui viennent contre nous a la foulle : serrons nous icy, et tenons le chemin en bon ranc ; par ce moyen nous les pourrons recepvoir a leur perte, et a nostre honneur.

CHAPITRE XLIV.

Comment le moyne se deffeit de ses guardes, et comme l'escarmouche de Picrochole feut deffaicte.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le courage étant revenu aux soldats de Picrochole, ils courent à bride abattue pour attaquer Gargantua; mais ils sont reçus autrement qu'ils ne comptoient : Gargantua, Gymnaste, et les autres en font un si grand carnage, qu'ils commencent à se retirer, « tous effrayez et perturbez de sens et entendement, comme s'ilz veissent la propre espece et forme de mort devant leurs yeulx. » Le moine s'étant défait de ses deux gardes, à qui il coupe la tête, se remet à la poursuite des ennemis, se joint aux vainqueurs, achève de tuer et de dissiper entièrement la troupe envoyée par Picrochole, et fait prisonnier le capitaine.

L'auteur fait voir qu'il sait son anatomie, par la manière savante dont il décrit les différentes blessures que le frère Jean fit avec son braquemart aux deux archers qui le gardoient. Il appuie de nouveau sur la misère des pèlerins françois, qui ne pouvoient traverser le Milanois sans être pris et maltraités. Il est remarquable que l'auteur fait toujours dire aux soldats de Picrochole (de Sforce), en accent milanois : « Monsieur le Priour, monsieur le Priour. » C'est un nouveau trait de lumière, qui prouve que le vrai théâtre

de la guerre est en Italie. Quand il fait dire à l'archer qui lui demande la vie : « Monsieur le Priour, monsieur l'abbé futur, monsieur le cardinal..., » il nomme presque le personnage, l'abbé de Saint-Gildas, de Saint-Maur-des-Fossés, de Saint-Vincent-du-Mans, le cardinal Jean du Bellay enfin, à qui Clément VII donna le chapeau de cardinal, le 21 mai 1535, l'année même où parut le Gargantua.

Le moyne, les voyant ainsi departir[1] en desordre, conjectura qu'ilz alloyent charger sus Gargantua et ses gens, et se contristoyt merveilleusement de ce qu'il ne les pouvoyt secourir. Puys advisa la contenence de ses deux archiers de guarde, lesquelz eussent vouluntiers couru apres la trouppe pour y butiner quelque chose, et tousjours reguardoyent vers la vallee en laquelle ilz descendoyent. Dadvantaige syllogisoyt[2], disant : ces gens icy sont bien mal exercez en faictz d'armes ; car oncques ne m'ont demandé ma foy, et ne m'ont osté mon bracquemart.

Soubdain apres tira son dict bracquemart, et en ferut l'archier qui le tenoyt a dextre, luy coupant entierement les venes jugulaires et arteres sphagitides[3] du col, avec le guarguareon[4], jus-

[1] Partir. — [2] Raisonnoit.

[3] Ce sont, dit l'auteur de l'alphabet, *διὰ τὴν σφαγὴν*, *per jugulum*, au-dessous des veines jugulaires.

[4] Le gavion.

ques es deux adenes[5] : et, retirant le coup, luy entre-ouvrit la mouelle spinale entre la seconde et tierce vertebre : la tomba l'archier tout mort. Et le moyne, destournant son cheval a gausche, courut sus l'aultre, lequel voyant son compaignon mort, et le moyne advantaigé[6] sus soy, crioyt a haulte voix : Ha, monsieur le priour, je me rendz, monsieur le priour, mon amy, monsieur le priour. Et le moyne crioyt de mesme : Monsieur le posteriour, mon amy, monsieur le posteriour, vous aurez sus vos posteres. Ha, disoyt l'archier, monsieur le priour, mon mignon, monsieur le priour, que dieu vous face abbé. Par l'habit, disoyt le moyne, que je porte, je vous feray icy cardinal. Rançonnez vous les gens de religion ? vous aurez ung chapeau rouge[7] a ceste heure de ma main. Et l'archier crioyt : Monsieur

[5] Jusqu'aux deux glandes du cou.

[6] C'est-à-dire combattant avec *avantage* contre lui : le moine étoit à cheval, et l'archer à pied.

[7] C'est-à-dire je vous couperai la tête, et vous donnerai par ce moyen un chapeau rouge. Ainsi *cardinal en grève* se dit proverbialement d'un criminel qu'on décapite ; et c'est ce mauvais proverbe qui fait la pointe de l'épitaphe de Jacques Spifame. Menot, qui prêchoit au commencement du seizième siècle, a dit, sur la fin de son sermon du dimanche de la Passion, que, quand il y a des prédicateurs qui osent mener avec eux la Vérité dans la chaire, on les menace de les faire cardinaux sans aller à Rome, etc. Et les auteurs du Catholicon d'Espagne ont employé long-temps depuis la même expression en deux endroits de cette satire. (L.)

le priour, monsieur le priour[8], monsieur l'abbé futur, monsieur le cardinal, monsieur le tout. Ha, ha, hes, non monsieur le priour, mon bon seigneur le priour, je me rendz a vous. Et je te rendz, dist le moyne, a tous les diables[9]. Lors d'ung coup luy tranchit la teste, luy coupant le test sus les os petruz[10], et enlevant les deux os bregmatis[11], et la commissure sagittale, avec grande partie de l'os coronal; ce que faisant luy tranchit les deux meninges[12], et ouvrit profundement les deux posterieurs ventricules du cerveau : et demoura le crane pendent sus les espaules a la peau du pericrane par derriere, en forme d'ung bonnet doctoral, noir par dessus, rouge par dedans. Ainsi tumba royde mort en terre. Ce faict, le moyne donne des esperons a son cheval, et poursuyt la voye que tenoyent les ennemys, lesquelz avoyent rencontré Gargantua et ses compaignons

[8] Voyez le commentaire historique.

[9] Cette réponse fait allusion à celle que fit Louis XI aux députés du sénat de Gênes, lesquels lui ayant dit: « Sire, nous nous donnons à vous; et moi, répondit Louis XI, je vous donne à tous les diables. »

[10] Sur les os pétreux : ce sont des os des tempes, selon Oudin et Duez.

[11] Les os *bregmatis* sont l'antérieure et la postérieure partie du crâne, autrement le *sinciput* et l'*occiput*. (L.)

[12] Les *meninges*, qu'en termes d'anatomie on nomme *pia mater*, pie-mère, sont la pellicule qui couvre et enveloppe tout le cerveau. (L.)

au grand chemin : et tant estoyent diminuez en nombre pour l'enorme meurtre qu'y avoyt faict Gargantua avec son grand arbre, Gymnaste, Ponocrates, Eudemon, et les aultres, qu'ilz commençoyent soy retirer a diligence, tous effrayez et perturbez de sens et entendement, comme s'ilz veissent la propre espece et forme de mort devant leurs yeulx. Et comme vous voyez ung asne quand il ha au cul ung oestre junonicque [13], ou une mousche qui le poinct, courir ça et là sans voye ny chemin, jectant sa charge par terre, rompant son frein et renes, sans aulcunement respirer ny prendre repos ; et ne sçait on qui le meut, car l'on ne veoit rien qui le touche ; ainsi fuioyent ces gens de sens despourveuz, sans sçavoir cause de fouir : tant seullement les poursuit une terreur panice [14], laquelle avoyent conceue en leurs ames. Voyant le moyne que toute leur pensee n'estoyt sinon a guaigner au pied, descend de son cheval, et monte sus une grosse roche qui estoyt sus le chemin, et avec son grand bracquemart frappoyt sus ces fuyars a grandz tours de bras, sans se fain-

[13] Du latin *œstrum*, qui signifie une grosse mouche qui désole les vaches, appelée taon, telle que Junon en mit une après la nymphe Io, changée en vache par Jupiter.

[14] « Τὰ πανικὰ, peurs subites, *terror panicus*, de *Pan*, dieu des bergers, lequel aussitost qu'il fut arrivé au secours de Jupiter contre les Titans les espouventa d'une frayeur si subite, qu'ils se mirent d'eux-mêmes en fuite. » Alph. de l'auteur.

dre[15] ny espargner. Tant en tua et mist par terre, que son bracquemart rompit en deux pieces. Adoncques pensa en soy mesme que c'estoyt assez massacré et tué, et que le reste devoyt eschapper pour en porter les nouvelles. Pourtant saisit en son poing une hasche de ceux qui la gisoyent morts, et se retourna[16] de rechief sus la roche, passant temps a veoir fouir les ennemys, et culbuter entre les corps mortz, excepté qu'a tous faisoyt laisser leurs picques, espees, lances, et haquebutes[17]: et ceulx qui portoyent les pelerins liez, il les mettoyt a pied, et delivroyt leurs chevaulx auxdictz pelerins[18], les retenant avec soy l'oree[19] de la haye; et Toucquedillon, lequel il retint prisonnier.

[15] Sans faire semblant.

[16] Et retourna.

[17] La *hacquebute* est proprement, dit Le Duchat, dans Ménage, une *arquebuse* à croc, un double mousquet: et c'est ce qu'emporte ce vieux mot, qui n'est qu'une corruption de l'allemand *haken-büchse*, composé de *hake*, croc, et de *büchse*, qui signifie boîte. Ménage dit aussi qu'on appeloit *hacquebute* anciennement une *arquebuse*. Quoique l'étymologie de Le Duchat ne soit pas invraisemblable, nous persistons à croire que *hacquebute* et *arquebuse* ont la même origine, et sont composés des mots françois *arc* et *but*, arc pour viser au but.

[18]* Ceci fait allusion aux représailles dont Louis XII usa envers les perfides Milanois. Voy. le Comm. hist. du chap. xxxviii.

[19] A l'entrée de la haie.

CHAPITRE XLV.

Comment le moyne amena les pelerins, et les bonnes parolles que leur dist Gargantua.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Après cette expédition, Gargantua retourne auprès de son père, mais triste et inconsolable de la perte de frère Jean. Quelle agréable surprise! On le voit arriver avec cinq pélerins qu'il avoit délivrés des mains des soldats de Picrochole, et avec le capitaine Touquedillon qu'il avoit fait prisonnier. Il raconte ce qui lui est arrivé, et après le dîner, Grandgousier leur demande d'où ils venoient et où ils alloient. Lasdaller répond pour tous, qu'ils viennent du pélerinage de Saint-Sébastien, près de Nantes. Grandgousier, ou plutôt Rabelais, s'élève avec force contre l'hypocrisie et le libertinage des moines, et contre la superstition des pélerinages; il mêle, selon son usage, la plaisanterie à la raison, et fait aux pélerins une exhortation très sensée. Érasme, dans le même temps, tournoit en ridicule, dans ses dialogues, cette manie de courir de tombeaux en tombeaux, dont Louis XI avoit donné l'exemple, et qui n'excluoit aucun vice. C'est en cet endroit qu'au sujet des dédommagements que l'absence des pélerins rendoit nécessaires à leurs femmes, on trouve cette plaisanterie si répétée depuis, que l'ombre seule du clocher d'une abbaye suffit

pour féconder tout un village. « Grace pour la franchise de l'expression, dit Ginguené, en faveur de l'originalité de la pensée, et du fond de vérité qu'on aperçoit à travers cette exagération plaisante. »

Les pèlerins ne faisoient que soupirer et dire à Gargantua : « O que heureux est le pays qui a pour seigneur un tel homme!... C'est, dit Gargantua, ce que dit Platon, que lors les republiques seroyent heureuses, quand les roys philosopheroyent, ou les philosophes regneroyent. » « Mais les rois ne se pressant pas de philosopher, ajoute Ginguené, il falloit bien que les philosophes accomplissent enfin la prophétie de Platon et de Rabelais. Ainsi font-ils. » Puis Gargantua congédie les pèlerins chargés de présents.

« Toute cette histoire des pèlerins, dit l'abbé de Marsy, est non seulement fort plaisante, mais elle renferme une instruction admirable. Les pèlerinages, dévotion louable dans son principe, mais sujette à une infinité d'abus, étoient encore fort à la mode dans le seizième siècle. Rabelais pour faire sentir les inconvénients de cette dévotion, fait intervenir, dans son roman, six pèlerins, que leur mauvaise étoile, ou plutôt leur imprudence, précipite dans toutes sortes d'accidents. Après s'être déterminés à passer une fort mauvaise nuit dans le potager de Grandgousier, Gargantua ne les tire de ce gîte que pour les dévorer. Sortis, comme par miracle, du vaste estomac de ce géant, peu s'en faut qu'ils ne périssent dans un déluge d'urine, après avoir été submergés dans des flots de vin. De là ils tombent dans une trape, et ensuite dans les mains des ennemis, qui sont sur le point de les égorger. Enfin le brave frère Jean les délivre, et les amène à Grandgousier, qui leur fait l'exhortation sensée qu'on vient de lire. Telle est la morale qui termine cette fable. La Bruyère a bien raison de dire : « qu'où Rabelais est bon, il va jusqu'à l'exquis. » En effet, quoi de plus ingénieux que cette allégorie! que d'idées plaisantes!

quelle naïveté! quel fond d'instruction! « O pauvres gens, croyez-vous que la peste vienne de Saint-Sébastien? de faux prophètes vous enseignent-ils de tels mensonges? osent-ils blasphêmer de la sorte Dieu et ses saints? Je m'étonne que votre roi leur laisse prêcher de tels scandales, car ils sont plus punissables que ceux qui par d'infâmes maléfices auroient mis la peste dans le pays. La peste ne tue que le corps; mais de tels imposteurs empoisonnent les ames. Allez, mes enfants, et dorénavant n'entreprenez plus si légèrement ces inutiles voyages. Entretenez vos familles. » Tout cela est le langage de la raison, de la piété, et de la vertu même. »

« J'ajouterai ici une réflexion qui naît naturellement de mon sujet. C'est que les principaux personnages que Rabelais met sur la scène, ne s'écartent presque jamais des règles de la retenue ni de la décence. Grandgousier, Gargantua, et Pantagruel, ses héros, n'ont ordinairement dans la bouche que des choses marquées au coin de la plus saine morale. Il y a plus; Ponocrates, Eudémon, Gymnaste, Carpalim, Eusthenis, et la plupart des autres personnages subalternes ont la même circonspection. Il n'y a proprement que frère Jean et Panurge qui se donnent carrière. Rabelais nous les représente comme deux débauchés, sans souci, sans pudeur, qui se permettent de tout dire, et qui en effet s'émancipent souvent. Frère Jean des Entommeures est un moine tout mondain, plus fait pour la cape que pour le froc, et qui est presque toujours ivre. On n'est pas surpris d'entendre des ordures et des applications fort indécentes de l'Écriture Sainte, dans la bouche d'un moine de ce caractère : mauvaise habitude qu'il avoit contractée dans les couvents, où il n'est point encore absolument rare aujourd'hui de trouver de ces bouffons, à qui il échappe des saillies fort libres, même devant le monde. D'ailleurs, comme je l'ai remarqué, Rabelais n'a imaginé le rôle de

frère Jean, que pour décrier les moines; et c'est sans doute dans cette vue qu'il en a fait un personnage si vicieux. Panurge, comme on le verra dans le Pantagruel, est un coupeur de bourse, qui prend jusque dans les troncs, et dans le bassin des pardons, qui n'a ni honte, ni retenue, et qui n'est dévot que dans le danger. Deux hommes de ce caractère ne sont pas d'un grand poids, et ce qu'ils disent ne doit pas tirer à conséquence. Mais ce que disent des personnages tels que Pantagruel, Gargantua, et Grandgousier, qui souvent reprennent Panurge et frère Jean, et même leur imposent silence, fait sans doute une toute autre impression. Par exemple, dans ce chapitre, frère Jean s'émancipe, à son ordinaire, et nomme les choses par leur nom. « Le corps dieu, ils biscotent vos femmes, cependant qu'estes en Romivaige. Elles pourroyent estre « aussi laides que Proserpine, elles auront, par dieu, la saccade, puisqu'il y a moynes autour. Que j'aye la verole, « en cas que ne les trouviez engroissees a vostre retour; car « seulement l'umbre du clochier d'une abbaye est feconde. » Voilà une saillie fort libre, et un portrait beaucoup trop naturel; mais quelle impression en reste-t-il? L'homme sensé ne fait qu'en rire, et n'en est pas plus scandalisé que quand il voit un Hercule ou un athléte nud. Mais qui n'est pas touché jusqu'au fond de l'ame du discours plein d'onction de Grandgousier, et de ces bons pélerins qui fondent en larmes, « plus edifiez, et instruits en ces propos, qu'en « tous les sermons qui jamais leur feurent preschez dans « leurs villes. »

« Les chapitres XLV, XLVI, et L, dit Clément (*deuxième lettre à Voltaire*, pag. 16), sont encore des morceaux achevés, pour la raison et la saine philosophie qui y régnent; ce sont des modéles d'humanité et de vertu que Rabelais présentoit aux souverains, dans la personne de son Grandgousier, par lequel il désignoit manifestement Louis XII.

Il seroit trop long de détailler tous les autres endroits de son Gargantua et de son Pantagruel qui méritent d'être lus et médités par les personnes du meilleur goût. On y trouve à chaque page des traits de génie et de raison, des saillies et des bons mots; et sur-tout une façon de conter si vraie, si animée, que tout cela dédommage amplement des ordures que Rabelais n'y auroit pas répandues, s'il avoit eu à plaire à des esprits plus délicats que ses contemporains. »

Bernier trouveroit aussi ce chapitre admirable, s'il étoit moins profane, « sur quoi, ajoute-t-il, il est bon de remarquer que ce bon abbé, ce bon beuveur de la connoissance de Rabelais, dit *Tranchelion*, n'est pas ce Tranchelion de la forêt de Chinon, mais Tranchelion proche de Limoges, et qui s'appelloit de La Garde, abbé de La Vernusse et de Saint-Genou, en Berri. »

Quant à Le Motteux, il prétend en inférer que Grandgousier n'étoit pas un roi de France: « Remarquons, dit-il, que Grandgousier, aussi bien que frère Jean, ne paroît pas avoir été un bigot; et prouvons-le par un passage qui fera voir en même temps que c'étoit un prince qu'il ne faut pas confondre avec un roi de France. J'ai en vue le chapitre XLV, où nous voyons « comment le moyne amena les pelerins, « et les bonnes parolles que leur dist Grandgousier. » Ces pèlerins sont François: il leur parle de leur roi, dont il se distingue par conséquent, et le discours qu'il leur tient renferme une leçon qu'un bigot ne leur auroit certainement pas faite sur leur superstitieuse crédulité. »

De Marsy, au contraire, conclut avec raison du commencement de ce chapitre, où il est dit que Gargantua avec ses gens trouva Grandgousier à la pointe du jour, priant Dieu dans *son lit pour leur salut et victoire*, que Grandgousier est Louis XII. « Plus haut, chapitre XXXII, Rabelais, dit-il, nous représente encore Grandgousier *a genoux*, *teste*

nue, encliné en un petit coing de son cabinet, priant Dieu. Tout cela convient parfaitement à Louis XII, prince fort religieux, et de qui l'histoire rapporte un trait de piété qui vient fort bien à ce sujet. Après la bataille d'Agnadel, où il défit entièrement l'armée des Vénitiens, voyant l'ennemi en déroute, il descendit de cheval, et se mit à genoux, à la tête de son armée, pour remercier Dieu d'une si heureuse victoire. Voyez Daniel, sur Louis XII. »

Ceste escarmouche parachevee, se retira Gargantua avec ses gens, excepté le moyne, et sus la poincte du jour se rendirent a[1] Grandgousier, lequel en son lict prioyt dieu pour leur salut et victoire. Et les voyant tous saufz et entiers les embrassa de bon amour, et demanda nouvelles du moyne. Mais Gargantua luy respondit que sans doubte leurs ennemys avoyent le moyne. Ilz auront, dist Grandgousier, doncques male encontre. Ce que avoyt esté bien vray. Pourtant encores est le proverbe en usaige de bailler le moyne[2] a quelqu'ung. Adoncques commanda qu'on apprestat

[1] Se rendirent près de Grandgousier.

[2] *Bailler* ou donner le moine, selon le Dict. comique de Le Roux, est une manière de parler proverbiale, pour dire porter guignon, malheur. En effet la rencontre d'un moine étoit regardée comme portant malheur, c'étoit la croyance du temps, ainsi que le témoigne cet ancien proverbe :

Pour faire nette maison,
N'y faut moine ni pigeon.

tresbien a desjeuner pour les refraischir. Le tout apresté, l'on appella Gargantua, mais tant luy grevoyt de ce que le moyne ne comparoissoyt[3] aulcunement, qu'il ne vouloyt ny boyre ny manger. Tout soubdain le moyne arrive, et, des la porte de la basse court, s'escria : Vin frais, vin frais, Gymnaste, mon amy. Gymnaste sortit, et veit que c'estoyt frere Jean qui amenoyt cinq pelerins et Toucquedillon prisonnier : dont Gargantua sortit au devant, et luy feirent le meilleur recueil[4] que peurent, et le menarent devant Grandgousier, lequel l'interrogea de toute son adventure. Le moyne luy disoyt tout : et comment on l'avoyt prins, et comment il s'estoyt deffaict des archiers, et la boucherie qu'il avoyt faict par le chemin, et comment il avoyt recouvert les pelerins et amené le capitaine Toucquedillon. Puis se meirent a bancqueter joyeusement tous ensemble. Cependent Grandgousier interroguoyt les pelerins de quel pays ilz estoyent, dond ilz venoyent, et ou alloyent. Lasdaller[5] pour tous respondit : Seigneur, je suys de Sainct Genou[6] en Berry ; cestuy cy est de Paluau[7] ; cestuy cy de On-

[3] Ne comparoissoit, ne paroissoit.

[4] Accueil.

[5] (*Fessus eundi*), vrai nom de pèlerin, dit de Marsy.

[6] A deux lieues de Buzançois, sur la rivière d'Indre. (L.)

[7] *Paluau*, qui porte le titre de marquisat, est sur la même rivière, à une bonne lieue plus bas que Saint-Genou. (L.) — Par le

zay[8]; cestuy cy est de Argy[9]; et cestuy cy est de Villebrenin[10]. Nous venons de Saint Sebastian[11], pres de Nantes, et nous en retournons par nos petites journees[12]. Voyre, mais, dist Grandgousier, qu'alliez vous faire a Sainct Sebastian? Nous allions, dist Lasdaller, luy offrir nos votes[13] contre la peste. O, dist Grandgousier, paovres gens, estimez vous que la peste vienne de Sainct Sebastian? Ouy, vrayement, respondit Lasdaller, nos prescheurs nous l'afferment. Ouy, dist Grandgousier, les faulx prophetes vous annoncent ilz telz abus[14]? Blasphement ilz en ceste façon les

défaut de distinction de l'*u* et du *v* dans l'ancienne orthographe, on lit *Palvau* pour *Paluau* dans plusieurs éditions.

[8] Il y a un *Oisay* et un *Orsay*, celui-ci dépendant de l'Élection de Loudun, et l'autre de celle de Loches; mais je ne sais si ce ne seroit point ici le village d'*Onzain* près d'Amboise. (L.) — Le Duchat se trompe: il ne s'agit ici ni d'*Oisay*, ni d'*Orsay*, ni d'*Onzain*, mais d'*Onzay-Palluau* en Berri, à dix kil. de Buzançois.

[9] Bourg du Berry, à six kil. de Buzançois, et à vingt d'Issoudun.

[10] *Villebrenin* ou *Villebernier* est une paroisse de l'Anjou, à quelques cents pas de la Loire, de l'autre côté, et un peu au-dessus de Saumur. (L.)—Le Duchat se trompe encore: il s'agit ici de *Villebernin*, village de Berri, à dix kil. de Châtillon-sur-Indre, et non loin de Châteauroux et de Saint-Épain.

[11] C'est à Piligny près de Nantes qu'on prétend que repose le corps de saint Sébastien; quoique Rome, Soissons, et Narbonne, en disputent la possession à ce bourg. (L.) — C'est un pèlerinage fameux. Voy. Calvin, *Inventaire des reliques*.

[12] Comme de vrais *las-d'aller*. (L.)

[13] Nos vœux.

[14] N'en déplaise au bon homme Grandgousier, il n'y a pas si

justes et sainctz de dieu, qu'ilz les font semblables aux diables, qui ne font que mal entre les humains? Comme Homere escript que la peste feut mise en l'ost des Gregeoys par Apollo [15], et comme les poetes feignent ung grand tas de Vejoves [16] et

grand mal à cela qu'il se l'imagine. Si quelques saints, quand on les fâche, envoient certaines maladies, comme on le croit dans la communion romaine, ils les guérissent aussi quand il leur plaît. C'est de quoi H. Étienne convient de bonne foi, au chap. XXXVIII de son Apologie d'Hérodote. (L.)

[15] En l'armée ou au camp des Grecs. La Fontaine a dit aussi, *tout l'ost des Grecs*. Son style, comme le remarque Ginguené, est rempli d'expressions et de phrases de Rabelais.

[16] C'estoient entre les Romains dieux malfaisans. Les anciens, au lieu de ce nominatif *Jupiter*, disoient *Dijovis*, et le prenoient en bonne part, *eo quod nos juvet et die et vitâ ipsâ*. Son contraire estoit *Vejovis*, un dieu malin qui apportoit tout malencontre; son image estoit petite avec les dards à la main, et une mine de les vouloir eslancer. Ils luy faisoient sacrifice, non pour lui demander aide et secours, mais de peur qu'il ne leur fist du mal. *Alph. de l'auteur*. *Vejove*, *Vejovis* ou *Ve-Jupiter*, et *Vedius*, étoient des surnoms de Pluton, dieu malfaisant qui avoit un temple et un asile à Rome, dans la huitième région, presqu'au milieu du Capitole. Sa statue, qui étoit, selon Pline, de bois de cyprès, arbre consacré aux dieux infernaux, tenoit des flèches dans sa main. Auprès étoit la figure d'une chèvre, parceque c'étoit la victime qu'on lui immoloit. Sa fête, ou plutôt celle de la dédicace de son temple, se célébroit la veille des nones de Mars. Ovide, dans ses fastes III, 447, pense que ce dieu est Jupiter. Aulugelle, liv. V, chap. XII, dit que le nom de *Vejovis* est formé de la particule *ve* et de *Jovis*; que *Jovis* vient de *juvare*, aider, assister; que la particule *ve*, qui a la force d'augmenter, a aussi souvent celle de priver; enfin qu'on l'ajoutoit à ce nom pour montrer que ce n'étoit point le Jupiter ou *Jovis* secourable, mais le Jupiter nuisible. Nous ne croyons pas que *Jovis* vienne de *juvare* : c'est au contraire *juvare* qui doit venir de *Jovis*; cependant

dieux mal faisans. Ainsi preschoyt a Sinays ung caphart[17], que sainct Antoine mettoyt le feu es jambes[18]; sainct Eutrope faisoyt les hydropicques[19]; sainct Gildas, les folz[20]; sainct Genou, les

les Romains ayant cette opinion, ils ont pu former *Vejovis*, comme Aulugelle le dit; et le culte de ce dieu fait voir, ainsi que le remarque l'éditeur de 1752, que le dogme de deux divinités contraires étoit connu bien long-temps avant Manès.

[17] Voici, dit Le Duchat, dans Ménage, ce que signifioit *caphart*, il y a un peu plus de deux cents ans, comme on le peut voir au livre intitulé: *La grant Nef des fous du monde*, imprimé en 1499, folio 41, recto. Ce que l'on entendoit sous les noms de questeurs (*quêteurs*) ou de *caffards*, car ces deux noms étoient synonymes, c'étoient certains porteurs de reliques vraies ou fausses, lesquelles servoient à cette sorte de gens à escroquer l'argent du petit peuple, en lui faisant accroire que ces prétendues reliques de tel ou tel saint avoient chacune sa vertu particulière. Et c'est en ce sens que Rabelais prend *caphard*, liv. I, chap. XLV.

[18] Sans doute à cause du mal érésipélateux et brûlant, appelé *le feu saint Antoine, le feu des ardents.*

[19] On peut voir dans Agrippa, chap. LVII, *de Vanitate scientiarum*, et H. Étienne, chap. XXXVIII de l'Apol. d'Hérodote. « Ridendi « sunt, dit le premier, qui à nominis similitudine et vocum confu- « sione, et per similia futilia inventa sanctis quædam morborum ge- « nera adscribunt, ut Germani caducum morbum *Valentino*, quia « hoc nomen (*fallen*) cadere significat, et Galli *Eutropio* addicunt « *hydropicos*, ob consimilem sonum. » (L.)—C'est-à-dire on doit se moquer de l'imbécile crédulité de ceux qui, à cause de sa ressemblance et du son équivoque des noms, ou pour quelque autre sujet imaginaire, attribuent aux saints une influence sur certains genres de maladies: c'est ainsi que les Allemands croient que saint Valentin préside au mal caduc, parceque le mot *fallen* signifie en leur langue, *tomber*: c'est ainsi que les François, sous ombre de quelque similitude dans le nom, vouent les *hydropiques* à saint *Eutrope*.

« Nos bons aïeux, dit l'éditeur de 1820, plus crédules qu'instruits,

gouttes[21]. Mais je le puniz en tel exemple, quoyqu'il m'appellast hereticque, que depuys ce temps

avoient placé presque chaque maladie sons la protection d'un ou de plusienrs saints qu'ils imploroient pour s'en délivrer. Ainsi ils invoqnoient saint Aignan et saint Saintin pour la teigne; saint Andrieux, saint Antoine, saint Firmin, saint Germain, saint Messent, saint Verain, sainte Geneviève, pour le mal des ardents, le feu sacré, l'érésipèle, ou le scorbut; sainte Apollonie et saint Médard, pour le mal des dents; saint Avertin, saint Leu ou saint Loup, saint Jean, saint Mathelin ou Mathieu, saint Nazaire, saint Valentin, saint Victor, pour les vertiges, le mal caduc, la fièvre chaude, l'épilepsie saint Christophe, saint Éloi, et saint Julien, pour le mal d'aventure et l'esquinancie; sainte Claire, pour les maladies des yeux; saint Eutrope, pour l'hydropisie; saint Fiacre, ponr le fic; saint Genou, ponr la goutte; saint Job, et beaucoup plus efficacement saint Foutin, pour la vérole; saint Ladre, pour la maladie de ce nom; saint Main, pour la rogne des mains; saint Mammare pour les maux de sein.

Sainct Marcon (*Marcou*) guérit écrouelle,
Ainsi qu'un maçon sans truelle ;

Saint Mathurin, la folie; saint Martin, l'ivresse; sainte Pétronille, la fièvre; saint Quentin, la toux, et l'hydropisie selon d'autres; saint René, les maux de reins; saint Roch et saint Sébastien, la peste; saint Romain, les possédés; sainte Geneviève, comme chacun le sait, donnoit la pluie; sainte Barbe préservoit dn tonnerre; sainte Anne faisoit retrouver ce qu'on a perdu; saint Grelichon (ou plutôt saint *Greluchon* comme on le nomme en Berri, où il est encore honoré), engrossoit les femmes; saint Léonard délioit les chaînes et ouvroit les portes des prisons (entre autres à Hay près Paris, comme sainte Honorine à Conflans-sainte-Honorine). D'autres veilloieut sur les animaux :

Sainct Wendelin, sur les brebis,
Saincte Gertrude, les souris.

D'autres sur les hommes:

Sainct André, pour les Bourguignons ;
Et sainct Renand, pour les rognons.

caphart quiconque n'est ausé entrer en mes terres. Et m'esbahys si vostre roy les laisse prescher par son royaulme telz scandales. Car plus sont a punir que ceulx qui par art magicque ou aultre engin auroyent mis la peste par le pays. La peste ne tue que le corps, mais telz imposteurs empoisonnent les ames[22]. Luy disant ces parolles, entra

Au reste les véridiques historiens de qui nous avons tiré ces détails ne s'accordent nullement entre eux. »

Ces vertus, que l'ignorance et la superstition la plus grossière attribuent aux saints, ne proviennent, pour la plupart, comme l'a déja remarqué Henri Étienne, que de la similitude du nom du saint avec celui de la maladie, et par conséquent d'une fausse étymologie: ainsi, c'est d'après cette fausse ressemblance de noms, que saint *Avertin* guérit des *vertiges;* que sainte *Claire* rend la *clarté* aux yeux; que saint *Eutrope* guérit l'*hydropisie*; saint *Aignan* et saint *Saintin*, prononcés saint *Taignan*, saint *Saintigne*, la *teigne;* saint *Fiacre*, les *fics;* saint *Genou*, la *goutte* qui se fait sentir aux articulations en général, à celle du *genou* particulièrement; saint *Ladre*, la *ladrerie;* saint *Main*, la gale des *mains;* saint *Mammare*, le mal des *mammelles;* saint *Mathurin*, la *folie*, qui se disoit *mattezza* en italien, de *matto*, fou; saint *Quentin*, la *toux*, qu'on nomme une *quinte;* saint *René*, les maux de *reins*, et saint *Renaud*, les *rognons;* saint *Greluchon*, la stérilité des femmes, comme Priape, par allusion à ses deux gros *grelots;* saint *Léonard*, nommé aussi *Liénard*, délioit les chaînes des captifs, par allusion à *liens*, etc.

[20] Sans doute parceque son nom le faisoit présumer le pâtron des *gilles* ou des bouffons. On appelle *gilles*, dit le dict. de Trévoux, le bouffon des danseurs de corde et des charlatans. Ce mot signifie aussi, en langage populaire, un niais, un benêt, un badaud. Cela vient, ajoute-t-il, de ce que dans les farces et les comédies, celui qui fait le personnage de niais et d'imbécile se nomme *Gilles*.

[21] Parceque la goutte prend souvent au genou.

[22] Au lieu de ces paroles, qui ne sont point dans l'édition de Do-

le moyne tout deliberé, et leur demanda : Dond estes vous, vous aultres paovres haires? De Sainct Genou, dirent ilz. Et comment, dist le moyne, se porte l'abbé Tranchelion [23] le bon beuveur? Et les moynes, quelle chiere font ilz? Le cor dieu, ilz

let, celle de 1535 porte : « Mais ces prédications diabolicques infec- « tionnent les ames des paovres et simples gents. » C'est celle de 1553 qui a fait le changement. (L.)

[23] Il y avoit deux familles du nom de Tranchelion, l'une dans le voisinage de Chinon; l'autre proche de Limoges, dont le vrai nom étoit *La Garde*, et de cette dernière étoit Antoine de Tranchelion duquel parle Rabelais. En l'année 1512 ce prélat étoit abbé de la Vernuce et de Saint-Genou, l'une et l'autre de ces abbayes sitnées dans le diocèse de Bourges; et de plus, il étoit vicaire-général de René, cardinal de Prie et abbé de Bourg-Dieu. Un François de Tranchelion de la même famille étoit page du roi Charles IX l'an 1568, et un gentilhomme du même nom fut du nombre de ces braves volontaires qui en 1552 se jetèrent dans Metz pour aider à défendre cette ville que l'empereur Charles V étoit à la veille d'assiéger. Les armes des Tranchelions sont parlantes. Ils portent d'azur au lion d'argent percé d'une épée de même. (L.) — « Il y a, remarque Bernier, dans ses additions, des éditions où on lit *Tranchelian*, comme qui diroit *tranche lui en*, allusion qui peut avoir passé au temps de Rabelais, car, quant au nôtre, on n'y verroit rien de fin. Quoi qu'il en soit, notre docteur entend, par ce Tranchelion, Antoine de La Garde, abbé de Saint-Genou et de la Vernusse, en Berri, vicaire-général de René, cardinal de Prie, abbé de Bourg-Dieu, de la famille de Tranchelion du Limonsin, proche de Pierre-Buffière. Il y a une autre famille de Tranchelion, cadets d'Armagnac, d'où descendent les seigneurs de Fimmarcon, *feudum Marconis*, car, quant au Tranchelion de la forêt de Chinon, je ne sais s'il y en a une famille. » On voit en effet, dans la carte du Chinonnois, un lieu au sud de la forêt de Chinon, à l'est de cette ville, nommé les *Roches-Tranchelion*. De Marsy fait Antoine Tranchelion abbé de *Saint-Vernuce*, au lien de *la Vernusse*.

biscotent[24] vos femmes ce pendent qu'estes en romivaige[25]. Hin hen, dist Lasdaller, je n'ay paour de la mienne. Car qui la voira de jour ne se rom-

[24] Si *biscoter* ne se disoit que des femmes mariées et des veuves que les rieurs traitent de viande *réchauffée*, qui a déja été servie, ce mot pourroit venir de *biscotare*, augmentatif de *biscoquere*, d'où l'italien *biscottare*, cuire deux fois, et *biscottaia*, viande deux fois cuite. Rabelais, liv. III, chap. VI, « en cas que mieulx n'aimast depuceller « cent filles que *biscoter* une veuve. » Mais ce mot se dit généralement soit des veuves, soit des femmes qui ont leurs maris, soit des filles. On a dit *bistoquer* dans la même signification. Ant. de Areua, dans son *Guerra romana*,

Tarrabustabant fillas terribile forte
De *bistocando* maxima guerra fuit.

Bistoquer, c'est secouer. Et comme *biscoter* vient apparemment de *bis* et de *cotta*, parceque c'est *cotte* sur *cotte*, et que *cotte* qui se disoit autrefois également de l'habit des hommes et des femmes, désigne encore aujourd'hui certain habit des moines et des gens de l'Église, je suis tenté de croire que *biscoter* est le terme spécifique pour exprimer l'*œuvre pie* attribué à l'évêque et à l'abbesse de Saintes au livre I, chapitre VIII, de la Confession de Sanci. *Biscoter* revient encore livre III, chapitre XXVII, et livre IV, chapitre XVII de Rabelais; mais je doute fort qu'il soit vrai, comme on me l'a assuré, que ce mot se trouve dans le *Dormi-securè*. (L.)

[25] Mot du Languedoc, où il désigne toutes sortes de pèlerinages. Il fut un temps où ces voyages de dévotion avoient une grande vogue; mais ils n'eurent jamais tant de succès, que lorsque le pèlerin les entreprenoit en vue d'avoir des enfants. *Toleno*, dans cette épigramme de Bèze: *Tollendæ cupidus Toleno prolis*, en est un grand exemple. Le bonhomme étoit riche, mais sans enfants depuis plusieurs années de mariage. Assuré de se voir bientôt père, s'il pouvoit mettre le ciel dans ses intérêts, d'un grand courage il entreprend à-la-fois le pèlerinage de Lorette, celui du Saint-Sépulcre, et celui du mont Sinaï. Il est aisé de s'imaginer combien de fatigues il essuya pendant une course si longue. Mais aussi quelle ne dut point

pra ja le col pour l'aller visiter la nuict. C'est, dist le moyne, bien rentré de picques[26]. Elle pourroyt estre aussi laide que Proserpine, elle aura par dieu la saccade[27], puisqu'il y ha moynes au-

être sa joie lorsqu'à son retour d'un voyage de trois ans, il trouva sa maison peuplée de trois beaux petits garçons qu'il n'avoit pas eu la peine de faire? Certainement la piété de nos anciens étoit d'une grande ressource à cet égard, et lorsque insensiblement on l'a vue se refroidir, mademoiselle Sévin avoit bien raison de dire dans Féneste, liv. III, chap. XXII, « que le monde se perdoit à fante de pèlerinages. » (L.) — « Le monde se perd et la population décroît, dit plaisamment madame Sévin, dans *le baron de Féneste*, depuis qu'on a abandonné les pèlerinages. » *Romivaige* est en effet un mot qui vient du languedocien *roumovagé*, en toulousain *roumiouatge*, pèlerinage, *roumiou*, pèlerin qui va à Rome, en vieux françois *romieu* et *romier* qui sont devenus des noms propres, en bas latin *romeus;* du latin *Roma*, et *vagus*, qui vague à Rome, vagaboud qui va à Rome. Ce pèlerinage s'entreprenoit presque toujours pour avoir des enfants : il paroît que les pèlerins avoient reconnu l'efficacité des pèlerinages pour cet objet, du temps même du paganisme, car Martial se moque, lib. VII, epigr. CI, d'un certain Milon dont la femme faisoit des enfants pendant son absence :

Milo domi non est : peregrè Milone profecto
Arva vacant : uxor non minùs inde parit.
Cur sit ager sterilis, cur uxor lactitet, edam :
Quo fodiatur ager non habet, uxor habet.

[26] « *Rentier de piques*, ou comme on s'exprime aujourd'hui *rentrer de treffle*, c'est, dit Le Duchat, dans Ménage, faire un coq-à-l'âne, parler ou répondre mal-à-propos. Je crois que c'est proprement joner, par exemple, *pique* au lieu de *treffle;* ou, comme on dit : mettre du *cœur* sur du *carreau;* ou parler, comme on dit encore, juste et carré comme une flûte. » De Marsy explique *c'est bien rentrer de piques*, par *vous me la baillez bonne*.

[27] Quand le cheval pèse à la main, le cavalier pour le châtier tire brusquement les rênes de la bride, et lui donne par là une secousse

tour. Car ung bon ouvrier met indifferentement toutes pieces en oeuvre. Que j'aye la verolle, en cas que ne les trouviez engroissees a vostre retour. Car seullement l'umbre du clochier d'une abbaye est feconde.

C'est, dist Gargantua, comme l'eaue du Nil en Egypte, si vous croyez Strabo, et Pline, livre VII, chap. III. Advisez que c'est de la miche[28], des habitz, et des corps. Lors, dist Grandgousier, allez vous en paovres gens, au nom de dieu le createur, lequel vous soit en guide[29] perpetuelle. Et doresnavant ne soyez faciles a ces otieux et inutilles voyaiges. Entretenez voz familles, travaillez chascun en sa vacation, instruez[30] voz enfans, et vivez comme vous enseigne le bon apostre sainct Paul.

Ce faisans vous aurez la guarde de dieu, des anges et des sainctz avec vous : et n'y aura peste ny mal qui vous porte nuisance. Puis les mena Gargantua prendre leur refection en la salle : mais les pelerins ne faisoyent que souspirer, et dirent a Gargantua :

qu'on appelle sacade, de l'espagnol *sacar*, tirer. De là ce mot a servi à exprimer d'autres mouvements. Féneste, liv. III, chap. XXII, « Un yor picqué par un gentilhomme, qui li diset en donnant la *sacade* dans les fesses, bous estes philosophe : l'autre respond, Et bous picque-philosophe. » (L.) — [28] A votre avis, qu'est-ce, etc. (L.)

[29] Remarquez que *guide* est ici féminin.

[30] Instruisez vos enfants.

O que heureux est le pays qui ha pour seigneur ung tel homme. Nous sommes plus edifiez et instruictz en ces propous qu'il nous ha tenu, qu'en tous les sermons que jamais nous feurent preschez en nostre ville. C'est, dist Gargantua, ce que dict Platon, liv. V, *De repub.*, que lors les republicques seroyent heureuses quand les rois philosopheroyent, ou les philosophes regneroyent. Puys leur feit emplir leurs besaces de vivres, leurs bouteilles de vin, et a chascun donna cheval pour soy soulaiger au reste du chemin : et quelques carolus[31] pour vivre.

[31] Monnoie valant dix deniers, marquée d'un grand K couronné, première lettre de *Karolus*, nom latin du roi Charles VIII, qui fit faire cette monnoie. (L.)

CHAPITRE XLVI.

Comment Grandgousier traicta humainement Toucquedillon prisonnier.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Toucquedillon est présenté à Grandgousier, et interrogé par lui sur l'entreprise de Picrochole, et sur ce qu'il prétendoit par tout ce vacarme. Grandgousier fait admirer sa sagesse et son humanité, dans la manière dont il traite Toucquedillon. Ayant fait compter à frère Jean 62,000 saluts pour la rançon de son prisonnier, il renvoie ce capitaine à son roi, après lui avoir fait de riches présents. A peine est-il parti que le moine rend cette somme à Grandgousier.

L'accueil plein de bonté et d'humanité que Grandgousier fait à Toucquedillon, et la proposition qu'il lui fait de rester à son service, peignent, selon nous, le caractère humain et débonnaire de Louis XII. Le trait des 62,000 saluts (monnoie d'or, frappée sous Charles VI), que refuse ici le frère Jean, et que le bon Grandgousier reprend, sans se faire prier, fait sentir le désintéressement du premier et la parcimonie qu'on reprochoit au second. Mais c'étoit en même temps une importante leçon pour François Ier, que l'argent est le nerf de la guerre, et une censure indirecte des prodigalités de ce prince.



[illegible]

[illegible]



Comment Grandgousier traicta humainement Toucquedillon prisonnier.

Liv I. Chap XLVI.


BIBLIOTECA
ROMA
VITTORIO EMANUELE

« Tout ce chapitre, ainsi que la fin du précédent, dit l'éditeur de 1752, au mot RAMENTÈVOIR, est admirable, et contient une morale fine et ingénieuse. *On croit effectivement lire l'histoire de Louis XII.* Mais quelques traits de ressemblance ne suffisent pas pour faire penser que l'ouvrage de Rabelais soit allégorique. Quoi qu'on veuille dire, il sera toujours inexplicable, dit La Bruyère. »

« Le chapitre XLVI, dit Bernier, contient, tout en raillant, une fort belle leçon aux princes et à leurs ministres, touchant la témérité de leurs entreprises militaires, souvent opposées aux maximes de l'Évangile, laquelle étoit fort de saison en ce temps-là où tout étoit en feu dans l'Europe par l'ambition de Charles-Quint, et les intérêts de François Ier, roi de France, d'Henri VIII, roi d'Angleterre, et des princes allemands; tous princes malheureux, puisqu'il n'y en a point qui le soient plus que ceux qui meurent sans être regrettés; et de vrai, quelque chose qu'ait fait un prince qui n'a pas fait son devoir, quand il est à la fin de sa carrière il n'a rien fait, parceque ce temps dont Sénéque (*in fine epist.* 79) le menace est venu : *veniet dies qui conditam et sæculi sui malignitate compressam veritatem publicet.* Car ce n'est pas tout d'avoir été jugé au tribunal de l'autre monde, comme on ne peut plus rien en celui-ci, après l'avoir quitté, il faudra comparoître à son tribunal. *Veniet dies*, ce temps, où les poëtes, les historiens à gages, les déclamateurs n'en seront plus crus; car si les sages n'ajoutent aucune foi à la satire et aux chansonnettes, ils croient ce qu'ils ont vu, et ce que l'histoire leur apprend par de bons mémoires. Il y aura des journaux comme ceux d'Henri III, et du grand Alcandre que son meilleur ami n'a pas épargné. »

« Il faut donc que les princes, pendant qu'ils sont vivants, s'étudient à faire en sorte que leur mémoire soit en bénédiction chez la postérité, à moins de quoi il vaudroit

mieux, pour ainsi dire, qu'ils ne fussent pas nés. *Principibus viris... unum insatiabiliter parandum prosperam sui memoriam*, dit Tacite, *Annal. II*. C'est ce que François Ier reconnut, mais bien tard, quand il dit à son successeur que les François étant le meilleur peuple du monde, qui l'avoient secouru et sur le trône, et dans sa prison avec tant de tendresse et de respect, il y auroit de la dureté à ne pas les soulager (Voyez Mézerai, vol. III). Il faut donc que le prince se mette pendant toute sa vie dans l'esprit qu'il est obligé d'être le père de son peuple, ou du moins que ses dernières années doivent être un *quinquennium Neronis*. Car les François sont sans fiel, toujours prêts à revenir de leurs saillies et emportements au moindre bienfait, et à la moindre douceur. Ce sont des enfants qu'un bon père appaise, après les avoir bien étrillés, avec une beurrée de confitures. »

Toucquedillon feut presenté a Grandgousier, et interrogué par icelluy sus l'entreprinse et l'affaire de Picrochole, quelle fin il pretendoyt par le tumultuaire vacarme. A quoy respondit que sa fin et sa destinee[1] estoyt de conquester tout le pays s'il povoyt, pour l'injure faicte a ses fouaciers. C'est, dist Grandgousier, trop entreprins; qui trop embrasse peu estrainct. Le temps n'est plus d'ainsi conquester les royaulmes, avec dommai-

[1] Son but et sa *délibération*. Le roi Hugues à Charlemagne, au chapitre IX de Galien restauré : telle est ma destinée, que faciez ce qu'avez dit, ou jamais paix à moy n'aurez, et me deust-il coûter mon royaume. (L.) — Son but et son dessein.

ges de son prochain frere christian : cette imitation des anciens Hercules, Alexandres, Hannibals, Scipions, Cesars, et aultres telz, est contraire a la profession de l'evangile; par lequel nous est commandé guarder, saulver, regir, et administrer chascun ses pays et terres, non hostillement envahir les aultres. Et ce que les Sarasins et barbares jadys appelloyent proesses, maintenant nous appelons briguanderies et meschancetez. Mieulx eust il faict soy contenir en sa maison, royallement la gouvernant, que insulter en la mienne, hostillement la pillant; car par bien la gouverner l'eust augmentee, par me piller sera detruict. Allez vous en, au nom de dieu : suivez bonne entreprinse[2], remontrez a vostre roy les erreurs que congnoistrez, et jamais ne le conseillez ayant esguard a vostre prouffict particulier; car avec le commun est aussi le propre perdu[3]. Quant est de vostre rançon, je vous la donne entierement, et veulx que vous soyent rendues armes et cheval : ainsi faut il faire entre voisins et anciens amys, veu que ceste nostre difference[4] n'est point guerre proprement.

[2] Bon conseil.

[3] C'est-à-dire, comme le remarque de Marsy, quand le bien public périclite, le bien particulier court les mêmes risques.

[4] Ici *différence* emporte la même signification que le latin *discrimen*, qui se prend tantôt pour démêlé ou *différend*, et tantôt pour *différence*. Commines, liv. VI, chap. II, « Et craignoit la rompure

Comme Platon, liv. V, *De rep.*, vouloyt estre non guerre nommé, ains sedition, quand les Grecs mouvoyent armes les uns contre les aultres. Ce que si par male fortune advenoyt, il commande qu'on use de toute modestie. Si guerre la nommez, elle n'est que superficiaire, elle n'entre point au profond cabinet de nos cueurs. Car nul de nous n'est oultraigé en son honneur : et n'est question, en somme totale, que de rhabiller quelque faulte commise par nos gens, j'entends et vostres et nostres. Laquelle encores que congneussiez vous debviez laisser couler oultre ; car les personnaiges querelans estoyent plus a contemner[5] qu'a ramentevoir : mesmement leur satisfaisant selon le grief comme je me suys offert. Dieu sera juste estimateur de nostre different, lequel je supplye plustost par mort me tollir de ceste vie, et mes biens deperir devant mes yeulx, que par moy ny les miens en rien soit offensé. Ces parolles achevees, appella le moyne, et devant tous luy demanda : Frere Jean, mon bon amy, est ce vous qui avez prins le capitaine Toucquedillon icy present? Cyre, dist le moyne, il est present, il ha eage et discretion : j'aime mieulx que

du dict mariage, pour la mocquerie qui jà s'en faisoit en Angleterre, et par especiale de ceulx qui y desiroient la *noise et différence*. (L.)

[5] Étoient plus dignes de mépris que d'attention, ou d'animadversion ; ou méritoient plus d'être méprisés que d'être réprimés.

le sachez par sa confession que par ma parolle. Adoncques dist Toucquedillon : Seigneur, c'est luy veritablement qui m'ha prins, et je me rendz son prisonnier franchement. L'avez vous, dist Grandgousier au moyne, mis a rançon? Non, dist le moyne. De cela ne me soucie. Combien, dist Grandgousier, vouldriez vous de sa prinse? Rien, rien, dist le moyne, cela ne me meine pas. Lors commanda Grandgousier que, present Toucquedillon, feussent comptez au moyne soixante et deux mille salutz[6] pour celle prinse. Ce que feut

[6] Sorte de monnoie d'or. « Cette monnoye, qui étoit de Henri VI, roi d'Angleterre, couronné roi de France à Paris en 1422, avoit, dit Ménage, d'un côté nne croix, avec une fleur de lis et un léopard, et au-dessous une H. Il y avoit autour de la croix XRE VINCIT. XRE REGNAT. XRE IMPERAT : et de l'antre côté, il y avoit nne Vierge Marie, qui recevoit la salntation de l'ange par ce mot *Ave*. Il y avoit au-dessous deux écus; l'un de France, et l'autre de France et d'Angleterre, avec ces mots autour de la pièce : HENRICUS DEI GRATIA FRANCORUM ET ANGLIÆ REX. C'est de cette salutation que cette monnoye a été appelée *saluts*; qu'on a dit au lieu de *salus*.» Nous ferons deux observations sur cette monnoie : la première, Henri VI n'y prend pas le titre de *roi de France*, mais *des François*, FRANCORUM REX, tandis qu'il prend celui de roi d'Angleterre, comme d'un domaine, d'une propriété héréditaire, *Angliæ rex;* la deuxième, si Rabelais a préféré cette monnoie à tonte autre pour la rançon d'un capitaine de Picrochole, roi de Lerné en Chinonois, c'est sans donte parceque les rois d'Angleterre avoient été maîtres pendant long-temps de cette province où il place le théâtre de la guerre des Fouaces. Cette conjecture nous paroît plus vraisemblable que celles que fait Le Duchat à ce sujet, an moins que la seconde des deux : de Marsy s'en moque avec raison, mais il n'est plns juste, et va trop loin, quand il dit que c'est à de semblables minuties que se

faict ce pendent qu'on feit la collation audict Toucquedillon, onquel demanda Grandgousier s'il vouloyt demourer avec luy, ou si mieulx aimoyt retourner a son roy. Toucquedillon respondit qu'il tiendroyt le parti lequel il luy conseilleroyt. Doncques, dist Grandgousier, retournez a vóstre roy, et dieu soit avec vous. Puys luy donna une belle espee de Vienne[7], avec le fourreau d'or, faict a belles vignettes d'orfebvrerie, et ung collier d'or[8] pesant sept cens deux mille marcz, garny de fines pierreries, a l'estimation de cent soixante mille ducatz, et dix mille escuz par present honnorable. Apres ces propos monta Toucquedillon sus son cheval. Gargantua, pour sa seureté, luy

réduit là plupart du temps son commentaire. Les voici: « Il me vient, dit Le Duchat, deux pensées au sujet de cette monnoye, laquelle, à mon avis, Rabelais n'a pas ici employée plutôt qu'une antre sans quelque raison. L'une que frère Jean ayant *sauvé* la vie à Toucquedillon, qu'il s'étoit contenté de faire son prisonnier, il devoit être récompensé de cette prise en *salutz*. L'autre, que le *salut* n'ayant été appelé de la sorte qu'à cause qu'à l'un de ses côtés la *salutation angélique* étoit représentée avec le mot *ave*, Dieu vous gard, par lequel nos anciens exprimoient l'*échec* et même l'*échec et mat*, l'*ave* des *salutz* payés à frère Jean devoit sans cesse rappeler à ce moine la mémoire de la belle action qu'il avoit faite en donnant *échec et mat* à un des chefs de l'armée de Picrochole. »

[7] A Vienne, dans le Bas-Dauphiné, il se fait d'excellentes lames d'épées par le moyen de certains martinets qui se lèvent et s'abaissent en cadence par le mouvement des roues, comme les marteaux des forgerons; et c'est l'eau de la petite rivière de Gère qui fait tourner ces roues. (L.)

[8] Voyez la note 42 du chapitre VIII.

bailla trente hommes d'armes[9], et six vingts archiers soubz la conduite de Gymnaste, pour le mener jusques es portes de la Roche Clermauld, si besoing estoyt. Icelluy departi[10], le moyne rendit a Grandgouzier les soixante et deux mille salutz qu'il avoyt receu, disant: Cyre, ce n'est ores que vous debvez faire telz dons[11]. Attendez la fin de ceste guerre, car l'on ne sçait quelz affaires pourroyent survenir. Et guerre faicte sans bonne

[9] La noblesse françoise, devenue pillarde dans les guerres des règnes précédents, fut réduite en un corps de troupes réglées de cavalerie sous le roi Charles VII qui en composa quinze cents lances d'hommes d'armes et archers, dont les compagnies plus ou moins fortes furent distribuées à des princes et aux plus expérimentés capitaines du royaume. L'homme d'armes avoit à sa suite quatre chevaux, dont deux étoient de service, et les deux autres, l'un sommier, l'autre pour le valet appelé *coutillier*, soit parcequ'il côtoyoit son maître, ou plutôt, selon moi, parcequ'il étoit armé d'un bon *coutelas*. Il y avoit deux fois autant d'archers, obligés d'avoir chacun deux chevaux, l'un de service, l'autre de bagage: mais les deux archers n'avoient d'appointement qu'autant qu'un seul homme d'armes, savoir, par jour un demi-écu valant treize sous six deniers; cependant et l'homme d'armes et l'archer devoient être nobles. On peut voir à ce sujet la Vie du roi Louis XII par Seyssel, chapitre dernier, et Fauchet, liv. II, chap. 1, de son Traité de la milice et des armes. (L.)—Mat. de Coucy, sur l'an 1445 de son Histoire, chap. VII, pag. 545, de l'éditeur du Louvre, 1661, ajoute Le Duchat, dans Ménage, fait monter chaque lance à six personnes, savoir trois archers, un coustillier, l'homme d'armes, et son page.

[10] Parti.

[11] « Donatio per regem facta tempore guerræ... non valet. » Jo. Lup. in Rubr. de Donat. inter vir. et uxor., cité par J. Névisan, liv. VI, n° 55, de sa Forêt nuptiale. (L.)

provision d'argent n'ha qu'ung souspirail de vigueur. Les nerfz des batailles sont les pecunes. Doncques, dist Grandgousier, a la fin je vous contenteray par honneste recompense, et tous ceulx qui m'auront bien servy.

CHAPITRE XLVII.

Comment Grandgousier manda querir ses legions, et comment Toucquedillon tua Hastiveau, puis feut tué par le commandement de Picrochole.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Rabelais, parodiant Homère, métamorphose des villages et des bourgs en de puissants états, fait offrir par eux à Grandgousier, pour continuer la guerre, une artillerie des plus formidables, et des trésors immenses. Mais Gargantua n'en accepte qu'une partie, et ne veut employer que les légions de son père, et avec elles il marche vers la Roche-Clermauld, où Picrochole s'est renfermé. Le capitaine Toucquedillon, étant de retour auprès de lui, l'engage à faire la paix avec Grandgousier, dont il fait l'éloge. Hastiveau, l'un des flatteurs du roi, l'accuse d'être un traître, et soutient que la victoire est sûre. Un coup d'épée au travers du corps est sa réponse; ainsi périsse, ajoute-t-il, qui blâmera les fidèles serviteurs du roi. Picrochole, furieux de la mort de son favori, fait mettre ce capitaine en pièces par ses gardes. L'armée commence à murmurer contre lui; mais il n'en donne pas moins ordre de marcher à l'ennemi.

Les offres considérables d'hommes et d'argent que les sujets de Grandgousier lui font spontanément pour la guerre, et que ce bon roi n'accepte qu'en partie, sont absolument les mêmes que celles qui furent faites à Fran-

çois Ier, lors de la reprise du Milanois, en 1515, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du roi, de Jean Barillon, secrétaire du chancelier Duprat. « François Ier, dit-il, étant dans l'intention d'aller en personne recouvrer le Milanois, séjourna à Lyon, environ trois semaines, chaque jour tenant conseil pour donner ordre au fait de son voyage, et chaque jour, venoient plusieurs seigneurs de ce royaume et gens de guerre, pour aller avec icelui seigneur. »

Ces offres que Rabelais a soin de rapporter ici sont une manière adroite de faire montre du zèle et de la fidélité de ses compatriotes pour leurs rois.

En plaçant le théâtre de la guerre pour les fouaces en Touraine, il a évidemment voulu donner le change au lecteur relativement à la reprise du Milanois par François Ier sur Maximilien Sforce.

Le conte de Toucquedillon et Hastiveau, semble faire allusion à un trait d'histoire rapporté par Barclay, dans son *Icon animorum*. Il dit que dans un conseil tenu la veille de la bataille de Pavie, un jeune homme traita de lâche un vieux capitaine qui n'étoit pas d'avis de livrer bataille, et qui s'y fit tuer; et en effet le nom, le caractère de ce Hastiveau ressemble beaucoup à celui que l'histoire donne à l'amiral Bonnivet.

La fin tragique de Toucquedillon montre qu'il est souvent bien dangereux de faire entendre aux rois des paroles de justice et de vérité, sur-tout quand la passion les domine. « Hastiveau et Toucquedillon, dit Bernier, sont deux conseillers bien différents l'un de l'autre, et qui s'entrefont périr sans que Picrochole ait su discerner lequel des deux étoit le plus raisonnable, en sorte que s'abandonnant à sa passion, il court à sa perte par sa fureur et son opiniâtreté. »

Tout ce que Rabelais dit ici touchant les légions si bien disciplinées de Grandgousier, convient encore parfaite-

ment à Louis XII, comme le remarquent de Marsy et Le Duchat lui-même. (Voyez la note 37.) Ce prince institua plusieurs corps militaires, auxquels il donna le nom de *légions*. Il établit une discipline exacte dans les armées; il perfectionna l'artillerie; il eut soin d'avoir de bons munitionnaires; il paya exactement les troupes; il augmenta en effet le nombre des hommes d'armes jusqu'à deux mille cinq cents lances; en un mot, ajoute de Marsy, il fit toutes les choses que Rabelais attribue ici à Grandgousier. Voyez Brantôme, Seyssel, *Mémoires de du Bellay*, Daniel, etc.

En ces mesmes jours, ceulx de Besse [1], du Marché vieulx, du bourg Sainct Jacques [2], du Train-

[1] Ce doit être *Bessé*, qui est comme un faubourg de Chinon, au côté opposé à celui du *marché vieulx*, et par conséquent à l'orient de cette ville. Il fait partie de la paroisse urbaine de Saint-Mesme; et une porte de Chinon, située à cette partie de la ville, en prend le nom de *Porte-Bessé*. Ainsi il faut lire *Bessé*, et non *Besse*: cela est si certain, que nous n'avons pas craint de corriger ici le texte. Avant de savoir ces particularités, que nous tenons de M. Lepage, Chinonnois instruit, directenr de l'école pratique d'enseignement mutuel de Paris, nous avions cru que ce pouvoit être *Bessé*, village de Maine-et-Loire, ou *Beusse*, commune qui est entre Chinon et Loudnn. Un interprète sans critique a cru que c'étoit *Besse* ou *Bresse*, village du Périgord. Il va chercher de même très loin du théâtre de la guerre des fouaces plusieurs autres lieux, tandis que Rabelais, à la fin de lenr énumération, avertit le lecteur que tous ces villages sont dans l'élection de Chinon: *Ceux de Besse, de Cande, de Montsoreau, et aultres lieux confins.*

[2] C'est ainsi qu'on nomme encore aujourd'hui le faubourg de Saint-Jacques, qui est au midi de Chinon, entre cette ville et le pont de la Nonnain.

neau[3], de Parillé[4], de Riviere[5], des Roches Saint Pol[6], du Vau breton[7], de Pautillé[8], du Brehemont[9], du pont de Clain[10], de Cravant[11], de Grand-

[3] Ce doit être, d'après M. Le Page, *le Raineau*, qui est une vallée, entre Chinon et l'Ile-Bouchard, sur la rive gauche de la Vienne, et qu'on croit être l'ancien lit de cette rivière. Il faut donc lire le *Raineau*, dans le texte : *le Trainneau* doit être une mauvaise leçon.

[4] *Parillé* ou *Parillai* est un village à demi-lieue de Chinon, tout au bout du Pont de la Nonnain. Les autres lieux dont parle ici Rabelais sont de l'Anjou, de la Touraine, et de l'élection de Chinon pour la plupart. (L.) — L'interprète que nous avons relevé à la note 1 lit *le traîneau de Parille* : l'auteur, dit-il, ajoute *le traîneau à Parille*, bourg du Chinonois, soit pour donner le change au lecteur, soit à cause de quelque traineau public de ce lieu, pour le transport des effets et marchandises. C'est ainsi qu'il lit en un seul nom les *rivières de la Roche-Saint-Pol*, *Grandmont des Bourdes*, *le Croulay de Narsay*, au lieu de faire deux noms de lieux de chacun.

[5] C'est *Rivières*, département d'Indre-et-Loire, à quatre kilomètres de Chinon, au confluent des *rivières* de la Vienne et de la Vède.

[6] Paroisse du diocèse de Tours, dans laquelle il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Paul de Cormeri, ordre de Saint-Benoît. Voyez le Pouillé général des abbayes de France, imprimé en 1626, pag. 395. (L.) — Ce village est entre Rivières et la Roche-Clermauld. L'interprète, cité note 1 et 3, lit *les rivières de la Roche-Saint-Pol*. « Rivières qui passent, dit-il, à travers les roches qui se trouvent près la ville de Saint-Pol en Provence, par où passa réellement François Ier pour recouvrer le Milanois. Voy. Chron. de Belleforest, pag. 451. »

[7] Entre Chinon et la Roche-Clermaud.

[8] Ce lieu est près de Parillé. Bernier écrit *Potille* dans sa carte, avec un *e* muet final, et c'est ainsi qu'on prononce ce nom aujourd'hui encore dans le pays.

[9] Bourg de la Touraine, et de l'élection de Chinon, sur la rive gauche de la Loire, presque vis-à-vis de Langeais.

[10] Nous n'avons pu retrouver ce lieu sur les cartes et dans les dic-

mont[12], des Bourdes, de la Villaumere[13], de Huymes[14], de Segré[15], de Husse[16], de Sainct Louant[17],

tionnaires topographiques; mais M. Le Page nous a appris que c'est un pont d'égout semblable à l'arceau Gnalean, et qu'il est situé sur la rive gauche de la Loire, vis-à-vis de Chonzé, entre Candes et le château du petit de Thouars; berceau d'un botaniste distingué, grand amateur de Rabelais, à qui nous avons l'obligation de connoître le vrai personnage de *l'Écolier limousin*. Ce pont donne son nom à *la prairie du pont de Clan;* d'où nous pensons qu'il faut lire *du pont de Clan*, dans le texte. Ce nom ne doit avoir rien de commun avec celui de la rivière du Clain, qui tombe dans la Vienne près de Châtellerault. C'est donc encore une correction à faire dans le texte; mais nous nous contentons de signaler toutes ces corrections: nous les laissons à faire à d'autres, afin qu'elles reçoivent la sanction du temps et des personnes qui connoissent encore mieux les localités que nous.

[11] Près de Panzoust, entre Chinon et l'Ile-Bouchard.

[12] *Grandmont* ou *Grammont* près et au nord-est de Chinon. Ce lieu tire son nom d'un couvent de Grandmontins, nous a dit une personne du pays. L'interprète que nous avons cité note 1 et 3 lit « *Grand mont des Bourdes*, ou lès Bourges, bourg du Berri, diocèse de Bourges. » *Les Bourdes* sont une métairie, près de Cravant, sur la rive droite de la Vienne.

[13] *La Villaumere* ou *la ville au maire*, près de Grandmont et d'Huismes.

[14] *Huisme*, village et châtellénie à huit kilomètres et au nord de Chinon.

[15] *Segré* est le nom d'une petite ville de l'Anjou près de Chateaugontier, aujourd'hui du département de Maine-et-Loire; mais ce lieu est trop éloigné des *autres lieux confins:* nous avions pensé que ce devoit être *Ligré* ou *Ligray*, département d'Indre-et-Loire, au sud-est, et à sept kilomètres de Chinon, mentionné à la fin du chapitre LI, où on lit *Ligre*. M. Le Page nous ayant appris qu'il existoit une métairie nommée *Sergé*, auprès de la Bonnelière, commune de la Roche-Clermauld, nous en avons conclu que c'est de ce lieu dont il est ici question, et que c'est ainsi qu'il faut lire.

de Panzoust[18], des Coldreaulx[19], de Verron[20], de Coulaines[21], de Chose[22], de Varenes[23], de Bour-

[16] Ce lieu doit être *Ussé*, château près du confluent du Cher dans la Loire, qui étoit habité, dans le siècle dernier, par La Sauvagère, auteur d'un volume d'antiquités in-4°, qui fait suite au recueil de Caylus : nous en sommes si persuadés, que nous avons écrit *Hussé*, au lieu de *Husse* dans le texte. Notre interprète dit que *Husse* ou *Heusse* est un bourg de Normandie!

[17] Saint-Louant, à deux kilomètres et à l'ouest de Chinon, sur la Vienne.

[18] *Panzoust*, près de la Vienne, entre Chinon et l'Ile-Bouchard.

[19] *Les Coldreaulx*, qui sont nommés entre Panzoust et Verron, sont le village des *Coudreaux*, situé dans le Verron, entre Chinon et Beaumont. C'est, selon l'interprète des notes 1, 3 et 11, *Codrot*, petite ville de la Guyenne, sur la Garonne!

[20] *Verron* ou *Vairon* est le nom d'un petit pays du Chinonnois, entre la Vienne et la Loire, dans lequel est compris Chinon : il faudroit donc lire *du Verron*.

[21] *Coulaines* est sur la Vienne, au sud du Verron. Notre interprète le confond avec un autre Coulaines qui est dans le Maine.

[22] *Chose*. C'est *Chouzé*, bourg sur la *chaussée* de la Loire, du département d'Indre-et-Loire, et sur la route de Langeais à Saumur, aux confins de l'Anjou et de la Touraine. Ce lieu, qui tire son nom de la *chaussée* où il est situé, a donné naissance à notre ami Chaumeton, médecin et écrivain distingué, enlevé, à la fleur de l'âge, après une longue et douloureuse maladie, à la science, à l'amitié, et à la patrie. Il est donc certain qu'il faut lire ici *Chosé* au lieu de *Chose*, comme plus haut *Hussé* au lieu de *Husse*, et *Pautille* au contraire au lieu de *Pautillé*.

[23] Il y a aux environs de Chinon trois lieux de ce nom; mais celui dont il s'agit ici doit être *Varènes*, que Bernier écrit *Varannes*, sur la rive droite de la Loire, près de Chouzé, vis-à-vis de Cande et Montsoreau, à quatre lieues nord-ouest de Chinon. Les deux autres sont *Varennes*, à huit kilomètres de Loches, et Varanne, à quatre kilomètres de Doué.

gueil[24], de l'Isle Bouchard[25], du Croullay[26], de Narsay[27], de Cande[28], de Montsoreau, et aultres

[24] Petite ville et abbaye à quatre lieues de Saumur et de Langeais, près la route de Tours à Angers.

[25] Petite ville dans une île de la Vienne, à trois lieues et à l'est de Chinon.

[26] Au *Croulai*, qui est près de Chinon, il y a un couvent de cordeliers. (L.)—Le Croullay étoit un couvent de la commune de Cravant, à l'est de Chinon, près et au nord de Panzoust: on y alloit en pèlerinage à une fontaine miraculeuse qui étoit dans une chapelle, nous a dit M. Le Page. L'interprète déja cité ne fait qu'un village du *Croulay* et du suivant, ainsi: *Le Croulay de Narsy*, bourg d'Anjou.

[27] La position de ce lieu est encore indiquée dans ce passage de la fin du chapitre 1: « Près l'Arceau-Gualeau, au-dessons de l'Olive, tirant à Narsay. » Mais nous n'avons pu le trouver ni dans les cartes du Chinonois, ni dans les dictionnaires topographiques. M. Le Page nous apprend que c'est un château, commune de Cravant.

[28] Cande est un bourg de la Touraine, et Montsoreau un autre très proche de Cande, où la Vienne entre dans la Loire. (L.) Cande est un bourg de la Touraine, et de l'élection de Chinon, et Montsoreau un bourg de l'Anjou. Ces deux gros bourgs ne sont séparés que par une rue; ce qui a donné lieu au proverbe:

Entre Cande et Montsoreau
Ne paît ni vache ni veau.

« La plupart des lieux dont parle ici Rabelais, dit l'abbé de Marsy, sont des villages ou des petites villes de la Touraine, de l'Anjou, ou du Poitou, qu'il a taché d'anoblir. De la manière dont il en parle, on diroit que ces différents cantons sont des royaumes fort puissants, puisqu'il en fait sortir des trésors immenses, une armée innombrable, et une artillerie qui n'a jamais eu sa pareille. C'est une imitation ou peut-être même une critique des exagérations hardies de certains poëtes, et en particulier d'Homère qui a métamorphosé en royaumes tant de lieux obscurs de Grèce et de Phrygie, peut-être aussi peu considérables par eux-mêmes que *Bréhémont*, *Pautillé*, et les autres villages dont parle Rabelais. »

lieux confins, envoyarent devers Grandgousier embassades, pour luy dire qu'ilz estoyent advertiz des tortz que luy faisoyt Picrochole; et, pour leur ancienne confederation, ilz luy offroyent tout leur pouvoir, tant de gens que d'argent [29], et aultres munitions de guerre. L'argent de tous montoyt, par les pactes [30] qu'ilz luy envoyoyent, six vingts quatorze millions, deux escuz et demy d'or [31].

Les gens estoyent quinze mille hommes d'armes, trente et deux mille chevaulx legiers, quatre vingts neuf mille harquebousiers [32], cent quarante mille adventuriers, unze mille deux cens canons, doubles canons, baselics et spirolles. Pionniers quarante sept mille, le tout souldoyé et avitaillé pour six mois et quatre jours [33]. Lequel offre Gargantua ne refusa, ny accepta du tout.

Mais, grandement les remerciant, dist qu'il

« Il importe fort peu, dit l'éditeur de 1752, de connoître la position géographique de tous ces lieux, et Rabelais n'est entré dans ce détail que pour imiter le dénombrement des Grecs au deuxième livre de l'Iliade. Il paroit même que du capitaine Trepelu il a voulu *en* (*sic*) faire le Thersite de son Gargantua. »

[29] Tout ce qu'ils pouvoient fournir tant en gens qu'en argent.

[30] Les bordereaux, les états: du latin *pacta*, pactes, accords, traités ou articles convenus.

[31] *Deux escuz et demi d'or* n'est ni dans l'édition de 1555, ni dans celle de Dolet. (L.)

[32] Arquebusiers.

[33] *Et quatre jours* manquent aussi dans ces deux éditions. (L.)

composeroyt cette guerre par tel engin que besoing ne seroyt tant empescher de gens de bien. Seullement envoya qui ameneroyt en ordre les legions lesquelles entretenoyt ordinairement en ses places de la Deviniere[34], de Chaviny[35], de Gravot[36] et Quinquenais[37], montant en nombre de deux mille cinq cens hommes d'armes[38], soixante et six mille hommes de pied, vingt et six mille harquebousiers, deux cens grosses pieces d'artillerie[39], vingt et deux mille pionniers, et six mille chevaulx legiers, tous par bandes, tant bien as-

[34] La *Devinière* est la closerie de l'auteur entre Chinon et Lerné. Aussi fait-il figurer ses habitants en tête des plus zélés pour le service du roi.

[35] *Chavigny* est un château près de Lerné. Il a pour singularité autant de portes et de fenêtres que de jours dans l'an : on en dit autant de celui de Chambord, et de bien d'autres. Dans les symboles anciens, ces châteaux, comme la ville de Thèbes aux cent portes, étoient donc un thème céleste du zodiaque partagé en douze maisons de trente fenêtres chacune, ou en douze mois de trente jours.

[36] Nous n'avons pu trouver ce lieu, qui reparoît encore dans le chapitre LI : nous avons consulté en vain deux personnes de Chinon.

[37] *Les Quinquenais* sont un clos de vigne de Chinon même.

[38] L'édition de 1535 et celle de Dolet n'en mettent que douze cents, trente-six mille hommes de pied, treize mille arquebusiers, et ne parlent point de chevau-légers. Au reste ce fut le roi Louis XII qui augmenta en France le nombre des hommes d'armes jusqu'à deux mille cinq cents lances. (L.)

[39] L'artillerie fit grande peur aux soldats de Ludovic Sforce, le vrai Picrochole, lors de la première reprise du Milanois par Louis XII. « La vue de l'artillerie françoise, dit Garnier, effraya ces soldats italiens, peu exercés dant l'art des sièges. » Voyez Garnier, tome XXI, pag. 166.

sorties de leurs thesauriers, de vivandiers, de mareschaux, d'armuriers et aultres gens necessaires au trac[40] de bataille, tant bien instruictz en art militaire, tant bien armez, tant bien recongnoissans[41] et suivans leurs enseignes, tant soubdains[42] a entendre et obeir a leurs capitaines, tant expediez[43] a courir, tant forts a chocquer, tant prudens a l'adventure, que mieulx ressembloyent une harmonie d'orgues et concordance d'horloge

[40] *Trac*, dit Nicot, est fait par apocope de ce féminin *trace*, vestigium. *Suyvre le trac des meschans*, flagitiosorum vestigiis insistere... De sorte que *trac* est proprement la foulure et batture de la terre, où plusieurs ont marché, la marche du pied, ou la forme du pied qu'on dit en terme de venerie *piste*, vestigio impressio, calcanei infixio; d'où *refuser tout à trac*, planè denegare, *suyvre le trac d'un lièvre*, vestigia leporis persequi. » Mais *trac de bataille* doit signifier le train, l'attirail de la guerre.

[41] Encore, liv. III, chap. 1 : « Car si les Utopiens avant cestuy « transport avoyent esté feaulx et bien recongnoissans. » Ce terme, qui est de l'ancien blason, signifie *discernans les couleurz et les devises de leurs drapeaux*. Le roman de Perceforest, vol. I, chap. XLIV : « Mais je sçauroye voulentiers quelles armes ce chevalier, qui est tout dernier, porte. Sire, respondit le chevalier, je porte ung escu d'azur à ung daulfin vermeil. Par ma foy, dit l'Hermin, vous avez belles *congnoissances*, et je croy que les faits seroient bien aussi à *recongnoistre*, s'il venoit à poinct. » Le roman de Huon de Bordeaux, part. II, au chapitre qui a pour titre : *Comment Croissant fit merveilles en la bataille :* « Sire, je vous prie que dire me veillez quelles armes portent les deux rois. Alors le comte luy devisa de leurs armes et congnoissances. » C'est de ce mot que les Anglois ont fait *cognizance*, mot qui chez eux signifie *blazon*, marque, enseigne. Voy. Ménage, au mot BLASON. (L.)

[42] Si prompts.

[43] Si agiles, si expéditifs : du latin *expeditus*.

qu'une armee ou gendarmerie. Toucquedillon, arrivé, se presenta a Picrochole, et luy conta au long ce qu'il avoyt et faict et veu. A la fin, conseilloyt, par fortes parolles, qu'on feit appoinctement avec Grandgousier, lequel il avoyt esprouvé le plus homme de bien du monde; adjoustant que ce n'estoyt ny preu ny raison[44] molester ainsi ses voisins, desquelz jamais n'avoyent eu que tout bien. Et, au reguard du principal, que jamais ne sortiroyent de ceste entreprinse qu'a leur grand dommaige et malheur. Car la puissance de Picrochole n'estoyt telle que aisement ne les peust Grandgousier mettre a sac. Il n'eut achevé ceste parolle, que Hastiveau dist tout hault: Bien mal heureux est le prince qui est de telz gens servy qui tant facillement sont corrompuz, comme je congnoys Toucquedillon: car je voy son couraige tant changé que vouluntiers se feust adjoinct a nos ennemys pour contre nous batailler, et nous trahir, s'ilz l'eussent voulu retenir: mais, comme vertus est de tous, tant amys qu'ennemys,

[44] Ni *profit* ni raison. Le roman de Perceforest, vol. II, chap. XLVI: « Il eust conru sus au chevalier; mais il pensa en luy mesme que manvaise haste n'est *preux*, et que bien à temps y viendroit. » On a dit aussi *prou* dans le même sens; et de là le souhait des vieilles gens, *prou, bon prou vous fasse.* (L.) — Bernier explique *ny preu* par *ni droit.* L'éditeur de 1752 confond le substantif *preu* ou *prou* avec l'adjectif *preux;* et explique cet endroit par, *qu'il n'étoit ni honnête, ni raisonnable.* Il avoue cependant que Le Duchat pourroit bien avoir raison.

louee et estimee, aussi meschanceté est tost cong neue et suspecte. Et, posé que d'ycelle les ennemys se servent a leur prouffict, si ont ilz tousjours les meschans et traistres en abomination.

A ces parolles, Toucquedillon impatient tira son espee, et en transpercea Hastiveau, ung peu au dessus de la mammelle gausche, dont mourut incontinent. Et, tirant son coup du corps, dist franchement: Ainsi perisse qui feaulx serviteurs blasmera. Picrochole soubdain entra en fureur, et, voyant l'espee et fourreau tant diapré[45], dist: T'avoyt on donné ce baston[46] pour, en ma presence, tuer malignement mon tant bon amy Hastiveau?

Lors commanda a ses archiers qu'ilz le meissent en pieces. Ce que feut faict sus l'heure, tant cruellement que la chambre estoyt toute pavee de sang. Puis feit honnorablement inhumer le corps de Hastiveau, et celluy de Toucquedillon jecter par sus les murailles en la vallee.

[45] La même belle et riche épée que Grandgousier avoit donnée à Toucquedillon. (L.) — Fourreau si bien orné de couleurs différentes, si bien bigaré, si bien travaillé. Voltaire, dit l'éditeur de 1752, se sert de ce mot assez souvent, et l'applique toujours heureusement.

[46] L'épée et l'arquebuse étoient comprises indifféremment sous le terme de *bâton* que déja plus haut, chap. XXIV, on voit employé dans la signification de toutes sortes d'armes d'escrime. De là vient que, pour distinguer les épées d'avec les arquebuses, les fusils, et les pistolets, les ordonnances de France appellent ces derniers des *bâtons à feu*. (L.) — Cette épée.

Les nouvelles de ces oultraiges feurent sceues par toute l'armee, dont plusieurs commencearent murmurer contre Picrochole, tant que Grippepinault[47] luy dist : Seigneur, je ne sçay quelle issue sera de ceste entreprinse. Je voy vos gens peu confermez[48] en leurs couraiges. Ilz considerent que sommes icy mal pourveus de vivres, et ja beaucoup diminuez en nombre, par deux ou troys issues[49].

Dadvantaige il vient grand renfort de gens a vos ennemys. Si nous sommes assiegez une foys, je ne voy point comment ce ne soyt a nostre ruyne totale. Bren, bren, dist Picrochole, vous semblez les anguilles de Melun : vous criez davant qu'on vous escorche : laissez les seullement venir.

[47] Par corruption pour *Grippepineau*, nom d'un chef qui apparemment s'étoit distingué au sac du clos de l'abbaye de Sevillé. (L.)

[48] Confirmés, affermis.

[49] Sorties de la place assiégée.

CHAPITRE XLVIII.

Comment Gargantua assaillit Picrochole dedans la Roche Clermauld, et deffeit l'armee dudict Picrochole.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua s'avance avec une troupe bien disciplinée et fournie de toutes les munitions nécessaires, contre celle de Picrochole où le désordre règne, où rien n'est prévu, ni soumis. Picrochole se hâte de sortir de la ville au moment que commence l'assaut, dans l'espoir de repousser les assiégeants. Mais il est vaincu, et mis en fuite avec ceux de ses gens qui peuvent échapper à la mort, et il en est bientôt abandonné. Il n'en est plus parlé, et l'on ignore ce qu'il est devenu depuis.

Telle fut aussi pour Maximilien Sforce l'issue de son usurpation du Milanois; son armée fut mise en déroute par François I[er], et il n'eut d'autre parti à prendre que la fuite, qui ne lui réussit même pas, puisqu'il fut pris et amené à Paris, où il mourut en 1530. Voyez Moréri, au mot Sforce.

Gargantua eut la charge totale de l'armee: son pere demoura en son fort[1]. Et, leur donnant cou-

raige par bonnes parolles, promit grands dons a ceulx qui feroyent quelques proesses. Puis guaignarent le gué de Vede, et, par basteaulx et pontz legierement faictz, passarent oultre d'une traicte. Puis, considerant l'assiette de la ville, qu'estoyt en lieu hault et advantaigeux, delibera celle nuict sus ce qu'estoyt de faire. Mais Gymnaste luy dict: Seigneur, telle est la nature et complexion des Françoys qu'ilz ne valent qu'a la premiere poincte. Lors ilz sont pires que diables. Mais, s'ilz sejournent, ilz sont moins que femmes. Je suys d'advis qu'a l'heure presente, apres que vos gens auront quelque peu respiré et repeu, faciez donner l'assault. L'advis feut trouvé bon. Adoncques produict toute son armee en plein camp, mettant les subsides[2] du cousté de la montee. Le moyne print avec soy six enseignes de gens de pied, et

[1] * Fort, dans nos vieux livres, se prend tantôt pour un camp fortifié, comme dans Amadis, tome IV, chap. xvii, et tantôt comme ici, pour un château bâti moins pour y attendre l'ennemi, que pour y jouir avec quelque sûreté des douceurs de la paix. Froissart, vol. IV, chap. xv, faisant parler le vicomte de Meaux, qui assiégeoit le château de la Roche-de-Vandais, en Auvergne, sur un voleur, nommé Aimerigot Marcel, fait dire à ce seigneur, pour raison de ce qu'il n'en levoit pas le siége, qu'Aimerigot n'avoit pas fait de ce château « une maison de paix ne de soulas, mais un *fort* et retours de larrous pillars. » (L.) — Ce fort est le château de Blois, ou le *palais des Tournelles* de Paris, situé où est aujourd'hui la Place-Royale, ainsi nommé des tours qui le flanquoient de tous côtés.

[2] Les troupes auxiliaires : du latin *subsidium*, troupes qui viennent au secours.

deux cens hommes d'armes : et, en grande diligence, transversa[3] les marais, et guaigna au dessus le puy, jusques au grand chemin de Loudun. Ce pendent l'assault continuoyt, les gens de Picrochole ne sçavoyent si le meilleur estoyt sortir hors et les recepvoir, ou bien guarder la ville sans bouger. Mais furieusement sortit avec quelque bande d'hommes d'armes de sa maison, et la feut receu et festoyé a grandz coups de canon qui gresloyent devers les cousteaux, dont les gargantuistes se retirarent au val, pour mieulx donner lieu a l'artillerie. Ceux de la ville deffendoyent le mieulx que pouvoyent, mais les traictz passoyent oultre par dessus sans nul ferir. Aulcuns de la bande, saulvez de l'artillerie, donnarent fierement sus nos gens, mais peu proufitarent : car tous feurent receus entre les ordres[4], et la ruez par terre. Ce que voyans se vouloyent retirer : mais ce pendent le moyne avoyt occupé le passaige, parquoy se mirent en fuyte sans ordre ny maintien. Aulcuns vouloyent leur donner la chasse, mais le moyne les retint, craignant que, suivans les fuyans, perdissent leurs rancs, et que sus ce poinct ceulx de la ville chargeassent sus eulx. Puys, attendant quelque espace, et nul ne comparant a l'encontre, envoya le duc Phrontiste[5] pour admonester Gar-

[3] Traversa. — [4] Entre les rangs.

[5] *Phrontiste* du grec φροντιστὴς, soigneux, industrieux, diligent.

gantua a ce qu'il advanceast pour guaigner le cousteau a la gausche, pour empescher la retraicte de Picrochole par celle porte. Ce que feit Gargantua en toute diligence, et y envoya quatre legions de la compaignie de Sebaste[6]: mais si tost ne peurent guaigner le hault qu'ilz ne rencontrassent en barbe Picrochole, et ceulx qui avec luy s'estoyent espars.

Lors chargearent sus roiddement: toutesfoys grandement feurent endommaigez par ceulx qui estoyent sus les murs, en coups de traict et artillerie. Quoy voyant Gargantua, en grande puissance alla les secourir, et commencea son artillerie a heurter sus ce quartier de murailles, tant que toute la force de la ville y feut evocquee[7]. Le moyne, voyant celluy cousté lequel il tenoyt assiegé denué de gens et guardes, magnanimement tira vers le fort: et tant feit qu'il monta sus, luy et aulcuns de ses gens, pensant que plus de craincte

[6] *Sebaste*, en grec, σεβαστὸς, vénérable, en latin, *augustus*. Ce nom étoit jadis attribué aux empereurs romains par les Grecs, et le premier qui reçut ce beau titre fut Octavien César, qui fut surnommé *Auguste*. Beaucoup de compagnies d'archers et d'arbalétriers le portoient anciennement. C'étoit celui de saint Sébaste ou Sébastien, leur grand patron, parcequ'on le représentoit percé de flèches, au lieu d'en percer ses ennemis comme cela eût dû être pour en faire le patron des archers. Apollon l'étoit avant lui, mais au moins il étoit représenté décochant des flèches.

[7] Attirée, appelée: de manière que toutes les forces, toutes les troupes de la ville se portèrent de ce côté-là.

et de frayeur.[8] donnent ceulx qui surviennent a ung conflict, que ceulx qui lors a leur force combattent. Toutesfoys ne feit oncques effroy[9] jusques a ce que tous les siens eussent guaigné la muraille, excepté les deux cens hommes d'armes qu'il laissa hors pour les hazards.

Puis s'escria horriblement, et les siens ensemble : et sans resistance tuarent les guardes d'ycelle porte, et l'ouvrit es hommes d'armes, et en toute fiereté coururent ensemble vers la porte de l'orient, ou estoyt le desarroy[10]. Et par derriere renversarent toute leur force.

Voyans les assiegez de tous costez les gargantuistes avoir guaigné la ville[11], se rendirent au moyne a mercy. Le moyne leur feit rendre les bastons et armes, et tous retirer et resserrer par les ecclises[12], saisissant tous les bastons des croix

[8] Ceci est pris presque mot pour mot de Thucydide, livre V, chapitre II. (L.)

[9] On appelle *effroi* un bruit imprévu, comme débris de portes en criant *tue, tue;* et c'est ce que plus bas il est dit que firent frère Jean et les siens, qui, après s'être tenus cois un assez long temps, s'écrièrent horriblement tous ensemble, et tuèrent sans résistance les gardes de la porte. La trentième des Cent Nouvelles nouvelles : « Saillirent de leurs chambres sans faire *effroy* ne bruit. » Le même mot, à-peu-près dans la même signification, se retrouve encore en deux endroits du vingt-troisième chapitre du livre III. (L.)

[10] Où le combat étoit le plus chaud.

[11] C'est comme il faut lire, et non pas comme portent toutes les éditions que j'ai vues : « Voyant les assiegez de tous costez, et les » gargantuistes avoir guaigné la ville. » (L.)

et commettant gens es portes pour les guarder de yssir[13]. Puys, ouvrant celle porte orientale, sortit au secours de Gargantua. Mais Picrochole pensoyt que le secours luy venoyt de la ville, et par oultrecuidance[14] se hazarda plus que devant : jusques a ce que Gargantua s'escria : Frere Jean, mon amy, frere Jean, en bonne heure soyez venu. Adoncques congnoissant Picrochole et ses gens que tout estoyt desesperé, prindrent la fuyte en tous endroictz[15]. Gargantua les poursuyvit jusques pres Vaugaudry[16], tuant et massacrant, puys sonna la retraicte.

[12]* Le Milanois, sur-tout Milan, est clairement signalé ici par ses églises et ses bâtons de croix.

[13] Pour les empêcher de sortir.

[14] Froissart, liv. IV, chap. XVI: « Mais encores en ce jour il forfit « par *oultrecuidance*, car il se alla hors de l'ordonnance de son neveu « qui luy avoit chargé que pour assault qu'on fist, point n'issist hors, « n'ouvrist les barrieres. » Si l'on prend garde que ce que Rabelais appelle *oultrecuidance* dans la personne de Picrochole, c'est que ce prince crut que des gens qui venoient pour achever de le défaire s'avançoient à son secours, on ne disconviendra point que l'auteur, dans la signification qu'il donne à ce mot, ne l'ait dérivé d'*ultra cogitantia*, pour exprimer la folle erreur d'un homme qui prend témérairement toutes choses à son avantage. (L.) — [15] De toutes parts.

[16] Nous n'avons pu trouver *Vaugaudry* dans les cartes ni dans les livres; mais il est évident que ce lieu doit être près de la Roche-Clermauld. Dans le chapitre XXXIV, Picrochole envoie de la Roche-Clermauld le capitaine Tripet assaillir le bois de Vède et Vaugaudry. Ce nom est mal écrit, *Vaudry*, dans l'édition in-4° de 1741. — Ceci écrit, M. Le Page nous apprend que c'est un château entre le Vaubreton et la Roche-Clermauld.

CHAPITRE XLIX.

Comment Picrochole fuyant feut surprins de males fortunes, et ce que feit Gargantua apres la bataille.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Picrochole désespéré s'enfuit. Il n'est consolé de sa défaite et de sa chute que par une vieille qui lui prédit que son royaume lui seroit rendu à la venue des cocquecigrues. « Depuys ne sçayt on qu'il est devenu. Toutesfoys l'on m'ha « dict qu'il est de present paovre guaigne denier a Lyon, « cholere comme devant, et tousjours se guermente a tous « estrangiers de la venue des cocquecigrues, esperant cer- « tainement, selon la prophetie de la vieille, estre a leur ve- « nue reintegré a son royaulme. » « Ne croyez-vous pas voir, écrivoit Ginguené en 1791, les plus entêtés de nos ci-devant princes, grands et petits seigneurs, et féodaux de toute espèce, vingt ans encore après la constitution finie et consolidée, errer dans les villes étrangères, s'enquérant toujours d'une contre-révolution, comme Picrochole de la venue de ses cocquecigrues? »

L'auteur, en faisant prédire par une vieille, à Picrochole en fuite, qu'il seroit rétabli dans son duché, à la venue des *cocquecigrues*, c'est-à-dire jamais, n'a voulu que rire de la ruine de Sforce, qui, non plus que Picrochole, ne reparut point dans le duché de Milan.

Quant à ce qu'il ajoute: « Toutesfoys l'on m'a dist qu'il « est de present paovre guaigne denier à Lyon...., » est une allusion à la modique pension, à laquelle Maximilien Sforce fut réduit en France, après sa défaite, et à la fin malheureuse de Louis Sforce, son père, dit le *More* ou l'*Éthiopien* (car l'auteur se plaît à confondre toujours ces deux personnages), qui fut d'abord emprisonné à Lyon, puis, par ordre de Louis XII, renfermé à Loches, dans une cage de fer, où il mourut en 1510. Cette fin est bien clairement exprimée par ces vers des Fanfreluches antidotées, stance cinquième du chapitre II, livre Ier:

« En cet arrest le courbeau (*Sforce le More*) feut pelé,
« Par Hercules, qui venoyt de Lybie. »

Voyez nos remarques sur ces deux vers. Voyez aussi Moréri, au mot SFORCE (Louis).

L'ordre de Gargantua de ne commettre aucune violence dans la Roche-Clermauld, où il venoit d'étre reçu en vainqueur, est absolument la conduite de Louis XII dans Milan, lorsqu'il y fit son entrée triomphante, après la défaite et la prise de Ludovic Sforce. Il confirma même les priviléges des habitants. Voyez Garnier, tom. XXI, pag. 173.

« Picrochole, dit Bernier, est enfin obligé de prendre la fuite, pour ne rentrer dans ses états qu'à la venue des cocquecigrues, suivant la prédiction de la vieille Orpidon. Sur quoi on peut remarquer que par-tout où il y a quelque prédiction à faire, c'est presque toujours quelque vieille, quelque fée, quelque sibylle qu'on y emploie..... Cependant les femmes ne veulent jamais être ni paroître vieilles; les appeler vieilles, c'est la plus grande injure qu'on puisse leur faire..... On a beau dire parmi les poëtes, d'une belle vieille (car on n'en trouve guère que chez eux), *qu'elle est toujours fraîche et toujours blonde comme la lune*, n'en déplaise aux Bussis et aux Benserades, les femmes ont tou-

jours l'inconstance de cet astre; au point qu'on en a vu quelques unes se marier à soixante, à soixante-dix, et à quatre-vingts ans, et qu'il s'en est vu d'aussi extraordinaires et aussi bizarres dans leurs conjonctions que le sont celles de la lune avec les autres planètes. Les unes ont voulu un Mars, d'autres un Mercure, un Saturne, un Jupiter; car pour le soleil [1], c'est autre chose: comme c'est or et argent comptant, toutes celles qui tâchent d'y parvenir n'y réussissent pas toujours. Encore se lassent-elles quelquefois de leur fortune, puisqu'on voit cette plainte du roi François I[er], écrite avec un diamant sur une vitre du château de Chambord :

Souvent femme varie;
Mal-babile qui s'y fie.

Ce qui fut sans doute la suite de quelque dépit et mécontentement amoureux. »

« La vieille a même beau être propre..... Quelque soin qu'elle prenne à se déguiser, telle à-peu-près qu'étoit la belle vieille du poëte Villon, sous le nom de *la belle Huaumière*, qui avoit été en son temps, il est à croire, ce que fut depuis la belle Ferronnière, il semble que ce ne soit qu'une Orpidon, une vieille salope, tant il y en a peu comme la vieille Gaillo..., qui trouva un mari à l'âge de quatre-vingts ans, fort honnête homme..... Ce qu'il y a de surprenant en celles que l'âge n'a pas beaucoup changées, est qu'on voit une infinité de laideurs effectives, pour avoir voulu être belles contre vent et marée, et des vieillesses prématurées, pour avoir voulu paroître jeunes; car qui doute que si les femmes prenoient des noms de guerre, elles ne se fissent

[1] * Allusion à Louis XIV, qui avoit pris le soleil pour emblème, et qui épousa, en 1685, avec toutes les formalités nuptiales, et devant l'église, madame de Maintenon, âgée de cinquante ans : la cour ne l'appeloit que sa *vieille*. Bernier écrivoit en 1697. *

appeler *la Jeunesse?* puisque nous en avons vu qui se sont fait écorcher le visage avec des vessicatoires, pour faire peau neuve, feignant que c'étoit une érésipèle. Ce n'est pas là tout, car si les vieilles ne trouvent à se marier, elles cherchent à marier les hommes..... On sait trop qu'elles font souvent venir le galant à leur point; à lui faire faire les noces, et à le mettre en de beaux draps blancs... Mais achevons le chapitre par le retour des cocquecigrues, qui sont au sens de l'auteur, les kalendes grecques, quoique ce terme ne signifie que choses frivoles, chimériques, coquilles de mer, matière gluante, choses qui n'ont guères de rapport aux kalendes grecques qui sont *le jamais* des François. Quoi qu'il en soit, si le duc de Savoie dépouillé de ses états par François I[er], est marqué par le Picrochole de Rabelais, comme quelques uns le pensent, la prédiction de la vieille auroit été fausse, puisque ce duc fut rétabli après quelque temps, et après avoir appris à ne plus attaquer les plus forts. »

Picrochole ainsi desesperé s'enfuyt vers l'Isle Bouchart[2], et au chemin de Riviere[3] son cheval bruncha par terre, a quoy tant feut indigné que

[2] C'est une petite ville dans une île de la rivière de Vienne, à sept lieues de Tours, et à trois de Chinon. Elle est nommée ainsi parceque son château a été bâti au dixième siècle par *Bouchard*, seigneur du lieu. Il y avoit dans cette ville une commanderie de Malte, de la langue de France, et du grand prieuré d'Aquitaine, trois prieurés, plusieurs paroisses et maisons religieuses; ce qui fait que l'auteur relègue tous les cagots et hypocrites à l'Ile-Bouchart.

[3] *Rivière* est à l'orient et à une lieue et demie de la Roche-Clermauld, sur la rive gauche et au confluent de la Vède dans la Vienne.

de son espee le tua en sa chole[4], puis ne trouvant personne qui le remontast, voulut prendre ung asne du moulin qui la aupres estoyt; mais les meusniers le meurtrirent tout de coups, et le destroussarent de ses habillemens, et luy baillarent pour soy couvrir une meschante sequenye[5]. Ainsi s'en alla le paovre cholerique; puis passant l'eaue au Port-Huaulx[6], et racomptant ses males fortu-

[4] Les dernières éditions ont *en sa cholère;* mais *en sa chole*, de χολη, comme on lit dans celles de Dolet et de 1553, est plus du style de Rabelais, et a plus de rapport au nom *Picrochole*. On trouve *chaude cole* dans le quarante-neuvième Arrest d'amour. (L.) — On trouve dans Nicot CHOLE OU COLE, *ire*, courroux, cholere: *χολή, id est ira, fel, bilis*, ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Étienne, comme le remarque Ménage. De *chole* on a fait *chaude cole*, calida chola, chaude colère, colère bouillante: l'auteur de l'ancien style du parlement, chap. XXXI, distingue le meurtre, *murtrum*, fait de guet apens, de l'occision, *occisio*, qui est faite sans dessein, « In « rixâ, dit-il, quæ gallicè dicitur *chaude-cole.* » Nous avons déja dit que le nom de *Picrochole* signifioit *bile noire*: l'expression *en sa chole*, et celles du *paovre cholérique*, de *cholere comme devant*, dont se sert ici Rabelais, quelques lignes plus bas, en parlant de Picrochole, confirment cette étymologie. Elles confirment aussi que *Picrochole* est Ludovic Sforce, surnommé *le More* ou l'*Éthiopien;* car il est évident que c'est à ce surnom que celui de *Picrochole* fait allusion.

[5] Souquenille. On trouve ce mot écrit dans Nicot par contraction *squenie*, qu'il explique par roquet, *theristrum*, d'après Budée, en remarquant qu'il est écrit *souquenie* dans Ronsard. Ce mot doit être composé de la préposition *sous* et du même radical que *guenille* et *gonelle*, dans le nom de *Grise-gonelle*, c'est-à-dire du latin *gaunace* ou *gaunacum*, sorte de gros vêtement, mot formé du grec *καυνάκη*, habit poilu d'un côté.

[6] Village avec un *pont* sur l'Indre, à sept lieues de Tours, et à

nes[7], feut advisé[8] par une vieille Lourpidon[9], que son royaulme luy seroyt rendu a la venue des

trois de Chinon: d'où *Pont-Huaux*, comme lisoit ici Ménage, et *Pont-Hunault* comme Charles Étienne, pag. 120 de son Gnide des chemins, édition de 1553, a appelé ce village, qui à la page 199 du même livre est appelé *Port-Hunault. Huaux, Huault*, et *Hunault*, sout des corruptions de *Hugues*, d'où *Huet, Huaut, Hugon, Hugonneau, Hunault*. (L.)—Le *Port-Huaux* est près du confluent de l'Indre et d'un bras du Cher, vis-à-vis de Langeais, à quatre lieues de l'Ile-Bouchard. Un interprète, qni ne s'est sans doute pas donné la peine de consnlter la carte, dit que c'est un port de l'île Bouchard, ou voisin de cette île!

7 Sa mauvaise fortune.

8 Fut instruit, averti.

9 Ce mot, qui n'est point connu en Bourgogne, quoique Ménage assure qu'on l'y prononce *Orpidon*, et qu'il s'y dit d'une femme malpropre, vient apparemment de *horridus*, d'où *ord* que Rabelais aspire. *Horridus, horripidus, horripido, onis, horripidone*, Orpidon, et par l'incorporation de l'article, comme en *landier, Lorpidon*, et suivant l'ancienne prononciation *Lourpidon*. De *lordo*, ord, l'Italien a fait *lordone*, terme d'injure, qui signifie *sale, vilain*. (L.)—Il est certain que *Lourpidon* est un mot composé de l'article *la* contracté avec *Orpidon* qui se dit dans le même sens; mais *Orpidon* ne peut pas venir de *horripidus* qui n'a jamais été latin: il doit être composé par contraction de *horridus*, d'où nous avons fait *ord* et *ordure*, et de *pes, pedis*, pied; ou plutôt de *horrido pede*, au pied horrible, hideux, difforme, c'est-à-dire au pied d'oie, comme la reine Pédanqne, la reine Berthe, sainte Néomaye, et la marquise ou l'oie de Winchester. Dans le moyen âge ce pied d'oie étoit regardé comme un symbole de libertinage et de ladrerie. Tous les lépreux, sous les différents noms de *canards*, de *cagots*, de *cacous*, de *caqueux*, de *gahets*, etc., et sur-tout ceux du Béarn, étoient tenns de porter cette marque distinctive sur l'épaule: c'étoit une épaulette d'infamie. Voyez les notes du chapitre XII dn livre II. Ainsi une vieille Lourpidon seroit une vieille maquerelle, une vieille débanchée. Bernier, d'après Ménage, dit qu'une vieille *Orpidon* signifie une vieille sa-

cocquecigrues [10] : depuis ne sçait on qu'il est devenu. Toutesfoys l'on m'ha dict qu'il est de present paovre guaigne denier à Lyon [11], cholere

lope, en langage bourguignon. M. Roqnefort fait venir ce mot de *lupanarium*, un interprète de Rabelais de *pied lourd:* il fant avoir l'esprit bien lourd pour donner de semblables étymologies. Voyez, chap. IV, note 7, et liv. II, chap. XII, la note sur *quanard de Savoye.*

[10] C'est-à-dire jamais. Rabelais, liv. IV, chap. XXXII: « S'il recu« loit, c'estoient *cocquecigrues de mer.* » On appelle *coquecigrues* les coquilles des hérissons de mer, et suivant ce dernier passage, Ménage a cru que l'expression proverbiale dont il s'agit dans le premier venoit de ce que, selon qu'il fait parler Rondelet, les hérissons de mer, au lieu de marcher, ne font que tourner dans leurs coquilles, qui sont toutes hérissées de pointes. Mais il n'a pas bien entendn Rondelet, dont voici les termes : lib. XVIII, *de Piscibus*, cap. XIX, « Omnibns (*echinis*) crusta est tennis, undique spinis sive aculeis ar« mata quæ pro pedibus sunt. Ingredi est his in orbem volvi. » Cela ne vent pas dire que ces hérissons, au lien de marcher, ne fassent que tourner dans leurs coquilles, mais que les pointes de leurs coquilles leur servent de pieds et qu'ils marchent en ronlant. Touchant le mot *cocquecigrues*, je crois que, comme les anciens ont imaginé lenrs sphinx et leurs chimères, nons avons de même imaginé nos *cocquecigrues* comme des animaux composés du coq, dn cygne, et de la grue, *coccygrues*, qu'on a écrit *coquecigrues*, à quoi l'on a quelquefois ajouté *de mer* pour rendre la chose plus extraordinaire et en même temps plus ridicule. (L.)—L'académie remarque que ce mot se dit des choses frivoles, chimériques, et cite ces locutions consacrées par l'usage : *Il nous vient compter* (conter) *des coquecigrues. Il nous vient repaître de coquecigrues de mer. Il raisonne comme une coccigrue.* Veneroni, dans son dictionnaire françois-italien, rend *à la venue des coquecigrues*, par *quando gli asini voleranno.* Ménage ajoute qn'à Paris, dans les cabinets des curieux, on appelle *coquecigrues* les coquilles de mer; et qu'à Dieppe et an Hâvre, les matelots appellent *coquecigrues* certaine matière gluante que la mer jette sur le rivage, laquelle ressemble à l'empois, pour la conleur et pour la consistance. — [11*] Voyez le commentaire historique.

comme devant. Et tousjours se guermente [12] a tous estrangiers de la venue des cocquecigrues, esperant certainement, selon la prophetie de la vieille, estre a leur venue reintegré a son royaulme. Apres leur retraicte, Gargantua premierement recensa ses gens, et trouva que peu d'iceulx estoyent peris en la bataille, sçavoir est quelcques gens de pied de la bande du capitaine Tolmere [13], et Ponocrates qui avoyt ung coup de harquebouze

[12] C'est *guermente* qu'on lit dans l'édition de Dolet; mais d'autres aussi anciennes ont *guementé*, qui même se trouve dans celle de 1535. On a dit premièrement *guéementer* et ensuite *guémenter* de l'italien *guai à me* et par abréviation *guai me*, qu'Oudin explique par *hélas*, et qu'il auroit mieux expliqué par *malheur à moi*. De *guementer* par l'insertion d'une *r* on a dit *guermenter*: et comme se plaindre, se lamenter est une marque d'inquiétude, on a dit aussi se *guémenter* ou *guermenter* pour se tourmenter, s'inquiéter, témoigner qu'on est en peine de quelque chose; et c'est en ce sens que l'a employé Rabelais. Alain Chartier, dans son discours intitulé l'Espérance, ou Consolation des trois vertus *Entendement... se print* à guermenter *disant: Haa!* (L.) — S'informe avec inquiétude. Il nous paroît certain que ce mot vient, comme l'a pensé Ménage, de *quæritamentare*, formé de *quæritamentum*, de *quæritare*, fréquentatif de *quærere*, et non pas de l'italien *guai à me*, comme l'a cru Le Duchat.

[13] Quelques aventuriers dont le chef étoit la témérité même. (L.) — *Tolmère* est le mot grec τολμηρός, téméraire, audacieux, intrépide. Nous pensons que ce capitaine pourroit bien être Bayard, ce chevalier sans peur, qui, comme Coclès, arrêta seul une armée sur un pont. Il contribua beaucoup à la conquête de Milan en 1499; et à la bataille de Marignan en 1515, qui décida une troisième fois de la reprise du Milanois, il combattit à côté de François Ier avec tant d'intrépidité, que ce prince voulut être fait chevalier de sa main après la victoire.

en son pourpoinct[14]. Puis les feit refraischir chascun par sa bande, et commanda es thresoriers que ce repas leur feust defrayé et payé, et que l'on ne feist oultraige quelconcque en la ville, veu qu'elle estoyt sienne[15] : et apres leur repas ilz comparussent en la place devant le chasteau, et la seroyent payez pour six mois. Ce que feut faict : puis feit convenir devant soy en ladicte place tous ceulx qui la restoyent de la part de Picrochole, esquelz, presens tous ses princes et capitaines, parla comme s'ensuyt.

[14] Ceci fait honneur à Gargantua et à Ponocrates, étant croyable que le précepteur, qui, comme on voit, étoit bon au poil et à la plume, ne s'exposa de la sorte que par un beau zèle de suivre partout le prince son disciple, qu'une noble ardeur avoit précipité dans le fort de la mêlée. (L.)

[15] Effectivement la ville de Milan, et son château ou donjon de *la Roquette*, ainsi que tout le Milanois, figurés ici par *la Roche-Clermauld* et sa châtellenie, appartenoient bien légitimement à Louis XII du chef de Valentine de Visconti son aïeule. De plus, nous venons d'apprendre d'un Milanois qui demeure à Montreuil, qu'on fait à Milan, et sur-tout au bourg de *la Cassina di poma*, qui est à une lieue de cette ville, des espèces de fouaces en forme de navettes de tisserand, qui de là sont nommées *navicellette*, et très renommées; c'est aussi la forme des fouaces de Chinon et de Lerné. Voilà donc encore une nouvelle preuve que la guerre des fouaces est celle du Milanois sous Louis XII et sous François I[er].

CHAPITRE L.

La concion [1] que feit Gargantua es vaincuz.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua, modeste au sein de la victoire, loin d'en abuser, signale sa clémence à l'égard des vaincus; il les fait assembler, leur pardonne, rend la liberté aux prisonniers, conserve au fils de Picrochole les états de son père; et, comme son trop jeune âge l'empêchoit de régner, il établit une régence, pour maintenir l'ordre, et veiller aux intérêts du trône et du peuple.

Ce chapitre est précieux, par les conformités qu'offre la conduite indulgente et modérée de Gargantua, après la défaite de Picrochole, envers les habitants de la Roche-Clermauld, et celle de Louis XII, envers les Milanois, après leur réduction, qu'il ne punit que de quelques amendes pécuniaires, quoiqu'il eût à leur reprocher les plus grands excès, envers les pèlerins et voyageurs françois. Voyez Garnier, *Vie de Louis XII*, tom. XXI, pag. 241. Gargantua se démasque, et laisse voir bien clairement dans tout ce chapitre François Ier. Et cependant l'éditeur de 1752, dans sa note sur la journée de Saint-Aubin où il dit que Louis XII

[1] La harangue: du latin *concio*, qui a le même sens.

fut fait prisonnier par Charles VII (au lieu de dire par Charles VIII), ajoute d'un air triomphant, que ce chapitre doit bien donner la torture à ceux qui veulent que François I[er] soit désigné par Gargantua, et Louis XII par Grandgousier.

« La harangue de Gargantua, dit Bernier, et son procédé à l'égard des vaincus, et à l'égard de ses capitaines, sont toutes qualités d'un prince qui use généreusement et chrétiennement de la victoire. Quant à la note de l'édition d'Hollande, 1663, sur le mot CANARIE, j'ai peine à m'y rendre, quoiqu'on y marque qu'il faut lire au lieu d'Arphabal roi de Canare, roi de Canarie; car au reste il ne faut pas douter que ces îles ayant été nommées Canaries à cause de la quantité des chiens qu'on y trouva, on n'ait fait ce glouton roi de Canare, et qu'on ne l'ait rangé, pour même raison, sous l'empire d'un Grandgousier, quoique tout cela soit tiré à force. »

« Rabelais a prétendu, dans ce chapitre, dit l'abbé de Marsy, faire l'éloge de la clémence, cette vertu si digne des rois, et bien plus capable d'étendre et d'affermir leur puissance, que la cruauté et la tyrannie, voies ordinaires qu'ils emploient pour s'agrandir. C'est dommage que cet éloge soit beaucoup trop long. Le bon Rabelais s'est un peu endormi dans ce chapitre, et ses lecteurs seront peut-être tentés d'en faire autant, sur-tout ceux qui liront l'article de l'ancien texte (ce sont deux pages commençant à *qu'en est-il advenu?* et finissant à *remembrance* que de Marsy a retranchées). Cependant tout ennuyeux qu'est cet article, il finit par une maxime admirable, et que je regrette de n'avoir pu insérer dans mon texte. « C'est la nature de « gratuité : le temps qui toutes choses corrode et diminue, « augmente et accroist les bienfaits; parcequ'un bon tour, « libéralement fait à homme de raison, croist continue-« ment par noble remontrance. » Sénéque n'a rien écrit de

plus beau. Voilà mes idées, et, je crois, celles de tout le monde, concernant le sens littéral de ce chapitre. »

« Pour ce qui est du sens allégorique qu'il renferme, je pense 1° que Rabelais s'est proposé de faire l'éloge de la générosité, et de la magnanimité françoise, que nos ennemis ont éprouvées, et louées eux-mêmes plus d'une fois. C'étoit et c'est certainement encore aujourd'hui le caractère dominant de notre nation. 2° Ce chapitre renferme plusieurs traits qui font visiblemeut allusion à Louis XII et à François Ier. La journée de Saint-Aubin-du-Cormier, dont Rabelais parle d'abord, fut une sanglante bataille qui se donna près de Dol, le 28 juillet 1488. Louis XII, alors duc d'Orléans, y combattit pour les Bretons, contre Charles VIII, son souverain, et y fut fait prisonnier. Ces barbares de *Spagnola*, dont notre auteur parle ensuite, désigneut certainement les Espagnols, et en particulier Ferdinand leur roi, qui, contre la foi des traités, et malgré les plus saints engagements, fit plusieurs incursions en France; ce qui n'empêcha pas Louis XII de le traiter en ami. Pour ce qui est du royaume de Ganarre, j'adopte la conjecture de Le Duchat, qui soupçonne que par ce nom on doit entendre la ville de Gênes... »

« Il est certain que tous les traits de clémence, rapportés dans ce chapitre, conviennent parfaitement au caractère de Louis XII. Ce qui suit : « Encores que les aultres roys « et empereurs, voyre qui se font nommer CATHOLIQUES, « l'eussent misérablement traité, durement emprisonné, et « rançonné extremement; il le traita courtoisement, amia- « blement, le logea avecques soy en son palais, et par in- « croyable débonnaireté, le renvoya avecques saufconduit. » Ces paroles, dis-je, conviennent à Louis XII et à François Ier, mais beaucoup plus à celui-ci qu'au premier. A Louis XII, que Charles VIII, à l'instigation de madame de Beaujeu et de quelques courtisans, fit enfermer dans la

tour de Bourges, après la bataille de Saint-Aubin, et qui bien loin de s'en venger depuis sur les auteurs de sa disgrace, oublia généreusement cette injure, disant *qu'il ne convenoit pas à un roi de France, de venger les injures d'un duc d'Orléans.* A François Ier, qui fut de même *durement emprisonné et rançonné* à outrance par Charles-Quint, ce roy *soy-disant catholique :* ce qui n'empêcha point François Ier de traiter *courtoisement* et très *amiablement* ce même prince, lorsqu'il passa par la France, pour aller en Flandres. Ce que Rabelais dit ici, François Ier l'exécuta à la lettre, à l'égard de Charles-Quint: « Il le logea avecques « soy en son palais, et par incroyable debonnaireté (bien « des gens en effet la trouvèrent trop grande) le renvoya « avecques sauf-conduit, chargé de dons, chargé de graces, « chargé de toutes offices d'amitié. »

Nos peres, et ayeulx, et ancestres de toute memoire, ont esté de ce sens et ceste nature, que des batailles par eulx consommees ont, pour signe memorial des triumphes et victoires, plus voluntiers erigé trophees et monumens es cueurs des vaincuz, par grace: que es terres par eulx conquestees, par architecture[2]. Car plus estimoyent la

[2] Cette phrase, dit l'éditeur de 1752, paroît d'abord obscure, mais la suite la fait très bien comprendre. Il veut dire qu'il vaut mieux se faire des monuments dans le cœur des ennemis, que d'élever des statues dans les places publiques avec des inscriptions fastueuses; voici le passage de Pline auquel il fait allusion : « Vera boni « principis laus et fama, non imaginibus aut statuis, sed virtute et « meritis prorogatur. » *Paneg. Traj.*

vive souvenance des humains acquise par liberalité, que la mute[3] inscription des arcs, colomnes, et pyramides, subjectes es calamitez de l'aer, et envie d'ung chascun. Soubvenir assez vous peult de la mansuetude, dont ilz usarent envers les Bretons a la journee de Sainct Aulbin du Cormier[4], et a la demolition de Parthenay[5]. Vous avez entendu, et entendant admirez le bon traictement qu'ilz feirent es barbares de Spagnola[6],

[3] La muète : du latin *mutus*.

[4]* Près de Dol en Bretagne, le 28 juillet 1484. (L.) — Ce passage est remarquable et hardi, et prouve que l'auteur a bien raison de dire de ses livres (au prologue du livre I) qu'ils sont *hardis à la rencontre;* puisqu'il ose y rappeler cette journée, où Louis XII luimême, alors duc d'Orléans, fut fait prisonnier par l'armée de Charles VIII, en commandant en chef celle du duc de Bretagne contre la France. La mansuétude des *pères et aïeux* de Gargantua envers les Bretons est donc celle de Charles VIII qui est en effet l'aïeul de François I[er] dans l'ordre hiérarchique ou de la succession au trône.

[5]* En 1486 Charles VIII envoya assiéger Parthenai, ville du Poitou, où le comte de Dunois, partisan du duc de Bretagne et du duc d'Orléans (Louis XII), s'étoit fortifié et avoit laissé garnison; c'étoit alors une forte ville, bien renfermée, dit Bouchet, de doubles fossés et triple muraille. Le roi la prit, et en fit abattre les murailles et les portes, mais accorda *bagues saulves* à ceux qui étoient dedans, et qui avoient osé y soutenir un siège contre lui. Voyez Bouchet, folio 168, recto et verso, et Belleforest, pag. 427.

[6]* C'est *barbares* qu'il faut lire, comme dans l'édition de 1535 et dans celle de Dolet, au lieu de *barres* qui dans les autres n'est qu'une omission de l'abréviation qu'il y avoit à ce mot dans l'original. (L.) —L'histoire dit qu'en effet le seigneur d'Albret, qui commandoit dans la mémorable journée de Saint-Aubin le grand corps de bataille du duc de Bretagne, avoit avec lui des troupes et officiers espagnols.

qui avoyent pillé, depopulé, et saccaigé les fins maritimes d'Olone et Thalmondois. Tout ce ciel a esté rempli de louanges et gratulations que vous mesmes et vos peres feistes lors qu'Alpharbal, roy de Canarre[7], non assouvy de ses fortunes[8], en-

Voyez Belleforest, pag. 427, verso, et Garnier, tome XX, pag. 92. Un interprète lit, d'après une mauvaise édition, *barres* en place de *barbares*, et le traduit par *barons!*

7* Au chapitre XIII, il a déja été parlé de cette guerre, et de la défaite des *Canarriens:* mais comme dans plusieurs éditions on lit *Ganarriens*, et que, dans le prologue dn livre IV, l'auteur parle des Génois comme de trompenrs (*gannatori*) et de gens qui en toutes choses n'ont d'autre vue qne le *gain*, je ne sais si sous le nom de *Canarre* on ne doit pas entendre la ville de *Génes*, y ayant d'ailleurs nn merveilleux rapport entre la douceur dont il est dit ici que Grandgousier nsa envers les *Ganarriens* qu'il avoit snbjugués, et la clémence que le bon roi Louis XII fit paroître envers les Génois en 1507, lorsqu'il força ce peuple à rentrer dans son obéissance. (L.) — Le Dnchat a raison : ainsi cet *Alpharbal, roy de Canarre,* doit être Paul de Novis, teinturier, que les Génois mirent à leur tête lors de leur révolte contre Louis XII, en 1507 ou plutôt en 1506. « L'an mil cinq cents et sept, dit Bonchet, en ses Annales, les Genevoys (on nommoit alors ainsi les *Génois*) se révoltèrent contre les Françoys, sous la condnite d'un teinturier, Panl de Novis, qu'ils firent leur duc et capitaine, et jecterent les Françoys hors de la ville, dont le roy Loys fut fort desplaisant, et envoya grosse armée contre icelle ville de Gennes: laquelle assiegée ne pnt resister, et fut incontinent prinse. Ledit Panl de Novis, pour se sauver, se mist sur mer où il fust prins d'une nave gallicane, et amené à Gennes, ou le roy le feit descapiter. » Le nom même que Rabelais lui donne confirme cette conjecture. C'est un mot hébreu composé de אלף, *alph*, dux, et ארבאל, *Arbal*, nom propre d'homme, auquel Rabelais donne sans doute la signification de teinturier, parceque en effet ce mot paroît formé de טבל, *tabal*, tingere, inficere; et signifie par conséquent le *doge teinturier*. Nous ne dissimulerons pas cependant que le second

vahit furieusement le pays de Onix, exerçant la piraticque[9] en toutes les isles Armoricques et re-

radical dn nom d'*Alpharbal* pourroit être composé de אר, *ar*, pour יאר, *iar*, rivière, ou plntôt de ער, *ar*, ponr עיר, *air*, ville, et de בעל, *baal*, seignenr, et signifier seigneur de la rivière on de la ville, et qu'alors *Alpharbal* signifieroit le dnc ou doge, seigneur dc la rivière ou plntôt de la ville de *Génes*. Mais cette signification convient anssi bien, et tonjours est-il certain que le premier radical signifie *duc* on *doge*. On sait que *doge* vient dn latin *dux*, et signifie *duc*. Quant au nom de *Canarre*, nous avons dit, dans la note 2 dn chapitre XIII, que ce nom n'étoit que celui de *Génes* légèrement déguisé. Nous sommes toujours convaincns que c'est cette ville que Rabelais entend, mais nous pensons aujourd'hui que ce nom n'a été fait ni de *Genoa*, Gênes, comme nons le croyions, ni de *gannatori*, comme l'a cru Le Duchat, ni de *canis*, chien, ni du nom des iles *Canaries;* que c'est le sobriquet injurieux de *canards* on *caignards* donnés aux Vaudois en Piémont, et appliqué par Rabelais aux Génois révoltés : on lit dans le *Scaligerana* que « les caignards sont les restes des Albigeois, ainsi nommés en Danphiné et aux montagnes ; » et Rabelais lui-même, liv. II, chap. XII, parle des *quanards de Savoye*. Voyez à cet endroit la note qui le concerne. Voyez celle que nous avons faite sur le nom de la *vieille Lourpidon*, chap. XLIX, note 8. Voilà de véritables découvertes qui lèvent tous les doutes sur les allusions et les allégories dn roman satirique et historique de Rabelais, si on pouvoit en avoir encore, après avoir lu jusqu'ici notre commentaire et nos remarques historiques. Un interprète, que nons ne voulons pas nommer, et que nous avons déja cité plusieurs fois, en relevant ses bévues et son défaut de critiqne, prétend que *Alpharbal* est François II, duc de Bretagne, et que le royaume de *Canarrè* est la Bretagne, et le pays d'*Onix*, la ville d'*Ancenis*. Laissons-le développer lni-même son opinion : « L'auteur, dit-il, ne déguise ici François II, duc de Bretagne, sous le nom d'*Alfarbal*, la Bretagne et l'Armorique, sons celui de royaume de *Canarre*, que parceque les Bretons ont les premiers fait la conquête des Canaries. Le nom africain d'Alpharbal, qne Rabelais donne à ce prince, prouve qu'il s'agit ici des îles Canaries, et non de la ville de Gênes, comme le prétend M. Le Duchat. (Voyez Mélanges

gions confines. Il feut en juste bataille[10] navré, prins, et vaincu de mon pere, auquel dieu soit garde et protecteur. Mais quoy? Au cas que les aultres roys et empereurs, voyre qui se font nommer catholicques, l'eussent miserablement traic-

de littérature, pag. 184, lettres *b*, *b*, seizième siècle.) L'envahissement du pays d'*Onix* et la piraterie exercée sur les îles Armoriques sont l'envahissement par les troupes du duc, sous Charles VIII, des ville et fort d'*Ancenis*, autrefois *Encenix*, et sa conduite violente et injuste, à l'égard des villes et pays maritimes, avoisinant la Bretagne, l'ancienne Armorique. L'auteur fait vaincre et prendre ce roi *en juste bataille*. Or cette bataille est évidemment celle de Saint-Aubin-du-Cormier, où le duc ne fut point pris, à la vérité, mais où ses troupes furent défaites, et où ses alliés, et principalement le duc d'Orléans, furent faits prisonniers. La débonnaireté pratiquée par les ancêtres de Gargantua envers le prince de Canarre vaincu, c'est l'indulgence dont usa en effet Charles VIII envers les Bretons après sa victoire, et la paix généreuse qu'il leur accorda. Cet acte spontané par lequel Alpharbal et ses peuples s'offrirent par reconnoissance et à perpétuité, corps et biens, aux ancêtres de Gargantua, c'est la réunion que Charles VIII fit alors par son mariage avec Anne de Bretagne, et sans opposition, de ce beau duché à la couronne de France, fruit de sa grande modération après la victoire. Du reste l'auteur arrange les faits pour son livre. »

[8] « Dominé, comme l'explique de Marsy, par une ambition que rien n'étoit capable d'assouvir, non pas même la plus grande fortune. » Nous pensons que Paul de Novis s'étant mis sur mer, et ayant fait le métier de pirate sur les côtes de la Bretagne et de l'Aunis, Rabelais entend, par *non assouvy de ses fortunes*, que cet aventurier n'étoit pas encore satisfait d'avoir été doge quelque temps de simple teinturier, qu'il étoit auparavant.

[9] La piraterie.

[10] En bataille rangée, *justo prælio*, en bataille ainsi nommée à juste titre. Dans presque toutes les éditions on lit *navale;* mais c'est *navré* qu'il faut lire, comme dans celle de Dolet. (L.)

té, durement emprisonné, et rançonné extremement : il le traicta courtoisement[11], amiablement, le logea avecques soy en son palais, et par incroyable debonnaireté, le renvoya en saufconduict, chargé de dons, chargé de graces, chargé de toutes offices d'amitié[12] : qu'en est il advenu? Luy, retourné en ses terres, feit assembler tous les princes et estats de son royaulme, leur exposa l'humanité qu'il avoyt en nous congneue, et les pria sus ce deliberer en façon que le monde y eust exemple, comme avoyt ja en nous de gracieuseté honneste, aussi en eulx d'honnesteté gracieuse. La feut decreté, par consentement unanime, que l'on offriroyt entierement leurs terres, dommaines, et royaulme, a en faire selon nostre arbitre. Alphar-

[11] * Plusieurs choses semblent encore ici convenir au roi Louis XII, qui, devenu roi de France, dédaigna se venger de ses ennemis, dont la brigue l'avoit fait autrefois enfermer dans la grosse tour de Bourges, après qu'il eut perdu la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. (L.) — C'est aussi l'opinion de l'abbé de Marsy (voyez le commentaire); mais il pense avec raison que ces traits de clémence conviennent mieux à François Ier. Nous y trouvons cependant une petite difficulté quant au passage de Charles-Quint par la France pour aller en Flandre dompter les Gantois révoltés : ce passage eut lieu en 1539, et le Gargantua a paru au plus tard en 1535. Auroit-on ajouté dans les éditions postérieures à 1539 ces mots? « Il le logea avecques soy « en son palais, et le renvoya en sauf-conduict chargé de dons. » Quoi qu'il en soit, nous restons persuadés que ce qui est dit ici ne convient parfaitement qu'à François Ier et à Charles-Quint.

[12] *Office* autrefois féminin, comme *ouvraige*, liv. II, chap. XVI. (L.)

bal en propre personne soubdain retourna avecques neuf mille trente et huict[13] grandes naufs oneraires, menant non seullement les thresors de sa maison et lignee royalle, mais presque de tout le pays. Car soy embarquant pour faire voile au vent vesten nord est[14], chascun a la foulle jectoyt dedans icelles or, argent, bagues, joyaulx, espiceries, drogues, et odeurs aromaticques, papegays, pelicans, guenons, civettes, genettes, porcs espics[15]. Poinct n'estoyt fils de bonne mere reputé qui dedans ne jectast ce que avoyt de singulier. Arrivé que feut, voloyt baiser les pieds de mondict pere, le faict[16] feut estimé indigne, et ne feut toleré, ains feut embrassé socialement, offrit ses presens, ilz ne feurent receus par trop estre excessifs, se donna mancipe[17] et serf voluntaire, soy

[13] Ces mots ne sont ni dans l'édition de 1535, ni dans celle de Dolet. (L.)

[14] Ouest-nord-est.

[15]* On sait que Louis XII avoit pris le porc-épic pour emblême.

[16] C'est *faict* qu'il faut lire, comme dans l'édition de 1535, dans celle de Dolet, et dans une autre de 1542. Celle de François Juste de la même année a *fainct* d'où est venu *sainct*, qui de l'édition de 1553 s'est répandu dans les éditions postérieures. (L.)

[17]* Du latin *mancipium*, esclave. En effet les Génois, qni s'étoient déja donnés à Charles VII, roi de France, en 1478, ensuite à Louis XII en 1492, après s'être révoltés contre lui, et avoir pris pour doge on duc Paul de Novis on de Novi, teinturier en soie, après s'être soumis et révoltés de nouveau, élurent en 1513 Octavien Frégose, qui s'accommoda avec Louis XII d'abord, et ensuite avec François Ier, et fut déclaré administrateur de l'état de Gênes pour la cou-

et sa posterité: ce ne feut accepté par ne sembler equitable: ceda par le decret des estats ses terres et royaulme, offrant la transaction et transport signé, scellé, et ratifié de tous ceulx qui faire le debvoyent: ce feut totalement refusé, et les contracts jectez au feu. La fin feut, que mon dict pere commença lamenter de pitié, et pleurer copieusement, considerant le franc vouloir et simplicité des Canarriens, et par mots exquis et sentences congrues diminuoyt le bon tour qu'il leur avoyt faict, disant ne leur avoir faict bien qui feut a l'estimation d'ung bouton [18], et si rien d'honnesteté leur avoyt monstré, il estoyt tenu de ce faire. Mais tant plus l'augmentoyt Alpharbal. Quelle feut l'issue? On lieu que pour sa rançon prinse a toute extremité, eussions [19] peu tyrannicquement exi-

ronne de France, à laquelle Frégose jura foi et hommage. Ce doge gouverna avec beaucoup de prudence et de fidélité jusqu'en 1522, qu'il fut fait prisonnier, Gênes ayant été prise et pillée par le marquis de Pescaire, général des armées de Charles-Quint. En 1527, Doria reconquit l'état de Gênes au profit de la France, et en refusa la souveraineté qui lui fut offerte, content d'avoir procuré la liberté à son pays, et du titre de père et libérateur de la patrie, qui lui fut décerné par un décret du sénat, comme dans les beaux jours des anciennes républiques.

[18] Encore, liv. III, chap. XXII: « Je ne m'en soucie d'ung bouton. » Cette expression qui est de l'Anjou revient au *non flocci facio* des Latins. (L.)

[19] Dans toutes les éditions, hors celle de 1535, au lieu d'*eussions*, on lit *eussent*, ce qui corrompt le sens. (L.)

ger vingt foys cent mille escuz, et retenir pour houstaigiers ses enfans aisnez; ilz se sont faits tributaires perpetuels, et obligez nous bailler par chascun an deux millions d'or affiné a vingt quatre karats, ilz nous feurent l'annee premiere icy payez: la seconde de franc vouloir en payarent vingt troys cens mille escuz; la tierce, vingt six cens mille; la quarte, troys millions; et tant tousjours croissent de leur bon gré, que serons contraincts leur inhiber de rien plus nous apporter. C'est la nature de gratuité. Car le temps, qui toutes choses corrode et diminue, augmente et accroist les bienfaicts, parce qu'ung bon tour [20] liberalement faict a homme de raison, croist continuement par noble pensee et remembrance. Ne voulant doncques aulcunement degenerer de la debonnaireté hereditaire de mes parens, maintenant je vous absoulds et delivre, et vous rends francs et liberes comme par avant.

D'abondant, serez a l'yssue des portes payez chascun pour troys mois [21], pour vous pouvoir retirer en vos maisons et familles, et vous conduiront en saulveté six cens hommes d'armes, et huict mille hommes de pied soubz la conduicte de mon

[20] Bon traitement.

[21] A cent cinq sous par mois, sur le pied des fantassins françois en ce temps-là. Voyez Rob. Cenault, *de Mensur. et Pond. rat.*, au feuillet 140 de l'édition de 1547. (L.)

escuyer Alexander[22], affin que par les paysans ne soyez oultraigez. Dieu soit avecques vous. Je regrette de tout mon cueur que n'est icy Picrochole. Car je luy eusse donné a entendre que sans mon vouloir, sans espoir d'accroistre ny mon bien, ny mon nom, estoyt faicte ceste guerre. Mais puisqu'il est esperdu, et ne sçait on ou, ny comment est esvanoui, je veulx que son royaulme demoure entier a son fils. Lequel, parce qu'est trop bas d'eage (car il n'ha encore cinq ans[23] accomplis),

[22]* Cet Alexandre, écuyer de Gargantua, dont le nom signifie qui vient au seconrs, qui prend sous sa sauvegarde, pourroit bien être *Philippe* de Ravastin, que Louis XII donna pour capitaine aux Génois après sa première conquéte du Milanois. Voyez la note suivante. Rabelais aura mis *Alexandre* au lieu de *Philippe*, pour ne pas se laiser pénétrer.

[23]* Quoique ce soit Gargantua qui parle, et qu'il s'agisse du fils de Picrochole, qui est Ludovic Sforce, il se pourroit bien que l'auteur, confondant ici Grandgousier et Gargantua, le fils de Picrochole avec celüi de Grandgousier, comme il confond Ludovic et Maximilien Sforce, et les trois conquêtes du Milanois, il se pourroit bien, disonsnous, que ce fils de Picrochole, à qui il donne, comme à Gargantua, Ponocrates pour gouverneur, fût François Ier, qui en effet n'avoit pas *encores cinq ans accomplis* lors de la première conquête du Milanois en août 1499, puisqu'il est né le 11 septembre 1494. Au surplus voici ce que Bouchet dit de cette conquête et du fils de Picrochole. « Se voyant ledict roy Loys en puissance de chasser ce Loys Sforce de son duché de Milan, et qu'il avoyt tres bon droict... alla faire son entrée à Lyon le 10 de juillet 1499, puis fict passer son armée jusques en Ast soubs la conduite du seigneur Jehan Jacques (*Trivulce*)... Au moyen de quoy Loys Sforce, troublé en son courage, et doubteux de la foy des Milanois, laissa Milan, et se retira avec luy *ung de ses enfants*, accompagné de peu de ses gens, par le lac

sera gouverné et instruict par les anciens princes et gens savans du royaulme. Et par aultant qu'ung royaulme ainsi desolé, seroyt facillement ruyné, si on ne refrenoyt la convoitise et avarice des administrateurs d'icelluy, j'ordonne et veulx que Ponocrates soit sus tous ses gouverneurs entendant[24], avecques authorité a ce requise, et assidu

du Layre (*Larius lacus*), au roy des Romains, Maximilian, qui les reçut amiablement. Et incontinent après ceulx de Milan se rendirent aux Françoys, qui prindrent la ville... Le roy Loys y fit son entrée et y fut honorablement reçu; et peu de temps après trouva moyen de rescouvrer le chasteau de Milan... Ce chasteau consiste en six grosses tours encloses de larges foussés : et on circuit y a une autre tour dicte *la Roquette* (c'est sans doute pour cela que Rabelais, plaçant la guerre des fouaces dans son pays, a choisi la *Roche-Clermauld* pour en faire la capitale et le boulevard des états de Picrochole), qui est presque imprenable, icelle bien munie et gardée... Il y avoit en ce chasteau... provision de vivres pour deux ans, et armures pour armer deux mille hommes, avec deux mille pièces d'artillerie, oultre quatre grosses bombardes. Après la réception des ville et chasteau de Milan, tous les aultres chasteaux et villes du pays se rendirent liberallement à l'obéissance du roy. Et vindrent vers luy les Genevois (*les Génois*), auxquels le roy bailla pour capitaine *Phelippes* de Ravastin; son proche parent du cousté maternel. » A la seconde conquête du Milanois, qui eut lieu l'année suivante, Ludovic Sforce fut pris déguisé en cordelier, envoyé à Lyon, de là en la grosse tour de Bourges, puis au chasteau de Loches, où il mourut prisonnier; mais le cardinal Ascaigne, son frère, fit sauver incontinent ses enfants en Allemagne.

[24]* *Intendant* sur tous ses gouverneurs, ou *surintendant* de tous ses gouverneurs. (L.) — En effet Jean Jacques Trivulce, le vrai *Ponocrates* de Gargantua, a été établi gouverneur du Milanois après la seconde conquête de ce duché par Louis XII en 1500; et c'est sans doute dans ce sens que Rabelais en fait le gouverneur du royaume

avecques l'enfant, jusques a ce qu'il le congnoistra idoine de pouvoir par soy regir et regner.

Je considere que facilité trop enervee et dissolue de pardonner es malfaisans leur est occasion de plus legierement derechief mal faire, par ceste pernicieuse confiance de grace.

Je considere que Moyse[25], le plus doulx homme qui de son temps feust sus la terre, aigrement punissoyt les mutins et seditieux du peuple d'Israel. Je considere que Jules Cesar, empereur tant debonnaire, que de luy dict Ciceron, que sa fortune[26] rien plus souverain n'avoyt, sinon qu'il pouvoyt; et sa vertu meilleur n'avoyt, sinon qu'il vouloyt tousjours saulver et pardonner a ung chascun. Icelluy toutesfoys ce nonobstant en certains endroicts punit rigoureusement les autheurs de rebellion.

A ces exemples je vueil que me livrez avant le departir, premierement, ce beau Marquet[27], qui ha esté source et cause premiere de ceste guerre

de Picrochole et de son fils; car cet enfant fut soustrait par la fuite à la vengeance des François: le cardinal Ascagne, frère de Lonis Sforce, ayant su que son frère avoit été pris par Louis de la Trimouille à Novare, fit sauver ses enfants en Allemagne, cómme nous l'avons dit. Au reste, tont cela est ajusté au roman, et sur-tont à la prudence de l'auteur.

[25] C'est ainsi en effet que le qualifie l'Écriture: un interprète croit que l'auteur le dit dans un sens ironique; mais il se trompe. Voyez les Nombres, chap. XII, verset 3.

[26] « Nihil habet nec fortuna tua majus, quàm ut possis; nec na-

par sa vaine oultre cuidance. Secondement, ses compaignons fouaciers, qui feurent negligens de corriger sa teste folle sus l'intant. Et finablement, tous les conseillers, capitaines, officiers, et domesticques de Picrochole, lesquelz l'auroyent incité, loué, ou conseillé de sortir ses limites[28] pour ainsi nous inquieter.

« tura tua meliùs, quàm ut velis conservare quàm plurimos, » dit Cicéron à César dans l'oraison pour Q. Ligarius. (L.)

[27] Un François, *Marquet, pasteur* à Valence en Dauphiné, fut condamné à mort en 1560 par le féroce baron des Adrets; sa tête fut long-temps exposée devant l'église des cordeliers; sa maison fut rasée, et on y plaça un poteau avec cette inscription: *Ici étoit la maison de François Marquet, secrétaire des séditieux et rebelles qui furent exécutés le* 25 *mai* 1560. Voyez Histoire du Dauphiné par Chorier, tom. II, pag. 544.

[28] Ci-dessus déja, chap. XXIII, *quels signes entroit le soleil.* Avec cette différence néanmoins que dans la dernière phrase *entrer* est construit à la latine, au lieu que dans la première *sortir* est construit à la gasconne. (L.)

CHAPITRE LI.

Comment les victeurs [1] gargantuistes feurent recompensez apres la bataille.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua récompense magnifiquement les officiers de son armée, de leurs bons et loyaux services, les présente à son père, qui les accueille gracieusement, et les régale d'un splendide festin, après lequel il leur distribue toute sa vaisselle d'or et d'argent, et des secours considérables en espèces. Il leur fait donner en outre, savoir: à *Ponocrates*, la Roche-Clermauld, à *Gymnaste*, le Coudray, à *Eudémon*, Montpensier, etc. Ce qui est conforme à l'histoire de la reprise du Milanois: « Le roi (*Louis XII*) songea ensuite à « récompenser ceux de ses officiers qui, par leur conduite « et leur bravoure, avoient le plus contribué à la conquête « du Milanois.... Trivulce eut une grande portion et le gou- « vernement du duché de Milan, etc. » Voyez Garnier, tom. XXI, pag. 175.

L'auteur fait donc donner à Ponocrates (*le maréchal Trivulce*) la Roche-Clermauld, c'est Milan, dont la forteresse s'appelle la Roquette; à Gymnaste (*Louis de la Trémouille*), le Coudray: il eut en effet pour récompense le

[1] Les vainqueurs: du latin *victores*.

gouvernement de Bourgogne et Guyenne: le Coudray est situé dans l'ancienne Aquitaine; à Eudémon (*Cossé-Brissac*) Montpensier: le duché de Montpensier entra dans la maison de Cossé-Brissac, par la voie des alliances. Peut-on rien voir de plus fort et de plus précis, dans un livre de pure fiction, pour se convaincre que cette guerre pour les fouaces contre Picrochole, figure celle qui eut lieu pour la reprise du Milanois contre l'usurpateur Ludovic Sforce et Maximilien son fils? Mais nous le répétons, il est évident que l'auteur a confondu à dessein les différentes époques des trois réductions du Milanois, qui fut repris deux fois par Louis XII, sur Ludovic Sforce, et une fois par François Ier, sur Maximilien, son fils, et cela pour s'envelopper d'un mystère prudent et discret, comme il le fait constamment dans tout son ouvrage.

Ceste concion faicte par Gargantua, feurent livrez les seditieux par luy requis: exceptez Spadassin, Merdaille, et Menuail, lesquelz estoyent fouys six heures devant la bataille. L'ung jusques au col de Laignel[2] d'une traicte, l'aultre jusques au val de Vire[3], l'aultre jusques a Logroine[4], sans

[2] Nous présumons que c'est un passage des Alpes.

[3] Le Val-de-Vire est en Normandie.

[4] Seroit-ce *Longronne*, qui est aussi en Normandie, à treize kilomètres de Coutances; ou *Logrono*, ville de la Vieille-Castille sur les frontières de la Navarre, qui abonde en bons vins? Ainsi il fait fuir l'un jusqu'aux Alpes, et les deux autres jusqu'à la mer, ou jusqu'au-delà des Pyrénées, dans le pays des don Quichottes. De Marsy, ne sachant que dire de ces trois noms de lieux, les a retranchés de son texte.

derriere soy regarder, ny prendre alaine par chemin; et deux fouaciers, lesquelz perirent en la journee. Aultre mal ne leur feit Gargantua, sinon qu'il les ordonna pour tirer les presses a son imprimerie[5], laquelle il avoyt nouvellement instituee[6]. Puis ceulx qui la estoyent morts il feit honorablement inhumer en la vallee des Noirettes[7], et au camp de Bruslevieille. Les navrez il feit panser, et traicter en son grand Nosocome[8]. Apres advisa es dommaiges faicts en la ville et habitans: et les feit rembourcer de tous leurs interests[9] a leur confession et serment. Et y feit bastir ung fort chasteau, y commettant gens et guet, pour a l'advenir mieulx soy deffendre contre les soubdaines esmeutes.

Au departir, remercia gratieusement tous les souldars de ses legions qui avoyent esté a ceste deffaicte, et les renvoya hyverner en leurs sta-

[5] *Marquet* et les autres mutins, de *petits Mars* qu'ils étoient, rendus hommes de lettres par la paix. (L.)

[6] * En effet il y avoit à peine un demi-siècle que l'imprimerie étoit *instituée*, et c'est du règne de François Ier (le vrai Gargantua) que date l'imprimerie royale du Louvre.

[7] *Noirettes* et *Bruslevieille* doivent être deux lieux voisins de Chinon, si leurs noms ne sont pas imaginés à dessein par l'auteur. Le nom du second est évidemment en rapport avec ce qu'il dit; celui du premier ne l'est pas moins. Nous trouvons dans Calepin, NIGELLA, *noirettes*, ou pavots noirs; et dans Nicot, NOIRET, *nigellus*.

[8] Hôpital: du grec νοσοκομεῖον, *nosocomium*, *locus ubi ægroti curantur*.

[9] De tous les dommages qu'ils ont soufferts.

tions et guarnisons. Exceptez aulcuns de la legion Decumane[10], lesquelz il avoyt veu en la journee faire quelques proesses : et les capitaines des bandes, lesquelz il amena avec soy devers Grandgousier.

A la veue et venue d'iceulx, le bon homme feut tant joyeulx, que possible ne seroyt le descripre. Adoncques leur feit ung festin le plus magnificque, le plus abundant, et le plus delicieux, que feut veu depuis le temps du roy Assuere[11]. A l'yssue de table, il distribua a chascun d'iceulx tout le parement de son buffet[12], qui estoyt au poix de dix huict cens mille quatorze bezans d'or[13] en grands vases d'anticque, grands pots, grands

[10] A l'exemple de la dixième légion de l'armée de Jules César. On peut voir dans César lui-même, livre I de la guerre des Gaules, dans Dion, liv. XXXVIII, et dans Frontin, Stratag. XI, que cette légion faisoit toujours mieux que les autres de la même armée. (L.) — De la dixième légion : du latin *decumanus*, dixième.

[11] C'est l'Assuerus de l'Écriture sainte, qui, ayant fait un célèbre festin et répudié Wasthi, épousa Esther, nièce de Mardochée.

[12]* François I[er], à la naissance de sa fille Élisabeth, donna dans la cour du palais de Fontainebleau un spectacle pareil. On voyoit, dit Le Grand d'Aussy, tom. III, pag. 247, une pyramide... à neuf étages, où étoit placée une quantité immense de vaisselles, de vases, et autres pièces semblables; le tout en or, toutes singularités antiques. Ce *parement de buffet* a dû avoir lieu de 1515 à 1524, car François I[er] a épousé la reine Claude en 1514, qui est morte en 1524; et Éléonore d'Autriche, sa seconde femme, ne lui a pas donné d'enfants.

[13] Le mot *quatorze* manque dans l'édition de Dolet. (L.)

bassins, grandes tasses, couppes, potets, candelabres, calathes[14], nacelles, violiers, drageouers[15], et aultre telle vaisselle toute d'or massif, oultre la pierrerie, esmail, et ouvraige qui par estime de tous excedoyt en prix la matiere d'iceulx. Plus, leur feit compter de ses coffres a chascun douze cens mille escuz contens. Et d'abundant, a chascun d'iceulx donna a perpetuité (excepté s'ilz mouroyent sans hoirs) ses chasteaulx et terres voisines, selon que plus leur estoyent commodes. A Ponocrates[16] donna la Roche Clermauld; a Gymnaste[17], le Couldray; a Eudemon[18], Montpensier; le Rivau, a Tolmere[19]; à Ithybole[20], Montsoreau; à Acamas[21], Cande; Varenes a Chironacte[22]; Gravot, a Sebaste[23]; Quinquenais, a

[14] Du latin *calathus*, corbeille, vase à mettre des fleurs, jatte.

[15] Dragcoirs, boites à dragées, à bonbons. C'étoient de petites boites en forme de montre que les dames portoient autrefois à la ceinture pour ornement. C'étoit encore une tasse large et plate de vermeil doré montée sur un pied, dans laquelle on présentoit des dragées aux noces, aux baptêmes, et à la fin des repas.

[16]* Au maréchal Trivulce. — [17]* A Louis de la Trimouille.

[18]* Au maréchal de Cossé-Brissac. Montpensier est un château près du Coudray.

[19]* Au chevalier Bayard. Le Rivau est près de l'île Bouchard. C'est un château de la commune de Lemeray.

[20] Ce nom signifie, selon l'Alphabet de l'auteur, homme droit et adroit, qui n'est ni tortu ni bossu. *ἰθύβολος*, en grec signifie qui est jeté ou lancé droit.

[21] Ce nom signifie infatigable.

[22] Cest le mot grec *χειρώναξ*, qui prend à toutes mains, *qui manibus propriis victum sibi quæritat vel comparat*. Alphabet de l'auteur.

Alexandre[24]; Ligre, a Sophrone[25]; et ainsi de ses aultres places.

[23] Auguste : du grec σεβαστός, augustus, venerandus.

[24]* A Philippe de Ravastin. Voy. la note 22 du chapitre L. Les Quinquenais sont un clos de vigne de Chinon même, près du château, qui produit un vin blanc exquis.

[25] Du grec σώφρων, prudent, sage. L'éditeur de 1752 qui, comme bien d'autres, ne voit que l'écorce, dit au mot Ponocrates : « Tous ces noms sont grecs, et signifient à l'homme laborieux, au maître d'exercices, à l'audacieux, à l'heureux, à l'adroit, à l'infatigable, à prend par-tout ou à l'ambidextre, à l'auguste, au protecteur, au prudent. » C'est tout ce que ces noms signifient pour lui et pour tous les aveugles volontaires. *Ligré*, et non pas *Ligre*, est près de la Roche-Clermauld.

CHAPITRE LII.

Comment Gargantua feit bastir pour le moyne l'abbaye de Theleme.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le moine, ou le frère Jean des Entommeures, qui avoit si bien aidé Gargantua dans cette guerre, refuse deux ou trois abbayes, mais il reçoit pour son partage, la délicieuse abbaye de Thélème : c'est une des plus jolies idées de tout l'ouvrage. Tout y est institué au rebours des autres couvents, et ce devoit être, car Rabelais les détestoit tous. Cette maison ne doit avoir ni cloître, ni clôture de murs, ni cadran, ni cloche. Les religieux et religieuses, toujours parfumés, mis avec élégance, vivant dans une liberté décente, n'ont d'autre régle que leur volonté : *fais ce que tu voudras.* Sur la grande porte du couvent est une inscription qui interdit l'entrée de ce séjour de joie, de liberté, et de paix, à tous ceux qui pourroient n'y apporter que le trouble, la tristesse, ou l'ennui : tels que les hypocrites, les bigots, les tord-cols, les cafards, les fraparts, c'est-à-dire les moines, les praticiens, les usuriers, les jaloux. Les gentes dames, les frisques damoiselles, les nobles chevaliers, les gentils varlets, les frais bacheliers, voilà ceux qui sont invités à venir habiter cet agréable manoir, à porter toujours les couleurs de leurs amants ou de leurs belles.

« *Fay ce que tu vouldras :* c'étoit là la devise de frère Jean, dit Le Motteux; c'est là l'unique régle de cette abbaye des *Thélémites* qu'il avoit fondée *à son desir.* Le seul nom de cette abbaye en bannit toute gêne et toute contrainte : elle est appelée *Thélème*, du mot grec *thelema*, volonté..... La description de cette abbaye nous offre le modéle d'une société religieuse qui seroit exempte du vœu de continence et de tous les vœux des autres sociétés religieuses, mais qui seroit infiniment plus estimable par la vertu libre de ses membres : et c'est pourquoi *l'inscription mise sus la grande porte de Theleme*, au chapitre LIV, en exclut tous *capharts empantouflez*, tous *bigots*, *cagots*, *tordcoulx*, *badaults*, et *hypocrites*, et y invite au contraire tous ceux *qui annoncent le Sainct Evangile.* »

« Sous le prétexte de fonder une abbaye pour le moine, Rabelais, dit l'abbé de Marsy, attaque indirectement les trois vœux qui constituent l'essence de toute société monastique. C'est Gargantua qui trace le plan et les constitutions de cette religion toute nouvelle, *instituée au contraire de toutes aultres.* Point de vœu de pauvreté, ni de chasteté : mais *fust statué que la honnorablement on pust estre marié, et que chacun fust riche.* Voilà le mariage des prêtres et des moines introduit par Luther; et par conséquent voilà l'état monastique renversé. *Point de vœux d'obéissance : toute leur vie estoyt employée non par loix, statuts, ou reigles; mais selon leur vouloir et franc arbitre, en leur reigle n'estoyt que ceste clause :* FAY CE QUE VOULDRAS. *Point de clôture : car ou mur y a, y a force* murmure, *envie* et *conspiration mutue.* Enfin point de vœu de stabilité; mais *fust establi que tant hommes que femmes la reçus, sortiroyent quand bon leur sembleroyt.* »

L'institution de l'abbaye de Thélème et de l'ordre des Thélémites fondée sur les principes de la raison et de la religion naturelle, est en effet la censure des vœux monastiques. Un pareil établissement est bien digne du frère

Jean, et par conséquent du cardinal Jean du Bellay, qui, abstraction faite de ses qualités politiques et guerrières, étoit, comme bien d'autres hommes de sa robe, un parfait épicurien, qui aimoit le vin, le plaisir et sur-tout les femmes, et qui même s'étoit marié secrètement. Voyez Bayle et Moréri, à son article.

Rabelais, toujours pour dépayser son lecteur, place suivant son usage, les Thélémites et leur agréable demeure, dans son beau pays de Touraine, berceau du cardinal du Bellay et le sien; mais il est évident que ce fameux couvent figure la charmante maison de plaisance bâtie par le cardinal du Bellay, dans la presqu'île que forme la Marne à Saint-Maur-des-Fossés, dont il étoit abbé et baron, et où il reçut et donna plusieurs fêtes à François Ier et à toute sa cour. Il lui consacra même cette retraite délicieuse, par les vers latins suivants, qu'il fit graver au-dessus de la grande porte d'entrée, sous le buste de ce prince:

« Hunc tibi, Francisce, assertas ob Palladis artes,
« Secessum, vitas si forte palatia, gratæ
« Diana et Charites et sacravère Camœnæ.

Nous les avons traduits ainsi:

Grand roi, qui par les arts embellissez la paix,
Alors que vous quittez vos palais et la ville,
Venez vons délasser dans ce modeste asile:
Les Graces, les neuf Sœurs, Diane avec ses traits,
Pour vons le consacrer, ont uni leurs attraits.

ou:

Pour vous l'ont consacré, du prix de vos bienfaits.

Nous avons tiré ces précieux renseignements du roman des *Trois Fêtes*, manuscrit trouvé dans un vieux bahut, à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, lors de sa destruction, en 1733, et publié dans la *Bibliothèque des Romans*, année 1783, tom. V, première partie, pag. 129 (Juillet 1783).

Les trois fêtes décrites dans ce roman, ont été données au château de Saint-Maur-des-Fossés, par le cardinal du Bellay à François Ier. Rabelais, qui étoit alors moine bénédictin dans l'abbaye du même lieu, dont du Bellay étoit abbé, joue un personnage intéressant dans ces fêtes. Cette abbaye avoit été sécularisée par une bulle du 13 juin 1533, et elle le fut effectivement le 17 août 1536. Alors Rabelais, de moine bénédictin, devint chanoine séculier de cette abbaye changée en collégiale; et vécut à Saint-Maur, jusqu'à l'an 1545, que le cardinal du Bellay le nomma à la cure de Meudon. Rabelais lui-même, dans son épître au cardinal de Châtillon, en tête de son quatrième livre, donne la clef de cette énigme, en décrivant la délicieuse retraite du cardinal du Bellay, à Saint-Maur: « Cestuy Evangile, dit-il, « m'avez de vostre benignité reiteré a Paris, et d'abundant « lorsque n'aguieres visitastes monseigneur le cardinal du « Bellay, qui, pour recouvrement de santé apres longue et « fascheuse maladie, s'estoyt retiré a Sainct Maur: lieu, ou « (pour mieulx et plus proprement dire) *paradis de salubrité, amenité, securité, commodité, delices, et tous honnestes plaisirs* d'agriculture et vie rusticque. » Cette description du château de Saint-Maur s'accorde, comme on voit, avec celle de l'abbaye de Thélème. On verra dans les notes de cette épître qu'elle s'accorde aussi avec la description qu'en fait, en beaux vers latins, le chancelier de l'Hôpital. Nous sommes allés visiter ce séjour des Muses, des Graces et de la Volupté. Mais le château n'existe plus, il n'en reste que le parc et le portail, sur lequel étoit placée sans doute autrefois l'inscription que nous avons rapportée. C'est une situation charmante: qu'on se figure une presqu'île environnée presqu'entièrement de la Marne, et couronnée de coteaux.

Bernier, prenant le change, ou plutôt Rabelais au mot, place l'abbaye de Thélème dans une île que forme la Loire et le Cher, au nord de Chinon, entre Langeais et Saumur,

comme on peut le voir dans sa carte. Mais s'il falloit en croire Rabelais, il faudroit la placer plutôt dans une autre île plus voisine du port Huault, formée par le Cher et par l'Indre. Voici, au surplus, ce que dit Bernier de cette abbaye, et ce que les anciens interprètes en pensoient selon lui.

« L'abbaye de Thélème, dont le reste du premier livre est le sujet, paroît dans sa description, quoiqu'assez divertissante, quelque chose de si obscur qu'on ne sait à quoi s'en tenir. Les uns croient y voir le cardinal de Lorraine au concile de Trente, penchant pour le mariage des prêtres, afin de faire approcher les Allemands, mais leur vue ne me paroît qu'une vision, avec le mariage des religieux et religieuses de cette abbaye. D'autres, avec plus de fondement, croyent y voir l'abbaye de Frontevaux, parcequ'il y a couvent d'hommes et de femmes sous même régle, et sous même enceinte. Quelques uns s'imaginent que cette description ne marque autre chose que la licence qui s'étoit introduite aux siècles passés dans presque toutes les communautés d'hommes et de femmes, où loin de suivre la régle on ne suivoit que celle de sa passion et de sa volonté. C'est ainsi que le poëte Coquillard nous peint une manière de Thélème.... Il y a de semblables régles dans le *Monopolium philosophorum, ad calcem Epistolarum obscurorum virorum.* »

« C'est encore de cette manière que le célèbre Marigni dépeint les communautés de quelques chanoinesses de Flandres, en une lettre à mademoiselle de Vilsé, chanoinesse de Mons et de Maubeuge:

Je ne suis point de ces porteurs de mitres,
Dont l'importune austérité
Pourroit troubler la gayeté[1]
Qu'on voit régner dans vos chapitres:

[1] On remarquera que le poëte fait *gayeté* de trois syllabes.

Je sçai l'ordre de vos maisons,
Qu'on y fait peu de cas des vêpres, des épitres,
Des matines, des oraisons,
Et que vos fondateurs, par une loi bien sage
Qu'appuyoient cent bonnes raisons,
N'obligèrent qu'à des chansons
Les beaux chanoines de votre âge;
Et s'il vous en prend fantaisie,
Vous pouvez donner des poulets :
C'est un fort grand secours dans une maladie,
Et l'hiver, comme au renouveau,
Pour rendre à qui languit une nouvelle vie,
Un poulet de chapitre est un friand morceau.

« Ce qui me fait souvenir des talapoins de la Chine, gens qui n'ont presque autre régle que leur volonté, quittant la religion, quand ils en sont las, ayant de l'argent, toutes les commodités de la vie, et s'attirant les respects de la populace, même des grands qui gardent bien des mesures avec eux. Car, qu'est-ce que ne faisoient pas, au temps de Rabelais, nos moines de semblable, sortant d'esprit ou de corps des cloîtres, ne gardant leur règle que *ad libitum*, bien vêtus, chaussés, chauffés, nourris, rodant parmi les séculiers, et déclarant hérétiques grands et petits qui auroient parlé de les réformer? N'étoit-ce pas là de vrais talapoins et des thélémites dont la race n'est pas encore perdue? En effet que ne font point encore à présent les moines et les ecclésiastiques en Italie et en Espagne, et particulièrement à Venise, où il leur est permis de vivre à leur fantaisie, *pourveu qu'ils ne se mêlent point des affaires de la république*. Mais que ne font point même en France quelques réguliers, et quelques autres ecclésiastiques qui se rendent méprisables par une vie libertine?... Quelle considération peut-on avoir pour tant de moines, de chanoines, de soi-disants abbés? et quant à ces prêtres qui mènent

une vie fainéante, dissipée, libertine, loin d'être honorés,... il faudroit les mettre en réclusion au pain de douleur et à l'eau des larmes. »

« Pour retourner à la licence des thélémites de l'un et de l'autre sexe, et particulièrement à celle des femmes et des filles qui sont obligées à une pudeur très particulière, si tout cela paroît peu vraisemblable, et sans exemple; que ne vit-on point à Leipsick, dès l'an 1409, où il s'érigea une espèce de collége et de société de filles impudiques, sous la direction d'une supérieure, prenant Vénus pour leur patrone, et prenant des leçons de vieilles perdues de débauches, pour rendre la débauche plus agréable: tout le revenant bon de cet exercice étant employé au profit de la communauté [2]. De cet ordre, au reste, quoiqu'il n'y en ait aucun autre qu'à Leipsick, nos femmes suivent en quelque façon la régle, quand elles préfèrent le moulin de Javelle [3], la comédie, le bal, la coquetterie, et le luxe à leur devoir. Car, dit le vieux poëte Coquillard:

Femme qui aime le lopin,
Le vin, et les friands morceaux,
C'est un vray abbreuvoir Popin [4]:
Chacun y fourre ses chevaux...

« Ce qu'il y a encore à noter dans ce chapitre, c'est qu'au temps où Rabelais donna la description de cette abbaye fantastique; le Louvre, ni Fontainebleau n'étoient pas bâtis, puisqu'il ne met ce bâtiment en comparaison qu'avec Bonnivet, Chantilly et Chambord. Voyez, dans la carte, la situation de cette abbaye, et celle du Port-Huault. »

[2] Voy. Histoire des ouvrages des savants, par Bayle, avril 1689.

[3] Il paroît d'après cela que le moulin de Javelle étoit un mauvais lieu, et que c'est de là que l'Ile aux Cygnes, qui en est voisine, étoit appelée autrefois l'*Ile-Maquerelle*.

[4] *L'Abbreuvoir-Pepin* étoit à Paris, près de l'Arche-Marion.

Bernier, dans cette carte, comme nous l'avons dit, place l'abbaye de Thélème dans une île de la Loire et du Cher, près du Port-Huault, mais, dans ses additions, il paroît changer d'avis, et dit : « Thélème est, selon quelques uns (selon Guiet), l'abbaye de Ferrières, laquelle étoit au cardinal de Châtillon. » Quant au *Monopolium philosophorum* dont il parle, c'est en effet une sorte de confrérie joyeuse, semblable à celle de l'abbaye de Thélème, et qui a pu en donner l'idée à Rabelais. En voici le titre en entier, et la première des vingt-deux régles de son réglement : *Monopolium philosophorum alias collegium, seu secta fraternitatis et congregationis securorum et bonorum sociorum.*

PRIMA REGULA.

« Prima hujus collegii regula est, vivere sine regulâ, « mensuram bibere sine mensurâ, modus edendi sine mo« do. » Ce réglement se trouve à la fin des *Epistolæ obscurorum virorum*, que le pape Léon X défendit, en 1517, par un bref, de lire et de garder, sous peine d'excommunication. Ces lettres, qui passent pour une peinture naïve et enjouée de l'ignorance, du style barbare des scholastiques et des théologiens de ce temps-là, ont été écrites par Renchlin et quelques autres savants, pour se justifier des hérésies dont on l'accusoit. Elles guérirent Érasme d'un abcès qu'il avoit au visage, et qui creva de lui-même, à force de rire, en les lisant. Cet ouvrage est rare ; et nous nous trouvons heureux d'en posséder un exemplaire, quoiqu'il ne nous amuse pas autant qu'Érasme : il existe encore, même à Montreuil, des obscurants et des ignorantins.

Guillaume de Malmesbury, célèbre écrivain anglois du douzième siécle, accuse Guillaume, fils d'un comte de Poitiers, auteur de jolis fabliaux, d'avoir eu une idée singulière, celle de fonder une abbaye de belles dames et de jolies demoiselles, plus galantes que dévotes, et de leur donner

des réglements convenables à leurs mœurs. Il ne se cachoit pas de vouloir mettre à leur tête Maubergeone, vicomtesse de Châtellerault, qu'il entretenoit publiquement, et pour laquelle il abandonna sa femme Hildegarde. Voy. *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, tome XXXV, page 198. Seroit-ce lui qui auroit donné à Rabelais l'idée de son abbaye de Thélème? Cela paroît d'autant plus vraisemblable, que Châtelleraut est très près de Chinon: c'étoit un fruit du pays, et du fruit défendu: c'étoit assez pour exciter l'appétit de Rabelais. Au surplus, cette idée avoit été réalisée déja avant lui à Avignon, par Jeanne, reine de Naples, qui institua une *abbaye* de Vénus, dont la matrone avoit le titre d'*abbesse:* le réglement qu'elle lui donna subsiste encore. Mais il y a trop de différence dans le but et les moyens, pour que nous donnions cette pièce curieuse.

Restoyt seullement le moyne a pourvoir, lequel Gargantua vouloyt faire abbé de Seuillé [5]; mais il le refusa. Il luy voulut donner l'abbaye de Bourgueil [6], ou de Sainct Florent, laquelle mieulx luy duiroyt, ou toutes deux s'il les prenoyt a gré. Mais le moyne luy feit response peremptoire, que

[5] Aujourd'hui *Seuilly* près de Chinon: c'étoit une abbaye de bénédictins.

[6] Bourgueil et Saint-Florent étoient aussi deux riches abbayes de bénédictins, la première à quatre lieues de Saumur, la seconde tout proche de cette ville. Ce passage est évidemment la satire des abus énormes qui se pratiquoient sous François Ier et Henri II dans la distribution des bénéfices. Un même sujet en possédoit à-la-fois vingt, trente, et davantage. Voy. Vie et Pontificat de Léon X par William Roscoé, tom. I, pag. 17, aux notes.

de moyne il ne vouloyt charge ny gouvernement. Car comment, disoyt il, pourroys je gouverner aultruy, qui moy mesme gouverner ne sçauroys[7], S'il vous semble que je vous aye faict, et que puisse a l'advenir faire service agreable, octroyez moy de fonder une abbaye a mon devis. La demande pleut a Gargantua, et offrit tout son pays de Theleme jouxte la riviere de Loire, a deux lieues [8] de la grande forest du Port Huault; et requist a Gargantua qu'il instituast sa religion au contraire de toutes aultres. Premierement doncques, dist Gargantua, il n'y fauldra ja bastir murailles au circuit; car toutes aultres abbayes sont fierement murees. Voyre, dist le moyne et non sans cause:

[7] Entraîné par la mauvaise coutume de son siècle, Gargantua étoit sur le point de commettre deux fautes considérables en offrant deux grosses abbayes à frère Jean, qui étoit trop jeune, et même trop peu réglé dans ses mœurs, pour pouvoir en posséder légitimement une seule : mais, pour se défendre des offres de son prince, le moine, qui préfère sa liberté à toutes sortes d'avantages, lui représente que, ne sachant se gouverner soi-même, il pourroit encore bien moins gouverner autrui; ce qui revient au sens de la loi « Absurdum quippe est, ut alios regat, qui se ipsum regere nescit, » rapportée sur le sujet même dont il s'agit par Jean, évêque de Chiempsée, suffragant de Saltzbourg, au chapitre XXVII, n° 7, de son *Onus ecclesiæ*. (L.)

[8] Si l'abbaye de Thélème étoit, comme il le dit, dans une des deux îles voisines du Port-Huault, elle seroit en effet à deux lieues de la forêt de Villandry et de celle de Chinon, qu'il veut peut-être faire entendre par la *grande forest du Port-Huault*. Mais c'est sans doute une allusion aux deux lieues de distance du château de Saint-Maur, la vraie maison de Thélème, à la forêt de Bondi et à Paris.

ou mur y ha, et devant, et derriere, y ha force murmur[9], envie, et conspiration mutue[10]. D'advantaige, veu qu'en certains convens de ce monde est en usance[11] que si femme aulcune y entre (j'entends des preudes[12] et pudicques), on nettoye la place par laquelle elles ont passé: feut ordonné que si religieux ou religieuse y entroyt par cas fortuit, on nettoyeroyt curieusement tous les lieux par lesquelz auroyent passé. Et parce que es religions de ce monde tout est compassé, limité et reglé par heures, feut decreté que la ne seroyt horloge ny quadrant aulcun; mais selon les occasions et opportunitez seroyent toutes les œuvres dispensees. Car, disoyt Gargantua, la plus vraye perte du temps qu'il sceust, estoyt de compter les heures[13]. Quel bien en vient il? et la plus grande resverie du monde estoyt soy gouverner au son d'une cloche, et non au dicté de bon sens et entendement.

[9] Ce jeu sur le mot *murmur*, qui dans les meilleures éditions n'est que de deux syllabes, a été copié par Pierre Viret, pag. 435 du dialogue intitulé: Deuxième partie de la Métamorphose, imprimé in-8° à Genève, 1545. (L.)

[10] Mutuelle: du latin *mutuus*.

[11] Cet usage a lieu chez les chartreux. Pierre Viret, de la Vraie et fausse religion, liv. VI, chap. VI. (L.)

[12] Rabelais, dit l'abbé de Marsy, suppose indirectement qu'on a plus d'indulgence pour les autres.

[13] Pantagruel établit le même principe, liv. IV, chap. LXIV, où il le prouve par plusieurs raisons assez plaisantes. (L.)

Item parce qu'en icelluy temps on ne mettoyt en religion des femmes, sinon celles qu'estoyent borgnes, boiteuses, bossues[14], laides, deffaictes, folles, insensees, maleficiees, et tarees[15] : ny les hommes sinon catarrhez, mal nez, niais, et empesche de maison[16] : (A propous, dist le moyne, une femme qui n'est ny belle, ny bonne, a quoy vault elle? A mettre en religion, dist Gargantua. Voyre, dist le moyne, et a faire des chemises:) feut ordonné que la ne seroyent receues sinon les belles, bien formees et bien naturees: et les

[14] C'étoit l'un des abus de ce temps-là, si nous en croyons l'auteur de l'*Onus Ecclesiæ*, qui parle ainsi au chapitre XXII, art. 8 : « Item « ut plurimùm qui defectuosiores inter filios nobilium apparent, « clericali statui adjiciuntur, quasi mundo inutiles, licet Deo execra- « biles : Siquidem contrà Dei præceptum ecclesiis et monasteriis « offeruntur, aut *claudi* aut *cæci*, aut in aliquâ parte deformes et « debiles. Hinc contigit legem frangi, quæ prohibet ne cæcus, vel « claudus, vel torto naso, vel fracto pede, seu manu, vel gibbus, vel « lippus, vel albuginem habens in oculo, vel jugiter scabiosus, vel « impetiguosus (*impetiginosus?*), vel herniosus, aut quispiam alius « maculam habens, accedat offerre hostias Deo. Quales sæpenumero « nobiles in monasteriis aliisve ecclesiis apparent. » (L.)

[15] Vicieuses, pleines de défauts.

[16] Rabelais répète la même chose livre V, chapitre IV. Dans l'édition de 1608 on lit *empesche-maison;* mais cette correction n'est point nécessaire, si l'on prend ici *empesche* dans le sens d'*empêchement*. Bèze, Histoire ecclésiastique, tome I, page 220. *Nonobstant* les empesches *à eux donnez*. A Metz le peuple parle encore de la sorte. — L'éditeur de 1752 prétend que ce sont des gens qui ont des vices qui les empêchent d'avoir jamais une maison, et de former un établissement. Il se trompe : ce sont des gens qui embarrassent une maison, qui sont un fardeau pour une famille.

beaulx, bien formez et bien naturez[17]. Item parce que es convens des femmes n'entroyent les hommes sinon a l'emblee[18] et clandestinement: feut decreté que ja ne seroyent la les femmes, au cas que n'y feussent les hommes, ny les hommes, en cas que n'y feussent les femmes. Item parce que tant hommes que femmes, une foys receus en religion, apres l'an de probation estoyent forcez et astreinctz y demourer perpetuellement leur vie durante, feut establi que tant hommes que femmes la receus, sortiroyent quand bon leur sembleroyt franchement et entierement. Item parce que ordinairement les religieux faisoyent troys vœux, sçavoir est de chasteté, paovreté, et obedience: feut constitué que la honnorablement on peust estre marié, que chascun feust riche, et vesquist en liberté. Au reguard de l'eage legitime, les femmes y estoyent receues depuis dix jusques a quinze ans, les hommes depuis douze jusques a dix huict.

[17] *Bene nati*, bien nés, d'un beau naturel. C'est le contraire de *mal-nez*, que l'auteur venoit de dire.

[18] D'emblée, de vive force.

CHAPITRE LIII.

Comment feut bastie et dotee l'abbaye des Thelemites.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua approuve le plan du grand couvent des Thélémites, et ordonne des fonds considérables pour sa construction, ce qui ne surprend pas, quand on considère que le fondateur y réunit tout ce qui peut flatter les sens. Il n'oublie point d'y placer une immense bibliothèque pour les amateurs des sciences et des arts, institution digne et du cardinal du Bellay et de François Ier, *le restaurateur et le père des lettres*. Au reste, la description de ce couvent n'est, comme nous l'avons déja dit, et comme le prouvent ce chapitre et les quatre suivants, que la peinture de la vie qu'on menoit dans le château de Saint-Maur-des-Fossés.

Pour le bastiment et assortiment de l'abbaye, Gargantua feit livrer de content vingt et sept cens mille huict cens trente et ung moutons a la grand' laine [1], et par chascun an jusques a ce que le tout

[1] *Ovium*, dit Pline, liv. VIII, chap. XLVII, *summa genera duo, tectum et colonicum*. La première espèce comprenoit les moutons à la grande laine nommés en latin *tectæ oves*, parceque pour conser-

feust parfaict, assigna sus la recepte de la Dive[2], seize cens soixante et neuf mille escuz au soleil[3], et aultant a l'estoile poussiniere[4]. Pour la fonda-

ver la beauté de leur toison, l'on prenoit soin de les couvrir de peaux. Les autres étoient nommés *oves colonicæ* qu'on nourrissoit dans les pâturages. Cette espèce avoit la toison plus courte et moins fine de beaucoup; mais la chair incomparablement plus délicate. Ici les *moutons à la grand'laine* sont une monnoie d'or, ainsi appelée à cause de l'agneau qu'on y voyoit gravé avec la légende *Agnus Dei qui tollis*, etc. On fit ensuite des demi-moutons qui n'étant que la moitié des premiers furent par cette raison nommés moutons à la petite laine. (L.) — Les *moutons à la grand'laine* étoient une ancienne monnoie d'or, frappée sous saint Louis, et qui eut cours jusqu'à Charles VII. Les anciennes monnoies ne portoient point l'effigie de nos rois, si l'on en croit Bizot, cité par le président Hénault, qui dit que la première monnoie qui ait eu un buste en France, est celle que la ville de Lyon fit frapper pour Charles VIII et pour Anne de Bretagne. Mais il se trompe, selon M. Eusèbe Salverte.

[2] On assigne de même, en plaisantant, une rente sur les brouillards de la rivière de Loire : effets, ajoute-t-on, fort liquides; mais qui ne sont pas bien clairs. (L.) — Il s'agit certainement ici d'une rivière voisine du Chinonois, par conséquent de *la Dive*, petite rivière du Poitou, qui tombe dans le Thouet, et qui étant très marécageuse, autant que nous pouvons en juger d'après la carte, doit être souvent couverte de brouillards. Un interprète, qui n'y regarde pas de si près, a cru qu'il s'agissoit de la Dive, rivière de Normandie. De Marsy et l'éditeur de 1752 se sont imaginé que Rabelais vouloit parler ici des brouillards de la dive ou *divine* bouteille, qu'il appelle ensuite *bacbuc*, dit le second.

[3] C'étoit une monnoie d'or que Louis XI fit frapper en 1475, et qui fut ainsi nommée, parcequ'au-dessus de la couronne il y avoit un soleil à huit raies. François I[er] affoiblit un peu le poids et le titre des *escus au soleil*. C'est peut-être pour faire à cet abus une allusion satirique, que Rabelais parle de ces écus.

[4] Il se joue sur le nom d'écus au soleil, qui étoient de véritables écus, et là-dessus en fabrique de son invention, qu'il appelle écus

tion et entretenement d'icelle donna a perpetuité vingt et troys cens soixante neuf mille cinq cens quatorze nobles a la rose[5] de rente fonciere indemnez[6], amortis et solvables[7] par chascun an a la porte de l'abbaye. Et de ce leur passa belles lettres. Le bastiment feut en figure exagone, en telle façon qu'a chascun angle estoyt bastie une grosse tour ronde a la capacité de soixante pas en diametre. Et estoyent toutes pareilles en grosseur et pourtraict[8]. La riviere de Loire decouloyt sus l'aspect de septentrion[9]. Au pied d'icelle estoyt une des tours assise, nommee Arctice[10]. En tirant vers l'orient estoyt une aultre nommee Calaer[11]. L'aul-

à l'*étoile poussinière*, par rapport aux religieuses qui *pulluleroient*, et aux *poussins* qui naîtroient d'elles. (L.) — De Marsy paroit adopter l'explication de Le Duchat, mais l'éditeur de 1752 ne semble la rapporter que pour se moquer de sa pénétration incomparable.

[5] C'est une monnoie qu'Édouard III, roi d'Angleterre, fit frapper en 1345. Elle fut ainsi appelée, dit-on, à cause de l'excellence de l'or dont elle étoit faite, et à cause des roses blanches et rouges des maisons de Lancastre et d'Yorck. Elle est évaluée à cent sols par l'ordonnance du 14 mars 1532. Regnard, à l'exemple de Rabelais, fonde aussi une abbaye, mais ce n'est qu'*avec un petit revenu*, et non pas avec des millions de *nobles à la rose*. Il commence ainsi :

Pour passer doucement la vie, etc.

[6] Garantis sans dommage. — [7] Payables.

[8] Dessin, patron et ordonnance d'un édifice. Nicot.

[9] La Marne couloit aussi au nord du château de Saint-Maur.

[10] Pour *arctique*, la tour septentrionale, de ἄρκτος, *ours*.

[11] La tour de Calaer, belair, du grec καλὸς, *beau*, ἀὴρ, *air*. Cette tour doit être entre celle du nord et celle de l'orient, puisqu'elle est nommée entre les deux.

tre, en suivant, Anatole[12]; l'autre apres, Mesembrine[13]; l'aultre apres, Hesperie[14]; la derniere, Cryere[15]. Entre chascune tour estoyt espace de troys cens douze pas. Le tout basty a six estaiges, comprenant les caves soubz terre pour ung. Le second estoyt voulté a la forme d'une anse de pannier. Le reste estoyt embrunché de guy de Flandres[16] a forme de culz de lampes. Le dessus cou-

[12] La tour orientale, du grec *ἀνατολὴ*, *orient*.

[13] La tour méridionale, du grec *μεσημβρινὸς*, *méridional*.

[14] La tour occidentale, du grec *ἑσπέριος*, *occidental*.

[15] La tour froide, du grec *κρυερὸς*, *frigidus*, et non de *κρειρὶς*, *terrible*, comme le dit le scoliaste de Hollande, et encore moins de *κρείω*, *je commande*, la dominante ou la reine, comme le dit un autre commentateur. Cette tour devoit être entre l'occident et le nord, puisqu'elle est nommée entre ces deux points. Or le vent de galerne ou de nord-ouest est un vent très froid. « Toutes ces tours, dit l'éditeur de 1752, portent des noms grecs, analogues à leur situation ; et c'est comme si l'on disoit dans un conte de fée : *la boréale*, *la charmante*, *l'œil de l'aurore*, *l'ardente*, *la brûlante*, *la délicieuse*. » On voit que cet éditeur n'a pas bien entendu tous ces mots grecs.

[16] Liv. II, chap. XIV, *solier* embrunché *de sapin*, c'est-à-dire *couvert*. Ce que Rabelais appelle *guy de Flandres* est une espèce de très fin plâtre, qu'on met fort proprement en œuvre dans ce pays-là. (L.) — On lit, liv. II, chap. XIV : *Le feu prist..... au solier qui estoit embrunché de sapin, faict à queues* (culs) *de lampes*. *Embruncher* est un terme de charpenterie qui se dit proprement des chevrons, des solives et autres pièces de bois qu'on attache sur les faites. Il est donc certain qu'il vient d'*imbricare*, couvrir de tuiles creuses, de faitières, nommées en latin *imbrices*, imbriquer, couvrir en forme de faitières. Ainsi Le Duchat se trompe quand il le fait venir, dans Ménage, de *lambruscare*, d'où aussi *lambris*, dit-il. Ces deux mots même viennent d'*imbrex*. On a dit aussi *embrochier* dans le même sens : *des dames embrochiées en lor chapes*. C'est une altération du

vert d'ardoise fine, avec l'endoussure[17] de plomb a figures de petitz manequins[18] et animaulx bien assortiz et dorez avec les goutieres qui yssoyent hors la muraille, entre les croisees, painctes en figure diagonale d'or et azur, jusques en terre, ou finissoyent en grands eschenaulx[19], qui tous conduisoyent en la riviere, par dessoubz le logis.

même mot latin. Quelques architectes, selon le dictionnaire de Trévoux, disent *embrancher* et *embranchement*; ils font une cacophonie, et s'imaginent à tort que ce mot vient de *branche*. Il a signifié par suite *couvrir*, *affubler*, comme d'un capuchon qui ressemble à une tuile faîtière; et c'est ce qui fait que Rabelais, dans les deux passages cités, joint toujours *à cul de lampe* avec *embrunché*. Il *s'embruncha dans son chaperon*. On lit dans la Chronique de Hainault, chap. CXLII du troisième volume, folio 94: *Il couvrit sa face et se embrungea*. Quant au mot *guy*, il signifie en effet du plâtre, il vient du mot latin *gypsum*, qui a le même sens. De Marsy a traduit *embrunché* par *plafonné*, un autre interprète, par *crépi*.

[17] Le dos du toit.

[18] *Mane*, panier d'osier, tire son nom de *manus*, parceque la *mane* se portoit aisément à la main. *Manequins*, dit du Cange, *arca penaria quæ manu gestatur*. Les bas Grecs ont appelé ce *manequin* *μανίσκιον*. Le nom de *manequin* s'est étendu à toutes sortes de paniers. De là *manequin* et *manequinages* en matière d'architecture, pour signifier, comme en cet endroit, diverses représentations de paniers chargés de fleurs et de fruits, lesquelles servent d'ornements aux édifices. De là encore *manequins* dans la signification de ces statues d'osier à l'usage des peintres et des sculpteurs, qui les tournent, plient, et accommodent comme ils veulent, suivant les diverses attitudes qu'ils ont besoin de représenter, d'où ensuite on a dit, par une façon de parler burlesque : *jouer des manequins*, pour exprimer la souplesse de reins des débauchés et des filles de joie dans l'action. Voyez Rabelais, liv. II, chap. XXI. (L.)

[19] Canaux.

Ledict bastiment estoyt cent foys plus magnificque que n'est Bonivet, ne Chambourg, ne Chantilly[20]. Car en icelluy estoyent neuf mille troys cens trente et deux chambres[21], chascune garnie de arriere chambre, cabinet, garderobbe, chapelle, et yssue en une grande salle. Entre chascune tour, au millieu dudict corps de logis, estoyt une vis brisee[22] dedans icelluy même corps. De laquelle les marches estoyent part de porphyre, part de pierre numidicque[23], part de marbre serpentin[24], longues de vingt deux pieds; l'espois-

[20] L'édition de 1535, et celle de Dolet, ne parlent que de Bonnivet, château commencé sur un plan magnifique, à la vue de Châtelleraut, par l'amiral de Bonnivet, qui n'eut pas le temps de l'achever, ayant été tué à la bataille de Pavie. Voyez Brantôme, dans ses *Hommes illustres françois*, tom. I, pag. 203. *Chambourg*, c'est *Chambort*, qui n'est pas achevé non plus, et qui n'ayant été commencé de bâtir par le roi François I[er], qu'après l'année 1536, n'a pu être ici nommé par Rabelais. Voyez Brantôme, là même, pag. 275 et 276. (L.) — L'observation de Le Duchat, sur la construction du château de Chambord, prouve qu'on a fait, au premier livre de Rabelais, des additions postérieures à sa première publication. Nous avons déja eu occasion de le remarquer.

[21] Il falloit des logements bien multipliés et bien beaux, pour recevoir le roi, la reine, et leur cour, comme l'a fait plusieurs fois le cardinal du Bellay, dans son château de Saint-Maur-des-Fossés.

[22] Un escalier à vis.

[23] Espèce de marbre de la Numidie, des plus précieux, qu'un poëte latin appelle *lybicus silex*, caillou de Libye.

[24] On appelle marbre serpentin ou pierre serpentine, une espèce de marbre tacheté, que les Grecs nommoient *ophites*, d'ὄφις, *serpent*, c'est une pierre verdâtre. Notre marbre serpentin est dur comme le porphyre, il est vert obscur et marqué de vert gai. Il est traversé de

seur estoyt de troys doigts; l'assieze[25] par nombre de douze entre chascun repos. En chascun repos estoyent deux beaulx arceaulx d'anticque, par lesquelz estoyt receue la clarté; et par iceulx on entroyt en ung cabinet faict a claire voye, de largeur de ladicte vis, et montoyt jusqués au dessus la couverture, et la finoyt en pavillon[26]. Par icelle vis on entroyt de chascun costé en une grande salle, et des salles es chambres. Depuis la tour Arctice jusques a Cryere estoyent les belles grandes librairies[27] en grec, latin, hebrieu, françoys, tuscan, et hespaignol: departies par les divers estaiges selon iceulx languaiges. Au milieu estoyt une merveilleuse vis, de laquelle l'entree estoyt par le dehors du logis en ung arceau large de six toises.

quelques filets jaunes qui se croisent: c'est peut-être ce qui l'a fait nommer *serpentin*. Comme il est fort rare, on l'emploie seulement par incrustation.

[25] Au lieu de *l'assièze*, comme on lit dans l'édition de 1535, dans les nouvelles il y a *l'assiète*, et dans celle de Dolet *assiégées*; mais il faut lire *l'assièze*, mot qui signifie la même chose qu'*assise* ou *assiégée* et *assiète*; mais qui n'étant pas bien entendu, a fait varier les éditions. (L.)

[26] *Finissoit*. Jusqu'à présent on a vu dans Rabelais plusieurs verbes de la quatrième conjugaison devenus aujourd'hui de la première par métaplasme. En voici un de la première, qui depuis long-temps est devenu de la quatrième par la même figure. Le même verbe *finer* a aussi signifié *financer*. Bèze, Psaume 49:

Car le rachet (*le rachat*) de leur ame est trop cher
Pour en finer. (L.)

[27] Bibliothèques

Icelle estoyt faicte en telle symmetrie et capacité, que six hommes d'armes, la lance sus la cuisse, pouvoyent de front ensemble monter jusques au dessus de tout le bastiment. Depuis la tour Anatole jusques a Mesembrine estoyent belles grandes gualleries toutes painctes des anticques proesses, histoires, et descriptions de la terre. Au millieu estoyt une pareille montee et porte, comme avons dict, du costé de la riviere. Sus icelle porte estoyt escript en grosses lettres anticques ce que s'ensuyt.

CHAPITRE LIV.

Inscription mise sus la grande porte de Theleme.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'*inscription mise sus la grande porte de Theleme* en exclut tous *capharts empantouflez*, tous *bigots*, *cagots*, *tordcoulx*, *frapparts*, *badaults*, et *hypocrites*, les praticiens, les usuriers et les jaloux. Elle invite au contraire à y entrer les gentes dames, les frisques damoiselles, les gentils varlets, les frais bacheliers, et tous les prédicateurs du nouvel ou plutôt de l'ancien et pur évangile. Cette inscription prouve que nous avons retrouvé véritablement le prototype de l'abbaye de Thélème et de l'ordre des Thélémites dans la vie délicieuse et voluptueuse que menoit le cardinal du Bellay à son château de Saint-Maur, et que venoit souvent partager François Ier et sa cour. Voy. le commentaire historique du chapitre LII.

« Quant aux vers du chapitre LIV, qui sont fort bons pour le temps, dit Bernier, il ne faut pas douter qu'ils ne regardent ces hypocrites et ces bigots, pour lesquels notre docteur témoigne par-tout tant d'aversion, de même que les gens de palais, les usuriers, gens d'affaires, partisans, concussionnaires, avares, car le reste s'entend assez. »

Un écrivain distingué de nos amis pense que Rabelais dans ce chapitre a voulu tourner en ridicule le style de

J. Molinet, qui est en effet défiguré, comme cette inscription, par de pitoyables jeux de mots, de froides allusions, et par une attention puérile à ramener sans cesse les mêmes rimes. Nous ne le pensons pas: ces défauts de style sont ceux du siècle de Rabelais. Si le lecteur au surplus veut s'en assurer, Molinet a traduit en prose le Roman de la Rose, et le recueil de ses poésies a été imprimé à Paris en 1531, quatre ans avant la publication du *Gargantua*.

Çy n'entrez pas, hypocrites, bigotz,
Vieux matagotz[1], marmiteux[2] boursouflés[3],

[1] Dans cette strophe, où la satire de l'auteur tombe particulièrement sur toutes les sortes de religieux et de gens adonnés à ce qu'on appelle la vie contemplative, sous le nom de *matagots*, qui n'est qu'une production de *magots*, et qui désigne une espèce de fort gros singes, Rabelais entend les plus vieux d'entre les moines. Ci-dessus, chap. XL, par rapport à la vie oiseuse et fainéante des moines, il les avoit déja comparés à des singes, et plus bas, au chap. LX du liv. IV, il les appelle formellement *matagots*, lorsque, comme de vrais *fous* (*μάταιος*, *ineptus*), il les renvoie à considérer, à philosopher, et à contempler la selle percée de *Gaster*, qu'il suppose être l'idole des moines et autres ventres paresseux. (L.) — L'abbé de Marsy dit aussi que *matagot* n'est qu'une extension du terme *magot*, à la manière des Latins, qui disoient *avus*, *atavus*, aïeul, père d'aïeul: « Ainsi, ajoute-t-il, *matagots*, signifie proprement pères, ou comme il le dit plus bas, *précurseurs des magots*. » Nous ne le pensons pas, *matagots* doit être composé de *goths*, et comme le croit Le Duchat, du grec *μάταιος*, *vanus*, *ineptus*, et signifier des *goths*, ineptes, imbéciles, des *rassotez mastins*, des gens inutiles et sots *plus que n'estoient les gots*, ou de *goths* et de *mat*, en italien *matto*, fou, ou de *matou*, gros chat, qui est fou parcequ'il est enchaleur, et signifier des gots fous, ou du grec *μετα*, *trans*, plus que Goths, ou enfin comme *matamore*, de l'espagnol *mata*, qui tue les Goths: en So-

Torcoulx[4], badaulx, plus que n'estoyent les Gotz[5];
Ny ostrogotz precurseurs des magotz.
Haires[6], cagotz, caphartz empantoufflez[7],
Gueux mitouflez[8], frappartz[9] escorniflez[10],

logne, les enfants disent par jurement *matigot* ponr mâtin de Goth, sans donte. Les Goths étoient Ariens.

[2] Ce mot signifie des gens tristes, piteux, qui sont abbatus de tristesse, on qui affectent de l'être. Croiroit-on cependant que de Marsy l'a traduit par *marmitons?*

[3] On lit ainsi dans l'édition de 1535. Celles de 1542 ont *borsouflez*. *Boursouflez* se dit proprement d'un homme dont l'embonpoint est plutôt une enflure qu'une bonne et solide graisse; mot qui paroît venir de *bourre* et de *souffler*. D'autres le dérivent de *bourse* et de *soufler*, parceque *boursoufler*, disent-ils, c'est faire enfler comme quand on souffle dans une bourse vide. *Bourser* pour *enfler* se trouve dans la quatorzième des cent Nouvelles nouvelles. (L.)

[4] *Obstipo capite figentes lumina terræ*, dit Agrippa, chap. LXII de la Vanité des sciences, appliquant ce vers corrompu de la satire III de Perse, aux moines hypocrites et *torticolis*, qui croient paroître plus humbles en portant la tête de la sorte. (L.)

[5] Ces deux noms semblent faire allusion au *Gog* et *Magog* d'Ézéchiel et de l'Apocalypse. (L.)

[6] *Haires*, qui seroit mieux écrit *heres*, ne signifie autre chose ici que *gens de néant*, des cancres, de l'allemand *herr* qui signifie *maître*, *seigneur*, mais dont, comme de beaucoup d'autres termes que nous empruntons des langues étrangères, nous usons dans un sens de mépris. *Here*, chap. XIV du liv. II, est pris dans une autre signification. (L.) — Pauvres *heres*, pauvres diables. Ce mot vient du latin *herus*, et n'a la signification contraire que parcequ'on y joint *pauvres*, comme *aucun* signifie *nul*, qne parcequ'on y joint *ne*.

[7] Porte-sandales. C'est aux moines, dit l'abbé de Marsy, que Rabelais en veut dans cette strophe.

[8] Par ces *gueux mitouflés*, il faut entendre les moines mendiants, qui, au défaut de gants qu'il ne leur est pas permis de porter en aucune saison de l'année, peuvent seulement, pendant l'hiver, porter

Befflez[11], enflez, fagouteurs de tabus[12],
Tirez ailleurs pour vendre vos abus.

des *moufles* ou *mitaines* de drap noir ou enfumé. (L.) — Ce mot, selon l'éditeur de 1752, signifie : Qui cachez vos vices sous des mitaines. Nous pensons qu'il signifie plutôt *papelards, pattes pelues.*

9 *Frappart* est un sobriquet donné par les novices à leurs maîtres toujours trop sévères à leur gré. Marot, dans l'Épitaphe de frère Jean L'évêque, cordelier d'Orléans :

Prions Dieu qu'au frère Frappart
Il donne quelque chambre à part.

Rabelais, liv. IV, chap. xv, distingue entre *frappins, frappeurs,* et *frapparts,* et semble entendre, par les premiers, des gens qui ne frappent que légèrement, par les seconds, d'autres qui frappent tout de bon, et par les derniers, d'autres qui frappent très fort. (L.) — Le Duchat ajoute, dans Ménage : « Comme dans ces denx vers les principaux ordres des moines sont désignés par lenrs habits, il paroît que ceux que Rabelais appelle *frapparts escornillez* (il lit *escornillez* pour *escorniflez,* ce qui ne rime pas), sont les cordeliers qui portent lenr capuchon *écorné,* et plus conrt que celui des antres moines. Je crois qu'on les traite de *frapparts* à cause qu'ils se donnent la discipline. » C'est cette seconde origine de *frapparts* que nous adoptons.

10 *Escorniflés* dénote particulièrement les cordeliers en tant qu'ils portent leur capnchon *écorné,* et plus conrt que celui des antres moines; et ce mot vient d'*excorniculatus.* (L.) *Escorniflé* ne pent venir d'*excorniculatus ;* il faut que Le Duchat l'ait reconnu, puisqu'il écrit *escornillé,* dans sa note précédente. Ce mot n'a pas non plus la signification qu'il lni donne : Duez traduit *escornifler,* par *scroccare,* escroquer; *escornifleur,* par *crocco, scroccone, parasito ;* Oudin rend le premier par *mogollonear, truhanear,* chercher la repue franche, chercher à disner sans payer son escot, *truander ;* et le deuxième par *mogollonero,* et par *gorron,* qui signifie au propre un grand bonnet, une grande toque, au figuré un écornifleur. Il ajoute qu'on appelle *gorrones,* en Andalousie, les vers à soie qui mangent la feuille, et ne travaillent point comme les autres : c'est bien là

Vos abus meschans
Rempliroyent mes champs
De meschanceté,
Et par faulseté
Troubleroyent mes champs
Vos abus meschans.

Cy n'entrez pas maschefains[13] practiciens,

l'histoire des moines. Un interprète sans critique croit que *escorniflez* signifie débauchés, méprisés, escornés de réputation, et il cite un compilateur de glossaire, dépourvu de la connoissance des origines de notre langue, qui fait venir *escorner* de *spernere! Escornifler* vient de *cornu flare*, souffler une corne, flairer un coin d'un bon morceau, d'un morceau friand.

[11] Moqués, bernés, ridiculisés. On trouve dans Duez: *Beffler, beffare, menchionare*, et à Beffare, gausser, railler, se moquer. Nous pensons que ce mot vient de *befana*, nom qu'on donne, selon le même lexicographe, à un homme de paille ou de chiffons, que l'on met sur les fenêtres, le soir de la fête des Rois, la même que l'*Épiphanie*, pour amuser les enfants en Italie; et que *befana* vient de *befania*, pour *epiphania*, la fête des Rois ou l'Épiphanie. Cet homme de paille qui est alors berné, moqué, conspué, est le même personnage que celui de notre Carême-prenant : ce qui vient de ce que notre carnaval, qui est la même fête que les anciennes saturnales, se célébroit dans l'origine comme ces fêtes païennes, à la fin de décembre. On en voit la preuve dans du Cange, au mot Kalendæ Januarii.

[12] Artisans de querelles, qui excitez des discussions dans les familles et dans l'état. *Tabus* signifie tracasserie, bruit, vacarme : c'est la racine de *tabuster* et de *tarabuster*, fâcher, importuner, *molestare*, *perturbare*, comme l'explique Duez.

[13] Ou *maschefeins*, comme on lit dans l'édition de Dolet. Ci-dessous, liv. V, chap. xv, l'auteur parlant encore des gens de palais, nous apprend pourquoi on a cessé depuis de les appeler ainsi : *Au temps passé on les nommoit* maschefoins, *mais las! ils n'en maschent*

Clers, basauchiens[14], mangeurs du populaire[15],
Officiaulx, scribes, et pharisiens,
Juges anciens, qui les bons parrochiens
Ainsi que chiens mettez au capulaire[16],

plus. Nous de présent les nommons maschelevraulx, mascheperdrix... Et la grant Nef des fous, imprimée en 1499, au feuillet 53 tourné : *Pource vous*, maschefoins, *qui vilipendez povreté, sçachez que vous serez bannis et exilez du royaulme des cieulx.* On donnoit anciennement aux gens de palais le nom de *maschefains*, c'est-à-dire de mangeurs affamés et insatiables, de mangeurs des parties; et comme de ce temps-là on écrivoit et prononçoit *fein* au lieu de *foin*, cela donna lieu à l'équivoque de *machefaim* à *machefein*, qu'on a écrit depuis et prononcé *machefoin*, lorsque le changement de prononciation a fait changer l'orthographe. Il y avoit à Dijon un *Philippe Mâche foin*, maire de la ville en 1448 et 1449, conseiller et garde des joyaux de Philippe *le bon*, duc de Bourgogne. (L.)—Nous adoptons l'origine et l'explication de Le Duchat, et nous rejetons celle qu'il donne du même mot dans Ménage, où il prétend que *machefoin* ou *machefain* est une corruption de machefaine, c'est-à-dire mangeur de *faînes*: les faînes sont les glands que porte le hêtre (*fagus*).

[14] Confreres de la basoche.
Qu'ils sçavent bien vuider la poche,
Ceux qui montent de la basoche
Dans le barreau!
Le procureur le moins habile,
Pour voler est bientôt agile
Comme un oiseau.

dit plaisamment Panard.

[15] Mangeurs du peuple, δημοϐόροι, qui dévorent le peuple, comme les Grecs appeloient sangsues du peuple, ceux qui dévorent sa substance, sans rien faire pour lui, qui ne font rien et qui consomment.

[16] Le latin *capulus*, d'où *capulaire*, ne peut signifier ici que *cercueil*. Ainsi *mettre au capulaire*, c'est une phrase poétique, pour dire *mettre à mort*. (L.) — Qui mettez les bons paroissiens au cercueil, qui ruinez les plaideurs. *Capulus* étoit chez les Romains une

Vostre salaire est au patibulaire.
Allez y braire : icy n'est faict excez
Dont en vos cours on deust mouvoir procez.
Procez et debatz
Peu font cy d'esbatz
Ou l'on vient s'esbattre.
A vous pour debattre
Soyent en pleins cabatz [17]
Procez et debatz.
Cy n'entrez pas vous usuriers chichars,
Briffaulx, leschars [18], qui tousjours amassez,
Grippeminaulx [19], avalleurs de frimars [20],

bière à porter en terre les corps des morts : de là on appeloit *capulares senes* les vieillards qui étoient sur le bord de leur fosse, et *capulares rei*, des criminels condamnés à mort.

[17] C'étoient des paniers de jonc ou d'osier, dans lesquels les notaires mettoient leurs actes; on s'en servoit aussi pour y mettre d'autres papiers et même de l'argent, comme le prouve notre mot *fisc*, trésor public, qui vient du latin *fiscus*, grand panier dans lequel les anciens mettoient de l'argent. D'où *fiscina*, corbeille de jonc ou d'osier; *fiscina ficorum*, dans Cicéron, cabas de figues.

[18] *Briffaut*, nom de chien de chasse, convient aux usuriers avides. Il en est de même de *léchard*, *leccardus*, mot qui dans la basse latinité signifie proprement *goulu;* mais qui ne marque ici qu'une gourmandise métaphorique, savoir une insatiable envie de se repaître du bien d'autrui. (L.) — Avides et insatiables comme des *briffaulx*, ou des chiens de chasse qui aiment à brifer, qui mangent gloutonnement.

[19] Qui *grippez*, qui avez les *griffes* crochues comme des *minauts*, des *minets* ou des chats.

[20] Qui ne vivez que de frimas, de brouillards, c'est-à-dire de brouilles, de procès. Voyez le chapitre xx, note 30.

Courbez, camars, qui en vos coquemars [21]
De mille marcz [22] ja n'auriez assez.
Point esguassez [23] n'estes quand cabassez [24]
Et entassez, poltrons a chiclie face [25]:
La male mort en ce pas vous deface.

[21] De *cucumarium*, comme calemar de *calamarium*. (L.)—Vases qui servent à faire bouillir de l'eau. Ce mot vient de *cucuma*, sorte de vase de cuisine, fait en forme de concombre, *cucumer*, *eris*, qui a le même sens et qui signifie aussi concombre : ce qui vient de ce que ce vase a un gros ventre comme le concombre.

[22] Vous ne seriez jamais contents. Le *Dormi securè*, Serm. 34 : *Multi sunt qui petunt pro mille marcis. Alius pro pulchrâ uxore.* (L.)

[23] Vons n'êtes point agacés, provoqués. On a dit en effet *esgasser* ou *esgacer*, et même *agazer*, pour *agasser* ou *agacer*, exciter, provoquer, irriter, aiguillonner : du latin *acuere*. De là on a dit aussi *égaz*, pour discussion. Mais on chercheroit vainement ce mot dans nos glossaires.

[24] *Cabasser* ici, c'est entasser argent sur argent par de mauvaises voies, comme font certaines sangsues du palais, à qui chaque dossier qu'ils mettoient anciennement l'un sur l'autre dans un grand *cabas* ou panier, produit une nouvelle somme qni souvent n'est pas fort bien acquise. Patelin, dans la farce qui porte le nom de cet avocat trompeur :

Sainte Marie! Guillemette,
Pour quelque peine que je mette
A *cabasser*, n'a ramasser,
Nous ne pouvons rien amasser. (L.)

—Mis à tas dans des *cabas* ou paniers : allusion aux *cabas* dans lesquels, au lieu de sacs, les procureurs portoient anciennement au palais les pièces dn procès.

[25] On traite de *chicheface* un homme que l'avarice réduit à se laisser *sécher* de faim. Ainsi ou voit, ce me semble, que ce n'est qu'après Rabelais que la plupart de nos étymologistes ont dérivé *poltron* de *pollice truncus* : un avare étant en effet comme privé de ses pouces, lorsqu'il faut qu'il joue du pouce et donne de l'argent. (L.)

Face non humaine
De telz gens, qu'on meine
Raire[26] ailleurs : ceans
Ne seroyt seans.
Vuidez ce dommaine
Face non humaine.
Cy n'entrez pas vous rassottez mastins,
Soirs ni matins vieulx chagrins et jaloux,
Ny vous aussi seditieux mutins,
Larves, lutins, de dangier palatins[27],
Grecs, ou Latins plus a craindre que loups;
Ny vous gualoux[28], verollez jusqu'a l'ous;
Portez vos loups ailleurs paistre en bon heur
Croustelevez[29] remplis de deshonneur.
Honneur, los, deduict,
Ceans est deduict

[26] *Raire* avoit deux significations, celle de raser, du latin *radere*, et celle de bramer, ou crier comme un cerf en rut, de *rudere*, braire comme un âne, ou rugir comme un lion, *ruditus*, le braire de l'âne, le rugissement du lion, le *rut* du cerf.

[27] Domestiques des maris jaloux. Le troisième des Arrêts d'amours : *Mais n'en estoit maistresse pour la crainte de* dangier. Sur lequel mot le commentateur a fait cette note : « *Dangier.* Hæc vox « *maritum* signat : ab Alano Auriga, et cæteris Galliæ vulgaribus an« tiquis authoribus accommodata, qua semper *maritum* intelligunt, « appositè quidem *propter periculum* ubi uxorum viri amores præ« senserint. » (L.)

[28] Galeux, vérolés jusqu'aux os.

[29] Infectés du mal de Naples, qui est une maladie honteuse. Ci-dessous, liv. V, chap. v : *Comment donc... sont-ils ainsi* croustelevez, *et touts mangez de grosse verole?* (L.)

Par joyeux accords:
Tous sont sains au corps.
Par ce bien leur duict[30]
Honneur, los, deduict.
Cy entrez, vous, et bien soyez venuz,
Et parvenuz, tous nobles chevaliers[31].
Cy est le lieu ou sont les revenus
Bien advenuz: afin qu'entretenuz,
Grandz et menuz, tous soyez a milliers.
Mes familiers serez, et peculiers[32]:
Frisques[33], gualliers[34], joyeux, plaisans, mignons[35]:
En general tous gentilz compaignons.
Compaignons gentilz,
Serains et subtilz,

[30] L'abbé Guyet a conjecturé qu'il falloit lire *duict*, et c'est comme on lit effectivement dans l'édition de 1535, et dans celle de Dolet, au lieu de *dit* qui se lit dans presque toutes les autres, contre la raison et la rime. (L.)

[31] Cette inscription rappelle celle-ci:

Porta patens esto, nulli claudatur honesto.

[32] * C'étoit bien là le caractère et la manière de François Ier. Écoutons l'histoire: « J'ai ouï conter à aucuns, qu'il vouloit (François Ier) « que les honnêtes gentils-hommes de sa cour fisseut des maîtres- « ses..... aux uns et aux autres leur en demandoit les noms, et pro- « mettoit les y servir et leur en dire du bien, tant il estoit bon et « familier.... » Voyez Brantôme, *Dames galantes*, tom. IV, pag. 319.

[33] Fringants, éveillés, alertes.

[34] Gaillards, qui aiment la gaillardise.

[35] Il faut une virgule entre ces deux mots, dont le dernier vient de *mine* qu'on prononce *migne* en quelques provinces. *Mignon*, qui a la mine jolie; *mignarder*, faire de petites mines, des minauderies. (L.)

Hors de vilité,
De civilité
Cy sont les houstilz[36],
Compaignons gentilz.
Cy entrez, vous, qui le sainct evangile[37]
En sens agile annoncez, quoy qu'on gronde.
Ceans aurez ung refuge, et bastille
Contre l'hostile erreur, qui tant postille[38]
Par son faulx stile empoisonner[39] le munde:
Entrez, qu'on fonde icy la foy profunde.
Puys, qu'on confonde, et par voix et par rolle,
Les ennemys de la saincte parolle.
La parolle saincte
Ja ne soit exteincte

[36] Céans sont les *hôtes* et les inséparables compagnons de la conrtoisie. *Oustil*, on *houstil*, comme on lit dans l'édition de 1535, et dans celle de Dolet, est un vienx mot, qui autrefois désignoit nne personne en tant qu'elle étoit actuellement dans son *hôtel* ou logis. Dans le patois messin, demander si nn homme est *sti*, c'est-à-dire *houstil*, c'est demander s'il est chez lui. (L.) — Ce mot est mal orthographié, et parcequ'il vient de *hospites*, et parceque cette orthographe le confond avec *oustils*, ustensiles: il fandroit *houstis*. C'est sans donte pour la rime que Rabelais a écrit autrement.

[37]* Rabelais invite ici, dit l'abbé de Marsy, les prédicateurs du nonvel Évangile à entrer dans l'abbaye de Thélème, dont il a exclu les moines.

[38] *Postille* signifie *court en poste*, et Rabelais veut dire que l'abbaye de Thélème étoit un sûr asile contre l'erreur qu'on s'empressoit d'introduire dans le monde. (L.)

[39] C'est *empoisonner* qu'il faut lire, comme dans les éditions de 1535, et de 1542, au lieu d'*empoisonne* qu'on lit dans les suivantes. (L.)

En ce lieu tressainct.
Chascun en soit ceinct:
Chascune ait enceincte
La parolle saincte.
Cy entrez, vous, dames de hault paraige[40].
En franc couraige. Entrez y en bon heur,
Fleurs de beaulté, a celeste visaige,
A droict corsaige, a maintien preude et saige.
En ce passaige est le sejour d'honneur.
Le hault seigneur, qui du lieu feut donneur
Et guerdonneur[41], pour vous l'ha ordonné,
Et pour frayer a tout prou or donné[42].
Or donné par don
Ordonne pardon
A cil qui le donne[43]:
Et tresbien guerdonne
Tout mortel preu d'hom[44]

[40] De noble parentage. A Metz, où le mot *paraige* se trouve souvent dans les vieux registres de l'hôtel de ville, par les *paraiges* étoient entendues les familles patriciennes (L.) — De haut parage: ce mot vient de *pair*.

[41] * Le puissant seigneur qui fut donateur et bienfaiteur du lieu: c'est-à-dire François I[er].

[42] C'est comme il faut lire, conformément aux éditions de 1542. (L.) — Et pour subvenir aux *frais* de tout, a donné *prou or*, c'est-à-dire beaucoup d'or.

[43] C'est-à-dire, l'or donné gratuitement ou libéralement mérite pardon à celui qui le donne, et lui sert de *guerdon* ou de récompense.

[44] Pour *preud'homme*, afin de rimer à pardon.

Or donné par don[45].

[45] « On voit, dit l'abbé de Marsy, que Rabelais jone ici sur le mot. Toute cette pièce est écrite dans un goût fort singulier. Les rimes qui terminent chaque vers se trouvent répétées au commencement du vers suivant; c'est ce qu'on nommoit anciennement *rimes couronnées.* Le bon goût a fait renoncer depuis à cette espèce de poésie, qui, en mettant l'esprit à la torture, ne faisoit que le glacer et l'énerver. » L'éditeur de 1752 dit que c'est ce qu'on appeloit *rime fraternisée.*

CHAPITRE LV.

Comment estoyt le manoir des Thelemites.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre, comme les deux précédents, annonce que le manoir des Thélémites (le château de Saint-Maur-des-Fossés) renfermoit tous les genres d'agréments, et qu'on y trouvoit tous les plaisirs. L'auteur lui-même, dans son épître au cardinal de Châtillon, placée en tête du livre IV, en parle sans déguisement en ces termes : « Saint Maur, « lieu, ou, pour mieulx et proprement dire, paradis de sa- « lubrité, amenité, serenité, commodité, delices, et tous « honnestes plaisirs d'agriculture et vie rusticque. » Les statues des trois Graces, la fauconnerie, la vénerie, et le grand parc, sont des allusions bien frappantes à l'inscription du château de Saint-Maur, que nous avons rapportée dans le chapitre LII, ainsi qu'à cette magnifique cour de dames que François Ier réunit autour de son trône. « François Ier, dit Brantôme, venant à son règne, considérant que toute la décoration d'une cour étoit de dames, l'en voulut peupler plus que de coutume ancienne : comme de vrai, une cour sans dames est un jardin sans aucunes belles fleurs, et ressemble mieux une cour d'un satrape ou d'un Turc. » Voy. Brantôme, *Vie de François Ier*, tom. VII, p. 308.

D'après le roman des *Trois Fêtes*, que nous avons cité

également dans le même sommaire, il se trouvoit une vénerie et un parc dans le château de Saint-Maur, puisque François Ier et sa cour y prirent le plaisir de la chasse, lors de la première fête que lui donna le cardinal du Bellay. D'ailleurs le parc existe encore.

On mylieu de la bassecourt estoyt une fontaine magnificque de bel alabastre. Au dessus les troys Graces, avecques cornes d'abundance. Et jectoyent l'eaue par les mammelles, bouche, aureilles, yeulx, et autres ouvertures du corps. Le dedans[1] du logys sus la dicte bassecourt estoyt sus gros pilliers de cassidoine[2], et porphyre a beaulx arcz d'anticque. Au dedans desquelz estoyent belles gualleries longues et amples, ornees de painctures, de cornes de cerfz, licornes, rhinocerots, hippopotames[3], dens d'elephans[4], et aultres choses spectables[5]. Le logys des dames comprenoyt depuis la tour Artice, jusques a la porte Mesembrine[6]. Les hommes occupoyent le reste. Devant ledict logys des dames, affin qu'elles eus-

[1] Le corps du logis.

[2] Pour *calcédoine*, pierre précieuse, du latin *chalcedonius lapis*.

[3] Chevaux marins.

[4] N'est point dans l'édition de Dolet.

[5] Remarquables, insignes, dignes d'être vues, qui font plaisir à voir : du latin *spectabilis*.

[6] Depuis la tour septentrionale jusqu'à la tour méridionale.

sent l'esbatement, entre les deux premieres tours au dehors, estoyent les lices[7], l'hippodrome, le theatre, et natatoires[8], avecques les bains mirificques a triple solier[9], bien guarniz de tous assortimens, et foison d'eaue de myrrhe. Jouxte la riviere estoyt le beau jardin de plaisance. Au mylieu d'icelluy le beau labyrinthe. Entre les deux aultres tours estoyent les jeux de paulme et de grosse balle[10]. Du cousté de la tour Criere estoyt le vergier, plein de tous arbres fructiers, tous ordonnez en ordre quincunce[11]. Au bout estoyt le

[7] Lieu où combattoient les athlètes.

[8] Naumachies, lieux où l'on représentoit des combats sur mer, des joutes sur l'eau.

[9] A trois étages. Dans le dictionnaire italien et françois d'Oudin, *casa a tre solari*, c'est une maison à trois étages. De *sole* dans la signification de *solive* est venu *solier*, c'est-à-dire plancher, ou étage soit planchéyé, soit carrelé. Ainsi bains à *triple solier* on à triple étage, c'est un bain chaud, un tiède, et un froid, dans chacun desquels, par le moyen des canaux, l'eau étoit distribuée telle qu'il la falloit. (L.) — Peut-être, comme le remarque l'éditeur de 1752, que Rabelais veut dire tout simplement qu'il y avoit trois appartements pour les bains.

[10] Le jeu du ballon. (L.)

[11] C'est, dit l'auteur de l'Alphabet, une disposition d'arbres rangez de telle façon qu'ils représentent la figure de la lettre V. Or cette lettre en latin sert de marque pour le nombre de cinq, qu'ils appellent *quinque*, d'où vient *quincunce*. Davantage si vous adjoustez audessous de V un autre V renversé Λ, vous ferez une disposition et figure qui représentera une X, qui s'appelle en latin *ordo per decusses*, en françois ordre croisé, fait en croix saint André. Il faut outre plus noter que par ce mot de *quincunce* l'on entend tousjours l'une

grand parc, foizonnant en toute saulvaigine [12]. Entre les tierces tours estoyent les butes pour l'arquebouse, l'arc, et l'arbaleste. Les offices hors la tour Hesperie, a simple estaige. L'escurie au dela des offices. La faulconnerie au devant d'icelles, gouvernee par astureiers [13] bien expertz en l'art. Et estoyt annuellement fournie par les Candiens [14], Venitiens, et Sarmates, de toutes sortes d'oyseaulx paragons [15], aigles, gerfaulx, autours, sacres, laniers, faulcons, esparviers, esmerillons, et aultres, tant bien faictz et domesticquez [16] que, partans du chasteau pour s'esbatre es champs, prenoyent tout ce que rencontroyent. La venerie estoyt ung peu plus loin, tirant vers le parc.

Toutes les salles, chambres et cabinetz estoyent tapissez en diverses sortes, selon les saisons de l'annee. Tout le pavé estoyt couvert de drap verd. Les lietz estoyent de broderie.

et l'autre disposition des arbres, car ce ne sont que deux V joints ensemble l'un sur l'autre, mais celuy de dessous est renversé.

[12] Ou toute espèce de bêtes sauvages, de bêtes fauves.

[13] Des fauconniers, des gens qui ont soin des autours (*astur* en latin), qui gouvernent et dressent les oiseaux de chasse. L'auteur du Glossaire de la langue romane explique ce mot par hommes très versés dans une *chose*, et un interprète l'a copié sans le corriger. Il est évident qu'ils ont mal copié l'un et l'autre, et mis *chose* pour *chasse*.

[14] Les habitants de l'île de Candie.

[15] Rares, nonpareils : c'est la signification qu'avoit *paragon* ou *parangon*, quand il étoit adjectif; quand il étoit substantif, il signifioit patron, modèle. — [16] Si bien dressés et apprivoisés.

En chascune arriere chambre estoyt un mirouer de crystallin[17] enchassé en or fin, autour guarny de perles, et estoyt de telle grandeur qu'il pouvoyt veritablement representer toute la personne. A l'issue des salles du logis des dames estoyent les parfumeurs et testonneurs[18] : par les mains desquelz passoyent les hommes, quand ilz visitoyent les dames. Iceulx fournissoyent par chascun matin les chambres des dames d'eaue rose, d'eaue de naphe[19], et d'eaue d'ange[20], et a

[17] De crystal. *Crystallin* suppose ici le substantif *verre;* et ce mot, qui revient souvent dans la même signification, se trouve dans Amadis, tom. VIII, chap. XXIV. On le trouve aussi dans Nicot. (L.)

[18] Ceux qui *testonnoient* ou frisoient la *tête.*

[19] Le Franciosin au mot *nanfa,* confond l'eau de naphe avec l'eau de fleur d'orange; mais Bocacc, journée VIII, nouvelle X, de son *Décaméron,* en fait deux eaux différentes, sur quoi il faut voir la note du Ruscelli dans son édition du *Décaméron.* (L.) — « Les vocabulistes, ajoute Le Duchat, dans Ménage, comme Antoine Oudin et le Franciosin, nous donnent l'*acqua nanfa,* ou *lanfa,* pour l'eau de fleur d'orange; et même le traducteur du traité *de Obsoniis* de Platine, lib. X, au chapitre qu'il a fait de l'eau pour laver les mains après le repas, a dit en 1505 que l'*eaue naffe,* c'est ainsi qu'il parle, est faite des fleurs des orangiers à l'alambic. Cependant Bocace, journée VIII, nouvelle X, de son *Décaméron,* distingue formellement entre l'eau de fleur d'orange, l'eau de naffe, l'eau rose, et l'eau de fleur de jasmin. » On lit dans le dictionnaire de Trévoux : « M. Danet dit que l'eau de naphe est de l'eau de citron. Messieurs de l'Académie, dans leur dictionnaire, sur le mot NAFFE, disent seulement que l'*eau de naffe* est une certaine eau de senteur. Mais il est constant que l'*eau de naffe, aqua nanfa* ou *lanfa,* comme l'appellent les Toscans, n'est, chez les parfumeurs, que de l'eau de fleur d'orange. » L'Académie a évité la difficulté : l'étymologie va la résoudre

chascune la precieuse cassoleste vaporante[21] de toutes drogues aromaticques.

conformément à la définition précédente. *Naphe* ou *naffe* vient en effet de l'italien *nanfa* ou *lanfa;* mais *nanfa* ou *lanfa* doit venir du latin *lympha*, eau : l'eau bénite est nommée *lympha sacra* dans une inscription du dixième siècle. L'eau de *naphe* est donc l'eau de senteur par excellence; nous avonons cependant que son nom pourroit venir aussi de *nymphœa*, nénuphar, lis d'étang, espèce d'iris, puisque l'eau d'ange est composée d'iris, et que c'est peut-être à cause de la couleur bleue de cette fleur, qu'on lui a donné ce nom.

[20] C'est une eau de senteur composée d'iris de Florence, de storax, de bois de rose, de santal citrin, etc. Son nom confirme l'étymologie que nous avons donnée de celui de l'*eau de naphe*, car le dictionnaire de Trévoux dit qu'on a donné à la première le nom d'*eau d'ange*, pour marquer son excellence.

[21] Qui exhaloit des parfums.

CHAPITRE LVI.

Comment estoyent vestus les religieux et religieuses de Theleme.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Les religieux et religieuses thélémites étoient toute l'année magnifiquement vêtus, et les hommes portoient toujours la livrée adoptée par les dames. Cette magnificence de costume n'étonne plus, quand on voit dans les Thélémites la cour allégorique de François Ier; et il est naturel que dans un couvent réglé par les plaisirs, il règne une parfaite harmonie parmi tous les membres qui le composent.

Les dames, au commencement de la fondation, s'habilloyent a leur plaisir et arbitre. Depuis, feurent reformees par leur franc vouloir en la façon que s'ensuyt: Elles portoyent chausses d'escarlate, ou de migraine [1], et passoyent lesdictes chausses le

[1] Ce que Rabelais appelle ici *migraine* est une sorte d'écarlate dont la couleur est à-peu-près semblable à celle des grains de la pomme de grenade, laquelle pomme on appelloit autrefois *migraine*, soit de *mille graines*, à cause du grand nombre de pepins que ren-

genoil au dessus par troys doigtz, justement. Et ceste lisiere estoyt de quelques belles broderies et descoupures. Les jartieres estoyent de la couleur de leurs braceletz, et comprenoyent le genoil au dessus et dessoubz[2]. Les souliers, escarpins, et pantoufles de velours cramoisi rouge, ou violet, deschicquetees a barbe d'escrevisse.

Au dessus de la chemise vestoyent la belle vasquine[3], de quelque beau camelot de soye, sus

ferme cette pomme, ou comme qui diroit *mi-graine*, à cause que l'éclat et la beauté de ses pepins n'étoient qu'un petit diminutif de la couleur du *coccus*, autrement cochenille, qu'on appelloit graine par excellence, et dont on fait la véritable écarlate. (L.) — Voyez la note 11.

[2] Et se nouoient par-dessus et par-dessous le genou. On appeloit cette partie *le tymbre*. Le Duchat ajoute, au mot TIMBRE du Dictionnaire de Ménage : « On lit dans Lambert Daneau, pag. 28 et 39 de son Traité des danses, édition de 1583 : *Et prostituent les grèves, les tymbres jusques à la cuisse sans honte*. Bayle, qui, dans son Dictionnaire critique, deuxième édition, pag. 2649, rapporte ce passage, n'a pu expliquer ce mot. *Tymbre*, en ce sens, c'est proprement le genou jarreté dessus et dessous, à l'imitation des galantes religieuses thélémites dans Rabelais, liv. I, chap. LVI. Les danseuses de corde se jarrètent encore de la sorte : ce qu'elles ont retenu de la mode du XVIe siècle, parceque leur haut de chausse est une trousse de page, comme les hommes en portoient alors. »

[3] Antoine du Verdier, pag. 139 de sa Bibliothéque, fait mention d'une pièce imprimée à Lyon, chez Benoît Rigaud, 1563, de laquelle le titre est, *Blasons des Basquines et Vertugalles, avec la belle remonstrance qu'ont fait quelques dames, quand on leur a remonstré qu'il n'en faloit plus porter*. Ces *vasquines*, qu'on mettoit immédiatement dessus la chemise, devoient être une espèce de corset à *basques*, dont la mode, qui venoit de *Biscaie*, les avoit fait nommer *vasquines* à la gasconne. (L.) — Selon Borel, la vasquine estoit *une robe fort am-*

icelle vestoyent la verdugale de tafetas blanc, rouge, tanné[4], gris, etc. Au dessus, la cotte de tafetas d'argent, faict a broderies de fin or, et a l'agueille, entortillé, ou, selon que bon leur sembloyt et correspondant a la disposition de l'aer, de satin, damas, velours; orangé, tanné, verd, cendré, bleu, jaune clair, rouge cramoisi, blanc, drap d'or, toille d'argent, de canetille, de brodure selon les festes. Les robbes, selon la saison, de toille d'or a frizure d'argent, de satin rouge couvert de cannetille d'or, de tafetas blanc, bleu, noir, tanné, sarge de soye, camelot de soye, velours, drap d'argent, toille d'argent, or traict, ve-

ple, qui se tenoit ouverte et estendue au moyen d'un cercle. Selon Nicot, c'est ce *que les demoiselles vestent entre leur chemise et la cotte.* Trippault explique *basquine* par vertugalle, hoche-plis; Duez, par *carello* (bourlet) et *vertugalla alla spagnuola;* Oudin, par cotillon ou juppe de femme. L'éditeur de 1752, copiant mal Le Duchat, explique *vasquines* par corset à la basque; de Marsy, par *corset à basques,* comme Le Duchat. La nouvelle édition du Dictionnaire de Borel, qui termine celui de Ménage, et qui a été augmenté des notes de Le Duchat, porte *vasquines,* cottes de femmes, et cite Nicot, qui, comme on vient de le voir, ne dit point cela. Malgré les autorités contraires, nous pensons que la vasquine n'étoit qu'une cotte, c'est-à-dire une jupe courte : puisque Rabelais ajoute que les thélémites *vestoyent sus icelle la verdugale,* ce n'étoit donc pas une vertugalle, comme le prétendent Borel, Trippault et Duez.

[4] Couleur de *tan,* ce qui revient à la couleur de châtaigne. Rabelais, dit l'éditeur de 1820, donne ici les noms des couleurs d'étoffes les plus usuelles de son temps. Mais d'Aubigné en a réuni un bien plus grand nombre au livre I, chapitre III de son *Baron de Fœneste.*

lours ou satin porfilé d'or en diverses portraictures.

En esté, quelques jours, en lieu de robbes, portoyent belles marlottes[5] des parures susdictes, ou quelques bernes a la moresque[6], de velours violet,

[5] Le dictionnaire françois-italien d'Oudin interprète le mot *marlotte* d'une sorte de mantelet d'été. Les Facéties de Bebelius, liv. II, au chapitre *de pannoso quodam : Dum quidam dives rigentis hyemis tempore*, melota *et villosis vestibus indutus frigeret*. Du Cange et Ménage ne douteroient pas qu'il ne soit parlé de *marlotte* dans ce conte de Bebelius; mais je ne voudrois pas l'assurer. (L.) — De l'espagnol *marlota*, juppe ou casaque de Maure, sorte de manteau à la turque, selon Oudin; espèce de petit manteau ou mantelet d'été, selon Duez. Du Cange l'interprète d'une cape de Béarn.

[6] A l'égard du mot *berne*, ou comme d'autres écrivent *bernie*, Nicot et Ménage, appuyés sur de bonnes autorités, l'ont cru dérivé d'*Iberna*, et ont prétendu que la *berne* ou *bernie* étoit proprement un manteau de la forme de celui dont les Irlandoises s'affublent lorsqu'elles veulent paroître en public; mais ils se sont trompés, et dès qu'on aura vu de quelle manière Léon d'Afrique parle de la *berne*, on ne doutera point que le nom n'en soit purement africain. Voici les termes de cet écrivain, livre II de son Afrique, au chapitre intitulé : *Tefza Tedletis oppidum. Neque hìc* (il parle de Tefza, ville du royaume de Maroc) *desiderabis exterorum copiosam affluentiam, qui inde chlamydes cum cucullis auferunt inconsutas et nigras*, Ilbernus *vulgò nominant: harum non tam in Italia, quàm in Hispania copiosus est numerus*. Ces *bernes* devoient être une espèce de mantelets à capes, destinés particulièrement à garantir du hâle. (L.) — Les Espagnols appellent, selon Oudin, *albornoz*, une casaque ou hoqueton de guerre, un gaban, comme les Turcs et les Mores en portent, un manteau des champs et de pluie, dit-il. Il y a eu un cardinal qui a illustré le nom d'*Albornos*, tandis que les papes étoient à Avignon. Nous ne pensons pas que ce nom soit arabe, comme le prétend l'éditeur de 1752, ni qu'il vienne du latin *Hibernus*, Irlandois: puisque c'est une cape de *Béarn*, le nom doit en venir.

a frizure d'or, sus canetille d'argent, ou a cordelieres d'or, guarnies aux rencontres de petites per les indicques. Et tousjours le beau panache, selon les couleurs des manchons, bien guarny de papillettes d'or [7]. En hyver, robbes de tafetas des couleurs comme dessus, fourrees de loups cerviers, genettes [8] noires, martres de Calabre, zibelines, et aultres fourrures pretieuses. Les patenostres, anneaulx, jazerans [9], carcans estoyent de fines pierreries, escarboucles, rubis balays, diamans, saphiz, esmeraugdes, turquoises, grenatz, agathes, berilles, perles, et unions d'excellence. L'ac-

[7] Ceci a été omis dans l'édition de 1535 et dans celle de Dolet. (L.) — Le Duchat ajoute, dans Ménage: « Étoit-ce une ressemblance à des *papillons*, ou simplement ce que depuis on a appelé des *paillettes?* Il y a apparence que c'étoit ce dernier, puisque plus bas, dans le même chapitre, Rabelais, parlaut de la coeffure des religieux de Thélème, dit que par-dessus le bonnet de velours noir ils portoient la plume blanche, mignonnement partie à *paillettes* d'or. Je me trompe, car en poursuivant, il dit qu'au bout de ces paillettes pendoient en *papillettes* beaux rubis, émeraudes. » Le Duchat a eu raison de se reprendre à la fin : il est évident que ces *papillettes* n'étoient pas des *paillettes*, mais des espèces de *papillottes*, de leur ressemblance à un *papillon*.

[8] *La genette* est un animal dont le poil fait de très belles fourrures. C'est une espèce d'hermine. Voy. l'*Encyclop.*, au mot Genette.

[9] *Jaseran*, selon le Dict. de Trévoux, signifioit autrefois *jaque de maille*, cotte de maille. On disoit un homme armé de nobles *jaserans*, un cheval couvert de *jaserans*. Il signifioit aussi une chaîne d'or tissue de mailles plates, et entrelacées comme une cotte de maille. On le disoit enfin d'un bracelet d'or, épais et large, et d'un collier de femme.

coustrement de la teste estoyt selon le temps. En hyver, a la mode françoise. Au printemps, a l'hespaignole. En esté, a la tusque[10]. Exceptez les festes et dimanches, esquelz portoyent accoustrement françoys : parce qu'il est plus honnorable, et mieulx sent sa pudicité matronale. Les hommes estoyent habillez a leur mode : chausses pour les bas, d'estamet, ou sarge drapee, d'escarlate ; de migraine, blanc ou noir[11]. Les haults, de velours d'icelles couleurs, ou bien pres approchantes : brodees et deschicquetees selon leur invention. Le pourpoinct, de drap d'or, d'argent, de velours, satin, damas, tafetas de mesmes couleurs, deschicquetez, brodez et accoustrez en paragon[12]. Les aguillettes, de soye de mesmes couleurs, les

[10] A l'italienne, à la manière des Toscans, *tusci*.

[11] Puisqu'il est constant que ce qu'on appelloit *migraine* en fait d'étoffe, étoit une espèce d'écarlate, il ne faudra plus rire lorsqu'on entendra le polichinelle des marionnettes vanter son bel habit d'*écarlate noire*. Ce qui a fait appeller écarlate *noire* ou blanche un drap d'un très beau noir ou d'une extrême blancheur, c'est l'usage où étoient les Romains de qualifier de couleur pourprée ou d'écarlate, toutes les couleurs aussi parfaites en leur genre que l'étoit le pourpre en fait de couleur rougeâtre. Froissart, vol. II, chap. 182 : « Et fut ce jour le roy de Portingal vestu de *blanche escarlate*, à une vermeille croix de Saint George, car c'est la devise de la maison que on dit d'*avis* en Portingal dont il estoit chevalier. » Il y en avoit aussi de *verte*. Marot, au Dialogue des deux Amoureux :

> Mancherons d'escarlate verte,
> Robbe de pers, large et ouverte. (L.)

[12] *En parangon* signifie de la même manière, selon de Marsy.

fers[13] d'or bien esmaillez. Les sayes[14] et chamarres, de drap d'or, toille d'or, drap d'argent, velours porfilé à plaisir. Les robbes, autant precieuses comme des dames. Les ceinctures, de soye, des couleurs du pourpoinct: chascun la belle espee au cousté; la poignee doree, le fourreau de velours de la couleur des chausses, le bout d'or, et d'orfebvrerie. Le poignart de mesmes. Le bonnet, de velours noir, guarny de force bagues et boutons d'or[15]. La plume blanche par dessus, mignonnement partie a paillettes d'or, au bout desquelles pendoyent en papillettes, beaulx rubys, esmeraugdes, etc.

Mais telle sympathie estoyt entre les hommes et les femmes, que, par chascun jour, ilz estoyent vestuz de semblable parure. Et, pour a ce ne faillir, estoyent certains gentilz hommes ordonnez pour dire es hommes par chascun matin quelle livree les dames vouloyent en icelle journee porter. Car le tout estoyt faict selon l'arbitre des da-

[13] Les ferrements du bout, les *ferrets*, comme on parle aujourd'hui, dit l'abbé de Marsy.

[14] Les vestes, selon de Marsy : du latin *sagum*, saye, sayon.

[15] Encore, liv. V, chap. XXXIV : « La fin d'icelle estoyt close de « trois antieques lierres, bien verdoyans et tous chargez de bagues. » Ce mot, que Rabelais a écrit *bacces*, chapitre VIII du livre I, vient de *bacca*, comme *baïe*; et il signifie tantôt la graine que produit le laurier, ou le fruit de l'olivier et de quelques autres arbres, et tantôt, comme ici, une grosse perle de la figure de ce fruit. (L.)

mes. En ces vestemens tant propres, et accoustremens tant riches, ne pensez que ny eulx ny elles perdissent temps aulcun : car les maistres des guarderobbes avoyent toute la vesture tant preste par chascun matin, et les dames de chambre tant bien estoyent aprinses qu'en ung moment elles estoyent prestes et habillees de pied en cap.

Et, pour iceulx accoustremens avoir en meilleure opportunité, au tour du boys de Theleme estoyt ung grand corps de maison, long de demie lieue[16], bien clair et assorty, en laquelle demouroyent les orfebvres, lapidaires, brodeurs, tailleurs, tireurs d'or, veloutiers, tapissiers, et haultelissiers, et la oeuvroyent chascun de son mestier : et le tout pour les susdictz religieux et religieuses. Iceulx estoyent fourniz de matiere et estoffe par les mains du seigneur Nausiclete[17], le-

[16]* Ce *grand corps de maison, long de demie lieue*, ne peut être que la rue et le faubourg Saint-Antoine.

[17] Il est dit, dans les Scholies alphabétiques de Hollande, que Nausiclète vient de Ναυσίκλυτος, qui, ajoute-t-on, signifie celui qui est renommé par la multitude de ses navires. Mais de Ναυσίκλυτος on ne peut former en françois que *Nausiclute* ou *Nausiclyte*; Ναυσίκλυτος d'ailleurs ne signifie pas celui qui est renommé par la multitude de ses navires; mais celui en général qui s'est acquis de la renommée par les navires. C'est aussi ce que signifie Ναυσίκλειτος, d'où vient *Nausiclète*, comme de Πολύκλειτος, Polyclète. Le nom de *seigneur* répond ici à celui de *sire*, sous lequel on a accoutumé de désigner un gros marchand. (L.) — Cette observation sur l'étymologie

quel par chascun an leur rendoyt sept navires des isles de Perlas et Canibales[18], chargees de lingotz d'or, de soye crue, de perles, et pierreries. Si quelques unions[19] tendoyent a vetusté, et changeoyent de naifve blancheur, icelle par leur art renouvelloyent[20] en les donnant à manger a quelques beaulx coqs, comme on baille cure es faulcons.

de *Nausiclète* est juste : ce qui n'empêche pas que Ναυσίκλειτος et Ναυσίκλυτος n'aient le même sens. Homère dit, dans l'Odyssée, que les Phéniciens sont des hommes célèbres pour leurs vaisseaux ou dans la navigation : οἱ φοίνικες ναυσίκλυτοι ἄνδρες.

[18] Ces *isles de Perlas* et *Canibales* désignent les contrées de l'Orient, abondantes en diamants, perles, mines d'or, et les îles Caraïbes, habitées, du temps de l'auteur, par les *Cannibales*.

[19] Perles : du latin *uniones*.

[20] On voit ici que, dès le temps de Rabelais, on avoit en France le secret de reblanchir les perles ternies. Cependant, sous le règne de Henri-le-Grand, un Italien nommé *Tontuchio*, qui en faisoit aussi de fausses parfaitement belles, passa pour inventeur du secret de renouveller les fines qui commençoient à jaunir. C'est ce que nous apprend Barthélemi Morisot en ces termes du chapitre XLVI de son *Henricus magnus* : « Suffuscas et liventes margaritas Tontuchius tergere et dealbare reperit : etiam et veras ita simulare, ut crederes « cœlesti rore in mari genitas. » Peut-être le secret trouvé par l'Italien étoit-il autre que celui dont parle Rabelais ; mais puisque même en ce cas-là le secret qu'avoit cet homme de reblanchir les perles, n'étoit ni l'unique ni le premier qui eût été pratiqué en France dans le seizième siècle, toujours Morisot semble-t-il avoir eu tort de vouloir nous le donner sur ce pied-là, au préjudice de cet autre dont il est ici parlé. (L.)

CHAPITRE LVII.

Comment estoyent reiglez les Thelemites en leur maniere de vivre.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

La devise et la régle des Thélémites étoient

FAY CE QUE VOULDRAS.

Ainsi l'avoit établi Gargantua lui-même. C'étoit en effet la devise du cardinal du Bellay, et la régle qu'il observoit dans son château de Saint-Maur, comme on le voit dans le roman des *Trois Fêtes*. C'est ce même château que l'auteur, dans son épître au cardinal Odet de Châtillon, appelle *le paradis de salubrité*, *aménité*, *sérénité*, *commodité*, *délices*.

Toute leur vie estoyt employee, non par loix, statutz, ou reigles, mais selon leur vouloir et franc arbitre. Se levoyent du lict quand bon leur sembloyt; beuvoyent, mangeoyent, travailloyent, dormoyent quand le desir leur venoyt. Nul ne les esveilloyt, nul ne les parforceoyt ny a boyre ny a manger, ny a faire chose aultre quelconcque.

Ainsi l'avoyt establi Gargantua. En leur reigle n'estoyt que ceste clause :

FAY CE QUE VOULDRAS[1].

Parce que gens liberes[2], bien nayz, bieu in-

[1] * Au commencement d'un manuscrit sur vélin grand in-folio, intitulé : La moralité des nobles hommes et des gens du peuple sur le jeu des escheets, translaté de latin en françois par frère Jehan de Vignay, hospitalier de l'ordre du Hanlt-Pas, dédié à Jehan de France, due de Normandic, fils de Philippe, on voit une très belle mignature, de la grandeur du volume, avee des ornements en or, réprésentant les portraits de Louis XII et d'Anne de Bretagne jouant aux échecs, au bas de laquelle on lit ces deux vers :

Fay ce que vouldras
Avoir faict, quet (*quand*) tu mourras.

Louis XII avoit fait présent de ce manuscrit à François I[er], qui le donna à Henri II, des mains duquel il passa à Diane de Poitiers, et fut vendu avee sa bibliothèque d'Anet, en 1724. Cet ouvrage, qui est un traité du gouvernement des rois et des prinees comparé au jeu des éehecs, fut composé sous le règne de Philippe-le-Bel, vers la fin du treizième siècle, par Gilles Colonne, mort archevêque de Bourges, en 1316; et traduit en françois par Jean de Vigneray, sous Philippe de Valois. Cette devise n'est pas la même, il est vrai, que eelle de l'abbaye de Thélème, mais comme cependant elle en renferme les paroles, que le manuscrit où elle est a appartenu à François I[er] et à Diane de Poitiers, qui sout allés souvent prendre leurs ébats, eouformément à eette devise, au ehâteau de Saint-Maur-des-Fossés, que l'inseription même de ee château que uous avons rapportée, fait mention de François I[er] et de Diane, nous avons eru que ces rapproehements n'étoient pas sans intérêt, d'autant plus que Rabelais a pu voir ee manuserit et sa devise dans les mains de François I[er] et de Diane de Poitiers. C'est dans les savants éclaircissements du eatalogue de Guyon de Sardière, rédigé par Barrois, en 1759, que nous avons puisé ces doeuments.

struictz, conversans en compaignies honnestes, ont par nature ung instinct et aguillon qui tousjours les poulse a faictz vertueux, et retire de vice: lequel ilz nommoyent honneur. Iceulx, quand par vile subjection et contraincte sont deprimez et asserviz, destournent la noble affection par laquelle a vertu franchement tendoyent, a deposer et enfraindre ce joug de servitude. Car nous entreprenons tousjours choses defendues, et convoitons ce que nous est denié. Par ceste liberté, entrarent en louable emulation de faire tous ce qu'a ung seul voyoyent plaire. Si quelqu'ung ou quelqu'une disoyt beuvons, tous beuvoyent. S'il disoyt jouons, tous jouoyent. S'il disoyt allons a l'esbat es champs, tous y alloyent. Si c'estoyt pour voller[3], ou chasser, les dames, montees sus belles hacquenees, aveeques leur palefroy guorrier[4], sus le poing mignonnement enguantelé portoyent[5] chascune ou ung esparvier, ou ung lane-

[2] Honnêtes, de condition libre, du latin *liber*. L'auteur fait observer très philosophiquement ici, que, par le mot de *liberté*, il ne faut pas entendre la faculté de se livrer aux vices et aux excès, mais qu'au contraire, cette faculté bien entendue, ne doit opérer que des actes honnêtes et vertueux.

[3] Pour la chasse du *vol;* pour la distinguer de la chasse du tir.

[4] Cheval de parade. *Gorrier,* du grec *γαῦρος*, *superbus*, *elatus*.

[5] Il faut lire et ponctuer de la sorte, conformément aux éditions de 1542. Rabelais veut dire que lorsque les dames de l'abbaye de Thélème alloient à la chasse ou à la volerie, montées sur de belles

ret, ou ung esmerillon : les hommes portoyent les aultres oyseaulx. Tant noblement estoyent apprins qu'il n'estoyt entre eulx celluy ne celle qui ne sceust lire, escripre, chanter, jouer d'instrumens harmonieux, parler de cinq à six languaiges, et en iceulx composer, tant en carme qu'en oraison solue[6]. Jamais ne feurent veuz chevaliers tant preux, tant gualans, tant dextres a pied et a cheval, plus verdz[7], mieulx remuans, mieulx manians tous bastons[8], que la estoyent[9].

Jamais ne feurent veues dames tant propres, tant mignonnes, moins fascheuses, plus doctes a la main, a l'agueille, a tout acte muliebre honneste et libre que la estoyent.

Par ceste raison, quand le temps venu estoyt que aulcun d'icelle abbaye, ou a la requeste de ses parens, ou pour aultre cause voulust yssir hors, avecques soy il emmenoyt une des dames,

haquenées, elles faisoient suivre leurs chevaux de parade ou superbes palefrois, et que gantées proprement elles portoient chacune un épervier ou un autre oiseau sur le poing. (L.)

[6] Tant en vers qu'en prose : du latin *carmina* et *oratio soluta*. De Marsy, qui n'a pas osé rajeunir cette expression dans son texte, dit en note : Je n'ai point cru devoir toucher à l'expression originale, on doit laisser à Rabelais son vernis antique, et se contentér de lui ôter sa rouille.

[7] Plus vigoureux.

[8] Toutes sortes d'armes offensives et défensives.

[9] Qu'il y en avoit dans ce lieu-là. Ces paroles se rapportent aux *chevaliers* et non aux *armes*, comme le remarque de Marsy.

celle laquelle l'auroyt prins pour son devot[10], et estoyent ensemble mariez. Et, si bien avoyent veseu a Theleme en devotion et amitié, encore mieulx la continuoyent ilz en mariage : aultant s'entreaimoyent ilz a la fin de leurs jours comme le premier de leurs nopces. Je ne veulx oublier vous descripre ung enigme qui feut trouvé aux fondemens de l'abbaye, en une grande lame de bronze. Tel estoyt comme s'ensuyt.

[10] Celle qui avoit agréé qu'il se *dévouât* à son service sur le pied d'amant déclaré. (L.)



CHAPITRE LVIII.

Enigme en prophetie.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Cette énigme en prophétie peint les maux que l'inquisition et les persécutions pour crime d'hérésie ont causés à la France sous François Ier, et même sous Henri II. L'auteur l'explique clairement par ces mots, qu'il met dans la bouche de Gargantua (qui est François Ier): « Ce n'est de « maintenant, dit il en soupirant, que les gens reduicts a « la creance evangelicque, sont persecutez.... » Mais rien de plus adroit que l'explication que l'auteur, qui avoit tout à ménager et à craindre, fait donner de cette énigme par le frère Jean, qui dit que cette pièce n'est qu'une description du jeu de paume. L'abbé de Marsy et Le Motteux en ont parfaitement saisi l'esprit, le sens, et les allusions.

« Cette prétendue prophétie qui termine le Gargantua, dit l'abbé de Marsy, est tirée, à l'exception des deux premiers vers et des dix derniers qui sont de Rabelais, des œuvres de Melin de Saint-Gelais, poëte fameux, son contemporain et son ami, que quelques écrivains, comme Longueil, Marot, et Jean Bouchet, ont appelé *Merlin*. C'est par allusion, soit à ce nom, soit au ton prophétique qui régne dans ce poëme, que Rabelais le compare au prophéte *Merlin*, si fameux chez nos romanciers. Le poëte y repré-

sente sous plusieurs images la persécution qui s'éleva contre les protestants sous le règne de François Ier, et en particulier tous les malheurs que produisirent les démêlés de religion. Comme ces désastres n'arrivèrent que plusieurs années après la mort de Saint-Gelais[1], son poëme fit beaucoup de bruit dans le monde; et, quand on vit l'accomplissement de ses prophéties, beaucoup de gens se persuadèrent que Saint-Gelais avoit été inspiré du ciel[2]. Il y a non seulement de l'enthousiasme, mais de l'élégance et de l'harmonie dans ce poëme. Saint-Gelais, zélé calviniste, y parle suivant ses préjugés. Il attribue tous les malheurs de la France aux catholiques romains, qu'il représente comme

[1] Saint-Gelais mourut vers l'an 1555; et les guerres civiles prédites assez clairement dans son poëme, ne commencèrent en France que l'an 1562.

[2] Son nom de *Melin*, qu'on prononçoit *Merlin*, n'a pas dû contribuer peu encore à répandre cette croyance. Les romanciers ont donné le nom de Merlin aux enchanteurs. Dans le roman de Tristan, l'auteur feint que Merlin fut mis à mort par la dame du lac, et qu'elle usa des enchantements même qu'il lui avoit enseignés. Ce prophète fut enterré tout vif dans la Grande-Bretagne, aux environs de la forêt d'Arnantes. D'autres placent son tombeau, ainsi que *la fontaine périlleuse* et *le perron merveilleux*, dans la forêt de Broceliande, près de Quintin, en Basse-Bretagne. On dit qu'il naquit de la fille du roi de Demerie, sans qu'elle eût connu aucun homme, mais seulement un fantôme, dont elle reçut les caresses. « Il y a, dit son roman, qui a été imprimé avec ses prophéties, à Paris, en 1498, 3 tom., 2 vol. in-fol., goth., fig., sous ce titre : *Vie de Merlin et de ses faicts*, par Robert Borron; il y a entre la lune et la terre une sorte de génies qui tiennent de la nature céleste et de la nature humaine. On les appelle *démons incubes;* ils habitent en l'air et dans la terre; ils ne font aucun mal, si ce n'est de badiner et de charmer; ils prennent la figure humaine, et, sous cette apparence, ils ont trompé plusieurs filles : Merlin est né de cette sorte. » Ce n'est pas le premier qui soit né de même, si l'on en croit saint Augustin.

des gens inquiets et turbulents, comme des *suborneurs* dangereux, qui soufflent par-tout le feu de la division, qui retiennent la vérité captive, qui font un sacrifice horrible d'innocentes victimes, et qui inondent la terre d'un déluge de sang. »

« Rabelais, non content d'insérer dans son roman cette pièce hardie, y ajoute plusieurs vers, dans lesquels il exhorte les protestants à persévérer, et leur promet toutes sortes de biens, pour prix de leurs souffrances, tandis qu'il annonce aux catholiques que Dieu les abandonnera. Ces paroles sur-tout sont remarquables :

C'est la raison, afin
Que, quand sera le travail terminé,
Un chacun ait son sort predestiné.

C'est le plus pur calvinisme. Ce qu'il fait dire à Gargantua ne sent pas moins le fagot. Enfin pouvoit-il s'exprimer en termes plus clairs, qu'en expliquant le mot de l'énigme de la manière qu'il fait, lorsque le moine, demandant à Gargantua ce qu'il pensoit qu'elle désignoit : *le decours et maintien de verité divine*, répond celui-ci. Quand on se rappelle les rigueurs dont on usoit alors envers les protestants, et qu'on brûloit un homme pour une parole indiscrète, on est surpris de la hardiesse de Rabelais. Mais c'est ici que brille dans toute sa force le talent admirable qu'il avoit d'envelopper dans un ingénieux badinage les vérités les plus hardies, et de tout dire, sans jamais se compromettre. Frère Jean se trouve là tout à propos pour contredire Gargantua : « Par saint Goderan, dit-il, telle n'est mon exposi-« tion. Donnez y allegories et intelligences tant graves que « voudrez... ; de ma part je n'y pense autre sens enclos « qu'une description du jeu de la paulme. »

« C'est ainsi que Rabelais donne le change à ses lecteurs ; et, ce qu'il y a de plus remarquable, suivant Le Motteux,

dans le tissu de son roman, c'ést cet ingénieux artifice qui y règne d'un bout à l'autre, et dont le fil ne peut se démêler sans une attention extrême. Il semble que ces vérités soient l'objet dont Rabelais s'occupe le moins. Il les jette négligemment; elles lui échappent en quelque sorte, sans qu'on puisse dire qu'il y pense, et malgré cela elles reparoissent continuellement sous de nouvelles images et sous un nouveau jour. »

« La conclusion du premier livre, dit Le Motteux, est un chef-d'œuvre plus ingénieux encore que l'ingénieuse défaite du prologue. C'est une énigme en prophétie, qui renferme certainement quelque chose de mystérieux. Gargantua le sent; il en soupire, et dit: « Ce n'est de maintenant « que les gents reduicts a la creance evangelicque sont per« secutez. Mais bienheureux est celuy qui ne sera scanda« lizé, et qui tousjours tendra au but et au blanc que Dieu, « par son cher fils, nous ha prefix, sans, par ses affections « charnelles, estre distraict ny diverty. » Là dessus le moine lui demande ce qu'il croit donc être désigné par cette énigme, et Gargantua répond: *le decours et maintien de verité divine*. Voilà qui est sérieux: mais comme cela étoit propre en même temps à rendre l'auteur suspect d'hérésie, voilà frère Jean qui fera voir que ce n'est qu'un badinage: « Par « sainct Goderan, dist le moyne, telle n'est mon exposi« tion; le style est de Merlin le prophete: donnez y allegories « et intelligences tant graves que vouldrez, et y ravassez, « vous et tout le monde, ainsi que vouldrez. De ma part, « je n'y pense aultre sens enclos, qu'une description du jeu « de paulme soubz obscures parolles. » Ici frère Jean développe sa pensée: il explique l'énigme d'une manière aussi innocente que badine: et là finit non seulement le chapitre, mais le livre. De sorte que n'ajoutant rien qui contredise l'explication du moine, Rabelais semble la donner comme celle qu'il approuve, et insinuer par là aux lecteurs mal

intentionnés que s'il leur donnoit de même celle de son roman énigmatique tout entier, ils n'y trouveroient de même que des bagatelles fort indifférentes. »

« Mais ce qu'il y a de meilleur dans tout cela, c'est que les vérités qui commençoient à se faire jour par l'interprétation de Gargantua, et qui semblent devoir disparoître totalement par la fausse interprétation du moine, lui échappent cependant en quelque sorte à lui-même, sans qu'on puisse dire qu'il y pense, et reparoissent ainsi sous de nouvelles images, dans un nouveau jour. Ce sont des lumières qui sortent de par-tout comme naturellement et sans artifice: tellement que les ennemis de la vérité et de l'auteur, aveuglés, pour ainsi dire, par trop de clarté, ne pouvoient plus discerner ni marquer par conséquent en quels endroits de son livre, plutôt que par-tout ailleurs, gisoit l'artifice dont ils le soupçonnoient, et pour lequel ils n'auroient pas manqué de le faire brûler tout vif, s'il n'avoit eu encore plus d'esprit et de prudence que ces gens-là n'avoient d'ignorance et de malice. »

Quant à Bernier, qui montre en général peu de sagacité dans son commentaire, il a encore pris cette fois-ci Rabelais au mot; par conséquent il a pris le change, et a été dupe de l'adresse de l'auteur, comme la plupart de ses contemporains eux-mêmes l'ont été, heureusement pour lui. « Pour les vers du cinquante-huitième chapitre, dit-il, quand l'énigme n'y seroit pas expliquée à la fin, elle s'expliqueroit assez du jeu de la longue paume, lequel étoit alors si à la mode, qu'au régne du roi Henri III, non seulement les princes et les seigneurs, mais le roi même, se plaisoient à faire des parties et des défis de ce jeu de ville en ville, où chacun s'intéressoit, jusques aux dames qui en étoient spectatrices comme les hommes; ce qui dura jusqu'au régne de Louis XIII, où le jeu de la courte paume succéda insensiblement, et prit le dessus sur celui-là, les lices qui étoient

à l'entrée des villes, et dans les maisons de plaisance, ayant été converties en d'autres usages. »

Paovres humains, qui bon heur attendez,
Levez vos cueurs, et mes dictz entendez.
S'il est permis de croire fermement
Que, par les corps qui sont au firmament,
Humain esprit de soy puisse advenir
A prononcer les choses a venir:
Ou si l'on peult, par divine puissance,
Du sort futur avoir la congnoissance,
Tant que l'on juge, en asseuré discours[3],
Des ans loingtains la destinee et cours.
Je foys[4] sçavoir a qui le veult entendre,
Que cest hyver prochain, sans plus attendre,
Voyre plustost, en ce lieu ou nous sommes,
Il sortira une maniere d'hommes
Las du repous, et faschez du sejour[5],
Qui franchement iront, et de plein jour,
Suborner gens de toutes qualitez

[3] Autant que l'on peut juger, avec certitude, la destinée, et le cours de l'avenir. On lit dans les éditions de Le Duchat: *Sans que l'on juge, en asseuré decours.* Il auroit mieux fait de lire: *Sans que l'on juge, en asseuré discours.* Ce qui signifieroit sans que l'on puisse juger avec certitude la destinée, etc.

[4] Je fais.

[5] Ennuyés du loisir de la paix. On lit dans les éditions de Le Duchat: *et faschez de sejour.*

A differens[6] et partialitez.
Et qui vouldra les croire et escouter
(Quoy qu'il en doibve advenir et couster)
Ilz feront mettre en debatz apparens
Amys entre eulx et les proches parens :
Le filz hardy ne craindra l'impropere[7]
De se bander contre son propre pere :
Mesmes les grandz, de noble lieu sailliz[8],
De leurs subjects se verront assailliz;
Et le debvoir d'honneur et reverence
Perdra pour lors tout ordre et difference.
Car ilz diront que chascun a son tour
Doibt aller hault, et puis faire retour.
Et sus ce poinct aura tant de meslees,
Tant de discords, venues, et allees,
Que nulle hystoire, ou sont les grandz merveilles,
Ha faict recit d'emotions pareilles.
Lors se voyrra maint homme de valeur,
Par l'esguillon de jeunesse et chaleur,
Et croire trop ce fervent appetit,
Mourir en fleur et vivre bien petit.
Et ne pourra nul laisser cest ouvraige,
Si une foys il y met le couraige,
Qu'il n'ait empli par noises et debats
Le ciel de bruit, et la terre de pas.

[6] Pour exciter des différents et l'esprit de parti.
[7] Le reproche, le blâme : du latin *improperium*.
[8] Sortis : issus de noble lieu.

Alors auront non moindre authorité
Hommes sans foy, que gens de verité;
Car tous suivront la creance et estude
De l'ignorante et sotte multitude,
Dont le plus lourd sera receu pour juge.
O dommaigeable et penible deluge!
Deluge, dy je, et a bonne raison;
Car ce travail ne perdra sa saison[9],
Ny n'en sera delivree la terre,
Jusques a temps qu'il en sorte a grand erre[10]
Soubdaines eaux, dont les plus attrempez[11]
En combattant seront prins et trempez,
Et a bon droict: car leur cueur adonné
A ce combat, n'aura point pardonné
Mesme aux troupeaulx des innocentes bestes,
Que de leurs nerfz, et boyaulx deshonnestes
Il ne soit faict; non aux dieux sacrifice,
Mais aux mortelz ordinaire service.
Or maintenant je vous laisse penser
Comment le tout se pourra dispenser,
Et quel repous, en noise si profonde,
Aura le corps de la machine ronde.
Les plus heureux, qui plus d'elle tiendront,
Moins de la perdre et guaster s'abstiendront:
Et tascheront, en plus d'une maniere,
A l'asservir et rendre prisonniere,

[9] C'est-à-dire, selon de Marsy, ce malheur ne finira.
[10] Bien vite, rapidement. — [11] Les plus modérés, les plus sages.

En tel endroict que la paovre deffaicte[12]
N'aura recours qu'a celluy qui l'ha faicte.
Et, pour le pis de son triste accident,
Le clair soleil, ains qu'estre en occident[13],
Lairra[14] espandre obscurité sus elle,
Plus que d'ecclipse, ou de nuict naturelle.
Dont en ung coup perdra sa liberté,
Et du hault ciel la faveur et clairté,
Ou pour le moins demourera deserte.
  Mais elle, avant ceste ruine et perte,
Aura long temps monstré sensiblement
Ung violent et si grand tremblement
Que lors Etna ne feut tant agitee,
Quand sus ung filz de Titan feut jectee :
Et plus soubdain ne doibt estre estimé
Le mouvement que feit Inarimé[15],
Quand Tiphoeus si fort se despita
Que dans la mer les monts precipita.
  Ainsi sera en peu d'heures rangee[16]
A triste estat, et si souvent changee

[12] La pauvre infortunée.

[13] Avant que d'être : *ains que*, du latin *antequam*.

[14] Pour *laissera*, comme plus bas *lairront* pour *laisseront*, par contraction. Le peuple de Paris parle encore ainsi.

[15] *Inarimé* est une île dans le golfe de Sicile, dont Jupiter, d'après la fable, accabla le géant Tiphée :

> Conditur Inarimes æternâ mole Tiphœus...
> Luc., lib. V, vers. 101, Pharsal.

[16] Réduite.

Que mesme ceulx qui tenue l'auront[17],
Aux survenans occuper la lairront.
Lors sera pres le temps bon et propice
De mettre fin a ce long exercice.
Car les grandz eaux dont oyez deviser
Feront chascun la retraicte adviser:
Et toutesfoys davant le partement
On pourra veoir en l'aer apertement
L'aspre chaleur d'une grande flamme esprinse,
Pour mettre a fin les eaux et l'entreprinse.
Reste, en apres ces accidens parfaictz,
Que les eslus joyeusement refaictz
Soyent de tous biens; et de manne celeste,
Et d'abundant, par recompense honneste,
Enrichiz soyent. Les aultres en la fin
Soyent denuez. C'est la raison, affin
Que, ce travail, en tel poinct terminé,
Ung chascun ait son sort predestiné[18].
Tel feut l'accord. O qu'est a reverer
Cil qui en fin pourra perseverer.

La lecture de cestuy monument parachevee, Gargantua souspira profundement, et dist es assistans: Ce n'est de maintenant que les gens reduictz a la creance evangelicque sont persecutez.

[17] De Marsy, lit: *qui regie l'auront*, et l'explique par qui l'auront gouvernée, possédée.

[18] Afin que, quand sera le travail terminé.

Mais bien heureux est celluy qui ne sera scandalisé, et qui tousjours tendra au but et au blanc que dieu par son cher filz nous ha prefix[19], sans par ses affections charnelles estre distraict ny diverty[20]. Le moyne dist : Que pensez vous en vostre entendement estre par cest enigme designé et signifié? Quoy? dist Gargantua, le decours et maintien de verité divine[21]. Par sainct Goderan[22], dist le moyne, telle n'est mon exposition : le stile est de Merlin le prophete[23] : donnez y allegories et

[19] Fixé, marqué. — [20] Ni détourné.

[21] C'est-à-dire le déclin des vérités évangéliques, du pur Évangile, et le combat des vrais chrétiens pour son maintien.

[22] Il y a un saint Godegranc, évêque de Seez, frère de sainte Opportune, massacré par un émissaire de Chrodebert, qui avoit envahi les biens de l'évêché. (L.) — Il y a un autre saint *Goderan*, ou plutôt *Godegranc* (*Chrodogangus*), né également dans le huitième siècle, mais que la légende fait évêque de Metz, et premier ministre d'état sous Pépin, qui l'estimoit singulièrement pour ses vertus et son profond savoir, sur-tout en théologie : ce pourroit bien être lui par lequel jure le moine, car il s'agit ici d'expliquer une énigme qui tient à la religion. Voyez les Bollandistes, pour l'évêque de Metz, le 6 mars, pour l'évêque de Séez, le 3 septembre.

[23] Merlin de Saint-Gelais, mort âgé d'environ soixante-sept ans, vers l'an 1555. On écrit ordinairement *Melin*, le nom de baptême de ce poëte; plusieurs ont écrit *Mellin*, à l'imitation de ceux qui en latin ont dit *Mellinus*. On ne trouve cependant nul saint *Melin* ni *Mellin*. Longueil est peut-être le premier qui par allusion à *Merlin* ait appelé Saint-Gelais *Merlinus Gelasianus;* Marot, depuis, l'a désigné par *Merlin* dans son Églogue au roi, et l'a nommé de même dans la traduction qu'il lui adresse de l'épigramme IX du livre III de Martial. Jean Bouchet l'appelle aussi *Merlin*, dans l'Épitre 100, écrite à l'abbé Ardillon au mois d'octobre 1536.

intelligences tant graves que vouldrez, et y ravassez[24], vous et tout le monde, ainsi que vouldrez. De ma part je n'y pense aultre sens enclous qu'une description du jeu de paulme soubz obscures parolles. Les suborneurs de gens sont les faiseurs de parties, qui sont ordinairement amys. Et, apres les deux chasses faictes, sort hors le jeu celluy qui y estoyt, et l'aultre y entre. On croyt le premier qui dict si l'esteuf est sus ou soubz la chorde. Les eaues sont les sueurs. Les chordes des raquettes sont faictes de boyaulx de moutons ou de chievres. La machine ronde est la pelote ou l'esteuf[25]. Apres le jeu on se refraischit devant ung clair feu, et change l'on de chemise. Et vou-

Sous ombre qu'il s'agit ici d'une prétendue prophétie, on auroit pu croire que frère Jean auroit attribué celle-ci à l'Anglois *Merlin*, fameux depuis environ l'an 480, par ses *Prophéties* imprimées in-fol. à Paris, l'an 1498, mais cela ne seroit vrai tout au plus que pour le style mystérieux de l'énigme en question; car pour la pièce en elle-même, dont le moine pouvoit d'autant mieux donner l'explication, qu'il avoit trouvé l'une et l'autre dans les Œuvres du poëte *Melin* de Saint-Gelais, contemporain, c'est ce poëte qui l'a faite, aux deux premiers vers près et aux dix derniers, qui sont de Rabelais; et c'est la raison pourquoi on les lit différemment, selon que l'auteur a jugé à propos d'y changer dans les diverses éditions qu'il a vu faire du premier livre de son roman. (L.) — Rabelais entend ici par le style de Merlin, un style énigmatique, comme celui des prophéties attribuées au fameux prophète Ambroise Merlin. C'est de ce Merlin que les anciens romanciers ne parlent qu'avec respect et admiration.

[24] Revassez.

[25] La balle.



luntiers bancquette l'on, mais plus joyeusement ceulx qui ont guaigné. Et grand chiere.

FIN DU LIVRE PREMIER
ET DU SECOND VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.



